This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

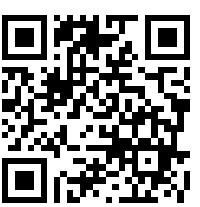

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 2 861 548

Digitized by Google

EXCHANGE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EXCHANGE
SEP 11 1913

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE

DIXIÈME SÉRIE. — TOME XII.

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

TOULOUSE
IMPRIMERIE DOULADOURE-PRIVAT
39, RUE SAINT-ROME, 39

1912

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE

DIXIÈME SÉRIE. — TOME XII.

TOULOUSE
IMPRIMERIE DOULADOURE-PRIVAT
39, RUE SAINT-ROME, 39

1912

Digitized by Google

AVIS ESSENTIEL

L'Académie déclare que les opinions émises dans ses Mémoires doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner aucune approbation ni improbation.

SIÈGE DE L'ACADÉMIE

Hôtel d'Assézat et de Clémence-Isaure, Toulouse.

Digitized by Google

ÉTAT DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

PAR ORDRE DE NOMINATION.

OFFICIERS DE L'ACADÉMIE

COMPOSANT LE BUREAU.

M. Fabre (Charles), ✪ I., ⚷, professeur à la Faculté des sciences, *Président.*

M. Dumas (François), ✪ I., doyen de la Faculté des lettres, *Directeur.*

M. Duméril (Henri), ✪ I., professeur à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel.*

M. Mathias (Émile), ✪ I., doyen de la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme, *Secrétaire perpétuel honoraire.*

M. Giran (Henri), ✪ I., professeur à la Faculté des sciences, *Secrétaire adjoint.*

M. Maurel (Edouard), O. ✲, ✪ I., professeur honoraire à la Faculté de médecine, *Trésorier perpétuel.*

M. Crouzel (Jacques), ✪ I., bibliothécaire en chef de la Bibliothèque universitaire, *Bibliothécaire de l'Académie* (nomination de 1908).

ASSOCIÉS HONORAIRES NATIONAUX.

M. Baillaud (Benjamin), C. ✲, ✪ I., membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire, à Paris.

M. Mistral (Frédéric), C. ✲, à Maillane (Bouches-du-Rhône).

350425

Digitized by Google

ACADÉMICIENS-NÉS.

M. le Préfet de la Haute-Garonne.
M. le Maire de Toulouse.

ASSOCIÉS LIBRES.

1886-1897. M. Moquin-Tandon (Gaston), ✪ I., professeur à la Faculté des sciences, allées Alphonse-Peyrat, 4.

1886-1908. M. Parant (Victor), ✪ A., docteur en médecine, directeur de la maison de santé des aliénés, allées de Garonne, 17.

1885-1908. M. Frébault (Aristide), ✪ I., professeur honoraire à la Faculté de médecine, rue des Filatiers, 43.

1880-1910. M. Hallberg (Eugène), ✲, ✪ I., ✱, professeur honoraire à la Faculté des lettres, à Albas (Lot).

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

CLASSE DES SCIENCES.

PREMIÈRE SECTION. — Sciences mathématiques.

MATHÉMATIQUES PURES.

1909. M. Drach (Jules), ✪ I., prof. à la Faculté des sciences, rue du Japon, 12.

1912. M. Buhl (Adolphe), ✪ I., professeur à la Faculté des sciences, rue des Coffres, 11.

1912. M. Laïtès (Samuel), ✪ A., professeur à la Faculté des sciences, rue de Metz, 24.

MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET ASTRONOMIE.

1885. M. Abadie-Dutemps (Ernest), ingénieur des arts et manufactures, rue Ingres, 21.

1893. M. Cosserat (Eugène), ✪ I., correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Observatoire de Toulouse.

1901. M. Juppont (Pierre), ✪ A., ingénieur des arts et manufactures, allées Lafayette, 55.

Digitized by Google

1905. M. VERSEPUY (Jules), ingénieur, directeur de l'usine à gaz, rue Périgord, 7.

1908. M. SAINT-BLANCAT (Dominique), ✪ I., astronome adjoint à l'Observatoire, rue du Dix-Avril, 66.

PHYSIQUE.

1896. M. MARIE (Théodore), ✪ I., professeur à la Faculté de médecine, rue Ozenne, 7.

1904. M. CAMICHEL (Charles), ✪ I., professeur à la Faculté des sciences, rue André-Délieux, 13.

DEUXIÈME SECTION. — Sciences physiques et naturelles.

CHIMIE.

1873. M. JOULIN (Léon), O. ✲, ✪ I, rue des Arts, 7, Toulouse, et rue d'Entraygues, 81, Tours.

1885. M. SABATIER (Paul), O. ✲, ✪ I., ✹, C. ✠, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences, allée des Zéphirs, 11.

1895. M. FABRE (Charles), ✪ I., ✹, professeur à la Faculté des sciences, rue Fermat, 18.

1909. M. GIRAN (Henri), ✪ I., professeur à la Faculté des sciences, rue de Metz, 29.

1910. M. HÉRISSON-LAPARRE (Émile), O. ✲, ingénieur en chef des poudres et salpêtres, directeur de la Poudrerie.

ZOOLOGIE.

1907. M. LABAT (Alfred), ✲, O. ✹, ✪ A., correspondant de l'Académie de médecine, directeur de l'Ecole vétérinaire de Toulouse, à l'Ecole vétérinaire.

1908. M. ABELOUS (Émile), ✪ I., correspondant de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine, allée des Demoiselles, 4 *bis*.

1910. M. GIRARD (Jules), ✹, professeur à l'Ecole vétérinaire, allée Lafayette, 41.

Digitized by Google

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

Anciens membres titulaires devenus associés correspondants.

CLASSE DES SCIENCES.

1874-1876. M. Léauté (Henry), O. ✻, ✪ I., membre de l'Institut, ingénieur des manufactures de l'État, professeur honoraire à l'Ecole polytechnique, administrateur délégué de la Société industrielle des *Téléphones*, boulevard de Courcelles, 20, à Paris.

1889-1895. M. d'Ardenne de Tizac (Léon), docteur en médecine, à Malirat, par Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

1894-1900. M. Maillet (Edmond), ✻, ✪ A., ingénieur des ponts et chaussées, professeur à l'École préparatoire des ponts et chaussées, répétiteur à l'École polytechnique, 11, rue de Fontenay, à Bourg-la-Reine (Seine-et-Oise).

1896-1904. M. Le Vavasseur (Raymond), ✪ I., professeur à la Faculté des sciences de Lyon, 143, avenue de Saxe.

1896-1910. M. Mathias (Émile), ✪ I., doyen de la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme, 10, cours Sablon.

1897 1910. M. Roule (Louis), ✲, ✪ I., ✙, C. ✠, professeur au Muséum d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, à Paris.

1908-1912. M. Leclainche (E.), ✲, O. ✙, ✪ A., correspondant de l'Institut, inspecteur général, chef des services sanitaires au Ministère de l'Agriculture, 18, rue José-Maria de Hérédia, à Paris.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

1878. M. Loubers (Henri), O. ✲, ✪ A., conseiller à la Cour de cassation, rue d'Assas, 28, à Paris.

1875-1881. M. Compayré (Gabriel), C. ✲, ✪ I., membre de l'Institut, inspecteur général de l'Instruction publique, 80, avenue de Breteuil, à Paris.

Digitized by Google

1888-1889. M. THOMAS (Antoine), ✲, ❶ I., membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 10, rue Léopold-Robert, à Paris.

1890-1896. M. FABREGUETTES (P.), O. ✲, conseiller à la Cour de cassation, rue Richelieu, 85, à Paris.

1890-1898. Mgr DOUAIS (C.), ❶ I., évêque de Beauvais.

1907-1910. M. RENAULD (Émile), ❶ A., professeur au collège Rollin, à Paris.

CORRESPONDANTS NATIONAUX.

CLASSE DES SCIENCES.

1861. M. DELORE, ex-chirurgien en chef de la Charité, ancien professeur adjoint d'accouchements à la Faculté de médecine de Lyon, Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).

1861. M. RASCOL, docteur en médecine, à Murat (Tarn).

1872. M. CHAUVEAU (A.), C. ✲, inspecteur général des Ecoles vétérinaires, membre de l'Institut, avenue Jules-Janin, 10, Paris-Passy.

1888. M. BEL (Jules), ❶ A., botaniste, directeur du Musée, à Gaillac (Tarn).

1888. M. SICARD, docteur en médecine, avenue de la République, 1, à Béziers (Hérault).

1890. M. BOUILLET (Jean), docteur en médecine, place Capus, 1, à Béziers (Hérault).

1891. M. WILLOTTE (Henri), ✲, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Caen.

1898. M. REEB (E.), pharmacien, ❶ A., rue Sainte-Odile, 6, à Strasbourg.

1901. M. BELLOC (Emile), chargé de missions scientifiques au Ministère de l'Instruction publique, rue de Rennes, 105, à Paris.

1908. M. COMÈRE (Joseph), ❶ A., pharmacien honor., quai de Tounis, 60, à Toulouse.

1909. M. CHALANDE (Jules), ❶ A., rue des Paradoux, 28, à Toulouse.

1910. M. LALA (Ulysse), ❶ I., ⚙, maître de conférences adjoint de physique à la Faculté des sciences, boulevard de Strasbourg, 16, à Toulouse.

Digitized by Google

1910. M. Baylac (J.), ✪ A., professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin en chef des hôpitaux, rue de la Pomme, 70, à Toulouse.

1910. M. Bardier (E.), ✪ A., professeur à la Faculté de médecine, rue Saint-Etienne, 10, à Toulouse.

1910. M. Fauvel (Pierre), professeur d'histoire naturelle et de physiologie à la Faculté libre des sciences, villa Cecilia, rue du Pin, 12, Angers.

1910. M. Dop (Paul), ✪ A., chargé de cours à la Faculté des sciences, rue Jonquières, 26, à Toulouse.

1910. M. Mengaud (Louis), professeur agrégé au Lycée, rue Lakanal, 7, à Toulouse.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

1863. M. Rossignol, homme de lettres, à Montans, par Gaillac (Tarn).

1872. Dom du Bourg (Antoine), religieux bénédictin, prieur de Sainte-Marie de Paris.

1875. M. Serret (Jules), avocat, homme de lettres, rue Jacquart, 1, à Agen.

1879. M. de Dubor (Georges), attaché à la Bibliothèque nationale, rue de Rocqueville, 13, à Paris.

1881. M. Chevalier (Ulysse), ✲, ✪ I., membre de l'Institut, chanoine honoraire, à Romans (Drôme).

1882. M. l'abbé Larrieu, ancien missionnaire apostolique en Chine, membre de plusieurs Sociétés savantes, curé de Montbardon, par Saint-Blancard (Gers).

1882. M. Tardieu (Ambroise), Officier et Chevalier de plusieurs Ordres étrangers, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Royat (Puy-de-Dôme).

1885. M. Espérandieu (E.-J.), ✲, ✱, ✪ I., correspondant de l'Institut, commandant à l'état-major général, route de Clamart, 59, à Vanves (Seine).

1887. M. le marquis de Croizier, ✲, ✪ I., ✠, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, grand'croix du Christ du Portugal, du Mérite militaire et d'Isabelle la Catholique d'Espagne, membre du Conseil supérieur des Colonies, Jouandin, Côte Saint-Étienne, à Bayonne.

Digitized by Google

1887. M. Soucaille (Antonin), ✪ I, secrétaire de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, rue Diderot, 2, à Béziers (Hérault).

1891. M. Cazac (Henry-Pierre), ✪ I., C. ✠, O. ✱, ✠, ✠, associé étranger de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, vice-président de la Société des Sciences et Lettres de Bayonne, de l'Académie de Mâcon, ancien vice-président de la Société académique des Hautes-Pyrénées, proviseur du lycée d'Aurillac.

1910. M. Gros, ✪ I., inspecteur primaire, quai de Tounis, 24, à Toulouse.

1911. M. Privat (Édouard), ✪ A., archiviste paléographe, éditeur, rue des Arts, 14, à Toulouse.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

CLASSE DES SCIENCES.

1871. M. Bellucci (Giuseppe), docteur en histoire naturelle, professeur de chimie à l'Université de Pérouse (Italie).

1897. M. Cabreira (Antonio), ✱, premier secrétaire perpétuel de l'Académie de Portugal, membre de l'Académie des sciences de Lisbonne et de l'Académie royale des sciences de Barcelone, rua das Jaipas, Lisbonne.

1899. M. Piltschikoff (Nicolas), professeur de physique à l'Université d'Odessa.

1908. M. Da Costa Ferreira, docteur en médecine et en sciences naturelles, de l'Académie des sciences de Portugal et de l'Institut de Coïmbra, Belem, Lisbonne (Portugal).

1909. M. le chevalier de Lindheim, consul général de Roumanie, I. Grillparzerstrasse, 5, à Vienne.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

1907. M. le professeur Doct. Giovanni di Casamichele, via Vitt. Em., 20, à Lucques (Italie).

Digitized by Google

NÉCROLOGE

(AU 1er JANVIER 1913.)

ASSOCIÉ HONORAIRE ÉTRANGER.

Sir JOSEPH DALTON HOOKER ancien directeur du Jardin royal de botanique de Kew, associé étranger de l'Institut de France.

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
DE TOULOUSE

SYNTAXE DES VERBES SIMPLES

DANS PSELLOS (*Suite.*)

PAR M. ÉMILE RENAULD
Professeur au Collège Rollin.

Λ

λαγχάνω τι παρά *gén. An. Ass.*, IX, 214, 28 οἰκονομεῖν τὰ τῇδε λαχόντες παρὰ Θεοῦ.

λαλέω-ῶ τινι *Pat.*, 656 C ταῦτα λελάληκεν τοῖς ἀγγέλοις; 657 C, D; 661 D, etc. Cf. Ar., *Eq.*, 348.

περί τινος *Pat*, 569 D ἐρθῶς λελάληκας περὶ σαυτῆς. Cf. Ar., *Lys.*, 627; Pherecr. (*Com. fr.*, 2, 253.)

λαμβάνω ἐκ *gén.*, *B. G.*, V, 514, 5 ἐκ φιλοσοφίας εἰληφυῖα τὴν γένεσιν.

ἀπό *gén. Pat.*, 801 B ἀπὸ τῶν μουσικῶν εἴληπται λόγων.

* *gén. Pat.*, 964 A τοῦ νόμου μὲν ἡ ἄγνοια συγγνώμης οὐ λαμβάνει. [Mais lire, sans doute, avec Teucher (*v.* 1127) συγγνώμην.]

λέγω * *ac. de la personne à qui l'on parle*, *B. G.*, V, 574. 27; 575, 5, 11; 576, 5, 17. (Textes en langue vulgaire.)

dat. Pat., 829 B ἐμοὶ ἀνερομένῳ πλέον εἶπον οὐδέν, etc. *Saepius.*

πρός *ac. B. G.*, V, 576, 19 λ πρὸς τὸν ἀρχάγγελον; *Pat.*, 673 C, etc. *Saepius.*

λειτουργέω-ῶ *dat. B. G.*, V, 488, 21 ἐξῆλθε λειτουργήσων σοι τῷ κυρίῳ αὐτοῦ.

Digitized by Google

λεπτολογέω-ῶ τι *Pat.*, 904 D τὰς μούσας λ—εῖ. Cf. Luc., *Bis ac.*, 34.

λήγω εἰς *ac. Ps.*, 71 C, 72 A τὰ ὀνόματα τὰ εἰς ψ λήγοντα. Cf. Hdt., 4, 39.

λιπαρέω-ῶ * τινά τι *Pat.*, 644 B ταῦτα λελιπάρηκεν ἡ νύμφη τοὺς ἀγγέλους.

λιχνεύομαι περί *ac. Ps.*, 164 B περὶ τὴν λοπάδα λιχνεύῃ; *An. Ass.*, IX, 215, 21. Cf. Syn., 90 A.

λογογραφέω-ῶ * πρός *ac. Ps.*, 131 *tit.* λ—σαντας πρὸς ἀλλήλους.

λογοποιέω-ῶ κατά *gén. Chr.*, 185, 9 μηδέν τι λ. κατ' ἐμοῦ.

λυμαίνομαι *dat. Ps.*, 83 C τοῖς ἐκείνου ἔργοις.

λυσιτελέω-ῶ τινί * τι εἰς *ac. Chr.*, 71, 23 μήτε τι ἐκείνῳ λ—ντας εἰς τὴν τῆς βασιλείας διοίκησιν.

τινι εἴς τι *Chr.*, 71, 23; 78, 13; *B. G.*, V, 437, 3; *Tz.*, 351, etc.

λυσσάω-ῶ κατά *gén. Chr.*, 56, 20 ἐλύττα κατὰ τῆς βασιλίδος; 165, 22. Cf. Eust., *Op.*, 103, 74; 355, 52.

* ἐπί *ac. Chr.*, 129, 13 ἐπὶ τὴν Ῥωμαίων ἡγεμονίαν λυττᾷ. Cf. Philstr., *Ap.*, 241, 21.

λύω τινά τινος *Chr.*, 157, 12 λελύκασι τῶν δεσμῶν οἷς τοῦτο προστέταχτο. Cf. Eschl., *Pr.*, 1005.

M

μαίνομαι (au sens postérieur de être furieux) * *dat. Chr.*, 28, 12; ἐμεμήνει αὐτῷ (elle était irritée contre lui); 76, 35; 99, 23. Construct. analog. de θυμόω-ῶ *dat.* (Au sens class., cf. Eur. *Cycl.*, 465)

ἐπί *ac. Chr.*, 129, 13 ἐπὶ τὴν ἡγεμονίαν λυττᾷ τε καὶ μέμηνε. Cf. Thcr., 10, 31.

περί *ac. Chr.*, 23, 27 ἐμεμήνει περὶ τὰ θέατρα; 24, 9; 34, 25; 266, 22. Cf. Eust., *Od.*, 1572, 13; Thomas, 593.

εἰς *ac. Acc.*, 52, 29 εἰς αὐτὸ τὸ θεῖον μανεὶς. Cf. D. S., 14, 109.

μακαρίζω τινά τινος *Pat.*, 1164 C ἄμφω μακαρίζω τῆς εὐτυχίας.

μακρύνομαι ἀπό *gén. Pat.*, 592 A ἐν οἷς μακρύνῃ ἀπ' ἐμοῦ τοῖς τόποις. Cf. Arstt., *Plant.*, 2, 2, 17.

μαλθακίζομαι * ἐπί *dat. Chr.*, 157, 11 μ—ταί μοι ἐπ' αὐτῷ ἡ ψυχή.

μανθάνω παρά *gén. Pat.*, 545 C παρ' αὐτοῦ τὴν ἀποκάλυψιν μαθόντες; 588 C, 644 B, 821 B. Cf. Eschl., *Ag.*, 858, etc.

παρά *dat. Chr.*, 26, 3 παρ' ἑτέρῳ μεμαθηκώς.

Digitized by Google

μάχομαι *dat. Chr.*, 7, 16 τῷ βασιλεῖ; *Ps.*, 165 A; *Pat.*, 604 D.

πρός *ac. Ps.*, 133 A μάχεσθε πρὸς ἀλλήλους; 169 A; *Pat.*, 769 D, 1017 D.

μεγαλαυχέω-ῶ * *ac. de la chose dont on se vante, dat. commodi, Chr.*, 9, 15 ὁ βασιλεὺς ἑαυτῷ τὴν τοῦ τυράννου ἐμεγαλαύχει ἀναίρεσιν (il revendiquait, pour lui-même, l'honneur de la suppression du tyran). [Cf. dans Hdn., 5, 7 σεμνύνομαί τι, constr. de la décadence que Psellos a peut-être imitée.]

μεγαλοπρεπεύομαι * πρός *ac. Chr.*, 252, 10 μηδὲν πρὸς ἐκείνην μ—σασθαι ἢ σμικρολογήσασθαι.

μέλει μοί τινος *A. Gr.*, III, 1 μελέτω σοι γραμματικῆς καὶ τῆς ὀρθογραφίας. Class.

μελετάω-ῶ *act. ps.*, * παρά *gén.*, κατά *gén. Chr.*, 80, 9 τὰ παρ' ἐκείνης κατ' αὐτοῦ μελετώμενα. (Pour κατά *gén.*, cf. Jo. Malal., 247, 8.)

μέμφομαί τινί τινος *Chr.*, 60, 31 εἰ μή μοί τις μέμφοιτο ὧν τεθέαμαι. Cf. Eschl., *Pr.* 63; Xen., *Hell.*, 3, 2, 6.

τινα εἴς τι *Pat*, 1061 C μέμφεται εἰς δύο τινά. Class.; cf. Xén., *An.*, 2, 6, 30.

μένω ἐν *dat.* et εἰς *ac.* alternés, *Pat.*, 549 D πέπεισμαι ἐν μεσημβρίᾳ μένειν, ἤγουν εἰς φῶς ἀπρόσιτον (te tournant vers la lumière).

μερίζω τι εἰς *ac. B. G.*, V, 518, 19 εἰς διαφόρους ὀχετούς; *Pat.*, 939 A. Cf. Athen., 4.

μεσεύω *gén. Chr.*, 243, 20 ἐμέσευε τῶν υἱέων.

μεταλλεύω τι * ἀπό *gén. B. G.*, V, 541, 12 τὸν ἐν λόγοις χρυσὸν ἀπὸ τῆς γῆς μ.

μεταναστεύω *gén. Pat.*, 552 B πάσης μ. τῆς ἀπάτης. Cf. Eust., *Op.*, 35, 9.

μετεωρίζω τι εἰς *ac. Pat.*, 1125 C γεώδη φύσιν μ—ων εἰς οὐρανόν; *B. G.*, V, 471, 9. Cf. Philstr. (cité par Thes.), *V. Ap.*, 6, 12, *p.* 250, 26.

μετοικίζομαι * ἐκ *gén.*, εἰς *ac. Pat.*, 612 C ἐκ τούτων εἰς ἀρετὴν μετοικισθέντα. (Pour εἰς *ac.*, cf. Luc., *De Sac.*, 11; *Argum. Ar. Pac.*, dans *cod. Ven.*)

μετρέω-ῶ τι πρός *ac. B. G.*, IV, 388, 19 πρὸς τὴν τοῦ ἐγκωμιάζοντος δύναμιν μετρεῖσθαι τὰ πράγματα. Cf. Pol., 17, 14, 11.

μηνιάω-ῶ * πρός *ac. Chr.*, 117, 22 πρὸς αὐτὴν ἐμηνία.

μηνίω *dat. Chr.*, 170, 22 αὐτῷ μηνίσας; *ibid.*, 36. Cf. Hom., *Il.*, 1, 422; Hdt., 5, 84, etc.

Digitized by Google

μηχανάομαι-ῶμαι ἐπί *ac. Chr.*, 193, 5 μ—σθαι ἐπὶ τὸ στρατόπεδον. Class.

infin. et εἰς *ac. Chr.*, 10, 29 ὁπόσα εἰς κάκωσιν ἐκείνῳ ἐμηχανᾶτο ποιεῖν.

μίγνυμι *dat. An. Ass.*, XIII, 266, 10 μεμιγμένον τῷ ἀγαθῷ; *Pat.*, 705 D, 877 C.

(σ)μικρολογέω-ῶ περί *ac. Chr.*, 108, 1 τῶν περὶ ταῦτα σ—μένων. Cf. Plut., *M.*, 179 f.

πρός *ac. Chr.*, 252, 10 μηδὲν πρὸς ἐκείνην ἢ μεγαλοπρεπεύσασθαι ἢ σμικρολογήσασθαι. Cf. Luc., *Nav.*, 28.

μιμνήσκω τινί τινος *Chr.*, 246, 12 τοῦ υἱέος μοι μ. (Pour le *dat.*, cf. Plat., *Lach.*, 200 d.)

ac. Pat., 565 C περιστερᾶς μέμνηται ὀφθαλμοὺς ὁ λόγος

gén. Pat., 853 A μεμνημένος ἐκείνων; *Chr.*, 246, 12, etc. (Cité par Thes.)

μισέω-ῶ τινά τινος *B. G.*, IV, 350, 29 μ τοῦτον τῆς προδοσίας. Class.

μνημονεύω * *génitifs combinés de la personne et de la chose* (faire souvenir quelqu'un de quelque chose), *Chr.*, 121, 6 ἵνα μὴ καθ' ἕκαστον τῶν πεπραγμένων μνημονεύειν ἐκείνης ἐπαναγκάζωμαι.

gén. de la chose, *Chr.*, 111, 23; 121, 6. Cf. Plut., *Thes.*, 32; *M.*, 631 a.

acc. de la chose, *Chr.*, 111, 23 ἀναγκαῖον καὶ τῶν κατ' ἐμὲ μνημονεῦσαί τινα (il est nécessaire de rappeler aussi quelques-unes des choses qui me concernent). Cf. Socr., *Ep.*, *p.* 66, 27.

μνησικακέω-ῶ τινί τινος *Chr.*, 106, 11; 145, 33; 185, 30; 209, 31 καί μοι μὴ μνησικακήσῃς ὧν εἰρήκειν; *Acc.*, 67, 4. Cf. Xen., *An.*, 2, 4, 1, etc.

τινί * τινι *Chr.*, 178, 14 μνησικακεῖ μοι τῷ πράγματι.

μονομαχέω-ῶ πρός *ac. Pat.*, 1017 D πρὸς ἀλλήλους μ—εῖν. Cf. Pol., 35, 5, 1.

μορφόω-ῶ * πρός *ac. Pat.*, 865 A πρὸς τοῦτο ἑαυτοὺς μ—σιν.

μυέω-ῶ *au ps.*, τι *Chr.*, 82, 24 μεμυημένος τὰ προειρημένα; *Ps.*, 137 C; *B. G.*, V, 430, 8. Cf. Ar., *Pl.*, 846; Hld., 1, 17, etc.

μυσταγωγέομαι-οῦμαί τι *Chr.*, 232, 8 τὰ θαυμάσια. Cf. Greg. Naz., *De transf. Christi.* (Cité par Thes.)

μυωπίζω τινὰ * πρός *ac. B. G.*, V, 443, 1 ἵνα σε μᾶλλον μυωπίσω πρὸς τὸ ποθούμενον.

Digitized by Google

N

νέμω *au moy.*, * alternance de *ac.* et *gén.*, *Ps.*, 84 B τῶν γὰρ ἄλλων ζώων τὰ μὲν ἰλὺν νέμεται, τὰ δὲ τῶν σεσηπότων σωμάτων. L'éditeur Boissonade n'admet pas cette construction; il suppose une lacune dans le texte : « excidit verbum; forsan ἀπογεννᾶται; cf. 79, 24 ὧν τὰ μὲν ἰλύος, τὰ δὲ τῆς τῶν κεκμηκότων ἀπογεννᾶται σήψεως ». La phrase de Psellos est hardie, en effet, mais non insolite; ἰλύν est à l'accusatif (ils mangent *la* fange) parce que ἰλύς est un mot collectif dont chaque parcelle est également ἰλύς; σωμάτων est régulièrement au génitif partitif (ils mangent *des* corps en putréfaction).

νεύω πρός *ac. Pat.*, 748 C τὸ νεῦον πρὸς ἡμᾶς ἡμισφαίριον. Cf. Pol., 1, 42, 4; 73, 5, etc.

νοσέω-ῶ τι (*acc.* de la maladie) *Chr.*, 120, 14 τὸ ἄσθμα νοσεῖν.

νυμφεύω *dat. Pat.*, 653 A νυμφευθῆναι τῷ Λόγῳ. Cf. Eur., *I. A.*, 687.

O

ὁδεύω ἐπί *ac. Pat.*, 1032 C ἡ ψυχὴ ὁ—ουσα ἐπὶ τὴν ἑαυτῆς τελειότητα. Cf. Hom., *Il.*, 11, 569; Plut., *Mus.*, 95.

ὁδηγέω-ῶ εἰς *ac. Pat.*, 580 C ὡς ὁδηγοῦν ἡμᾶς εἰς ἀλήθειαν. Cf. Babr., 11, 5.

πρός *ac. Pat.*, 653 A.

* *dat. Pat.*, 653 A ὁ. τινι (accompagner quelqu'un, faire route avec quelqu'un) : καὶ ἅμα σοι ὁδηγῶμεν πρὸς τὰ κρείττονα. Construction anal. de ἕπεσθαί τινι. Mais le texte est corrompu. Sans doute, réunir ἅμα σοι et lire ὁδηγούμενοι π. τ. κ., ψηλαφήσομεν αὐτὸν κατὰ πρᾶξιν καὶ θεωρίαν.

ὁδύρομαί τι * πρός *ac. Pat.*, 549 A ταῦτα ὠδύρετο πρὸς τοὺς ἀγγέλους.

οἶδα περί *gén.* (avoir des notions sur) *Pat.*, 764 B περὶ τῆς τελευταίας ἡμέρας οὐδεὶς οἶδε.

οἰκοδομέω-ῶ * ἐπί *dat. Ps.*, 135 A ἐπὶ σταθρῷ θεμελίῳ τὸν λόγον οἰκ.

οἰκτείρω *gén. Chr.*, 258, 17 τῆς τύχης. Cf. Eschl., *Ag.*, 1321; *Supp.*, 209.

οἰνοχοέω-ῶ τινι *Chr.*, 9, 20 τοῦ τῷ τυράννῳ οἰνοχοοῦντος. Cf. Pol., 14, 11. 2.

ὀλισθαίνω *gén. Chr.*, 251, 12 τοῦ ἵππου; *B. G.*, V, 436, 16. Cf. Anth., 9, 267.

* πρός *ac. Pat.*, 829 B πρὸς ὕδριν ὁ.

Digitized by Google

ὁμηρεύω παρά *dat. Chr.*, 155, 33 ἐξ ἔθνους μεγίστου ὁ—ουσα παρ' ἡμῖν. Class. ; cf. Antiphan. (Ath., 438 d.)

ὁμιλέω-ῶ *dat. Chr.*, 50, 23 θαρρούντως ὡμίλει τισίν; 98, 21; 106, 32; 109, 36; 115, 24; 182. 8; *Ps.*, 51 C; *Pat.*, 548 A, 848 A; 1181 C, etc.

ὄμνυμί τινα *Chr.*, 248, 30 ὄμνυμι θεόν; *Pat.*, 1169 C, 1173 B.

ὁμογνωμονέω ῶ * εἰς *ac. Chr.*, 230, 33 εἰς τὸ ἔργον.

ὁμοιόω-ῶ τί τινι *Pat.*, 556 C τοῖς ἀποστόλοις ὡμοίωται; 657 D, 865 B, 917 B.

πρός τι *Pat.*, 716 C πρὸς τὰ ἐκτὸς εἴδη ὡμοίωται.

ὁμονοέω-ῶ *dat. Chr.*, 240, 35 ἀλλήλοις ὁ—ντων.

ὁμορέω-ῶ τινι *Chr.*, 222, 4 ὁ—ντες ἐκείνοις. Cf. Plut., *Popl.*, 8.

ὁμοφωνέω-ῶ * πρός *ac. B. G.*, V, 515, 27 πρὸς ἀλλήλους ὁ—εῖν ὅτι...

ὀνειδίζω τινί τι *Chr.*, 84, 30 ὀ. τῷ τυράννῳ τὴν συμφοράν. Cf. Hom., *Il.*, 9, 34; *Od.*, 18, 380, etc.

ὀνίνημι, *à l'act., dat. Pat.*, 560 D οὐδὲν ὀνίνησι ταῖς ἀρεταῖς. Cf. Hom., *Il.*, 1, 503.

au moy., gén. Chr., 228, 11 ὀναίμεθά σου ὁπόσα βούλει τῆς συμβούλης; 244, 35; 245, 3, etc.

ὀνομάζω τί (τινά) τι *Chr.*, 112, 24 τὴν κοινωνίαν τῶν ἀπολαύσεων θεραπείαν ὠνόμαζε. Classique.

ἀπό *gén. B. C. H.*, I, 127, 24 σοφία... ἀπὸ τοῦ εἴδους τῶν λόγων ὀ—μένη. Cf. Hdt., 6, 129.

ὁράω-ῶ εἰς *ac. Pat.*, 573 D τοὺς ὁρῶντας εἰς αὐτόν.

ἐπί *ac. Chr.*, 112, 4 τὸ μὲν ὅσον ἐπὶ τὴν τοῦ δημοσίου ὁρᾷ ἐπιμέλειαν (*sic leg. cum* Kurtz, *pro ed.* ὅσον ἐστὶ τὴν δημοσίου ὁρᾷν ἐπ.; cf. Cic., *quod spectet et valeat ad bene beateque vivendum*).

ὀρθόω-ῶ (τι) * πρός *ac. Ps.*, 142 B πρὸς τὴν σάλπιγγα τὰ ὦτα ὀ.

ὁρμάω-ῶ *act.* et *moy.*, ἐκ *gén. Pat.*, 1153 C ἐκ ταύτης (τῆς Γραφῆς) ὁρμώμενος. Cf. Hipparch., 8, 23.

* ἀπό *gén. Ch*., 102, 28 ἀπὸ τῆς κρείττονος ὥρμηνται ὑποθέσεως; *Pat.*, 917 B.

ἐπί *ac. Chr.*, 127, 4 ὁρμήσαντες ἐπὶ τὸν νεκρόν; *ibid.* 11; *Pat.*, 645 C.

Π

παιδεύω *au ps.*, τι *Chr.*, 15 28 τὰ ἐς λόγους ἐς τὸ ἄγαν πεπαιδευμένοι.

παιδοτριβέω-ῶ πρός *ac. Chr.*, 3, 1 πρὸς τὴν ἐκείνου ἐπαιδοτριβεῖτο σπουδήν. Cf. Greg., Basil., etc. (Cités par Thes.)

Digitized by Google

* ἐπί *ac. Acc.*, 387, 26 ἐπαιδοτριβεῖτο ἐπὶ τὰ Μίθρου μυστήρια.

παίω τινὰ κατά *gén. de partie*, *Pat.*, 856 A π. κατὰ κόρρης. Cf. Luc., *Cat.*, 12.

παλινδρομέω-ῶ εἰς *ac. Chr.*, 216, 17 εἰς τὴν προτέραν ζωήν. Cf. Diod., 20, 74.

ἐπί *ac. Chr*, 241, 3 ἐπὶ τὰ ἀνάκτορα. Cf. Plut., *M.*, 718 f.

παλινοστέω-ῶ * πρός *ac. Chr.*, 205, 13 πρὸς ἐκεῖνον π.

παλλακεύομαί τινι *Chr.*, 114, 6 ἐκείνῳ π.; 155, 32. Cf. Plut., *Fab.*, 21.

παρανομέω-ῶ περί *ac. Chr.*, 34, 19 εἴ τι καὶ περὶ τοὺς ἐκτὸς κόσμους π—εῖν χρή; 41, 20. Class.; cf. Thc., 8, 108.

εἰς *ac. B. G.*, V, 442, 1 παρηνόμησεν εἰς τὴν ἐπιστήμην. Class.; cf. Dem., 1388 *fin.*

παρεδρεύω *dat. Ps.*, 94 B π—ει τῇ κεφαλῇ. Cf. Eur., *Alc.*, 746; Pol., 29, 10, 11.

παροινέω-ῶ εἰς τινα *Pat.*, 825 B ὁπόσα π—σιν εἰς τὸν οὐράνιον. Cf. Ant., 125, 39.

παρρησίαζομαί τι *Chr.*, 186, 25 τὴν ἀλήθειαν. Cf. Luc., *Adv. ind.*, 30; Greg. (cité par Thes.), etc.

παύω *gén. Chr.*, 5, 23 τῆς ὁρμῆς ἔπαυε; 207, 19. Cf. Hom., *Od.*, 4, 35.

au moy., *gén. Chr.*, 101, 19 παύονται τῆς ἀρχῆς; *Pat.*, 1181 D.

πείθω *act.* πείθω τινὰ πρός τι, *Chr.*, 256, 30 π. τὴν ψυχὴν πρὸς ὑπακοήν.

au moy., *dat. Pat.*, 656 C, 589 C, 841 A λέγοντι πείθου μοι. *Saepius.*

au ps., τι *Pat.*, 840 A πεπεισμένος ταῦτα.

πειράω-ῶ *au ps.*, *gén. Chr.*, 90, 3 κακοῦ τινος πειραθήσονται; *Pat.*, 604 D πεπείρανται τοῦ πῶς δεῖ (λέγειν).

περατόω-ῶ, *au ps.*, * εἰς *ac. Pat.*, 804 D π—μένη εἰς ὀξεῖαν κορυφήν.

πηδάω-ῶ * ἐπί *ac. Pat.*, 581 C ἐπὶ τὰ ὄρη; 584 C.

πιαίνω τινί (*dat. commodi*) τι *Pat.*, CXIV, 196 D π—ει μοι τὴν ἀκοήν.

πίμπλημι *au ps.*, *gén. Chr.*, 186, 25 θυμοῦ πιμπλάμενος; *Pat.*, 1076 B ἀχλύος πεπλησμένη.

πίνω *gén. Pat.*, 889 οἴνου; *Ps.*, 76 A. Cf. Hom., *Od.*, 22, 11.

πίπτω εἰς *ac. Chr.*, 260, 33 τὰ δὲ ἐς μουσικοὺς πίπτει. Cf. Hes., *O.*, 618 et Class.

* *gén. Acc.*, 74, 30 τῆς ἱερατείας πεσεῖν.

Digitized by Google

πιστεύω τινί τι *Chr.*, 191, 30 τούτοις πιστεύει τὸν πόλεμον. Cf. Plut., *M.*, 519 e; Ath., 341 a.

dat. Pat., 664 A, 664 D πιστεῦσαι Θεῷ.

act. et *moy.*, εἰς *ac. Pat.*, 556 B πιστεύσασα εἰς τὸν Χριστόν; 568 A, 572 D, 688 A; *B. C. H.*, I, 130, 15 εἰς ἁγνείαν πιστεύεται.

au ps., τι *Chr.*, 53, 13 τὰ πρῶτα πεπίστευται; *B. G.*, IV, 306, 19; *Pat.*, CXIV, 189 A. Class.; cf. Plat., *Ep.*, 309 a.

πλανάω-ῶ ἐν *dat. Pat.*, 552 B μὴ πλανηθῇς ἐν πτέρναις τῶν ἐρίφων. Cf. Plut., *M.*, 976 b.

πλάσσω ἐκ *gén. B. C. H.*, I, 131, 12 πρόσωπον ἀνθρώπου πλασάμενος ἐκ πηλοῦ.

πλέκω ἐκ *gén. Rhet.*, V, 599, 26.

πληροφορέω-ῶ, *au ps.*, * τι *B. G.*, V, 369, 26 πληροφορηθεὶς τὴν εἰς ἐμὲ τοῦ βασιλέως διάθεσιν.

πληρόω-ῶ *au ps.*, *gén. Chr.*, 11, 12 νέφους τὴν κεφαλὴν πληρωθείς; *Pat.*, 601 C, 608 B, 636 D, 680 B, 849 B, 881 A, 1137 B, etc.

πλησιάζω *dat. Chr.*, 98, 17 τῷ ανδρὶ π.; *Pat.*, 541 B, 700 D, 801 D, 804 B, 805 D; *An. Ass.*, IX, 219, 16.

πλουτέω-ῶ *gén. Pat.*, 1148 B ὧν πεπλούτηκε. Cf. Eschl., *fr.* 239; Xén., *An.*, 7, 7, 28, etc.

πνέω *gén. Pat.*, 1160 B πάντα μουσῶν πνεῖ, πάντα χαρίτων. Cf. Soph., *fr.* 147; Anth., 11, 240.

πολεμέω-ῶ *ac. Pat.*, 548 D ἐμὲ ἐπολέμησαν. Cf. Din., 95, 1; Pol., 11, 19, 3, etc.

dat. Chr., 124, 3 π. τοῖς ἡρπακόσιν αὐτήν; *Pat.*, 553 C.

πολυπραγμονέω-ῶ *ac. B. G.*, V, 450, 27 τὸν νοῦν π—ήσω; *An. Ass.*, IX, 215, 18 τά τε ὑπερθεν καὶ τὰ νέρθεν π—ντες.

πονέω-ῶ περί *ac. Chr.*, 118, 8; *Pat.*, CXIV, 197 D περὶ τὸν τοῦ Εὐαγγελίου λόγον. Cf. Hdt., 2, 14.

πορεύομαι πρός *ac. Pat.*, 617 A π—μαι ἐμαυτῷ πρὸς ὄρος τῆς σμύρνης.

εἰς *ac. Pat.*, 617 B πορεύσομαι εἰς ἐμαυτόν.

ποτίζω τινά τι *B. G.*, V, 575, 3 ποτίσαντες αὐτὴν τὸ γάλα. Cf. Spt, *Gén.*, 24, 17; NT., *Marc.*, 9, 41.

τινά * εἴς τι *B. G.*, V, 577, 21 ἐπότιζεν αὐτὰ εἰς τὰς πηγάς (dans un texte en langue vulgaire).

πραγματεύομαι περί τι *Chr.*, 234, 23 περὶ τὴν πατρῴαν βῶλον ἐπ—το; *Ps.*, 49 C, 63 C, 161 A.

Digitized by Google

πρεσβεύω τινί *infin. Pat.*, CXIV, 201 C πρεσβεύω Χριστῷ σωθῆναι τὰς ψυχάς.

προμηθέομαι-οῦμαί τί τινι *B. G.*, V, 235, 24 ὁ π—μενος ἡμῖν τὴν σωτηρίαν Θεός.

προμηθεύομαι *ac. Chr.*, 10, 17 λειότητά τινα τῇ μεταστάσει π—μενος.

προτερεύω *gén.*. *B. C. H.*, I, 129, 14 εὗρον προτερεύουσαν τὴν τῶν Χαλδαίων σοφίαν τῆς σπουδαζομένης παρ' Αἰγυπτίοις. Class.; cf. Arstt., *G. A.*, 2. 6, 3.

πτερόω-ῶ, *au moy.*, πρός *ac. B. G.*, IV, 330, 5 πτερούμενος τῇ εὐχῇ πρὸς τὰ κρείττω. Cf. Luc., *Dem.*, 4.

πτοέω-ῶ *au ps.*, περί *ac. Chr.*, 224, 26 ἐπτόητο περὶ τὰ κυνηγέσια; 261, 32; 262, 3; *B. G.*, V, 76, 12. Cf. Plut., *M.*, 112, 8 b.

ac. Chr., 269, 5 τὴν τοῦ Θεοῦ κρίσιν.

πυνθάνομαι περί *gén.*, *Pat.*, 861 A λόγους ἀποδοῦναι περὶ ὧν πυνθάνῃ.

πωλέω-ῶ τι *gén de prix*, *Chr.*, 110, 17 οὐ μισθοῦ τοὺς λόγους πωλῶν. Class.; cf. Xén., *Mém.*, 1, 6, 13.)

P

ῥαπίζω κατά *gén. B. G.* V, 445, 29 κατὰ κόρρης ἐρράπισας. Cf. Ach. Tat., *Leuc.*, 2, 24; 5, 23; 6, 20.

ῥέπω εἰς *ac. An.*, *Ass.*, XIII, 260, 3. Cf. Eur., *fr.* 536 (*Dind.*).

πρός *ac. B. G.*, IV, 399, 12 τὸ πρὸς εἰρήνην ῥέπον.

* ἀπό *gén.*, εἰς *ac. An.*, *Ass.*, XIII, 260, 3 δυνάμεις ῥέπουσαι ἀφ' ἑαυτῆς εἰς τὸ σῶμα.

ῥέω ἀπό *gén. Ps.*, 167 A ὅσαι ἀπὸ τούτων ἐρρύησαν τέχναι.

ἐκ *gén. Pat.*, 677 A. Cf. Hom., *Il.*, 12, 159.

ἐκ *gén.*, εἰς *ac. Pat.*, 677 A ῥέον ἐξ αὐτῆς εἰς ἡμᾶς.

ῥιπτέω-ῶ et ῥίπτω *gén.*, *Chr.*, 51, 1 τοῦ ἵππου ῥιφείς.

ἐπί *ac. Chr.*, 131, 21 ἐπὶ τὸ πέλαγος ἐρριπτοῦντο; 160, 23 ἐπὶ τὴν ἐρωμένην ἐρρίπτει τὰ ὄμματα.

* κατὰ *gén.*, *B. G.*, V, 531, 4 ἔρριπται κατὰ γῆς.

ῥογεύω τινά τι *B. G.*, V, 577, 20 ἐρόγευσεν αὐτὰ χήρας καὶ ὀρφανούς. Cf. Porph., *Cer.*, 180; 494; 662; Théoph. Cont. 430; 475, etc. (*Vide* Sophoclès.)

ῥύομαί τινά τινος *Pat.* CXIV, 205 C ῥύσασθαι ἡμᾶς κακίας. Poetique; cf. Pd., *I.*, 8 (7), 144.

Digitized by Google

Σ

σεμνολογέσμαι-σῦμαί τι πρός τινα *B. G.*, V, 453, 1 οὐδέν τι σ—σομαι πρὸς ὑμᾶς.

σεμνύνομαι (se glorifier de) *dat Chr.*, 230, 3 καλοῖς κατορθώμασι ; 229, 13.

ἐπί *dat. Chr.*, 110, 10 ἐπί τινι τῶν λόγων σ—ται.

σιτέομαι-σῦμαι ἀπό *gén. Chr.*, 13, 6 ἀπὸ τῆς αὐτῆς τούτοις σ—μενος. Cf. Hld., 2, 23.

σκανδαλίζω, *au ps.*, * εἰς *ac. Pat.*, 545 C σκανδαλιζόμενοι εἰς Πέτρον.

σκέπω ὑπό *gén. Ps.*, 132 C ὑπὸ φυλλῶν κράδης ἐσκέπετο. Cf. Hpc., *Aër.*, 285.

σκήπτομαί τι * κατά *gén. Chr.*, 25, 2 σκήπτεται κατὰ τοῦ ἀνδρὸς ὀργὴν βαρυτάτην.

σκηρίπτω ἐν *dat. Tz.*, 362, 11 ἐν ᾧ δὴ σκηριπτόμενος ἀνέχει τὴν κεφαλήν. Cf. A. Rh., 2, 667; Nic., *Th.*, 751.

σκίδναμαι ἐν *dat. Ps*, 55 A ἐν τούτοις σ. Cf. Sappho (Plut., *M.*, 456 e).

σμικρολογέω-ῶ. Cf. μικρολογέω-ῶ.

σολοικίζω *ac. de relation*, *Chr.*, 212, 36 ἵνα μὴ τὴν φωνὴν σολοικίσῃ (soléciser en paroles). Cf Eur., *Hipp.*, 23 τοῦτο ἐσολοίκισεν.

σπένδομαι πρός *ac. Chr.*, 65, 21 πρὸς ἀλλήλους σπένδονται; 195, 8, 11.

σπεύδω πρός *ac. Pat.*, 1117 A (oracle) σ. πρὸς τὸ φάος. Cf. Ar., *Vesp.*, 1026.

σπουδάζω *ac. Chr.*, 15, 18 διὰ τοῦτο τὰ περὶ τοὺς λόγους σπουδάζουσι.

περί *ac. Chr.*, 15, 15 ἐσπούδαζον περὶ αὐτούς; 20, 13; 24, 8; 32, 25; 107, 14; *Par.*, 148, 11; *Ps.*, 50 A, 64 A, etc.

πρός *ac. Ps.*, 63 C et 64 A. La construction alterne avec celle de περί *ac.* ἡ μὲν ἀριθμητικὴ πρὸς τὸ εἶδος ἐσπούδακε τοῦ ποσοῦ, ἡ δὲ γεωμετρία περὶ τὸ συνεχές.

στασιάζω πρός *ac. B. G.*, IV, 348, 11 σ—ει πρὸς τὴν νεωτέραν Ῥώμην ἡ πρεσβυτέρα.

στέλλω ἀπό *gén.*, εἰς *ac. Ps.*, 137 B οἱ μὲν ἀπὸ τῆς Ἀσίας ἐπὶ τὴν Εὐρώπην ἐστέλλοντο.

στερέω-ῶ, *au ps.*, *gén.*, *B. G.*, V, 249 24 σ—μενος τοῦ ποτοῦ; *Pat.*, 669 B; 1076 B; *Ps.*, 133 C.

στοιχείω *dat. Ps.*, 140 A τοῖς νόμοις. Cf. Pol., 28, 5, 6.

στρατεύομαι ἐπί *ac. B. C. H.*, I, 131, 10 ὁ συστρατεύσας τῷ βασιλεῖ ἐπὶ Δάκας στρατεύοντι. Cf. Hdt., 1, 71; Xén., *An.*, 2, 1, 1.

Digitized by Google

στρέφω εἰς *ac. Pat.*, 913 A ἐστράφη εἰς πένθος ἡ χαρά.

πρός *ac. Pat.*, 677 D πρὸς τὰς μαθητευομένας αὐτῇ στρέψουσα; 856 A.

περί *ac. Chr.*, 224, 32 περὶ τὴν τῶν γεράνων θήραν ἐτέρπετο, où ἐτέρπετο est à lire (cf. Kurtz) ἐστρέφετο, avec le *mss.*

συνεργέω-ῶ (je coopère) *dat. Pat.*, 593 A ἀλλήλοις σ—νται. Cf. Xen., *Mem.*, 2, 3, 18.

πρός *ac. Pat.*, 577 B σ—εῖν πρὸς ἀπόλαυσιν. Cf. Pol., 3, 97, 5.

συνηγορέω-ῶ *dat. Acc.*, 51, 27 τούς σοι σ—ντας; *Pat.*, 800 B. Cf. Ar., *Ach.*, 685; Eschn., 30, 12.

σφαδάζω πρός *ac. Chr.*, 62, 28 πρὸς τὸν πόλεμον. Cf. Plut., *Phil.*, 6. (Cf. 114, 35 σ. ἐκεῖσε ἀπιέναι.)

σφριγάω-ῶ περί *ac. Chr*, 39, 14 σ. περὶ τὸ πάθος. Cf. Clem. Al., *Str.*, 7, 805, 13.

σχολάζω περί *ac. B. G.*, IV, 329, 21 περὶ τὴν ἄνω θεωρίαν ἐσχολακότων. Cf. Plut., *Brut.*, 22.

σωματοφυλακέω-ῶ * τινα *Ps.*, 94 A σ—εῖ κοιμωμένους. (*Sens trans.*, non porté dans Thes.).

σωφρονέω-ῶ * *ac. Chr.*, 156, 3 τὸν ἔρωτα (réprimer, modérer son amour). Contamination de sens entre σωφρονέω et σωφρονίζω due à la confusion, fréquente à l'époque postérieure, des deux formes en concurrence —έω et —ίζω.

T

ταλαντεύω τι πρός *ac. Ps.*, 139 C τ. τὸν λόγον πρὸς τὰς ὑμετέρας προθυμίας. Cf. Plut., *M.*, 682 e.

ταπεινόω-ῶ πρός *ac. Ps.*, 83 B τ—ται πρὸς τὸ κατόπιν. Cf. Arstt., *Rhet.*, 2, 3.

τελέω-ῶ εἰς *ac. Chr.*, 101, 24 τῶν ἄλλων εἰς τὰ τοῦ λόγου τελούντων μυστήρια.

τέμνω εἰς *ac. Rhet.*, III, 689, 26 τ—αι εἰς εἴδη; 696, 23.

τέρπομαι. Cf. τρέφω.

τεχνάω-ῶ * ἐκ *gén. Pat.*, 905 A ἐξ ὧν ἄν τις τοιοῦτον τεχνήσαιτο.

τίθημί τι *dat. Pat.*, 792 B ἐπίπωμα τ. τοῖς λέβησιν. Poet.; cf. Hom., *Od.*, 13, 364.

τιμάω-ῶ τινά * τι *Chr.*, 201, 34 αὐτοκρατόρων Καίσαρας τοὺς υἱοὺς τετιμηκότων.

τολμάω-ῶ ἐπί *dat. Chr.*, 79, 3 τὰ ἐπ' ἐκείνῃ τολμηθησόμενα.

Digitized by Google

τρέμω *ac. Pat.*, 549 D τὴν πλάνην τρέμουσα τῆς πρὸς ἐκεῖνον τρίβου. Cf. Soph., *O. C.*, 256; Ar., *Eq.*, 266.

τρέπω εἰς *ac. Chr.*, 5, 8 εἰς φυγὴν ἔτρεψε φάλαγγα; 6, 32; *Pat.*, 784 B.

πρός *ac. Chr.*, 6, 34 πρὸς φυγὴν ἐτρέψαντο ἑαυτούς; *Pat.*, 552 D.

ἐπί *ac. Chr.*, 86, 22 ἐπὶ τὴν ἀδελφὴν τρέπεται.

περί *ac. Chr.*, 238, 15 περὶ τὸ ἀδικεῖν τετραμμένος.

τρέφω διά *gén. Pat.*, 541 C δι' ὧν τρεφόμεθα. Cf. Eur., *fr. Phrixi, ap.* Etym. M., 410. 13.

* πρός *ac. Pat.*, 544 D τρέφειν πρὸς θεοσέβειαν.

τρέχω εἰς *ac. Pat.*, 556 A δραμέντας εἰς τὸ ἐμὸν κήρυγμα.

* πρός *ac. Ps.*, 88 A, 88 B πρὸς οἰκεῖον καὶ τοῦτο τρέχει.

* ἐκ *gén. Ps.*, 88 A.

* ἐκ *gén.*, * πρός *ac. Ps.*, 88 A ἐξ ἑῴας πρὸς δύσιν δραμοῦσα.

τρυφάω-ῶ ἐπί *dat. B. G.*, V, 446, 27 μὴ τρυφᾶς ἐπὶ τῷ μὴ τῶν λόγων κατατρυφᾶν. Cf. Eur., *I. A.*, 1304.

τυγχάνω *ac. Pat.*, 608 A. Poet.; cf. Hom., *Il.*, 4, 106; 15, 581.

gén. Pat., 931 B ἀγωγαὶ τυγχάνουσι συναλλαγμάτων; 692 A τῆς αὐτῆς καὶ μιᾶς τυγχάνονται οὐσίας. Cf. 1076 B.

ἐκ *gén. Pat.*, 608 A ἐκ ταύτης τὸ κατὰ σάρκα τυγχάνουσαι.

τυπόω-ῶ πρός *ac. Pat.*, 668 C ἵνα τυπωθῶμεν πρὸς ἀρετὴν τῷ κατὰ σὲ παραδείγματι. Cf. Jo. Mal., 112, 22.

τύπτω * τινί *Chr.*, 239, 31 πολλάκις αὐτῷ τύπτουσιν. Mais ceci est peu admissible. Miller (*Journ. des Sav.*, 1875, *p.* 25, *n.* 1) dit que le ms. porte τι πίπτουσιν, d'où la correction ἀντιπίπτουσιν, qui s'impose.

τυφλώσσω περί *ac. B. G.*, V, 496, 18 τυφλώττεις περὶ τὸ φιλούμενον. Cf. Pol., 2, 61, 12.

Υ

ὑβρίζω *ac.* (τινά) *Chr.*, 7, 16 τὸν μὲν ὑβρίσας. Cf. Hom., *Il.*, 11, 695; *Od.*, 20, 370, etc.

ὑπατεύω * *gén. B. G.*, V, 204, 7 τὸ φιλοσόφων ὑ—ειν.

ὑπηρετέω-ῶ *dat. Chr.*, 35, 32 τῷ βασιλεῖ; 98, 33; 196, 18; *Ps.*, 90 A; *B. G.*, V, 522, 26.

ὑποκλάζω *dat. Ps.*, 94 C ὑ—ει τῷ πόδε κελεύοντι. Cf. Nonn. Dion., 43, 47.

Digitized by Google

ὑστερέω-ῶ *gén. Chr* , 7, 7 τῆς τῶν Ῥωμαίων ὑστεροῦσι χειρός. Class.; cf. Dem., 447, 25, etc.

ac. Pat., 668 D μὴ ὑστερούμενος κρᾶμα *non indigens poculo*. Cf. Spt., *Ps.*, 22, 1; 38, 5.

Φ

φείδομαι *gén. Chr.*, 21, 3 οὐδὲ ἀρχιερωσύνης ἐφείσατο.

φημί πρός *ac. Pat.*, 553 C πρὸς τὴν παρθένον; 665 A; 673 B; 681 D; 1125 B, etc.

φθάνω εἰς *ac. Pat.*, 565 B εἰς ὕψος φθάνουσα.

πρός *ac. Pat.*, 597 D πρὸς νύκτα πέφθακα τῶν θείων μυστηρίων; 600 A.

* *dat. Pat.*, 549 D ἂν ἐν ἐκείνῳ φθάσωσιν ταῦτά σοι καθυπνοῦντι, constr. anal. de προσέρχεσθαί τινι. ἐντυγχάνειν τινί. après que φθάνειν εἰς (ou πρός) + *ac.* a eu pris simplement le sens de *arriver près de quelqu'un*.

φθέγγομαι πρός *ac. Chr.*, 173, 34 πρὸς αὐτοὺς φ—σθαι; *Pat.*, 552 A; 1184 A.

φθονέω-ῶ τινί τινος *Chr.*, 170, 21 οὐκ ἂν αὐτῷ φθονήσει τῆς ὅλης μεταποιήσεως.

φιλοσοφέω-ῶ περί *gén. Pat.*, 913 B περὶ τῆς συμφορᾶς. Cf. Arstt., *Metaph.*, 1, 3, 2.

φιλοτιμέομαι-οῦμαι περί *ac. Chr.*, 23, 10 ἐφιλοτιμεῖτο περὶ τοῦτο. Cf. D. S., 3, 18; Plut., *M.*, 822 d.

φλυαρέω-ῶ τι *Pat.*, 689 C ὅπερ ἐφλυάρει Νεστόριος. Cf. Plat., *Ap.*, 19 c.

φοιτάω-ῶ εἰς *ac. Chr.*, 162, 19 εἰς τὰ ἡμέτερα ὅρια. Cf. φ. ἐκεῖσε *Chr.*, 114, 22. Cf. Hdt., 1, 37, etc.

πρός *ac. Pat.*, 1165 A πρὸς τοὺς κήπους. *Chr.*, 7, 27; 59, 13; 176, 27. Cf. Plut., *Cléom* , 3.

παρά *dat. Chr.*, 235, 10 παρ' ἀλλήλοις. Class.

φρίσσω *ac. Ps.*, 94 C φρίττει τὸν ἐπιβάτην; *Chr.*, 47, 15. Poétique. Cf. Hom., *Il.*, 383; Pd., *O.*, 7, 70, etc.

περί *gén. Chr.*, 132, 23 περὶ τοῦ μέλλοντος ἐπεφρίκεσαν τὰς ψυχάς.

au part. pf. περιφρικώς, *empl. adject.*, πρός *ac. B. G.*, IV, 325, 10 πρὸς τοῦτον καὶ ταῦτά τε ἦν σύννους καὶ περιφρικώς.

φρονέω-ῶ, *trans.*, *ac. Pat.*, 677 B τῶν τὰ τοῦ κόσμου φρονούντων. Class.

Digitized by Google

φροντίζω *gén. Chr.*, 3, 22; 11, 35; 66, 30 τοῦ πῶς ἂν μὴ ἐκφύγει τούτους τὰ πράγματα ἐφρόντιζον ; 78, 3; 162, 15; 188, 28; 232, 5; 238, 33; *An. Ass.*, VIII, 214; *Ps.*, 143 A. Cf. D. S., 11, 56.

περί *gén. Chr.*, 54, 21 περὶ τῆς διαμονῆς τοῦ κράτους; *Pat.*, 1128 A alternance des deux tours : πάθος ὁρίζεται τὸ φροντίζειν περὶ τοῦ θανάτου τὸν ἄνθρωπον. Δεῖ γὰρ μηδενὸς ἑτέρου φροντίζειν... μηδὲ περὶ τούτων φροντίζειν.

φυλάσσω τινὰ ἀπό *gén. Pat.*, 613 C τὸ φυλάττειν σε ἀπὸ τῶν τοῦ ἐχθροῦ βελῶν; 620 B.

au moy., *ac.* (se mettre en garde contre quelqu'un), *Chr.*, 28, 14 αὐτὴν ἐφυλάττοντο. Class.

φυσιολογέω-ῶ τι *B. G.*, V, 517, 9 τὴν γένεσιν ὑμῖν φυσιολογήσω τῆς φύσεως. Cf. Greg. Naz., cité par Thes.

περί *gén. Ps.*, 92 B περὶ τοῦ φανταστικοῦ φ—ντες πνεύματος.

φύω ἐκ *gén. Pat.*, 612 B ἐκ τοῦ νοὸς σου φύονται; 636 C, etc.; *Med.*, 971, 1279, etc.

X

χαίρω *dat. Pat.*, 777 D ᾧ χαίρει ἕκαστος; etc.

χαλάω-ῶ, *au ps.*, *gén. Chr.*, 165, 34 ἐπεὶ τοῦ συντόνου χαλασθείη. Cf. Ar., *Av.*, 383; Luc, *Bis. acc.*, 21.

χαλεπαίνω * κατά *gén. Chr.*, 71, 25 χ—ντος κατ' ἐκείνων.

χαρακτηρίζω * ἐκ *gén. Pat.*, 905 C τὸ εἶδος αὐτῷ ἐκ τῶν Ἀριστείδου λέγων χ.

χαρίζομαι *dat. Pat.*, 821 B ἀνδρὶ φίλῳ χ.; 832 B, etc. Class.

τινι ἐν *dat. Pat.*, 1008 A κἂν τούτοις ὑμῖν χ—μενος.

χέω εἰς *ac. Pat.*, 544 A τῆς ἀγαθότητός σου χεθείσης εἰς πάντα τὰ ὄντα.

χηρεύω *gén.*, *B. G.*, V, 456. 15 τοῦ ὁμοζύγου χηρεύσασα; *ibid.*, 26. Cf. Hom., *Od.*, 9, 124; Syn., *Ep.*, 139.

χορηγέω-ῶ τί τινι (*dat. commodi*) *Pat.*, 541 D χορηγοῦσαι ἡμῖν ἁπλῆν τροφήν. Cf. Pol., 3, 68. 8.

χρεωστέω-ῶ, *act.* (être débiteur, d'où : devoir, être redevable de), * *infin.*, *B. G.*, V. 562, 13, 14, 19 (dans un texte en langue vulgaire) χ. ἀποθανεῖν.

χρή *gén. Pat.*, 765 D χρὴ στάσεως.

χρησιμεύω τινί εἴς τι *Pat.*, 1048 D χ—ει ὑμῖν εἰς τὸν λόγον; 1080 A. Cf. A. Aph., *Top.*, 1

πρός *ac. Pat.*, 1080 A πρὸς φιλόσοφον θεωρίαν χ. ἡμῖν. Cf. Diosc., 5, 84; D. S 1, 81.

Digitized by Google

χωρέω-ῶ εἰς *ac. Chr.*, 245, 29 εἰς τοὐπίσω; *Ps.*, 81 C.

πρός *ac. Ps.*, 84 A πρὸς ἡμᾶς; *Pat.*, 1141 C.

κατὰ *gén. Chr.*, 65, 29 κατ' ἐκείνου.

χωρίζω, *act.* et *ps.*, τινά τινος *Pat.*, 696 B χωρίζομεν αὐτὸν τοῦ ἀνθρώπου 708 D; 1049 A · 1060 A; 1072 B; *B G.*, IV, 319, 23 τὸ κεχωρίσθαι τοῦ ἀδελφοῦ.

ἀπό *gén. Pat.*, 669 D εὐωδίαν ἀπὸ δυσωδίας; *Tz.*, 360; *B. G.*, V, 358, 27 οὐκ ἄν ποτε ἐχωρίσθημεν ἀφ' ὑμῶν.

Ψ

ψαύω, *au moy.*, *gén. Med.*, 994 τῇ χειρὶ δ' εἰ ψαύσαιο τοῦ πεπονθότος.

ψελλίζω εἰς *ac. Patr.*, 621 A ψ. εἰς τὴν ἁγίαν πίστιν *in sancta fide balbutiare.*

ψεύδομαί τι *B C. H.*, I, 129, 16 ψεύδονται τοῦτο Χαλδαῖοι (ils mentent en cela que...). Class.

ψηφίζω, *au moy.*, (porter par ses suffrages) τινὰ * εἴς τι *Chr.*, 100, 28 πάντας εἶδεν εἰς τὸ κράτος τὸν ἄνδρα ψ—μένους.

Ω

ὠθέω-ῶ εἰς *ac. Ps.*, 92 A εἰς μέσην ἑαυτοὺς ὦσαντες τὴν παράταξιν. Cf. Hdt., 7, 167.

πρός *ac. Chr.*, 178, 23 τὸ ὠθῆσάν με πρὸς τὴν παροῦσαν ὑπόθεσιν.

ἐπί *ac. Pat.*, 1020 A τὸ δόρυ ἐπὶ τὰ καίρια. Cf. Luc., *Tim.*, 14.

ὠφελέω-ῶ *dat. Pat.*, 896 A; 896 B ἡ ποικίλη ὠφελεῖ μελαγχολικοῖς. [D'après Maussacus, ms.—κούς.]

au ps., τι *Ps.*, 91 B τὰ τῆς φύσεως δι' ὧν τὰ μέγιστα ὠφελήμεθα.

ÉMILE RENAULD.

Digitized by Google

ERRATA

Sub ἀγαπάω-ῶ τινι, *Chr.*, 85, 1, *melius* : se contenter de, se tenir pour satisfait de (ce qu'on a décidé d'elle).

Pro ἀρισταίνω κ.τ.λ., *lege* ** ὀαριστάινω περί *ac.*, *Chr.*, 158, 34 ὀαριστάινων περὶ τὸν ἔρωτα. Reporter le mot à l'ordre alphabétique.

Sub γυμνέω-ῶ, *au ps.*, *gén* , *pro* 837 B γυμνωσθὲν κ.τ.λ., *lege* 837 C γυμνωθὲν κ.τ.λ.

Sub εἶμι ἐν *dat.*, *adde Patr.*, 544 B et 617 A ἐλθὼν ἐν σαρκί.

— σωφρονέω-ῶ. L'accusatif, dans le passage *Chr.*, 156, 3 ἐσωφρόνει τὸν ἔρωτα, pourrait également s'interpréter comme *accusatif de relation* : être modéré (sage) relativement à l'amour.

E. R.

Digitized by Google

UN DÉSASTRE ALLEMAND EN CALABRE

AU DIXIÈME SIÈCLE :

LA BATAILLE DE STILO

PAR LE D^r GESCHWIND [1]
Médecin inspecteur de l'armée.

Je vous ai entretenu l'an dernier du mariage de Théophano, l'une des filles de l'empereur de Byzance, Romain II, avec le fils d'Othon I^er le Grand, empereur d'Allemagne.

Dans la communication que j'ai l'honneur de vous faire aujourd'hui, je compte, mettant encore à profit les travaux si remarquables des byzantinistes modernes et en particulier de Diehl et de Schlumberger [2], vous parler d'une expédition de ce jeune kronprinz, devenu empereur à son tour, expédition dont la fin désastreuse porta une grave atteinte à la gloire militaire du peuple allemand.

Comme vous le savez, Othon I^er, après avoir envahi la plus grande partie de l'Italie, convoitait ardemment les provinces byzantines d'Apulie et de Calabre, seules parties de la péninsule qui échappaient encore à son autorité. Bien que ces derniers restes des possessions de l'empire romain d'Orient en Italie fussent à peu près abandonnées à leurs propres forces, leur conquête présentait, comme on le vit

1. Lu dans la séance du 21 décembre 1911.

2. Diehl : *Figures byzantines*, 1^re et 2^e séries; G. Schlumberger : *Un Empereur byzantin au dixième siècle*, Didot 1890; G. Schlumberger : *L'Épopée byzantine à la fin du dixième siècle*, Hachette, 1896.

Digitized by Google

plus tard, des risques à courir et Othon préféra s'adresser à la traditionnelle politique matrimoniale des souverains germaniques, que rappelle la fameuse apostrophe : *Tu felix, Austria, nube.* Il suffisait de rechercher pour l'héritier présomptif du souverain allemand, la main d'une princesse byzantine et celle-ci apporterait en dot les provinces désirées. Mais cette combinaison, qui eût peut-être réussi avec les faibles prédécesseurs de l'empereur Nicéphore Phocas, trouva en ce rude soldat cappadocien, ce vainqueur des Arabes en Crète, en Cilicie, à Alep, un prince peu disposé à céder la moindre parcelle des terres de l'empire.

Voyant que les ouvertures faites, les conversations engagées, tant à Constantinople qu'à la cour germanique se prolongeaient sans aboutir, Othon, mettant déjà en pratique la doctrine du *beati possidentes*, mit brusquement le siège devant Bari, la grande forteresse, résidence du *catepano* ou gouverneur général des provinces grecques d'Italie. Mais cet acte de déloyauté ne réussit pas *cette fois* aux Allemands et, après un long mois de combats inutiles, le fier empereur dut évacuer les possessions byzantines.

Il revint alors au plan d'obtenir par des négociations ce que refusaient de lui donner ses armes et envoya à Constantinople un de ses plus fins diplomates, l'Italien Luitprand, évêque de Crémone, pour renouer ses projets de mariage. Mais celui-ci trouva à qui parler. Nicéphore lui déclara sans ambages, que « la conduite de son maître ne lui permettait pas de le recevoir avec cordialité et magnificence » et ne lui épargna aucun mauvais procédé. Dans un festin d'apparat, par exemple, comme l'ambassadeur du grand empereur d'Allemagne auquel on n'avait donné qu'une place de rebut, vantait les qualités militaires des guerriers allemands, Nicéphore, la colère aux yeux : « Tu mens, lui cria-t-il, les soldats de ton maître ne savent ni combattre à pied, ni se tenir sur leurs chevaux; leurs épées sont si longues, leurs boucliers si vastes, leurs casques et leurs cuirasses si pesants qu'ils ne peuvent se mouvoir et trébuchent à chaque pas »; puis, éclatant de rire : « Ce sont de tels goin-

Digitized by Google

fres que leurs ventres débordants les clouent au sol, ce sont des ivrognes et des poltrons. »

Accablé d'avanies de toute sorte, Luitprand quitta Constantinople au bout de six mois, n'ayant obtenu pour toute réponse que « si l'on parvenait jamais à s'entendre, ce serait à la seule condition que, loin d'exiger une dot pour la fiancée de son fils, l'empereur d'Allemagne consentît à lui en fournir une qui fût digne d'une si haute alliance : la restitution de Rome avec Ravenne et tous les territoires jadis possédés par les Byzantins en Italie. »

Cette tentative d'union ne fut reprise que quatre ans plus tard, avec le *basileus* Jean Tzimiscès, assassin de Phocas et son successeur. Les Allemands obtinrent enfin la jeune porphyrogénète Théophano, sœur des deux jeunes empereurs Basile II et Constantin VIII, co-régnants avec Tzimiscès, mais elle n'apportait aucune parcelle du territoire byzantin, jadis convoité par Othon. Ce dernier, au contraire, reconnut à la fiancée de son fils un immense douaire de biens en Italie, en Allemagne et jusqu'en Hollande. L'acte de donation, écrit en lettres d'or sur parchemin historié couleur de pourpre, existe encore aux archives de la ville de Wolfenbüttel. Il fut dressé le jour même des noces qui furent célébrées en grande pompe, le 14 avril 972, dans la basilique de Saint-Pierre à Rome.

Quant à la fiancée, sa dot consistait surtout en nombreuses reliques, de ces précieux débris de corps saints, si prisés en ces temps-là et dont le gouvernement byzantin avait toujours une réserve à sa disposition pour ses largesses. Parmi ces reliques se trouvaient les ossements de saint Pantaléon, comme l'appelaient les Latins, c'est-à-dire du fameux saint Panteleimôn des Byzantins, un des saints médecins, dits *anargyrs*, parce qu'ils ne se faisaient pas payer leurs soins, martyrisés à Nicomédée sous Dioclétien et si populaires dans l'Église orthodoxe. Ses reliques se trouvent encore dans une église de Cologne.

L'année suivante, à la mort d'Othon le Grand, son fils lui succéda sous le nom d'Othon II.

Digitized by Google

Il avait alors dix-huit ans et les chroniqueurs contemporains le dépeignent comme petit de taille, frais et très coloré de teint, avec cela, fort, hardi, énergique, prompt à l'action, ne connaissant pas la peur, en même temps que gai, généreux, bon et cultivé comme peu d'hommes de son temps. *In parvo corpore maxima virtus*, dit de lui le biographe de saint Adalbert. Quant à la jeune impératrice, elle aussi semble avoir été très instruite et d'une conversation attrayante, *facunda*, comme la qualifie le chroniqueur Thietmar. Elle était très belle, *vultu elegantissima*, et portait avec grâce les somptueuses et voyantes toilettes en usage au palais sacre de Byzance. D'une vive intelligence, d'un caractère réservé, mais énergique, bien qu'elle ne fût pas supérieure aux faiblesses de son sexe, elle fut, comme on le sait, à la mort prématurée d'Othon II, une des plus grandes princesses de son temps, et elle veilla sur son fils et sur l'empire avec une énergie véritablement virile, douce pour les humbles, sévère pour les superbes.

Elle exerça peu à peu une influence prépondérante sur son jeune époux, séduit par ses charmes physiques et par toutes ses autres qualités, surtout quand il les comparait à la sotte, malpropre et ignorante pruderie des femmes de la grossière société germanique qui l'entourait.

Les huit premières années de leur règne furent absorbées par les plus graves affaires intérieures en Allemagne, par les guerres contre les vasseux soulevés ou les turbulents ennemis du Nord ou de l'Est, Danois ou Slaves.

Le roi de France, Lothaire, ayant voulu reprendre la Lorraine, Othon, dans l'automne de 978, ravagea la France avec une puissante armée jusque sous les murs de Paris et y fit chanter un *Alleluia* célèbre par les cent mille voix de ses guerriers massés sur les hauteurs de Montmartre.

Tranquille en Germanie et du côté de la France, il se rendit en Italie avec Théophano et le fils qu'elle venait de lui donner après une longue stérilité. Ils étaient suivis d'une nombreuse et brillante chevalerie et d'une jeunesse avide d'exploits.

Digitized by Google

A Rome, où il rétablit le pape Benoît VII chassé par le parti antiallemand, Othon célébra en grande pompe les fêtes de Pâques de 981 avec une immense assistance de seigneurs laïques et ecclésiastiques parmi lesquels son oncle, le roi Conrad de Bourgogne, et le duc Hugues de France, le futur chef de la dynastie royale des Capétiens, accouru lui aussi à Rome pour gagner la faveur du jeune César.

Celui-ci, dans ses fougueux appétits d'aventure et de gloire faisait de la possession incontestée de toute la péninsule, objet des visées suprêmes de son père Othon le Grand, le but immédiat de tous ses efforts : seule, l'Italie du Sud lui échappait encore.

Les principautés longobardes de Capoue et de Bénévent, bien qu'ayant d'anciens liens de vassalité avec l'empire de Byzance, étaient tombées sous l'influence allemande. Celle de Salerne, qui avait fait de même, venait au contraire de reconnaître de nouveau la suzeraineté des empereurs byzantins. Il en était de même de Naples et d'Amalfi. Quant à l'Apulie et à la Calabre, elles continuaient à faire partie intégrante de l'empire d'Orient.

C'est donc avec la puissance grecque que le jeune Othon allait avoir affaire et celle-ci avait alors pour représentants à Constantinople ses deux beaux-frères, les empereurs Basile II et Constantin VIII, jeunes gens à peu près du même âge qu'Othon. Ces jeunes *basileis* venaient à peine d'échapper à la terrible révolte de Bardas Skleros, qui, pendant quatre années, avait ensanglanté et bouleversé l'empire et qui avait mis la dynastie macédonienne à deux doigts de sa perte, et ils avaient encore à lutter contre des embarras redoutables, tant du côté de la Bulgarie que sur les frontières méridionales en Asie ; aussi ne pouvaient-ils guère donner de secours efficaces à leurs stratigoi d'Italie contre une attaque de l'empereur allemand.

Mais celui-ci, dans ses projets de conquête, allait se trouver aux prises avec des adversaires bien plus redoutables.

Depuis 970, le calife fatimite d'Égypte, Mouizz, avait donné le gouvernement de la Sicile au brillant émir Abou'l-

Digitized by Google

Kassem, le « Bull Kassim » des chroniqueurs d'Occident, prince aussi belliqueux et héroïque qu'intègre et généreux, et l'émir, fidèle à la tradition sarrazine, venait régulièrement, chaque année, faire des incursions en Calabre et en Apulée, saccageant tout et enlevant captifs, troupeaux, butin de toute nature.

Enivré par ces faciles triomphes, il songeait même à conquérir l'Italie entière. C'est donc à lui surtout qu'allait se heurter Othon.

Comme ses deux beaux-frères de Constantinople paraissaient, pour le moment, incapables de veiller à la sûreté de leurs possessions italiennes, il fallait bien que lui, Othon, annexât ces provinces extrêmes à sa couronne d'Italie pour les conserver à la chrétienté; l'empire d'Allemagne avait droit d'ailleurs *à sa place au soleil.* Ce sont, du moins, les prétextes spécieux que les historiens allemands, avec la bonne foi qui les caractérise quand il s'agit de justifier un coup de force, donnent à l'injustifiable agression qu'à l'exemple de son père, Othon le Grand, il dirigea, sans déclaration de guerre, sur les territoires convoités.

Ces projets n'étaient pas demeurés ignorés à Constantinople, où ils avaient excité la plus vive indignation. On envoya une ambassade à Othon pour le détourner de mettre le pied sur le territoire byzantin, mais il ne voulut rien entendre.

Certains documents permettent de croire qu'à ce moment-là, il y eut, sous la pression du péril commun, un rapprochement entre le Palais Sacré de Byzance et les cours arabes du Caire et de Palerme. S'il n'y eut pas d'alliance formelle et signée, une entente cordiale, se manifestant par des subsides du côté des Grecs, s'établit certainement contre le Teuton menaçant entre les deux peuples méridionaux ordinairement si hostiles l'un à l'autre. Toutefois une coopération militaire effective par la réunion dans une même armée des Grecs et des Sarrazins, indiquée entre autres par Zeller[1], ne semble pas avoir existé.

1. Zeller, *Histoire d'Allemagne*, 1875, t. II, p. 402.

Digitized by Google

Au commencement de l'été de 981, le jeune empereur quitta Rome où il avait appris que, comme les années précédentes, Abou'l-Kassem et ses bandes avaient reparu sur la terre ferme et dévasté pour la dixième fois les campagnes d'Apulie. Il se rendit dans les Abruzzes où, loin des chaleurs de la canicule romaine, il se livra activement aux préparatifs de son expédition.

L'armée qu'il avait amenée d'Allemagne l'année précédente était peu nombreuse et composée surtout de Saxons ainsi que de seigneurs bavarois et souabes. Il convoqua, pour les réunir à ces premières troupes, les milices des évêchés de Bavière, de Souabe, de Franconie, de Lotharingie, sous la conduite de leurs évêques ou de leurs abbés, ainsi que beaucoup de seigneurs laïques de ces mêmes provinces à la tête de leurs chevaliers. Il y joignit de nombreux soldats italiens surtout ceux des principautés vassales.

Il entra en campagne en septembre 981 et débuta par faire reconnaitre tant bien que mal sa suzeraineté aux principautés longobardes surtout à celles de Palerme et d'Amalfi que les intrigues byzantines avaient cherché à détacher de lui. C'est à Salerne, où il célébra les fêtes de Noël, que se concentrèrent les contingents italiens et que le rejoignirent les derniers renforts attendus d'Allemagne.

En janvier 982, il entra sur le territoire byzantin et, en quelques semaines, s'empara presque sans coup férir de la majeure partie de l'Apulie. La place forte de Bari, devant laquelle avait échoué son père en 970, succomba après un siège très court; il en fut de même de Tarente et d'autres places moins importantes. Il pénétra ensuite en Calabre, province qui, encore plus que l'Apulie, était à cette époque complètement grecque de cœur, comme de langue et de mœurs, ainsi que l'ont établi les recherches récentes de F. Lenormant [1].

C'est à Rossano, la ville byzantine par excellence de toute cette région, qu'il se heurta aux avant-gardes de l'armée

1. *La Grande Grèce*, 1881; *A travers l'Apulie et la Lucanie*, 1883.

Digitized by Google

arabe et que, comme le dit Schlumberger, les blonds Saxons aux lourdes armures virent pour la première fois les noirs guerriers du Maghreb dans leurs blancs burnous. Après quelques escarmouches, les Arabes évacuèrent Rossano. Othon, pressant sa marche sur leurs derrières, laissa dans cette ville, sous la garde l'évêque Dietrich de Metz, chancelier de l'empire, son épouse grecque qui l'avait courageusement suivi jusque dans ces régions extrêmes, bravant, pour ne point le quitter, les fatigues atroces de cette vie des camps, de ces marches par des routes si peu frayées, si dures sous ce soleil presque africain.

« Quels sentiments, ajoute Schlumberger, devaient être ceux de la jeune souveraine qui se trouvait ainsi, par des circonstances tragiques, transportée en ennemie dans cette cité si profondément byzantine, si passionnément fidèle au gouvernement de ses deux propres frères à elle, habitée par une population parlant la langue et suivant les coutumes qui avaient été les siennes durant les années déjà lointaines de son enfance agitée. »

Abou'l-Kassem, dont la flotte et l'armée marchaient de conserve le long du rivage calabrais, s'était mis en retraite. Othon qui ne possédait pas de navires, s'était abouché avec les capitaines ou *protocarabes* de deux grands vaisseaux de guerre byzantins, qu'il avait rencontrés dans un port de la côte et qu'il avait pris à son service. Ces *chelandia* étaient des bâtiments très allongés, très rapides par ce fait; ils portaient deux rangs de rameurs sur chaque bord, avaient chacun cent cinquante hommes d'équipage et étaient munis d'appareils lançant le terrible feu grégeois.

Les capitaines de ces magnifiques navires de guerre s'étaient engagés à aller brûler, en haute mer, la flotte musulmane. Mais il est probable qu'ils étaient disposés à trahir l'empereur allemand qui les payait comme ils trahissaient leur propre souverain.

Ayant appris, soit par une reconnaissance de ces navires, soit par ses éclaireurs, la retraite des troupes de l'émir, le long du rivage, le jeune souverain, croyant tenir enfin la

Digitized by Google

victoire tant cherchée, laissa en arrière tous ses *impedimenta* et se jeta en avant avec l'élite de ses troupes.

Il atteignit l'ennemi dans la journée du 13 juillet et la bataille s'engagea sur le rivage même de la mer.

Le lieu où elle fut livrée n'est pas connu d'une façon précise. Pendant longtemps, on a supposé que c'était en un endroit nommé Basientello, sur la rive du Basiento[1] ou sur les bords du golfe de Squillace; mais les recherches modernes, surtout celles de Giesebrecht, d'Amari et de Schlumberger ont fait justice de cette erreur.

Actuellement, on s'accorde, en général, à placer le théâtre de l'action sur la plage de Stilo, un peu au sud de Cortone (l'ancienne Crotone), près du cap de Colonnes (*le capo di Nao* des cartes allemandes et italiennes modernes), ainsi nommé des débris du temple célèbre de Junon Lacinienne que l'on voit encore aujourd'hui.

Abou'l-Kassem, arrêtant sa retraite, rangea son armée en bataille et barra la route aux Allemands.

L'heure était solennelle, dit Schlumberger. Jamais, depuis Poitiers, les hommes du Nord n'avaient été en face d'un si grand armement sarrazin. Des deux côtés l'exaltation religieuse était à son comble. Beaucoup de guerriers allemands, persuadés qu'ils ne contempleraient plus l'aube prochaine, écrivirent leur testament et firent à l'Église des donations considérables. De leur côté, tous les combattants arabes avaient fait avec joie le sacrifice de leur vie et, excités par leurs ulémas, ils se ruèrent au combat avec une héroïque fureur.

La lutte eut deux phases successives. Au début, après une longue et terrible mêlée, la victoire sembla se dessiner en faveur des Allemands dont la lourde masse s'était jetée sur l'ennemi avec un brillant courage. Un escadron saxon, char-

1. C'est l'endroit indiqué par Zeller (*Histoire d'Allemagne* 1875, t. II, p. 402). Cet historien donne des diverses phases de cette courte campagne un récit un peu différent. Celui de Schlumberger, dont les recherches de critique historique moderne sont étayées par des documents plus complets, paraît plus conforme à la réalité des faits.

Digitized by Google

geant le centre des infidèles, le rompit et le mit en déroute. Emportés par leur élan, les cavaliers atteignirent les drapeaux de l'émir que défendait un groupe nombreux de la noblesse arabo-sicilienne sous le commandement d'Abou'l-Kassem en personne. Après une lutte furieuse autour de ces étendards sacrés où succombèrent presque tous ceux qui l'entouraient, le chevaleresque Abou'l-Kassem tomba lui-même, frappé à la tête, trépas glorieux qui le fit inscrire au nombre des martyrs de l'Islam, morts pour la foi.

Le répit causé par la résistance de ces braves avait permis aux fuyards de se rallier et de reprendre la lutte. Mais la perte bientôt connue du vaillant émir les démoralisa et ils se débandèrent de nouveau, tombant en foule sous le sabre des Teutons.

Mais Othon crut trop vite qu'il avait partie gagnée; il n'avait pas la pratique de la guerre avec les Arabes. Il fit reprendre immédiatement la poursuite d'un ennemi qu'il croyait définitivement vaincu, et cela, par des chemins difficiles, bordés à gauche par la mer, à droite par d'âpres montagnes aux pentes escarpées, coupés à chaque instant par des lits de torrents rocailleux, routes propices à toutes les surprises. L'armée chrétienne se rua sur les pas des Arabes sans se garder, les croyant uniquement occupés à fuir. Mais déjà la majorité de ceux-ci, rompus à cette guerre de *djich*, de rapides chevauchées et d'embuscades, s'étaient jetés dans les montagnes, s'y étaient ralliés par groupes, guettant le passage de l'ennemi en désordre.

Les Allemands surpris se virent tout à coup attaqués avec la dernière violence en tête, en queue et sur le flanc droit par des bandes d'Arabes descendant de toutes les hauteurs avec des cris affreux; à gauche, ils étaient acculés à la mer.

Épuisés par leur premier effort, inhabiles sous leurs chemises de fer à supporter l'écrasante chaleur de cette journée de juillet en ces parages méridionaux, alors que leurs adversaires étaient dès leur enfance accoutumés à lutter sous des températures africaines autrement redoutables, les

Digitized by Google

malheureux guerriers d'Othon se mirent dans la plus horrible confusion. Ce ne fut bientôt plus, ajoute Schlumberger, qu'un affreux massacre dans ce site tragique, sous ce ciel de feu, entre ces arides et brûlantes montagnes et la mer qui reluisait comme de l'or fondu. Ceux que n'atteignaient pas le cimeterre et la masse d'armes des Siciliens et des noirs d'Afrique se jetèrent dans les flots et périrent noyés.

Le combat sans merci dura jusque bien avant dans la nuit : Udo, chef des guerriers francs, les margraves Berchthold et Gonthier de Misnie, l'évêque Henri d'Augsbourg, l'abbé Werner de Fulda, les comtes Thietmar, Bezelin, Gebhard et son frère Ezelin, Bourcard, Dedi, Conrad, Irmfrid, Arnold et d'innombrables guerriers et prélats allemands, « desquels, dit le chroniqueur Thietmar qui y perdit son grand-oncle, Dieu seul sait les noms » tombèrent en ces lieux. Une foule de hauts personnages longobards y payèrent aussi de leur vie leur attachement à la cause allemande. Landolfe, le prince de Capoue et son frère Atenulfe périrent, puis aussi leurs neveux Ingulf, Vadiperto et Guido di Sessa et le marquis Thrasemond de Tuscie.

Le sort des survivants fut plus terrible encore. La chaleur torride, la soif ardente en fit périr une foule dans les pires souffrances. Beaucoup succombèrent plus tard à des fièvres malignes, suite de ces surhumaines fatigues. Une multitude enfin tombèrent dans l'esclavage de leurs farouches vainqueurs. Dépouillés, entièrement nus, étroitement liés de cordes, ils furent expédiés comme un vil bétail sur les marchés de Palerme, de Mehedia et du Caire, et bien peu devaient revoir leur patrie. Parmi ces derniers, on cite l'évêque de Verceil qui, vendu sur le marché d'Alexandrie, ne fut racheté qu'après de longues années de servitude.

L'armée chrétienne, outre cette foule de prisonniers, perdit plus de quatre mille morts restés sur le champ de bataille. Ce qui survivait se dispersa dans une fuite éperdue.

Nous ne connaissons pas les pertes de leurs adversaires, pas plus d'ailleurs que le chiffre des effectifs des deux armées en présence. L'empereur Othon réussit à échapper à la mort

Digitized by Google

et à la servitude dans des conditions les plus romanesques.

Entouré de toutes parts par les Sarrazins, il parvint à s'en délivrer un instant. Suivi du duc de Bavière, Othon, son neveu, il lança son cheval à toute bride vers la mer où les deux *chelandia* grecs, qui avaient assisté de loin au combat, lui apparaissaient comme un dernier espoir de salut.

Mais son cheval fourbu s'arrête, refusant de le porter davantage. Les Arabes, qui le poursuivaient, approchaient. Alors, on vit cette chose rare : un Juif, nommé Kalonymus, descendant de sa monture, la lui donna avec ces simples mots : « Prends mon cheval et, si je meurs ici, donne du pain à mes fils. » Acceptant l'offre, Othon saute sur le cheval et le pousse à la nage dans les flots, hélant à grands cris le *chelandion* le plus proche. Mais le navire passe sans s'arrêter. Revenu sur la plage déserte, le groupe de ses persécuteurs, ignorant à qui il avait affaire, ayant poussé plus loin et le duc de Bavière ayant continué à fuir, il n'y retrouve que le Juif. Un nouveau groupe de cavaliers africains approchait au galop. Derechef, le jeune empereur s'élance dans les flots, toujours sur le cheval du Juif, cherchant à atteindre un autre bâtiment qu'il aperçoit au loin. Les Sarrazins accourus massacrent le Juif[1], mais n'osent ou ne peuvent rejoindre Othon, toujours nageant, qui finit par arriver au bateau. C'était le second *chelandion* byzantin, dont le capitaine, *le protocarabos*, fit hisser Othon à bord, moins par pitié que dans l'espoir d'une riche rançon, bien qu'il ne connût pas le brillant cavalier qu'il venait de tirer des flots et de faire porter sur son lit.

Ce fut heureux pour Othon, qui risquait pour le moins d'être conduit captif à Byzance. Sur le *chelandion* se trouvait un officier de fortune, d'origine slavonne, nommé Xolunta ou Henri et qui avait jadis servi l'empereur allemand.

1. La reconnaissance de l'empereur ne lui fit pas défaut. D'après l'historien Amari, il était d'Apulée ou de Calabre, et l'Allemand Giesebrecht estime que la très importante famille juive des Kalonymus, établie, vers l'an 1000, à Mayence et à Spire, devait être la descendance de cet infortuné, transportée en Allemagne par l'empereur, accomplissant largement l'accord conclu sur la plage de Stilo.

Digitized by Google

Après avoir recommandé secrètement à celui-ci de ne pas se trahir, il fit croire aux Grecs qu'ils avaient entre les mains un grand officier de la couronne susceptible de donner une grosse rançon et qu'il fallait pour cela le ramener à Rossano où se trouvait le trésor impérial. A l'arrivée en rade de cette ville, Xolunta, s'étant fait débarquer sous prétexte de négocier cette rançon, avisa l'évêque de Metz, chancelier de l'empire, qui y commandait, de la situation critique de son souverain. Le prélat accourut sur la plage, et le *proto-carabos* ayant fait jeter l'ancre, l'évêque se fit conduire au *chelandion* avec quelques officiers.

Othon, qui avait changé son habit de guerre, sa cotte de maille contre des habits plus légers, se rapprocha insensiblement du bord du navire, tout en conversant avec l'évêque; puis, trouvant un moment propice, se jeta d'un bond dans les flots et nagea vigoureusement vers la rive : un marin grec, qui avait voulu le retenir par son vêtement, tombe frappé par l'épée d'un des compagnons de l'évêque et ces derniers repoussent les Grecs qui, revenus de leur surprise, essaient de lutter. Othon, nageur intrépide, a gagné la plage. Il bondit sur un cheval qu'on lui avait amené, galope à toute bride vers la ville où il tombe entre les bras de l'impératrice et de tous les siens.

Cette extraordinaire aventure se termina, d'après certains auteurs, par une querelle entre les deux époux, l'unique dissentiment, d'ailleurs, qui ait jamais troublé leur union. L'impératrice Théophano, énervée par toutes ces inquiétudes, se serait laissée aller à tourner en dérision les guerriers germains, peut-être dans les termes peu mesurés dont s'était servi jadis son beau-père, l'empereur Nicéphore Phocas, avec l'ambassadeur Luitprand. D'où fureur d'Othon, dispute violente, envenimée, paraît-il, par l'évêque de Metz et finalement brouille qui dura assez longtemps.

Après leur victoire, les Sarrazins, troublés par la mort de leur émir, regagnèrent hâtivement la Sicile sous la conduite de Djâber, le fils d'Abou'l-Kassem, laissant respirer pour quelque temps les malheureux habitants de la Pouille et de

Digitized by Google

la Calabre. Ces deux provinces, évacuées de même par les garnisons allemandes qui s'étaient retirées précipitamment vers le nord, retombèrent entre les mains des Byzantins.

La nouvelle de la catastrophe de Stilo s'était rapidement répandue par l'Europe entière et y avait causé une impression profonde. « Longtemps, dit Schlumberger, dans toutes les terres de Germanie, la date du 13 juillet de l'an 982 demeura dans la mémoire populaire comme celle d'un des deuils les plus cruels, les plus universels, les plus sanglants. Il n'y eut presque pas une église dans toute l'étendue de l'empire dont le livre des morts ne contînt au moins un nom inscrit à ce jour. »

De toutes parts arrivèrent au jeune empereur d'ardents témoignages de fidélité et celui-ci qui, après ces cruelles épreuves, avait rapidement repris son équilibre, ne pensa plus qu'à venger sa défaite. Il convoqua pour le mois de juin suivant, à Vérone, une assemblée de tous les princes et seigneurs d'Allemagne et d'Italie. Dans ce Reichstag, il fit proclamer solennellement « roi de l'empire de Germanie et d'Italie » son fils Othon, âgé de trois ans, qu'il renvoya en Allemagne, et avec lui les fidèles guerriers allemands qui lui restaient encore, pour protéger l'empire sur ses frontières du nord et de l'est, disent les historiens, mais probablement aussi parce que l'expérience lui avait appris que ses lourds et lymphatiques Teutons, gros mangeurs et grands buveurs, étaient peu faits pour guerroyer sous le soleil brûlant du Midi.

Il avait donc résolu de se former une armée surtout italienne, en vue de la conquête définitive de l'Italie méridionale et de la lutte contre les Arabes et, par toutes les provinces de la péninsule, les hommes qui devaient le service militaire furent convoqués sous la bannière impériale. Othon se flattait de lancer toute l'Italie sur la Sicile.

Dans ses rêves grandioses, il songeait même, paraît-il, la Calabre conquise, à jeter un pont sur le détroit de Messine, comme jadis Xerxès l'avait fait sur l'Hellespont, pour attaquer plus facilement les Arabes en Sicile.

Digitized by Google

A la fin du mois d'août de cette même année 983, l'armée impériale était réunie sur la frontière de l'Apulie byzantine. Mais les glorieux projets que le jeune empereur s'était proposés pour but de son existence ne devaient pas se réaliser. Rappelé brusquement à Rome par la maladie suivie du décès du pape Benoît VII et par la nécessité de lui donner un successeur de son choix, Othon tomba gravement malade de la dysenterie. Voulant guérir vite pour rejoindre son armée, il se soigna mal et mourut au palais impérial de Saint-Pierre, le 7 décembre, à l'âge de vingt-huit ans. Il fut enterré au Vatican où reposent encore ses cendres. Il eut ainsi, de même que ses soldats dont les os blanchissaient sur la plage de Stilo, une place au soleil d'Italie, mais ce n'était pas celle que sa juvénile ambition avait tant convoitée.

Le sceptre des empereurs tomba entre les mains d'un enfant et la catastrophe de Stilo ne fut jamais vengée.

La justice immanente eut, *pour cette fois*, le dernier mot dans le traîtreux et brutal coup de force d'un César allemand.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUPPLÉMENT D'ENQUÊTE

SUR LE

MANUSCRIT APOCRYPHE DE SAINT-SAVIN

PAR M. F. DE GÉLIS [1].

C'est un membre de l'Académie des sciences de Toulouse, le Dr Noulet, qui, le premier, émit des doutes sur la valeur et l'authenticité du manuscrit dit de Saint-Savin. Jusqu'à lui, cet opuscule avait été conservé comme une précieuse relique dans la bibliothèque des Jeux Floraux, car il contenait la preuve, si recherchée par les Mainteneurs du temps, de l'existence de Clémence Isaure. Après M. Noulet, beaucoup d'érudits, M. Roschach entre autres, ont reconnu que ce document était apocryphe, et que, sur les deux pièces de poésie relatant le nom de Clémence, l'une au moins, la *Chanson de la Dame de Villeneuve*, était de fabrication moderne. Mais il est assez bizarre que leur examen se soit arrêté là, et qu'ils n'aient point soumis la *Chanson de Bertrand de Roaix* aux mêmes critiques. Ils auraient vu que, pas plus que la précédente, elle ne méritait d'être prise au sérieux. C'est le point que je me propose de démontrer ici, mais auparavant il ne sera pas inutile de rappeler la curieuse histoire du *Manuscrit de Saint-Savin*.

En 1810, un soir de séance, on apporta aux Mainteneurs

1. Lu dans la séance du 4 janvier 1912.

Digitized by Google

des Jeux Floraux un vieux petit cahier qui contenait entre ses feuillets jaunis :

1° Une copie de la *Chanson de Notre-Dame*, composée par Antoine de Jaunhac, en 1455[1].

2° Un *Vers*, composé en l'honneur du roi Louis XI, par Thomas Luys, en 1465[2].

3° La liste suivante des poésies couronnées aux Jeux Floraux pendant le cours du quinzième siècle:

1446. Sirventès de Guillaume de Galhac.
1450. Sirventès au Roi, par Jean Delpech.
1461. Chanson d'amour, de Bertrand de Roaix.
1462. Vers figuré[3], de Jean de Recaut.
1464. Vers de Jean de Calmont.
1465. Sirventès de Thomas Luys.
1465. Vers figuré sur l'Antechrist, par Pierre de Rupe.
1466. Vers de Bertrand Brossa.
1467. Sirventès de Jean Gombaut, de Toulouse.
1468. Sirventès sur la paix et la guerre, de Pierre de Rupe.
1471. Sirventès de François de Morlanes.
1463. *Dictat de Amors, par la Dame de Villeneuve.*
1474. Sirventès de Jean Cathel, de Toulouse.

4° Une *Chanson de la Dame de Villeneuve*, datée de 1496, qui contient une invocation à Dame Clémence : « *Reyna d'Amors, poderosa Clamensa.* »

5° Une *Chanson de Bertrand de Roaix*, datée de 1498, dont voici le texte :

Canso de Nostro Dona, per laqual mossen Bertrand de Roaix gasanhat l'Eglantina novella que foc dada per Dona Clamensa, l'an MCCCCXXXXVIII.

1. Cette pièce fait partie du registre dit de Galhac. Guillaume de Galhac, qui fut Mainteneur des Jeux Floraux vers le milieu du quinzième siècle, a transcrit dans ce recueil toutes les poésies couronnées de son temps.

2. Dans la poétique romane, on appelait *Vers* une poésie du genre symbolique. Celui de Thomas Luys se trouve au Registre de Galhac, mais sous le millésime de 1462.

3. Vers figuré, c'est-à-dire poésie allégorique et symbolique.

Digitized by Google

Per vos lausar, secoretz mon poder [1],
Reyna del Cel, de dossor molt ornada,
Sola tostens avetz tot mon voler,
Car no jamay no semblatz corosada;
Manhs homs en vos pot trobar reconfort,
Sorelh luzens, dona Verges cortesa,
No cranhets gez ly pecat e la mort,
E Jhesus Christ mantenh vostra nobleza.

Lo devis mieus nes ny malvats ny fals,
Liberats me de ma grana destressa,
Sola podets garir me de tant mals,
Vos sola quets de santetat mestressa,
Advoquejatz per lo poble humanal,
Regina dels angels, amorosa Maria,
Enquadenatz lo serpent enfernal,
E gardats nos jots vostra senhoria.

Quan lo Senhor vostre valoros filh
Trobet en crotz la mort tan doloyrosa,
Mayre d'onor, genta Verges humilh,
Avetz sufert la dolor engoysosa,

1. Chanson de Notre-Dame, par laquelle messire Bertrand de Roaix gagna l'Églantine nouvelle qui fut donnée par Dame Clémence l'an 1498.

Pour vous louer, secourez mon pouvoir,
Reine du Ciel, de douceur très ornée,
Seule toujours vous avez mon vouloir,
Car vous ne semblez jamais courroucée;
Maint homme en vous peut trouver réconfort,
Soleil luisant, dame Vierge courtoise,
Vous ne craignez aucunement le péché et la mort,
Et Jésus-Christ maintient votre noblesse.

Mon discours n'est ni méchant ni faux,
Délivrez-moi de ma grande détresse,
Seule vous pouvez me guérir de tant de maux,
Vous seule qui êtes de sainteté maîtresse,
Plaidez pour le peuple humain,
Reine des Anges, aimante Marie,
Enchaînez le serpent infernal,
Et gardez-nous sous votre seigneurie.

Quand le Seigneur votre valeureux fils
Trouva en croix la mort tant douloureuse,
Mère d'honneur, gente Vierge humble,
Vous avez souffert la douleur angoissante,

Digitized by Google

Nos suffrissen len del palays del Cel[1],
No troban pas de guayha noyridura,
Ayssi beni l'Antechrists molt cruzel,
E malvestat en tots locs fa sa cura.

Mes vos totjorn, ses nul corompamen,
Demorarets din lo san consistory;
En pregan Dius per nostre salvamen,
Nos prestares vostre dolz adjutory,
E los mals fays nos seran remetutz
Coza de vos Verges humils e tendra,
Lo Creator, lo Rey de las vertutz
Sap que de vos tota vertut s'engendra.

TORNADA.

En mos coblas vostre nau pretz resplan,
Tostens mon cor sopleza vostra gracia,
Fasetz suitz platz que len del serpen gran
Lo dictator sio davan vostra facia.

Les poésies 1 et 2 ne sont que la copie de celles qui figurent, sous le même titre, dans le Registre de Galhac; il est donc inutile de nous en occuper davantage, nous pouvons les considérer comme authentiques.

La nomenclature du paragraphe 3 nous reporte, elle aussi, à des poésies connues, sauf le *Dictat de la Dame de Vil-*

1. Nous, nous souffrons loin du palais du Ciel,
Ne trouvant pas de gaie nourriture,
Voici venir l'Antechrist très cruel
Et la méchanceté en tout lieu fait son œuvre.

Mais vous, toujours sans nulle corruption,
Vous demeurerez dans le saint consistoire,
En priant Dieu pour notre salut,
Vous nous prêterez votre doux soutien,
Et les méfaits nous seront remis
A cause de vous, Vierge compatissante et tendre,
Le Créateur, le Roi des vertus
Sait que de vous toute vertu s'engendre.

TORNADE.

En mes couplets votre haut prix resplendit,
Toujours mon cœur supplie votre grâce,
Faites, s'il vous plaît, que loin du serpent grand
Le composant soit devant votre face.

Digitized by Google

leneuve, dont on entend parler ici pour la première fois.

La poésie n° 4 a fait l'objet d'études antérieures très approfondies, elle a été déclarée apocryphe par les critiques les plus autorisés, je la considère comme jugée.

Reste la pièce n° 5. Son titre seul impliquant l'existence de Clémence Isaure, il importe avant tout d'établir son degré d'authenticité. Nous n'allons pas tarder à être fixés sur ce point délicat.

M. d'Escouloubre, l'un des quarante Mainteneurs, présenta un jour le manuscrit de Saint-Savin à ses collègues des Jeux Floraux, en leur disant :

« Le temps, qui change la face des Empires et remplace les institutions par des institutions nouvelles, ne détruit pas le souvenir de ceux qui ont défriché le champ de notre littérature, ni les sentiments de reconnaissance que leur doit la postérité... Dans l'abbaye de Saint-Savin, vallée d'Argelès, près de Tarbes, a été conservé le manuscrit que j'ai l'honneur de vous offrir. Le vélin, l'écriture, le style et le contenu, bien examinés, attestent son authenticité, et fixent sa date à la fin du quinzième siècle[1]. »

L'orateur se félicitait ensuite que ce registre, semblable sous beaucoup de rapports à celui de Galhac, et vraisemblablement son contemporain, apportât enfin aux Académiciens d'Isaure une preuve indiscutable de l'existence de leur bienfaitrice, fixât d'une manière à peu près certaine l'époque où elle avait vécu, achevât enfin d'établir le rôle important qu'elle avait joué aux Jeux Floraux.

Le *Journal de la Haute-Garonne*, commentant à son tour cette importante découverte, expliquait que, cent cinquante ans environ après l'apparition des *Lois d'Amour*[2], Clémence Isaure avait relevé l'institution du Gai-Savoir qui commençait

1. Comment un homme instruit pouvait-il s'abuser à ce point? Le vélin, l'écriture, le style et le contenu, ne révèlent, à ceux qui les examinent avec soin, qu'un affreux pastiche, d'une très évidente modernité.

2. Manuscrit du quatorzième siècle, déposé à la Bibliothèque des Jeux Floraux et qui contient le code poétique des Sept Troubadours.

Digitized by Google

à décliner, en multipliant les prix et en leur donnant une valeur plus grande. En 1498, elle avait daigné les distribuer elle-même, le nouveau manuscrit en faisait foi, et nous apprenait que parmi les fleurs appelées *nouvelles*, figurait l'Églantine[1].

Après la séance publique du dimanche 28 janvier 1810[2], dans laquelle M. d'Escouloubre lut son rapport, le même journal publia un article plus enthousiaste encore et plus détaillé que le premier, où se dévoilait, sous un anonymat discret, la compétence avisée d'un connaisseur, et la tendresse émue d'un bibliophile.

Enfin, M. Poitevin-Peitavi, secrétaire perpétuel, vint apporter sa note personnelle à ce concert d'admiration. En faisant l'éloge d'un Mainteneur décédé, M. de Villeneuve de Beauville, il disait : « Nous crûmes nous rattacher de nouveau à tous les souvenirs de cette famille antique, lorsque nous vîmes, dans un vieux recueil, récemment découvert, une dame de Villeneuve, contemporaine de Clémence Isaure, s'adresser à elle-même pour obtenir une des fleurs dont elle venait d'enrichir le jardin de la Gaie-Science[3]. »

Ce que M. d'Escouloubre ne disait pas, ce que le rédacteur du *Journal de la Haute-Garonne* et le secrétaire perpétuel des Jeux Floraux n'expliquaient pas davantage, c'est comment le précieux volume, enfoui depuis plus de trois cents ans dans la poudreuse bibliothèque des moines de Saint-Savin, était, un beau jour, miraculeusement revenu au domicile de ses propriétaires légitimes. En enquêtant ici et là, on finit par apprendre qu'il avait été mystérieusement déposé, un certain soir du mois de janvier, par M. Alexandre Dumège, sur la table de l'Académie. On sut que le même Dumège était l'auteur des articles critiques et historiques parus dans le *Journal de la Haute-Garonne*, et que si M. d'Escoulou-

1. Ce qui est parfaitement faux au point de vue historique, l'Églantine ayant commencé à être distribuée, comme fleur de concours, avant 1356.
2. Recueil des Jeux Floraux de 1910.
3. Procès-verbal de la séance du 29 août 1913.

Digitized by Google

bre s'était montré si sobre d'explications sur la sensationnelle découverte, c'est que Dumège, toujours Dumège, avait exigé de lui la plus entière discrétion.

Dès lors, on eut des doutes. Le Dr Noulet les manifesta le premier, en faisant voir que si la forme matérielle de la poésie des anciens troubadours avait été à peu près respectée, tout en différait, au contraire, dans le fond de la composition et l'agencement des idées. Sans oser s'inscrire absolument en faux contre les nouvelles poésies, il en déclarait le plan suspect et la versification moderne[1].

Après lui, bien des érudits ont exprimé les mêmes réserves, et enfin M. Roschach, le dernier et le plus averti d'entre eux[2], a péremptoirement démontré la supercherie dont le monde savant avait été victime. Après une étude minutieuse des documents, il fait voir que, malgré les subterfuges employés par Dumège, son prétendu manuscrit de Saint-Savin diffère essentiellement de ceux de la même époque. « L'écriture employée, nous dit-il, n'est ni gothique, ni italique, ni romaine, ni bâtarde, ni cursive; c'est un composé artificiel de calligraphie de toutes dates, cherchant l'archaïsme par des procédés empruntés à l'épigraphie lapidaire, mais entièrement étranger aux scribes du parchemin. Quoique le manuscrit soit très court, il n'y a pas unité d'écriture, sans que l'on puisse reconnaître des mains différentes. On voit sans peine que l'écrivain, voulant se donner une manière artificielle et raffinée de tracer les lettres de l'alphabet, n'a pas eu la précaution ou la patience de demeurer fidèle à son parti pris et qu'il a varié, au cours de ses quatorze pages, de la plus étrange façon. »

Après quelques considérations, les unes générales, les autres plus particulières et techniques, M. Roschach conclut en disant : « Nous devons rejeter le registres de Saint-Savin,

1. Dr Noulet, *De Clémence Isaure substituée à la Vierge Marie.* Mémoires de l'Académie des Sciences, 1852.

2. M. Ernest Roschach, ancien conservateur des Archives de la Haute-Garonne, ancien membre de l'Académie des Sciences de Toulouse, ancien correspondant de l'Institut, mort en 1909.

Digitized by Google

ce document de la pseudo-érudition isaurienne, au rang des nombreuses mystifications dont l'archéologue de La Haye[1] s'est plu à berner ses contemporains. »

Cette opinion concorde avec celle des érudits qui ont examiné au point de vue plus spécialement philologique la *Poésie de la Dame de Villeneuve*. Ils y ont reconnu des fautes de langage et de style qui ne laissent aucun doute sur son caractère apocryphe. Mais pourquoi s'arrêter-là? La *Chanson de Bertrand de Roaix* qui contient, elle aussi, une allusion directe à *Dame Clémence,* nous intéresse autant que la précédente et doit être l'objet d'une analyse du même genre; c'est ce que nous avons essayé d'exposer ici, en reprenant en détail le titre et les couplets.

Le titre : *Canso de Nostro Dona, per laqual mossen Bertrand de Roaix gasanhet l'Églantina novella que foc dada per Dona Clamensa l'an MCCCCLXXXXVIII,* contient deux affirmations choquantes :

1° Celle de l'*Églantine,* présentée comme fleur nouvelle en 1498, alors que depuis longtemps elle était en usage dans le concours des Jeux Floraux. La *Violette* fut d'abord la seule et unique récompense des premiers lauréats. L'*Églantine* et le *Souci* lui furent adjoints à une date que nous ne pouvons absolument préciser, mais bien antérieure à 1498, puisque en 1356, moment où les *Lois d'Amour* sont publiées, on les mentionne tout au long dans les statuts.

2° La date, qui soulève de graves objections, car Bertrand de Roaix avait cessé de produire, probablement même de vivre, en 1498. Les deux seules poésies de cet auteur qui nous soient parvenues sont datées, l'une de 1459, l'autre de 1461[2]. Toutes deux sont transcrites dans le Registre de Galhac qui, lui-même, s'arrête en 1484. Où donc aurait-on copié la poésie du lauréat de 1498? Qu'est devenu l'origi-

1. M. Dumège était né à La Haye.

2. La première de ces poésies valut la Violette à Bertrand de Roaix, et la seconde l'Églantine. Il aurait donc eu l'Églantine deux fois? Hypothèse bien improbable et qui nous confirme dans notre idée d'une poésie apocryphe.

Digitized by Google

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nal? Et comment le copiste du manuscrit de Saint-Savin ne mentionne-t-il pas la source où il a puisé?

Le 4e vers de la 1re strophe :

Car no jamay no semblatz corosada,

contient la négation *no* répétée deux fois, avant et après le mot *jamay*. C'est une fois de trop. On est induit à penser que l'auteur s'est servi de ce monosyllabe comme de cheville, et l'on se trouve en présence d'une faute de goût que, même à l'époque de décadence littéraire où nous sommes, un vrai poète se serait gardé de commettre.

Au 7e vers de la même strophe :

No cranhets gez ly pecat e la mort,

il y a un article *ly* tout à fait incorrect et inusité; il faudrait *lo*. Ou bien alors, on doit admettre une erreur de copie.

Le mot *cranhets* lui-même est d'un langage assez médiocre et ne peut être admis que comme un gallicisme[1].

Le 6e vers de la 2e strophe :

Regina dels angels, amorosa Maria,

contient douze syllabes, tandis que les autres n'en ont que dix. C'est une faute que les juges du concours n'auraient certainement pas laissé passer.

Dans la 3e strophe, on trouve le vers :

Ayssi beni l'Antechrists molt cruzel,

où les deux premiers mots « ayssi beni » constituent un fort gallicisme.

Dans la 4e, le substantif « corompamen » placé à la fin du du 1er vers, est du mauvais roman; il faudrait le remplacer par « corrompemen » pour avoir une expression correcte.

1. Pour toute la partie purement philologique de cette analyse, M. Anglade, professeur de langue romane à la Faculté de Toulouse, a bien voulu nous prêter le concours de ses lumières.

Digitized by Google

Enfin la *Tornade*, ou envoi, est sujette à de graves critiques. On y trouve le vers :

Tostens mon cor soplezo vostra gracia,

où le verbe « soplezo » devrait être remplacé par le verbe « sopleja » pour devenir correct. Un peu plus loin, dans le vers :

Lo dictator sia davan vostra facia,

les mots « sia davan vostra facia » ont une tournure *francimande* très éloignée de la bonne conception romane.

Et enfin, on doit s'étonner que dans cette tornade n'apparaisse pas la devise de Bertrand de Roaix « Aigla sens par », cette *senha* qu'on retrouve dans ses deux poésies de 1459 et de 1461 [1], et par laquelle les poètes ses émules ne manquaient jamais de terminer leurs compositions. Dans tout le Registre de Galhac, il n'y a pas d'exemple d'un auteur ayant manqué à se servir de la *senha* quand une fois il en avait adopté une.

Résumons-nous en disant que la *Chanson de Bertrand de Roaix*, pour ne manquer ni d'invention, ni de grâce poétique, n'a cependant rien du caractère spécial qui distingue les compositions du même genre et de la même époque. Dans les autres *Cansos de Nostro Dona* du Registre de Galhac, la passion amoureuse qui fait, presque toujours, le véritable fond du sujet, s'exhalte souvent jusqu'au lyrisme, pour retomber ensuite, au dernier couplet, dans le rêve apai-

1. Dans la tornade de la *Canso* de 1459, on trouve :

Aigla sens par, vos etz camis e randa
E verays lums, complitz de gran partat.

Aigle sans pareil, vous êtes chemin et direction — Et vraie lumière, faite de grande pureté.

Et dans la tornade de la *Canso* de 1461, la même devise réapparaît, encadrée comme suit :

Aigla sens par, a vots qu'etz principals,
Que la my amor tenetz enquadenada.

Aigle sans pareil, à vous qui êtes l'idée principale — Qui tenez mon amour enchainé, etc...

Digitized by Google

sant du mysticisme religieux. Ce mysticisme, qui fut le caractère essentiel de toute la poétique médiévale, et que les poètes du quinzième siècle savaient encore très bien comprendre et pratiquer, fait ici complètement défaut. Nous nous trouvons en face d'une œuvre de conception moderne, qu'on a essayé d'exprimer en langage de l'ancien temps. Et cet essai philologique lui-même a échoué, de sorte qu'il ne nous reste plus qu'un pastiche. Non pas le pastiche d'un niais, non pas le pastiche d'un homme sans valeur ni talent, mais le pastiche d'un esprit trop exclusivement imaginatif et littéraire, qui a enveloppé son œuvre dans beaucoup de grâce apparente et de séduction, sans parvenir à lui donner la contexture solide de la vérité.

Cet esprit est celui de Dumège, tel qu'il s'est manifesté à nous, déjà, par bien d'autres curieuses inventions. Et dans ces dates de 1696, 1698, attribuées, l'une à la poésie de la Dame de Villeneuve, l'autre à celle de Bertrand de Roaix, nous reconnaissons la rouerie habituelle de ce perfide savant, choisissant l'époque précise où une lacune de nos archives lui permet de se livrer sans contrôle à toutes ses fantaisies de paléographe mystificateur et d'archéologue sans probité.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE COMPARATIVE HYDROGÉOLOGIQUE

DES TERRAINS PROFONDS ET SUPERFICIELS

PAR L'EXAMEN CHIMIQUE DES COURS D'EAU ET DES SOURCES

SOIT ORDINAIRES SOIT MINÉRALES

Application à la vallée de Rabat (Ariège)

PAR M. LE Dr F. GARRIGOU [1]

Les eaux qui s'écoulent à la surface du globe, soit comme simples eaux potables, soit comme eaux thermominérales, n'avaient jamais été étudiées au point de vue de leurs apports profonds en substances minérales, comme pouvant donner des indications certaines sur les gîtes métallifères cachés dans le sous sol et inconnus aux géologues prospecteurs faisant métier de découvrir des amas de minéraux ou de substances diverses exploitables.

Pour la première fois, je me suis occupé de cette question en 1860, et surtout en 1862, dans mes premières recherches géologico-hydrologiques dans les Pyrénées. Depuis cette époque, je me suis, d'une manière presque continue, jusqu'en 1890, occupé de ce même sujet, abandonné ensuite pour des raisons particulières, à cette date, et repris enfin d'une manière à peu près régulière, en 1900, jusqu'au moment actuel.

Il avait fallu procéder d'une manière rationnelle, au point de vue de la méthode chimique à suivre, pour arriver à un

1. Lu dans la séance du 18 janvier 1912.

Digitized by Google

résultat prompt et sûr. Prompt, parce qu'on ne pouvait pas consacrer beaucoup de temps à une analyse, sans rendre les recherches impossibles de ce fait, dans toute une chaîne de montagnes comme les Pyrénées; sûr, afin de rendre les résultats de la recherche fructueux et pratiques.

Voici, après divers essais, la manière d'opérer à laquelle je me suis arrêté dès le début, en 1862, après avoir eu l'approbation de deux de mes amis ingénieurs des mines, avec lesquels j'avais poursuivi à Paris des études géologiques tout en faisant ma médecine, manière d'opérer qui eut plus tard, pendant mon séjour à Luchon, l'approbation de mon illustre maître Daubrée, inspecteur général des mines.

On recueille un demi-litre d'eau dans des bouteilles d'une propreté parfaite, on le porte au laboratoire, où cette eau est évaporée avec le plus grand soin. Le résidu obtenu est traité par 1^{cc} d'acide chlorhydrique, et 1^{cc} d'acide azotique. La pureté de ces acides est préalablement constatée, en en faisant évaporer au maximum un quart de litre, afin de savoir si l'évaporation laisse un résidu quelconque. Je reviendrai tout à l'heure sur le cas où l'on constate la présence d'un résidu, mais je poursuis ma description comme s'il n'y en avait aucun et, par conséquent, comme si les acides étaient complètement purs.

Après avoir produit l'attaque des sels provenant de l'évaporation du demi-litre d'eau au moyen des deux acides réunis et formant de l'eau régale, bouillante, la matière organique accompagnant naturellement les sels de l'eau est détruite, et l'on obtient un résidu ou blanc, ou plus ou moins jaune, suivant la richesse en métaux passés à l'état de persels.

Cela fait, on dissout ce résidu dans de l'eau distillée pure, saturée d'acide sulfhydrique. Si le liquide brunit, c'est qu'il renferme des métaux précipitables par l'acide sulfhydrique, appartenant au groupe de l'étain (Sn. As, Sb. Au, Pt., etc.), ou à celui du cuivre (Cu, Pb. Ag. Bi., etc.)

On ajoute ensuite une ou deux gouttes d'ammoniaque au liquide sulfhydrique, plus quelques gouttes de sulfhydrate

Digitized by Google

d'ammoniaque. S'il se forme un précipité noir, ou bien si le liquide brunit bien plus qu'avec l'acide sulfhydrique, on est certain qu'il y a dans le résidu étudié un métal du groupe du fer (Fe, Mn. Co. Ni., etc.). Si au lieu de devenir noir le liquide est gris ou blanchâtre, c'est parce qu'il contient un métal du groupe de l'alumine.

Pour avoir une contre épreuve de la présence de métaux du groupe de l'étain et de celui du cuivre, on peut ajouter au liquide sulfhydraté une petite quantité d'acide chlorhydrique qui dissout tous les sulfures produits par le sulfhydrate d'ammoniaque, et laisse intacts les sulfures produits par la présence de l'acide sulfhydrique. De cette manière, on obtient un brunissement du liquide semblable à celui qu'on avait obtenu par l'addition, au liquide tout à fait primitif, d'une quantité notable d'eau tenant en solution de l'acide sulfhydrique.

Suivant les brunissements obtenus, ou suivant les précipités noirs, on peut conclure à la plus ou moins grande richesse de l'eau en métaux des divers groupes cités (VI^e, V^e, IV^e, III^e).

Il est rare de trouver une eau qui ne brunisse pas par l'addition de l'acide sulfhydrique, même parmi les eaux potables. Notre eau de boisson de Toulouse, traitée comme je viens de le dire, brunit, soit qu'elle soit examinée avant son entrée dans les tuyaux d'amenée, soit en ville, au robinet, ce qui prouve qu'elle n'est pas exempte de métaux des deux groupes étain et cuivre au sortir du robinet des conduites. Nous n'en éprouvons aucun inconvénient, ce qui prouve que tout n'est pas encore connu au point de vue de l'hygiène des eaux potables. Nous aurons l'occasion dans un autre travail à peu près terminé, et que j'aurai l'honneur de présenter à l'Académie, de revenir sur la question des eaux potables.

Mais, pour le moment, reprenons la question de la plus ou moins grande pureté des réactifs acide chlorhydrique et acide nitrique, dont j'ai parlé il y a quelques instants, comme destinés à détruire la matière organique si gênante en analyse d'eau, et qui accompagne toujours les sels produits par

Digitized by Google

l'évaporation des eaux que l'on étudie d'après la méthode que je préconise.

Dans une expérience préalable à la recherche dont je m'occupe, c'est-à-dire avant d'attaquer le résidu de l'eau à classer d'après l'emploi de l'acide sulfhydrique et du sulfhydrate d'ammoniaque, on doit essayer les deux acides chlorhydrique et azotique, pour savoir s'ils sont réellement purs et sans métaux, et s'ils ne peuvent pas troubler et fausser les résultats cherchés.

Pour cela, on évapore dans une capsule de porcelaine, un quart de litre ou simplement quelques centimètres cubes de chacun des acides. S'ils ne laissent pas de résidu, c'est qu'ils sont purs. S'ils laissent un résidu, c'est qu'ils ne le sont pas. Il faut donc se mettre à l'abri d'une cause d'erreur inévitable, surtout lorsqu'on n'a pas la possibilité de se procurer des acides d'une pureté absolue, situation fréquente dans beaucoup de laboratoires.

On fait alors évaporer 1 cent. à 3 de chacun des acides, dans une capsule de porcelaine, et lorsque l'évaporation est complète, on ajoute de l'eau sulfhydriquée en quantité suffisante; si cette eau brunit, c'est parce qu'elle a trouvé dans le fond de la capsule un dépôt infinitésimal de métal provenant des acides. Cette eau, ainsi brunie très légèrement, est conservée avec soin pour comparer son brunissement avec celui qu'on obtiendra avec les divers résidus d'eaux qu'on aura à examiner. Si ces résidus en solution brunissent sensiblement plus que le résidu modèle, c'est qu'ils contiennent des métaux en plus grande quantité que n'en contenaient les acides chlorhydrique et nitrique employés. Donc, l'eau examinée est plus riche en métaux, toutes choses égales d'ailleurs, que les acides susdits.

Il est donc absolument impossible de commettre une erreur par la méthode que j'emploie depuis tant d'années.

Les résultats qu'elle m'a donnés étant absolument exacts, je n'ai pas hésité à dresser avec eux la carte hydrogéologique des Pyrénées, que je pourrai quelque jour peut-être faire connaître dans tous ses détails à l'Académie.

Digitized by Google

Grâce à plusieurs amis, le Dr Campanyo et moi-même, dans les Pyrénées Orientales; M. l'inspecteur général des mines, Jules François, dans l'Aude; de nombreux gardes forestiers et moi-même, dans l'Ariège; de nombreux gardes forestiers et moi-même, dans la Haute-Garonne; mon ami Henri Peslin, ingénieur des mines, et moi-même, dans les Hautes Pyrénées; mes amis, Louis Martin, ingénieur des mines à Pau, et Gindre, ingénieur dans le pays basque, dans les Basses-Pyrénées, j'ai pu mettre à l'étude des quantités de cours d'eau et de sources de tout genre, dont le nombre dépasse aujourd'hui plus de 2.000. Cette série d'examens m'a permis de voir les relations intimes des eaux et des terrains dans leur profondeur, et de connaître la richesse du sous-sol en gisements métallifères et autres roches solubles.

C'est ainsi que j'ai pu m'expliquer la richesse métallique de la Gorge de Balour au sud des Eaux-Bonnes, celle du pays basque dans toute son étendue au sud d'Itsatsou, de Cambo, de Saint-Jean-Pied-de-Port; de la vallée d'Aure, admirable comme gisement de manganèse et surtout de fer, non encore exploité; celle de l'Hospice de la Frèche et de la Glère à Luchon; celle de Sentein au sud de Saint-Girons; celle de Castel-Minié, près d'Aulus; celle de Rabat, dans l'Ariège; celles du Teich et de la Tet, dans les Pyrénées-Orientales.

Que de richesses métallifères encore inconnues permet de soupçonner dans tous ces pays l'étude des sources froides, sans parler des thermales, richesses que l'on arrivera un jour par la méthode dont je donne la marche, et qui sera à coup sur perfectionnée, à suffisamment limiter pour en entreprendre l'exploitation, sans de trop coûteuses recherches préliminaires. Ce sera une prospection économique.

Pour le moment, je tiens à payer mon tribut de chercheur à la vallée qui m'a vu naître, et à décrire les résultats de mes recherches récentes sur l'étude des sources du vallon de Rabat, *diverticulum* si remarquable, si coquet, de la vallée de Tarascon (Ariège).

Digitized by Google

Voici d'abord la liste des cours d'eau et des sources que j'y ai étudiées d'après la méthode que j'ai exposée, en mettant à côté de chaque nom de source, les résultats chimiques obtenus.

3 sources. — *Commune de Lapège :*

1° Fontaine Froide :

HS.....	brun peu sensible.
NH^3S.....	précipité sensible noir.
HCl.....	brun sensible.

2' Fontaine de Senon :

HS.....	brun peu sensible.
NH^3S.....	précipité sensible noir.
HCl.....	brun sensible.

3° Fontaine fiévreuse :

HS.....	brun très sensible.
NH^3S.....	très peu de précipité noir.
HCl.....	brun sensible.

13 sources. — *Commune de Gourbit :*

4° Source du Teich :

HS.....	à peine brun.
NH^3S.....	précipité noir, net.
HCl.....	à peine brun.

5° Source Canalette :

HS.....	traces nettes en brun.
NH^3S.....	noir très net.
HCl.....	traces nettes en brun.

6° Source de Lacaspe :

HS.....	à peine.
NH^3S.....	à peine.
HCl.....	à peine.

7° Source de Gabet :

HS.....	franchement noir.
NH^3S.....	précipité noir très abondant.
HCl.....	redevient noir.

Digitized by Google

8ᵉ Source Bénière :

HS	notablement noir.
NH^3S	noir assez abondant.
HCl	notablement noir.

9° Rec del Ménié :

HS	notablement noir.
NH^3S	précipité noir notable.
HCl	notablement noir.

10° Source d'Artax :

HS	à peine.
NH^3S	notable.
HCl	à peine.

11° Source de Lastrix :

HS	0.
NH^3S	notable.
HCl	0.

12° Source du Col :

HS	0.
NH^3S	abondant.
HCl	0.

13° Source de Blancou :

HS	traces.
NH^3S	notable.
HCl	traces.

14° Source de Prugne :

HS	traces.
NH^3S	notable.
HCl	traces

15° Source du Teich :

HS	traces.
NH^3S	notable.
HCl	traces.

Digitized by Google

16° Étang d'Artax :

HS	à peine des traces brunes.
NH^3S	très peu.
HCl	à peine des traces.

3 sources. — *Commune de Génat :*

17° Source de la Grangette :

HS	à peine.
NH^3S	très notable.
HCl	à peine.

18° Fontaine de la Grangette :

HS	sensiblement noir.
NH^3S	fort dépôt noir.
HCl	sensiblement noir.

19° Fontaine de Génat (puits) :

HS	notable.
NH^3S	notable.
HCl	notable.

26 sources. — *Commune de Rabat :*

20° Rivière de la Courbière :

HS	brun net.
NH^3S	précipité noir très net.
HCl	très net.

21° Source de Naoufounts :

HS	très faible.
NH^3S	à peine.
HCl	très faible.

22° Fontaine ferrugineuse de la Garrigue :

HS	brun très net.
NH^3S	précipité noir abondant.
HCl	brun très net.

23° Fontaine de Rastouillet :

HS	à peine brun.
NH^3S	léger précipité noir.
HCl	à peine brun.

Digitized by Google

24° Source du Resseg :

HS	légèrement noir.
NH^3S	précipité noir notable.
HCl	légèrement noir.

25° Source Ribondeau :

HS	traces brunes.
NH^3S	très faible précipité noir.
HCl	traces brunes.

26° Fontaine des gardes à la Garrigue :

HS	à peine brun.
NH^3S	à peine une trace.
HCl	à peine brun.

27° Source de Caudies :

HS	très léger brun.
NH^3S	très léger précipité noir.
HCl	très léger brun.

28° Fontaine de la Gredo :

HS	à peine brun.
NH^3S	à peine un léger précipité.
HCl	à peine brun.

29° Fount-Santo :

HS	brun net.
NH^3S	précipité noir abondant.
HCl	brun net.

30° Source d'Embanels :

HS	trace brune très faible.
NH^3S	précipité noir abondant.
HCl	trace brune très faible.

31° Source de Freychent :

HS	brun très faible.
NH^3S	précipité noir abondant.
HCl	brun entièrement faible.

32° Source de Labat :

HS	brun entièrement faible.
NH^3S	précipité noir abondant.
HCl	brun entièrement faible.

Digitized by Google

33° Source de Salsenade :

HS.....	brun très faible.
NH^3S.....	précipité noir net.
HCl.....	brun très faible.

34° Source de Lapujade :

HS.....	brun très faible.
NH^3S.....	précipité noir très net.
HCl.....	brun très faible.

35° Source de Bourrière :

HS.....	0
NH^3S.....	à peine sensible.
HCl.....	0

36° Source du Débes :

HS.....	0
NH^3S.....	traces de précipité noir.
HCl.....	0

37° Fontaine de Gil :

HS.....	0
NH^3S.....	traces de précipité noir.
HCl.....	0

38° Fontaine du Roc-de-Cayré :

HS.....	dépôt noir très net.
NH^3S..	fort dépôt noir.
HCl.....	dépôt noir très net.

39° Fontaine Marmouillou :

HS.....	à peu près 0.
NH^3S.....	presque rien.
HCl	à peu près 0.

40° Fontaine de l'Ours :

HS.....	brun très notable.
NH^3S,.....	notable précipité.
HCl...	brun très notable.

41° Fontaine de Sahuquet :

HS.....	à peu près 0.
NH^3S.....	précipité noir très faible.
HCl.....	à peu près 0.

Digitized by Google

42° Fontaine du Débes-Vieux :

HS.....	à peu près 0.
NH^3S.....	traces de précipité noir.
HCl.....	à peu près 0.

43° Fontaine Escalier :

HS.....	à peu près 0.
NH^3S.....	traces de précipité noir.
HCl.....	presque 0.

44° Fontaine Loumet :

HS.....	0
NH^3S.....	précipité noir notable.
HCl.....	0

45° Fontaine sans nom :

HS.....	0
NH^3S.....	traces de précipité noir.
HCl.....	0

4 sources. — *Commune de Saurat* :

46° Fontaine de Tournil :

HS.....	brun très léger.
NH^3S.....	précipité noir très léger.
HCl.....	brun très léger.

47° Fontaine de la Magre :

HS.....	précipité noir très net.
NH^3S.....	précipité noir abondant.
HCl.....	précipité noir très net.

48° Fontaine du Refuge :

HS.....	noir brun net.
NH^3S.....	précipité noir net.
HCl.....	noir brun net.

49° Fontaine de Lauzet :

HS.....	à peu près 0.
NH^3S.....	traces de précipité noir.
HCl.....	à peu près 0.

Digitized by Google

En étudiant les résultats que je viens de donner, on voit qu'ils se groupent d'une manière tout à fait géographique et géologique dans la région où j'ai fait la recherche.

Ainsi, toutes les sources dans lesquelles l'examen, au point de vue des métaux, n'a donné que des résultats insignifiants se groupent sur la région granitique.

Les sources fournissant de notables indices de métaux appartenant au groupe du fer, sont réunies sur une zone de terrain appartenant aux terrains dévonien et silurien, c'est-à-dire aux terrains dans lesquels abondent dans le pays, les gîtes de fer. C'est, par exemple, dans les terrains silurien et dévonien que serait indiquée par l'étude des sources la plus grande abondance de minerai de fer. Et c'est, en effet, dans ces terrains, surtout dans le dévonien, que se développe le minerai de fer déjà exploité à Rabat. Les sources fournissant le précipité le plus abondant par le sulfhydrate d'ammoniaque sont groupées à Rabat autour de ce gisement métallifère

Et comme le terrain dévonien se développe plus loin vers la Fount-Santo avec des sources ferrugineuses très abondantes, il m'est permis de tirer la conclusion que ces sources ferrugineuses mettent sur la voie de l'existence en ce point, d'un gisement très considérable et encore inexploité de minerai de fer.

Le groupe de sources ferrugineuses de Gourbit, développé sur un point où des affleurements de fer oligiste ont été signalés par mes études locales déjà anciennes, permet de supposer que cet affleurement superficiel peut motiver de sérieuses recherches pour étudier profondément ce gisement indiqué ainsi par la présence de sources fort riches en fer, et jalonné comme limites latérales par la présence des sources non ferrugineuses de la région.

Je dois compléter les résultats que je viens de faire connaître, en ajoutant que certaines autres indications, en outre de celles relatives à la présence ou à l'absence de métaux, m'ont été données par l'examen spectroscopique, des résidus

Digitized by Google

obtenus avec la petite quantité d'eau (demi-litre) employée à mes recherches.

Ainsi, j'ai pu fixer, par l'abondance de la chaux unie à l'acide sulfurique pour constituer du sulfate de chaux, la présence d'amas de gypse (sulfate de chaux) dans la portion de pays englobée dans mon étude actuelle

C'est ainsi qu'en 1860, dès mes débuts en géologie, j'avais pu reconnaître au moyen de l'examen chimique superficiel de deux sources dans la même région dont je donne aujourd'hui une étude plus complète, la présence du plus beau gisement de gypse du pays.

Et dans mon étude actuelle, par l'examen chimique et spectroscopique du dépôt des sources de la région de Rabat, il m'a été possible de signaler la série de gisements de gypse absolument inconnus de la vallée dont je parle.

Je conclus donc, comme résultat pratique du travail que je viens d'avoir l'honneur de présenter à l'Académie, que l'étude du sol dans sa profondeur, faite en étudiant les substances qu'y dissolvent les sources, peut être d'une véritable utilité pour la géologie et pour l'industrie de toute une région non encore étudiée au point de vue des recherches minières à entreprendre.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉSULTATS D'OBSERVATIONS PHOTOMÉTRIQUES

D'URANUS ET DE NEPTUNE

PAR M. D. SAINT-BLANCAT[1].

De 1909 à 1911, j'ai fait, à l'Observatoire de Toulouse, 534 mesures photométriques d'Uranus et 500 de Neptune, dont je publie ici les résultats.

J'ai utilisé, à cet effet, le photomètre bien connu de Zöllner.

Chaque mesure comprend quatre lectures correspondant aux quatre positions relatives des nicols. L'étoile artificielle était produite par la lumière d'une lampe électrique.

Les grandeurs des étoiles de comparaison ont été tirées de *Annals of the Astronomical Observatory of Harvard College*, vol. L et LIV.

Chaque ligne des tableaux ci-dessous correspond à une série de comparaisons. On a obtenu quelquefois plusieurs séries dans une même soirée.

t est le temps sidéral local du milieu de la série. E indique l'étoile de comparaison. N désigne le nombre de mesures faites sur la planète, ε leur moyenne erreur; N′ et ε' sont les nombres correspondants se rapportant à l'étoile. g est la grandeur donnée par l'observation, après correction de l'effet de l'absorption atmosphérique, g_0 la grandeur ramenée à l'opposition moyenne.

1. Lu dans la séance du 1er février 1912.

Digitized by Google

URANUS.

Je donne d'abord, avant les résultats des observations, la liste des étoiles de comparaison qui ont servi pour cette planète, avec l'indication des numéros du catalogue d'Argelander et les grandeurs que j'ai adoptées.

a.....	B D, zone	— 22°, n°	5063	5,55
b.....	—	— »	5100	7,06
c.....	—	— »	5105	5,56
d.....	—	— 21°	5110	6,01
e.....	—	— 20°	5698	5,06
f.....	—	— 21°	5510	7,44
g.....	—	— 23°	15935	6,08
h.....	—	— 22°	5318	6,48

DATE		t	E	N	ε	N′	ε′	g	g_0
1909. Juin.....	18	17h32m	c	5	0,07	4	0,13	5,94	5,85
	18	17 32	d	5	0,07	3	0,06	5,75	5,66
	22	17 54	c	4	0,08	2	0,20	5,83	5,74
	22	17 54	d	4	0,08	2	0,06	5,53	5,44
	30	18 30	c	5	0,05	5	0,07	5,81	5,72
Juillet....	17	17 46	c	4	0,10	3	0,03	5,77	5,69
	17	17 57	a	4	0,10	3	0,05	5,70	5,62
	20	17 48	a	3	0,05	4	0,07	5,62	5,53
	21	17 41	c	2	0,01	3	0,13	5,60	5,51
	21	17 52	b	3	0,12	1	0,20	5,79	5,70
	24	18 13	a	3	0,05	4	0,09	5,77	5,68
	24	18 23	a	2	0,20	3	0,20	5,55	5,46
	26	17 21	c	2	0,14	3	0,07	5,77	5,68
	26	17 28	a	2	0,04	3	0,09	5,56	5,47
	26	17 35	a	2	0,19	2	0,13	6,03	5,94
	31	18 43	c	3	0,16	4	0,10	5,58	5,49
	31	18 54	a	3	0,04	4	0,04	5,65	5,56
Août.....	3	18 51	c	2	0,02	2	0,03	5,72	5,63
	3	19 02	a	4	0,07	4	0,07	5,60	5,51
	4	19 26	a	4	0,15	3	0,07	5,80	5,71
	4	19 47	a	2	0,03	2	0,04	5,49	5,40
	4	19 26	c	4	0,20	3	0,07	5,76	5,67
	4	19 47	c	2	0,02	2	0,02	5,67	5,58
	6	19 32	a	4	0,02	5	0,09	5,53	5,43
	6	19 55	a	2	0,05	3	0,13	5,68	5,58
	6	20 09	a	2	0,03	3	0,00	5,55	5,45
	12	19 13	a	3	0,04	4	0,14	5,50	5,40
	13	18 58	a	3	0,09	4	0,05	5,61	5,51

Digitized by Google

DATE		t	E	N	ε	N′	ε′	g	g_0
1909. Août.....	13	20h 33m	a	4	0,10	5	0,06	5,73	5,63
	13	20 57	c	3	0,14	4	0,14	5,67	5,57
1910. Juin.. ...	15	17 22	e	8	0,10	6	0,17	6.02	5,90
	16	17 19	e	8	0,18	4	0,03	6,22	6,10
	16	17 19	f	8	0,18	4	0,12	5,94	5,82
Juillet....	9	18 49	f	3	0,08	3	0,05	5,58	5,48
	9	18 56	f	3	0,07	4	0,06	5,87	5,77
	13	19 04	f	3	0,09	4	0,06	5,74	5,64
	13	19 14	f	3	0,01	3	0,07	5,86	5,76
	21	19 08	f	6	0,06	6	0,11	5,66	5,56
	21	19 35	f	3	0,07	4	0,09	5,68	5,58
Août.....	9	19 54	f	4	0,05	4	0,05	5,72	5,61
	9	20 22	f	8	0,18	6	0,16	5,91	5,80
	12	20 00	f	6	0,04	6	0,07	5,91	5,80
	13	19 20	f	6	0,11	4	0,08	5,92	5,81
1911. Juillet....	8	18 45	g	9	0,05	5	0,03	5.98	5,87
	8	18 45	h	9	0,05	3	0,07	5,95	5,84
	10	18 41	h	14	0,03	3	0,06	5,98	5,87
	13	18 30	h	13	0,05	7	0,05	6,02	5,91
	13	18 30	h	13	0,05	3	0,02	6,01	5,90
	15	18 30	h	15	0,04	6	0,04	5,94	5,83
	20	18 26	g	8	0,03	3	0,03	5,99	5,88
	20	18 26	h	8	0,03	3	0,02	6,12	6,01
	21	18 04	g	10	0,06	4	0,12	5,90	5,79
	21	18 04	h	10	0,06	4	0,06	5,92	5,81
	24	19 52	g	8	0,07	2	0,10	5,86	5,75
	24	19 52	h	8	0,07	2	0,03	5,90	5,79
	27	19 01	g	10	0,06	6	0,09	5,99	5,88
	27	19 01	h	10	0,06	3	0,12	5,97	5,86
	28	20 14	g	9	0,05	6	0,04	6,13	6,02
	31	18 47	g	12	0,04	4	0,05	5,91	5,80
	31	18 47	h	12	0,04	4	0,05	5,97	5,86
Août.....	2	18 52	g	16	0,05	5	0,08	6,04	5,92
	2	18 52	h	16	0,05	5	0,06	6,01	5,89
	3	18 35	g	10	0,03	4	0,05	6,05	5,93
	3	18 35	h	10	0,03	4	0,05	5,99	5,87
	7	19 10	g	16	0,16	17	0,12	6,05	5,93
	9	18 48	g	14	0,05	9	0,05	6,04	5,92
	10	19 23	g	16	0,08	7	0,06	6,08	5,96
	10	19 23	h	16	0,08	7	0,03	5,98	5,86
Octobre...	5	23 05	g	4	0,06	4	0,14	6,23	6,03
	14	20 08	g	6	0,06	3	0,02	6,12	5,91
	19	20 30	g	21	0,04	9	0,02	6,17	5,95
	20	20 17	g	15	0,14	6	0,06	6,23	6,00
Novembre	3	20 28	g	12	0,03	6	0,05	5,91	5,66
	4	20 54	g	5	0,12	4	0,06	6.21	5,95
	7	20 58	g	15	0,10	6	0,03	6,25	5,99

Digitized by Google

J'ai renoncé à combiner ces résultats en leur attribuant des poids d'après les valeurs de N, N′, ε, ε′, comme on peut être tenté de le faire. Je me suis contenté d'effectuer des moyennes sur les valeurs des diverses séries. J'ai obtenu ainsi par année :

1909.....	$g_0 = 5{,}59$
1910.....	5,74
1911.....	5,88

Pour la moyenne générale de toutes les valeurs, on a $g_0 = 5{,}75$.

En joignant à cette valeur des déterminations obtenues précédemment par d'autres observateurs, on a le tableau suivant :

Années.	Observateurs.	Nombre de mesures.	Grandeurs d'Uranus.
1864.....	Zöllner.....	4	5,73
1880-1888.	Pickering....	6	5,66
1879-1888.	Müller.....	93	5,86
1909-1911.	Saint-Blancat.	534	5,75

NEPTUNE.

Comme pour Uranus, je fais précéder le tableau donnant les résultats des observations de la liste des étoiles de comparaison :

a.....	B D, zone + 21°, n°	1560	8,54
b.....	—	1564	7,46
c.....	—	1596	6,45
d.....	—	1606	7,07
e.....	—	1630	6,80

DATE		t	E	N	ε	N′	ε′	g	g_0
1910. Février...	1	6h 27m	c	3	0,04	4	0,15	7,75	7,77
	9	6 40	c	5	0,08	6	0,08	7,61	7,62
	9	8 15	c	3	0,09	4	0,12	7,56	7,57
	9	8 26	c	3	0,07	4	0,30	7,81	7,82
	10	7 22	c	5	0,09	6	0,12	7,84	7,85
	16	7 39	c	5	0,09	6	0,12	7,74	7,74

Digitized by Google

DATE		t	E	N	ε	N′	ε′	g	g_0
1910. Mars.....	2	9h3)m	c	5	0,08	6	0,04	7,79	7,78
	3	9 06	c	5	0,05	6	0,08	7,63	7,62
	4	9 04	c	5	0,13	6	0,15	7,56	7,55
	7	10 16	c	5	0,04	6	0,05	7,99	7,97
	8	10 02	c	4	0,12	5	0,07	7,85	7,83
	10	9 41	c	8	0,15	10	0,10	7,78	7,76
	11	9 54	c	5	0,12	6	0,04	7,78	7,76
	17	9 20	c	5	0,10	6	0,09	7,73	7,70
	23	10 03	b	14	0,06	14	0,04	7,68	7,64
	23	10 03	a	14	0,13	8	0,05	7,84	7,80
	23	11 19	b	8	0,13	8	0,08	7,74	7,70
	23	11 19	a	8	0,18	4	0,10	7,90	7,86
	24	9 14	b	8	0,07	6	0,11	7,69	7,65
	24	9 14	a	8	0,06	4	0,03	7,84	7,80
	24	11 36	b	10	0,10	7	0,07	7,65	7,61
	24	11 36	a	10	0,10	5	0,08	7,69	7,65
	25	9 07	b	4	0,07	3	0,11	7,75	7,71
	25	9 07	a	4	0,07	2	0,09	7,80	7,76
	29	9 45	b	13	0,08	11	0,11	7,73	7,69
	29	9 45	a	13	0,08	4	0,12	7,81	7,77
	29	9 45	c	13	0,08	12	0,07	7,80	7,76
Avril.....	4	11 10	b	4	0,12	3	0,09	7,68	7,63
	4	11 10	a	4	0,12	2	0,07	7,58	7,53
1911. Janvier...	17	5 55	e	6	0,10	6	0,09	7,75	7,77
	27	3 04	d	6	0,15	8	0,13	7,54	7,56
	30	6 28	d	5	0,10	7	0,05	7,64	7,66
	30	7 12	e	5	0,10	6	0,13	7,59	7,61
Février...	1	3 00	d	16	0,07	7	0,04	7,71	7,73
	1	3 00	e	16	0,07	7	0,07	7,84	7,86
	2	2 54	d	12	0,08	7	0,07	7,83	7,85
	2	2 54	e	12	0,08	6	0,10	7,95	7,97
	3	2 42	d	4	0,12	5	0,03	7,81	7,83
	3	3 08	d	1	» »	3	0,03	7,94	7,96
	3	3 24	d	2	0,06	3	0,02	7,82	7,84
	3	3 35	d	2	0,07	2	0,07	7,62	7,64
	4	3 07	d	10	0,07	12	0,06	7,85	7,87
	7	3 30	d	12	0,04	11	0,07	7,78	7,80
	15	4 02	d	14	0,10	5	0,07	7,72	7,73
	15	4 02	c	14	0,10	7	0,10	7,73	7,74
	16	4 10	d	12	0,21	4	0,24	7,63	7,64
	16	4 10	c	12	0,21	8	0,17	7,73	7,74
	17	7 36	d	8	0,09	4	0,04	7,77	7,78
	17	7 36	c	8	0,09	4	0,09	7,78	7,79
	20	7 54	d	10	0,20	4	0,16	7,80	7,81
	20	7 54	c	10	0,20	6	0,16	7,58	7,59
	21	8 05	d	11	0,04	6	0,08	7,67	7,68
Mars.....	1	4 58	d	16	0,04	7	0,05	7,73	7,72

Digitized by Google

DATE		t	E	N	ε	N′	ε′	g	g_0
1911. Mars.....	10	9h08m	c	12	0,07	8	0,04	7,64	7,62
Avril.....	11	11 30	c	8	0,06	8	0,07	7,77	7,71
	12	10 32	c	10	0,07	7	0,03	7,76	7,70
	13	12 12	c	12	0,07	9	0,04	7,91	7,85
	14	11 04	c	12	0,13	9	0,15	7,79	7,73
	21	11 00	c	6	0,09	6	0,06	7,93	7,86
	21	12 00	c	6	0,10	6	0,16	7,76	7,69
	24	12 00	c	9	0,07	6	0,14	7,89	7,82
							Moyenne.....		7,75

La combinaison, par de simples moyennes, des déterminations pour chaque opposition de la planète, donne :

1910.....	$g_0 = 7,72$
1911.....	7,75

En comparant, comme pour Uranus, à des résultats antérieurs, on a :

Années.	Observateurs.	Nombre de mesures.	Grandeurs de Neptune.
1864.....	Zöllner.....	4	8,16
1882-1885.	Pickering....	25	7,71
1878-1887.	Müller.....	138	7,66
1910-1911.	Saint-Blancat.	500	7,74

Digitized by Google

LES FORMATIONS ALLUVIALES

DANS LE BASSIN DE LA GARONNE A TOULOUSE

DEPUIS LE DOUZIÈME SIÈCLE

Par M. J. CHALANDE[1].

Ce qui a le plus profondément modifié à toutes les époques le lit et le cours de la Garonne, dans la traversée de Toulouse, depuis Braqueville jusqu'à la pointe de Saint-Michel-du-Touch, ce sont les barrages, chaussées et ouvrages artificiels, élevés sur son parcours. Les grandes crues et les inondations n'ont été que des facteurs de second ordre.

Si l'on examine les divers plans de notre ville, antérieurs au dix-neuvième siècle, en suivant l'ordre chronologique des dates qu'ils portent, ou celles des éditions des ouvrages qui les renferment, il est difficile de se faire une idée exacte des changements successifs qui se sont opérés dans la formation des îles et la configuration des rives du fleuve.

Jusque vers la fin du dix-septième siècle, tous les plans ont été des copies plus ou moins fidèles de celui de TAVERNIER de 1631. Ceux de la fin du dix-septième et ceux du dix-huitième contiennent, pour la topographie de la ville, des transformations non encore réalisées et seulement à l'état de projets, mais donnent parfois, pour la configuration du bassin de la Garonne, des clichés vieux d'un siècle. Tels les plans de JOUVIN DE ROCHEFORT de 1766 et 1770, qui donnent la topographie de la Garonne relevée en 1676, 1677.

En dehors des vues panoramiques de *Gesta Tolosanorum*

1. Lu dans la séance du 22 février 1912.

Digitized by Google

1515, Guillaume Nautonnier 1603, Colignon 1642, Mérian 1661, et du demi-plan panoramique 1626-1630 (sans date), qui donnent quelques indications utiles, les plans qui peuvent fournir une figuration assez exacte du bassin de la Garonne à Toulouse sont :

PLAN GRAVÉ :

1631. Plan de Melchior Tavernier, An 1631.

PLANS MANUSCRITS :

1676. Grand plan de Jouvin de Rochefort (sans date). — Au Donjon.

1677. Petit plan de Jouvin de Rochefort (sans date). — Collection Taillade, à la Bibliothèque universitaire.

1687. Plan-levée figuré des dépendances du Château-Narbonnais, par Buterne, ingénieur, 1687. — Au Donjon.

1749. Carte de la Garonne, depuis la chaussée de Braqueville, jusqu'au Pont-Neuf de la Ville de Toulouse, 1er janvier 1749. — Au Donjon.

1750. Grand plan Saget de 1750. — A la Bibliothèque de la ville.

1785. Carte du Cours de la rivière de Garonne, depuis le dessus de la chaussée de Braqueville jusques au-dessous du canal de Saint-Pierre (sans date). — Au Donjon.

1786. Double carte du Cours de la rivière de Garonne : 1° État ancien ; 2° État actuel (en 1786). — Au Donjon.

1788. Plan Du Carla de Puylauron (sans date) 1783-88. — Bibliothèque de la ville.

Tous les autres plans sont des copies plus ou moins fidèles de ceux-ci, sans dates ou avec des dates postérieures d'édition, qui leur enlèvent toutes valeurs documentaires.

*
* *

Vers le milieu du douzième siècle, la Garonne coulait librement entre ses deux rives, à travers Toulouse et le gardiage, sans autres obstacles créés par la main de l'homme que le *Pont-Vieux*, reliant la cité et le faubourg de *Saint-Subran* (Saint-Cyprien). Ce pont partait de la rue appelée aujourd'hui rue Descente-de-la-Halle, et aboutissait à Saint-Cyprien, à la rue qui porte encore le nom de rue du

Digitized by Google

Pont-Vieux. On voit encore une pile de ce pont, au-dessus du Pont-Neuf, du côté de Saint-Cyprien, et, il y a une trentaine d'années, on pouvait apercevoir aussi, aux eaux basses, les restes de deux autres piliers qu'on a fait depuis sauter par la dynamite.

Les Toulousains avaient bien obtenu, par une charte d'Alphonse Jourdain, l'autorisation de construire un nouveau pont *inter hospitali Beate Mariae et Vivarias*[1], c'est-à-dire entre l'hôpital de la Vierge, aujourd'hui hôpital Saint-Jacques, et le lieu appelé *Vivaria*, aujourd'hui Port de la Daurade, mais ce fut un projet qui ne se réalisa que sous Raymond V, vers 1180.

Aucune chaussée, aucun barrage n'interceptait alors le libre cours des eaux; les moulins du Château et du Bazacle n'existaient pas, il n'y avait que des moulins à nef, attachés le long des rives. Les eaux du fleuve, s'écoulant rapides et sans entraves, creusaient le lit et les berges, entraînant les alluvions au loin, bien au delà de la ville.

Sur la rive gauche, le faubourg Saint-Cyprien s'étendait en pente douce, jusqu'à la limite, à peu près tracée par le cours Dillon actuel, tandis que sur la rive droite la berge était un peu plus élevée.

Les îles du Ramier du Château et de Tounis existaient déjà; elles avaient constitué, plus anciennement, le francbord droit du fleuve et durent très probablement être reliées les unes aux autres au début de leur formation.

Le *Canal de Palarin*, que nous appelons aujourd'hui le petit bras de la Garonne ou bras droit, et le *Canal de Lissac* (canal de fuite du moulin du Château), appelé vulgairement Petite Garonne, qui n'était que la continuation du *Canal de Palarin*, ne furent, à l'origine, que le déversoir des ruisseaux qui venaient de *Saint-Roch* et de la *Bourdette*, et plus bas, au-dessus du Château-Narbonnais, des eaux vives provenant du flanc est des coteaux de *Pech-David*,

1. Charte d'Alphonse Jourdain, Catel. Texte dans : Dumège, *Institutions*, t. I, p. 414.

Digitized by Google

par Saint-Agne, et du *Sauzat*, qui au dix-huitième siècle encore coulait dans l'ancienne rue de ce nom, devenue la rue des Trente-six-Ponts, ainsi nommée, à cause des nombreux ponceaux qui la jalonnaient d'un bout à l'autre.

A une époque indéterminée, probablement sous la poussée d'une forte crue, le grand lit de la Garonne vint rejoindre, à la hauteur du *Château de Palarin*, le ruisseau formé par les eaux de Saint-Roch et de la Bourdette, qui s'étendait parallèlement aux eaux du fleuve, mais en ligne plus directe, et sépara la grande île du Ramier (aujourd'hui Poudrerie et Parc Toulousain) de la rive droite.

La canalisation dans les fossés sud du Château-Narbonnais des eaux provenant de Saint-Agne et du Sauzat dut déterminer la première brèche qui sépara l'île de Tounis de l'île du Ramier du Château, brèche qui s'accentua par les grandes crues et forma la large percée où se trouve la chaussée Saint-Michel.

Les eaux du Sauzat, dont aujourd'hui on chercherait en vain la trace, dans le quartier Saint-Michel, avaient autrefois un débit assez considérable. Au quatorzième siècle, on proposa de faire construire dans les fossés du Château-Narbonnais (13 avril 1374) plusieurs moulins actionnés par ces eaux[1], mais on se heurta sans doute aux pariers des moulins du Château, car, après enquête, le projet n'eut pas de suite.

Au sud de la Poudrerie, l'île du Ramier du Château, qui s'étend jusqu'à Braqueville, entre la *Chaussée d'Embresson* et celle de Braqueville, constituait autrefois le franc-bord gauche du fleuve et dut être séparée du *Château de Braqueville*, postérieurement à l'isolement des îles nord, par la poussée d'une grande crue de la Garonne, qui rejoignit alors et capta le lit du ruisseau *le Rossimort*, qui sépare encore Braqueville du ramier de ce nom.

Au nord de la ville, l'île du Bazacle existait déjà ainsi que le Canalet; le jugement des Consuls, du mercredi de

1. Arch. municip., AA-36, n° 46, 13 avril 1374.

Digitized by Google

février 1193[1], déclare que cette île *praetum et gravaria*, et le *capicium*, appartiennent au domaine public.

Au-dessous du Bazacle, le lit de la rivière s'élargissait et était peu profond. D'après Catel, Bazacle, *Badaclum*, viendrait de *Vadum*, un gué, et *Vadaclum*, un petit gué, et l'on sait que Raymond VI, comte de Toulouse, rentra dans sa capitale, le 13 septembre 1217, en traversant au gué du Bazacle, à la faveur du brouillard[2].

A la fin du douzième siècle et durant le treizième, on vit se développer d'une manière inquiétante les ouvrages artificiels, qui devaient dans la suite profondément modifier le lit de la Garonne et causer des pertes incalculables aux riverains par les inondations qui vinrent dès lors, à des dates intermittentes, ravager l'île de Tounis et le faubourg Saint-Cyprien.

En 1180, un deuxième pont, le *Pont de la Daurade* ou *Pont Couvert*, était déjà construit au-dessous du Pont-Vieux[3].

En 1182, Raymond V, comte de Toulouse, donne à nouveau fief, aux pariers des moulins flottants, qui étaient établis près du Château-Narbonnais, à l'entrée du *Canal de Lissac*, les eaux qui s'écoulaient dans les biens de *Tozet de Toulouse*, *totum illud capitium et honorem*, pour faire en ce lieu un barrage *unam paxeriam*, d'une rive à l'autre, afin d'y établir à demeure des moulins[4].

C'est de cette époque que date le premier barrage en amont de Toulouse, barrage appelé aujourd'hui chaussée Saint-Michel ou du moulin du Château.

1. Arch. municip., *Cartulaire du Bourg*, XX, février 1192, v. s., 1193. (*Mense Marcii feria IIII anno domini* M.C.LXXXX *secundo*). Les nouveaux éditeurs de l'*Histoire de Languedoc* ont cru devoir rectifier la date de cet acte et le classer à 1182. Le scribe du *Cartulaire* a, en effet, mis M.C.LXXX *secundo*, oubliant un X par erreur, mais l'acte est bien en réalité de 1192 et non de 1182, comme le prouve la liste des Consuls qui y figurent.

2. *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. VI, p. 156.

3. Archiv. municip., AA-1, *Cartulaire du Bourg*, XIX.

4. Catel, *Mém. du Languedoc*, p. 212.

Digitized by Google

Sur l'exemple des pariers des moulins du Château, ceux du Bazacle, auxquels les prieurs de la Daurade avaient inféodé, en 1177, vingt-quatre moulins à nef, voulurent transformer ces moulins flottants en moulins terriers. Le 6 septembre 1190, il y eut une transaction passée entre le prieur de la Daurade et les pariers du Bazacle, par laquelle ces derniers furent autorisés à construire d'une rive à l'autre une chaussée, où ils devaient laisser un passage libre pour les bateaux, tenant *caminum apertum ut ito naves possint descendere et ascendere sine impedimento*[1]. Le comte approuva cet acte et, deux ans plus tard (décembre 1192)[2], il autorisait les prieurs de la Daurade à construire seize nouveaux moulins. Ceux-ci se hâtèrent alors d'établir entre le Pont-Vieux et le Pont de la Daurade un barrage qui interceptait complètement la navigation, alors qu'ils venaient d'exiger eux-mêmes des pariers du Bazacle un passage libre; mais les Consuls s'en émurent et, par jugement du 12 avril 1199, ils furent obligés d'ouvrir un passage aux nefs[3].

Dans l'espace d'une vingtaine d'années, un nouveau pont et trois barrages échelonnés venaient ainsi d'être établis sur le fleuve, et quelques années plus tard (1218), un troisième pont était construit au Bazacle.

Le résultat de tous ces obstacles élevés au libre écoulement des eaux ne tarda pas à se faire sentir.

En 1220, une terrible inondation ravageait l'île de Tounis et le faubourg Saint-Cyprien[4].

En 1258, les trois ponts étaient emportés par la masse des eaux[5]. On les reconstruisit, mais le 11 mars 1281, la veille de l'Ascension, le Pont-Vieux était encore détruit en partie par la violence du courant, pendant la cérémonie de la baignade de la Croix, et engloutissait dans sa chute plus de deux cents personnes[6].

1. Du Rozoy, t. I, p. 434.
2. *Histoire de Languedoc* (éd. Privat), t. VI, p. 159.
3. Arch. municip., AA-1. *Cartulaire du Bourg*, XXII.
4. Astrié, *Les Drames de l'inondation*, p. 24.
5. Bertrandi, *Gesta Tolosanorum*, et Catel, *Mémoires du Languedoc*, p. 194.
6. Catel, *Mémoires du Languedoc*, p. 194.

Digitized by Google

En 1350, les moulins du Château furent complètement ruinés par l'inondation, et les pariers ne pouvant en payer la reconstruction, on les bailla à nouveau fief à d'autres particuliers[1].

Vers 1389, un quatrième pont établi à Saint-Michel, le *Pont de Commenges*, fut détruit[2].

En 1413, l'inondation fit tomber, le 13 décembre, le Pont de Tounis, et le 31 du même mois, le Pont de la Daurade[3].

La crue de 1425 fut plus lente et ne dévasta que les campagnes[4], mais celle de 1490 détruisit une partie du faubourg Saint-Cyprien et son enceinte de murailles, ruina l'hôpital Saint-Jacques et porta ses ravages à Tounis et au faubourg Saint-Michel. L'eau couvrit les moulins du Château, et le Pont de la Daurade, nouvellement reconstruit, fut encore emporté en partie[5].

Le 30 mai 1484, le Pont-Vieux s'écroula par la violence d'une crue subite. — (Une miniature des Annales manuscrites fut consacrée à perpétuer le souvenir de cet événement[6].)

Reconstruit en bois, sur ses piliers de brique, il disparaissait pour toujours, emporté par le débordement de la Garonne du 5 avril 1523. Ce jour-là, Saint-Cyprien fut ravagé et la plus grande partie des maisons de Tounis détruites[7].

Quelques années plus tard, au commencement de l'automne 1536, le grand moulin du Bazacle était presque complètement renversé par les eaux[8].

Dans la deuxième moitié du seizième siècle, la construction du Pont-Neuf, avec ses larges batardeaux autour des piles, vint opposer au libre cours de la Garonne un obstacle encore plus considérable, à lui seul, que tous les ponts et barrages établis jusqu'à cette époque.

Les chaussées n'étaient alors que des palissades établies

1. Catel, *Mémoires du Languedoc*, p. 212.
2. *Ibid.*, p. 194.
3. Pasquier, *Bulletin Société archéologique*, 13 juillet 1897 (n° 20), p. 172.
4. Lafaille, *Annales*, t. I, p. 187.
5. Archives municipales, AA-46, n° 73.
6. Lafaille, *Annales*, 1483, t. I, p. 256. — La miniature des Annales manuscrites a été citée pour l'année 1483. Mais en réalité elle a été faite pour l'année 1484, la chronique comprenant les années 1483 et 1484.
7. Lafaille, *Annales*, t. II, p. 39.
8. *Ibid*, p. 102.

Digitized by Google

sur des alignements de pieux[1], facilement franchies par les grandes eaux, et les ponts, aux piles étroites en maçonnerie ou sur piliers de bois[2], emportés sans cesse par les inondations et sans cesse reconstruits, offraient en réalité peu de résistance au courant.

Le Pont-Neuf, dont la construction lente des piles, commencée en 1543, ne fut achevée qu'en 1613, devint un obstacle, non seulement à l'écoulement des eaux, mais encore et surtout à l'entraînement des graviers et limons. Le lit de la rivière se rehaussa peu à peu en amont et les alluvions charriées par le grand bras de la Garonne, arrêtées par ce rehaussement et chassées vers la gauche par le courant des eaux provenant de la chaussée du moulin du Château, formèrent une île, en face de ce barrage.

Cette île, qui s'agrandit rapidement, devint un danger chaque jour plus menaçant pour Tounis, dont la pointe sud était sapée à chaque crue par la déviation brusque du courant qui était rejeté vers la rive droite, arrêté au bas de la chaussée par ce barrage naturel, qui n'était que le résultat de la construction du Pont-Neuf.

Les Capitouls s'alarmèrent et, pour sauver Tounis d'un anéantissement complet, ils délibérèrent en 1667 de détruire la nouvelle île[3], malgré les protestations des pariers du moulin du Château[4], et de construire un batardeau et un quai, pour protéger la pointe sud de Tounis; mais la nouvelle île ne fut détruite qu'en partie, on ouvrit seulement un passage pour donner un libre écoulement aux grandes eaux.

L'île de Tounis fut sauvée, mais le dépôt d'alluvion se reforma plus loin, du côté de la Porte de Muret, et devint de plus en plus considérable, envahisssant les trois quarts du bassin, en formant les trois grandes îles, appelées alors

1. Voir le demi-plan panoramique de Toulouse 1626-1630.

2. Voir la vue de Toulouse de 1515 dans *Gesta Tolosanorum*.

3. Archives municipales, Délibération XXIX, f° 178 v° et autres délibérations.

4. *Ibid.*, XXIX, f° 181 v°, *ibid.*

Digitized by Google

les Nouveaux Ramiers[1]. Plus tard (1750), ces îles se réunirent entre elles, et formèrent, en se joignant à la rive gauche de la rivière, la grande prairie (aujourd'hui, *Prairie des filtres*).

Vers la fin du dix-huitième siècle, on creusa, le long du quai Dillon, un large canal, qui isolait la prairie et permettait un rapide écoulement des eaux sous les premières arches du Pont-Neuf, du côté de Saint-Cyprien, mais son existence fut de courte durée[2].

Depuis la construction du Pont-Neuf, nous avons eu à enregistrer les désastres suivants :

1599. — Au printemps, à la suite de la fonte des neiges, une inondation saccage Tounis et Saint-Cyprien.

Le Pont de la Daurade fut fortement endommagé, mais résista. C'était, dit l'annaliste de l'Hôtel de Ville, la plus grande crue qu'on avait vue de mémoire d'homme[3].

1608. — Au mois d'octobre, à la suite de grandes pluies, les eaux emportent presque en entier le pont de bois établi pour le passage des charrettes sur les piliers du Pont-Neuf, et la chaussée du Bazacle est rompue[4].

Le faubourg Saint-Cyprien fut cependant préservé par la digue élevée en 1601, le long du quai des Ormes (aujourd'hui quai Dillon). Cette digue, longue de 300 cannes et formée de madriers, avait coûté 6.600 livres[5].

1613. — Le 14 mai, la Garonne inonde Tounis et le faubourg Saint-Cyprien, et détruit un grand nombre de maisons. La chaussée du Bazacle est encore rompue et le pont de bois de la Daurade emporté. L'eau passait, selon Du Rozoy, au-dessus des moulins du Bazacle et du Château[6].

On décida de construire un nouveau pont de bois entre Tounis et Saint-Cyprien. Ce fut le pont appelé *de Clary*, qui coûta 14.000 livres[7].

1635. — Vers la fin de novembre, une crue subite saccage l'île de

1. Voir plan manuscrit, Jouvin de Rochefort.
2. Voir plan manuscrit, Du Carla de Puylauron.
3. Lafaille, *Annales*, t. II, p. 526.
4. *Ibid.*, p. 542.
5. Archives municipales. — CC, 847. Compte, p. 31.
6. Du Rozoy, *Annales*, 1613, t. IV, p. 322.
7. *Annales manuscrites*, 1613, l. V, chronique 286, p. 328.

Digitized by Google

Tounis et emporte le pont de la Daurade et la chaussée du Bazacle. Les pertes sont évaluées à un million de livres[1].

1636. — Le 1er juin, un débordement considérable inonde Saint-Cyprien; les maisons voisines de la rivière sont emportées et le pont de Clary complètement détruit[2]. Il ne fut pas reconstruit.

1667. — L'île de Tounis est inondée, six maisons sont détruites. On décide la construction d'un quai pour protéger l'île[3].

En 1673, 1675 et 1678, il y eut des inondations, mais elles ne causèrent pas de grands ravages.

1709. — A la suite du dégel, la chaussée du Bazacle est complètement emportée par les eaux et la débâcle des glaces. Les intéressés du moulin, épuisés de dépenses, demandent des subsides à la ville, qui les cautionne, en 1714, pour 75.000 livres[4].

1712. — Le 9 juin, à la suite de la fonte des neiges, l'inondation cause de grands ravages chez tous les riverains. Le bastion du moulin du Château est emporté et la fontaine des Trois-Cannelles est comblée[5].

1713. Le Pont-Neuf est fortement endommagé par la violence des eaux[6].

La reconstruction de la chaussée du Bazacle, terminée en 1713, a aussi complètement modifié le lit du bassin, au-dessous du Pont-Neuf. L'ancienne chaussée, formée de palissades et de madriers fixés sur des alignements de pieux, s'étendait en diagonale, de l'extrémité du pont de la Daurade, du côté de Saint-Cyprien, au moulin du Bazacle, offrant ainsi peu de résistance aux inondations, et un peu au-dessus du moulin, une large passe, ménagée pour la navigation, permettait le drainage naturel des graviers et des limons, qui étaient entraînés au delà du Bazacle. Un groupe d'îlots s'était bien formé au bas de cette chaussée, mais au-dessous de la passe, le courant avait creusé un large chenal. La nouvelle chaussée de 1713, au contraire, solidement établie transversalement à la rivière, la barre complètement

1. Du Rozoy, *Annales*, 1635, t. IV, pp. 371-372.
2. *Ibid.*, 1636, t. II, p. 37 et t. IV, p. 376.
3. *Ibid.*, 1667, t. IV, p. 507.
4. *Ibid.*, 1709, t. IV, p. 639.
5. Arch. municipales : Délibérations, 1712, p. 256.
6. *Ibid.*, DD, carton, Pont (non inv.).

Digitized by Google

et retient toutes les alluvions qui ont formé depuis un rehaussement considérable du lit, entre le port Saint-Pierre et celui de Saint-Cyprien. Aussi, depuis cette époque, les inondations se sont multipliées.

Les îlots qui s'étaient formés, autrefois, au bas de l'ancienne chaussée, ont disparu sous les constructions de la nouvelle.

Pour ne citer que les plus grandes inondations, nous mentionnerons :

1727. — Le 12 septembre, en moins de deux heures, l'eau couvre entièrement Tounis et Saint-Cyprien; pendant toute la journée, le faubourg reste sans secours, tous les bateaux ayant été emportés.

La Garonne, au lieu de suivre sa courbe, s'était frayé un chemin direct en passant par les fossés de Saint-Cyprien. Le lendemain, il ne restait plus rien de Tounis, le faubourg était complètement ravagé; on comptait déjà cent quatre-vingt-dix maisons écroulées, l'hospice de la Grave, le moulin du Château et surtout celui du Bazacle étaient dévastés et les parapets du pont emportés.

Dans l'écroulement du couvent du Bon-Pasteur, à Saint-Cyprien, cinquante-deux filles repenties furent englouties, ainsi que leur pasteur, le P. Badou.

Les pertes furent évaluées à 601.265 livres pour Toulouse, et le roi accorda un secours de 95.000 livres [1].

1738. — Le 25 avril, une forte crue cause des dommages aux riverains, mais fait relativement peu de dégâts. Le *pont de Pigasse* faillit être emporté par une grande quantité de bois qui s'y était arrêté, mais il résista [2].

1739. — Le 11 janvier, la Garonne déborde et couvre le batardeau devant le moulin du Château [3].

1743. — Le 14 mai, l'inondation couvre encore le batardeau du moulin [4]. Le 4 juillet, nouvelle crue, la chaussée d'Embresson, en face du château de Palarin, est emportée et le moulin du Château est mis à sec [5].

1749. — Le 8 septembre, la Garonne déborde et couvre l'île de

1. *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. XIII, p. 1005.
2. Manuscrit Barthès (Bibliothèque), t. I, p. 11.
3. *Ibid.*, t. I, p. 30.
4. *Ibid.*, t. I, p. 102.
5. *Ibid.*, t. I, p. 104.

Digitized by Google

Tounis. L'eau passe dans la première lune du pont, du côté de Saint-Cyprien [1].

1750. — Le 2 août, inondation qui cause de grands dégâts aux moulins du Château et du Bazacle. L'eau passe dans les deux premières lunes du pont [2].

Le 16 du même mois, nouvelle inondation, presque aussi forte que la première.

1762. — Le 17 mai, Saint-Cyprien est inondé, on ne peut y circuler qu'en bateau. L'eau passe dans les deux premières lunes du pont. A Tounis, les blanchers subissent de grandes pertes [3].

Le 17 juin de la même année, nouvelle inondation qui dépose une grande quantité de limon dans tout le faubourg [4].

1765. — Le 3 mai, la Garonne et l'Ariège donnent en même temps, passent sur le quai et inondent Saint-Cyprien. L'eau monte à une plus grande hauteur qu'en 1762 et passe dans les trois premières lunes du pont. Les grands approvisionnements de bois du Port-Garaud sont emportés et Tounis subit de grandes pertes. On chargea de fer les moulins du Château et du Bazacle pour les rendre plus stables [5].

1768. — Le 1er janvier, petite inondation. Le 20 du même mois, nouvelle crue plus forte que la première; l'eau passe sur le quai et dans les deux premières lunes du pont. Saint-Cyprien est inondé [6].

1769. — 20 janvier. Inondation [7].

1770. — Le 5 avril, l'eau passe dans les quatre premières lunes du pont, couvre Saint-Cyprien et monte dans la *rue de Carriere-None* [8], jusqu'au premier étage des maisons. La Garonne se fraye un passage, comme en 1725, le long des fossés de Saint-Cyprien, ce qui sauve le faubourg d'une destruction complète. L'île de Tounis est ravagée, les moulins du Château et du Bazacle sont endommagés et un grand nombre de personnes périt dans ce désastre [9]. La chaussée du Bazacle est rompue [10].

Le 5 mai de la même année, pendant la nuit, l'eau passe encore

1. Manuscrit Barthès (Bibliothèque), t. I, 1749, p. 254.
2. *Ibid.*, t. II, 1750, p. 271.
3. *Ibid.*, t. II, 1762, p. 199.
4. *Ibid.*, t. II, 1762, p. 211.
5. *Ibid.*, t. II, 1765, p. 334.
6. *Ibid.*, t. II, 1768, p. 439 et 442.
7. Rumeau, *Bull. de la Société archéologique*, livre de Raison, 13 juillet 1868, p. 67.
8. Rue Viguerie.
9. Manuscrit Barthès (Bibliothèque), t. II, 1770, f° 54.
10. Archives municipales, DD, carton, Pont (non inventorié).

Digitized by Google

sur le quai et inonde Saint-Cyprien, sans cependant y causer de grands dégâts, mais l'île de Tounis est encore saccagée [1].

1771. — Le 18 mai, l'eau passe dans les deux premières lunes du pont, Saint-Cyprien est encore submergé, on n'y circule qu'en bateau. L'île de Tounis est de nouveau ravagée et plus de 20.000 livres de marchandises sont détruites [2]. Des radeaux entiers ayant été entraînés et formant barrage contre le Pont-Neuf, de courageux ouvriers se font descendre avec des cordes et coupent à coups de haches les liens des radeaux, ce qui sauve le pont.

1772. — Le 17 septembre, l'inondation commence à 9 heures du matin; en moins de trois quarts d'heure, Tounis et Saint-Cyprien sont inondés. Les eaux s'élèvent à 8m50 au-dessus de l'étiage. L'hospice de la Grave s'écroule en partie, son église est complètement ruinée et son cimetière, raviné, livre les cadavres au courant L'église Saint-Nicolas subit des dégâts considérables; là encore, les tombes sont saccagées par les eaux. (Une plaque de marbre, placée sous les orgues, rappelle le souvenir de ce désastre.) Plus de cinquante personnes périssent. Tounis est complètement détruit [3].

C'est cette inondation qui fit décider la province du Languedoc, dix ans plus tard, à faire les constructions de briques du quai Dillon.

En 1777, 29 mai, et en 1790, il y eut encore de fortes inondations [4].

Depuis la fin du dix-huitième siècle, la construction des quais sur les deux rives de la Garonne épargna bien des catastrophes; les fortes crues devinrent toujours plus fréquentes, mais en général moins désastreuses. On ne compte plus durant le dix-neuvième siècle que six inondations ayant causé de grands ravages dans notre cité; mais la dernière (1875) dépassa toutes celles dont l'histoire nous a conservé le souvenir.

1804. — Le 30 juillet, le moulin de la Porte de Muret est emporté par les eaux [5].

1810. — Les 8 et 9 mai, les eaux s'élèvent à 6m63 au-dessus de l'étiage.

1824. — Le 2 juin, crue considérable de la Garonne.

1. Manuscrit Barthès (Bibliothèque), t. III, 1770, f° 57.
2. *Ibid.*, t. III, 1771, f° 97.
3. *Ibid.*, t. III, 1772, pp. 137 à 143.
4. *Ibid.*, t. III, 1777, p. 285
5. Pour le dix-neuvième siècle, tous les documents sont puisés dans les journaux de Toulouse.

Digitized by Google

1825. — Le 28 octobre, inondation.

1827. — Le 21 mai, l'eau s'élève à 4 mètres au-dessus de l'étiage et passe dans les trois premières lunes du pont. Le mur du moulin du Bazacle, donnant sur la chaussée, est emporté. L'inondation cause de grands ravages à la Porte de Muret, au Port-Garaud, à l'île de Tounis et à l'Embouchure. Beaucoup de maisons s'écroulent, mais on ne compte que quatre victimes.

Le Musée de Toulouse possède un tableau de Villensens représentant un épisode de cette inondation, où M. Montbel, maire de la ville, va secourir dans une barque les inondés de Tounis.

1833. — Le 10 juillet, inondation qui cause peu de dégâts dans la ville protégée par ses quais, mais les riverains en amont et en aval subissent de grosses pertes.

1835. — Le 30 mai, l'eau s'élève à 5m35 au-dessus de l'étiage (6 mètres selon le *Journal de Toulouse*) et passe dans les quatre premières lunes du pont. Les digues du moulin du Château sont détruites. A Tounis, les désastres sont immenses, une partie de l'île, vers l'Esplanade, est emportée. On compte plusieurs victimes.

Le Port-Garaud, l'avenue de Muret et les Sept-Deniers sont ravagés Il y a quarante-huit maisons détruites.

1855. — Les 2 et 3 juin, crue considérable, l'eau passe dans les trois premières lunes du Pont-Neuf et emporte le pont Saint-Pierre, dont les piliers sont démolis.

Le Calvaire, Saint-Roch et les Amidonniers sont submergés.

1856. — Pendant le mois de mai, il y eut quatre inondations successives.

1875. — Cette longue série de désastres, causés par les débordements de la Garonne, se clôture par la trop mémorable inondation des 23 et 24 juin 1875. Les détails de cette catastrophe sont trop connus pour que nous ayons besoin de les retracer ici[1]; rappelons seulement qu'il y eut 1.219 maisons écroulées, 25.000 personnes sans abri et 208 cadavres retrouvés, sans compter le nombre plus grand encore de ceux qui furent emportés par le courant.

L'eau s'éleva à 9m47 au-dessus de l'étiage et les pertes furent évaluées, pour la commune de Toulouse, à 12.500.000 francs.

Conclusions.

Lorsqu'on a adouci la montée du Pont-Neuf, en abaissant son tablier dans le milieu et les trottoirs sur toute sa lon-

1. Th. Astrié, *Les Drames de l'inondation à Toulouse*. Toulouse, 1875.

Digitized by Google

gueur, on a jeté tous les matériaux de démolition dans la Garonne, ce qui a obstrué les arches; sous la deuxième du côté de l'hospice, et surtout sous la première, la profondeur de l'eau était autrefois très considérable, les vieux Toulousains appelaient cet endroit le *trou de Dore*, et l'on voyait fréquemment des nageurs y plonger du haut du pont. Aujourd'hui, on ne pourrait s'y risquer, l'eau n'a plus que quelques mètres de profondeur.

Vers la rive droite, les terrains de l'île de Tounis étaient reliés autrefois à la première pile du Pont-Neuf, retenus par un batardeau[1] construit en 1676 et détruit lors de la construction de l'arche du quai de Tounis. Le canal de fuite du moulin du Château s'écoulait alors sous la première arche du pont. Aujourd'hui, le batardeau n'existe plus, la première arche est complètement obstruée, le courant du canal de fuite bute contre la deuxième pile et a creusé des affouillements sous la deuxième arche, dont le résultat a été un affaissement de la masse de maçonnerie et une fissure transversale de la voûte. A la saison des pluies, il se produit des infiltrations non seulement sous la deuxième arche, mais encore dans la lunette de la première pile.

Avant l'inondation de 1875, la chaussée de la Porte de Muret s'opposait, dans une certaine mesure, au charroi des graviers et à l'ensablement du bassin en amont du Pont-Neuf, les limons seuls étaient entraînés. Depuis sa rupture (23 juin 1875), le lit de la Garonne, dans la traversée de Toulouse, a complètement changé et un rehaussement considérable s'accentue tous les jours. Autrefois, les pêcheurs de sable et les dragueurs venaient pêcher le sable au-dessus du pont, leur industrie constituait une lutte lente, mais appréciable, contre l'ensablement; aujourd'hui, ils vont établir leurs chantiers plus spécialement en amont de Saint-Michel, parce que la nature des sables ou graviers est meilleure ou que l'extraction en est plus facile.

Du côté de Saint-Cyprien, la Prairie des Filtres constituait

1. Archives municipales, DD 7506, carton, Pont, 159, 1676.

Digitized by Google

déjà un danger permanent en cas d'inondation; au lieu de chercher à détruire cet envahissement constant des alluvions, comme on a tenté de le faire aux dix-septième et dix-huitième siècles, cette prairie a été endiguée et même surélevée dans ces dernières années, on a ainsi consolidé et augmenté ce vaste obstacle qui s'étend aujourd'hui sur une superficie de 12 hectares, soit la moitié de l'étendue du bassin de Tou nis, qui est, entre les deux quais et les deux ponts, de 24 hectares environ, et de ce fait, en cas de crue dépassant le niveau du terrain, la surélévation de la prairie ayant été de 1 mètre en moyenne depuis 1875, la capacité du bassin se trouvera réduite de 120.000 hectolitres. Je donne là des chiffres qui, s'ils ne sont pas rigoureusement exacts, sont bien près de la vérité.

En 1875, la grande masse des eaux, ayant trouvé un libre passage à la place du Fer-à-Cheval, s'écoula par les allées de Garonne, qu'elle creusa à une grande profondeur, comme il arriva dans les inondations de 1725, 1770 et 1772, c'est ce qui sauva le Pont-Neuf; mais aujourd'hui, si une nouvelle crue aussi forte que celle de 1875 arrivait, le rehaussement de cette place, pour la montée du pont Saint-Michel, formant un barrage, les eaux ne pourraient plus s'écouler de ce côté, et le Pont-Neuf, vieux de trois siècles, céderait sous la pression, en commençant par la deuxième arche du côté de la ville.

Digitized by Google

NOTES SUR CHARLES NODIER

(DOCUMENTS INÉDITS)

PAR M. JULES MARSAN [1].

Nodier avait à peine vingt ans quand il écrivait à son ami Charles Weiss : « Puisque ma jeunesse n'a été qu'absinthe, je veux égayer mes dernières pensées sous le ciel délicieux de l'Orient, dans ces belles contrées qui ne produisent que des perles, des roses et des parfums... » Il maudissait en ces termes la perfidie d'une petite villageoise : « Mort! Mort à Juliette ; j'ai besoin de sa mort pour vivre heureux[2]!... » Et il s'écriait encore, car il portait en lui Ossian et *Werther* :

Qu'il est voluptueux le néant que j'implore[3]!...

Il ne faudrait pas cependant le compter parmi les victimes de la grande névrose romantique. En dépit de quelques manies innocentes, il n'est pas d'intelligence mieux équilibrée que la sienne, d'esprit plus lucide et plus français. Les modes auxquelles il s'est conformé, les milieux où il a vécu, les influences étrangères qu'il a cru subir, rien de tout cela n'a altéré l'originalité latine de son tempérament. Il est de chez nous par ses qualités, par ses faiblesses aussi : enthou-

1. Lu dans la séance du 29 février 1912.
2. *Correspondance* publiée par A. Estignard (Lettres I, II, VII...)
3. *Essais d'un jeune barde.*

Digitized by Google

siaste et insouciant, capable de s'intéresser à tout — un moment, — d'une curiosité toujours en éveil, rêveur et avisé, forçant la sympathie sinon l'admiration.

Toute la première partie de sa vie a le charme d'un petit roman où se mêleraient agréablement la fantaisie délicate et la vérité. C'est par lui-même, d'ailleurs, que nous la connaissons; or, il nous a dit le degré d'exactitude que l'on peut attendre de ses souvenirs : « Il ne sait de l'univers que ce qu'il a senti... Ses esquisses n'auront qu'un mérite très relatif, la vérité : non pas la vérité positive, la vérité des indifférents et des sages, la vérité des penseurs et des pédants, mais *toute la vérité que peut comporter sa nature.* » Il est *l'homme romanesque* et il se définit : « L'homme romanesque n'est pas celui dont l'existence est variée par le plus grand nombre possible d'événements extraordinaires... C'est celui en qui les événements les plus simples eux-mêmes développent les plus vives sensations..., celui que tout émeut et qui exerce sur tout ce qui l'émeut l'inépuisable faculté de jouir et de souffrir [1]. »

Élevé dans l'admiration de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, dans le culte de la nature, il gardera toujours cette aptitude à s'émouvoir, cette fraîcheur d'impressions, cette spontanéité de cœur et d'esprit. De là le charme, très particulier et très pénétrant, de ses confessions. Aussi loin qu'il se souvienne, tout s'est teinté de poésie : ses joies et ses tristesses, les visions de l'époque révolutionnaire, les premières aventures d'amour, ses longues courses, ses exploits de Philadelphe et ses prisons...

Car sa jeunesse fut orageuse. A douze ans, il entre à Besançon au club révolutionnaire des Amis de la Constitution; il prononce des discours animés de la plus ardente foi républicaine [2]; il accompagne la délégation chargée de féliciter Pichegru après Wissembourg. L'année suivante, les

1. Avertissement des *Souvenirs de jeunesse.*

2. Ces discours ont été imprimés à Besançon (1791-92). Voyez G. Vicaire.

Digitized by Google

atrocités terroristes. Ce sont des choses que l'on n'oublie pas[1]. Dans sa mémoire d'enfant, les silhouettes se sont gravées, doucement aimables ou repoussantes : la vieille bonne aux accoutrements bizarres, sa sœur Élise, le président Nodier rigide et sensible, Euloge Schneider « l'exécrable capucin » qui ensanglanta l'Alsace, face livide, plaquée de rouge, déchiquetée par la variole... Le jeune Charles a pris ses premières leçons de grec et de civisme avec cet homme abominable; il a tremblé devant ses fureurs, il a pleuré sur ses victimes. Puis, un jour, il l'a vu monter lui-même sur l'échafaud, grelottant de terreur sous les huées de la foule...

En contraste, son autre maître, l'ancien officier Girod de Chantrans. Celui-ci a été vraiment le père de son esprit. Des longues journées passées ensemble, Nodier n'a pas gardé un seul souvenir pénible. C'est en artiste qu'il s'est passionné pour toutes ces merveilles de la vie qui se révélaient au cours de flâneries délicieuses. La science n'est austère que dans les livres; mais à la belle lumière du jour, en pleine nature!... Avec leurs noms barbares, ces insectes, objet de ses premières études, lui sont apparus comme autant de pierreries vivantes, les « eumolpes bleus comme le saphir », les « chrysomètres vertes comme l'émeraude », les « attelabes d'un rouge de laque », le capricorne avec « son armure d'aventurine ». Et il a observé les mœurs de ce monde mystérieux, il a suivi ces reflets fuyants à travers les feuilles des iris ou sur l'écorce soyeuse des hêtres. Rien ne l'a rebuté. « Les nomenclatures elles-mêmes, œuvre d'un génie tout poétique et qui sont probablement la dernière poésie du genre humain, ont un charme inexprimable à cet âge où la fable et l'histoire n'ont pas encore perdu leur prestige[2]... » Nodier est déjà là tout entier : son talent d'observation, son amour du détail précis et cette imagination qui sait embellir et colorer toute chose.

1. Voyez Mme Mennessier-Nodier, *Charles Nodier, épisodes et souvenirs*, Paris, 1887. — Michel Salomon, *Charles Nodier et le groupe romantique*, Paris, 1908.
2. *Souvenirs de jeunesse.*

Digitized by Google

A cet égard, le *Dictionnaire des Onomatopées*, en 1808, procède du même esprit que sa *Bibliographie entomologique* de 1801. Il s'amuse à noter les singularités philologiques, à suivre la vie capricieuse des mots, comme il étudiait celle des insectes, comme il accueillera les nouveautés littéraires. Tout cela avec la même curiosité sympathique, sans souci de doctrine, sans pédantisme, sans orgueil de savant ni d'écrivain. Il n'a pas l'amour propre irritable. Il est le premier à calmer le zèle d'amis trop empressés à le défendre contre la critique. A Urbain Gourdier, le 4 avril 1808[1] :

MON CHER URBAIN,

Votre lettre m'a fait plus de plaisir que mes faibles succès, parce qu'il n'y a point de succès plus doux que les suffrages de l'amitié. Si, depuis, j'ai trop longtemps négligé de vous écrire, c'est que des soins pénibles m'ont occupé. — Je les ai trouvés d'autant plus désagréables qu'ils m'ont privé du plaisir de m'entretenir avec vous.

L'amitié a peut-être un peu exagéré, mon cher Urbain, quand elle s'est plu à relever l'éclat d'un triomphe de gazette, et surtout elle a été entraînée trop loin quand elle s'est obstinée à me défendre contre d'assez justes reproches. Le savant Monsieur Boissonnade, qui a rédigé l'article du feuilleton, est un des hommes de France dont les conseils m'auraient le mieux servi, et si jamais mon livre se réimprime, comme la stagnation du commerce me défend de l'espérer, j'en ferai certainement usage. Il y a cependant quelques exceptions à tout cela et vous les avez généralement bien saisies, mais vous me permettrez de défendre mon censeur sur quelques autres points et cette discussion est d'un genre assez neuf pour exciter votre intérêt. Amicus *Ego*, sed magis amica veritas.

Cette modestie n'est-elle pas d'une bonne grâce charmante? Et Nodier s'abandonne à sa manie du moment. Il se jette dans des considérations philologiques, il montre l'esprit d'aventure et l'audace tranquille d'un étymologiste de profession :

Quoique *ronron* et *pioupiou* soient deux termes factices, inadmis dans les vocabulaires, comme vous le dites très bien, il suffisait à mon plan qu'ils eussent été employés par deux très grands écrivains,

1. Lettre inédite.

Digitized by Google

Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, pour que je ne dusse pas les négliger. Je ne puis rien répondre à cela sinon que le nombre des termes factices introduits ou hasardés par des auteurs recommandables est assez considérable, et que, comme aucun lexicographe ne les a encore recueillis, il m'était difficile de n'en point laisser échapper. Il y a plus. C'est que cette recherche aurait pu devenir dangereuse. Par exemple, on ne m'aurait point pardonné le *boùn* des cloches, si heureusement créé par Mercier, et qui vaut bien le *ronron* et le *pioupiou*. On ne m'a même passé le *clappement* de cet ingénieux néologue que parce qu'il a été employé par Volney et qu'il est, peut-être, un des *techniques* indispensables de l'histoire mécanique du langage.

Hourvari et *charivari* auraient dû trouver place dans mon dictionnaire, s'ils avaient été, comme vous le prétendez, l'énonciation simple et linguale d'un bruit naturel, car *glouglou* et *trictrac* sont dans le même cas; mais je suis bien loin de penser que ces mots soient des onomatopées, quoique la singularité de leur construction, réellement étrangère à toutes nos familles de mots, — ait pu vous le faire présumer. En effet, et je m'en rapporte là-dessus à votre excellent tact étymologique, *hourvari* est assez évidemment composé d'*ouloulatous varii*, — contracté dans *oulòulvari*, *oulvari*, *hourvari*. L'h initiale même est bien dans l'esprit de notre langue qui d'*oulòulare* a fait *hurler*. Ne vous semble-t-il pas d'ailleurs que ce mot *hourvari*, commun dans l'usage de la chasse pour le rappel des chiens, pourrait bien être corrompu du verbe gothique *virer* pour tourner, et de ces mots *à revirer*, *hourvari*, caractérisé seulement par une terminaison vocale, propre à tous les cris de vénerie. Cette construction n'est pas trop éloignée de notre mot *au rebours* qui a le même sens. Voilà deux étymologies pour une.

Charivari ne ressemble en rien à une onomatopée. L'étymologie de la terminaison *vari* est incontestable, et je croirais volontiers que de cette terminaison très anciennement francisée dans le mot *vair*, et combinée avec le mot *char* on aurait pu faire *charivari*, — parce que le bruit des chars qui roulent imite assez celui d'un grand nombre d'instrumens discords; mais — comme je me souviens parfaitement d'avoir lu dans les fabliaux ou dans certains vieux romanciers le mot *charivari* employé au sens d'*ambigu*, je le dérive sans hésiter de *carnes variae*, mélange de viandes étendu métaphoriquement à un mélange de sons bizarres et de bruits dissonans; d'où viendrait peut-être aussi *carnaval*, dans la première acception, — si on n'aimait mieux le voir dans le vrai *latin de cuisine*, *carnes avalandae*, étymologie qui me répugne infiniment.

Sur la fin de sa lettre, le philologue revient, par un détour, à ce qui le touche personnellement : ses démêlés

Digitized by Google

avec la police impériale, sa situation de suspect, libéré de Sainte-Pélagie, mais resté sous la surveillance de l'administration préfectorale :

Je ne vous fatiguerais pas si longtemps d'étymologies, si je n'avais remarqué que cette espèce d'études vous intéressait beaucoup. Je compte assez d'ailleurs sur votre amitié pour être convaincu que ce qui m'intéresse ne doit jamais vous ennuyer; mais comme ce qui m'intéresse peut souvent affliger mes amis et que je n'ai malheureusement rien de bien satisfaisant à leur dire, je crains même de vous entretenir des nouvelles disgrâces que la fatalité de mon nom a attirées sur tous ceux qui m'aiment. Je me loue cependant de ce que celui de mon père est investi d'assez d'estime, pour qu'il n'ait point à craindre d'être flétri par une proscription qui ne pèse en effet que sur moi. Si je vis assez pour m'assurer *une vie* qui dure longtemps, j'élèverai à la vertu de mon père un monument éternel et je réparerai, peut être, l'*outrage* d'un moment que je lui ai coûté.

Ce ton de mélancolie est assez nouveau. Pendant des années, Nodier s'est amusé follement à tenir, sans trop de danger, l'emploi de conspirateur. Toute vertu étant reléguée dans les prisons de l'empire, ses sympathies allaient, à l'aventure, des Chouans aux Jacobins. Il ne songeait qu'à fronder le pouvoir et à berner ses agents. On sent maintenant un peu de lassitude.

A Dôle, il a rencontré Mlle Désirée Charve, une jeune fille de dix-sept ans; bientôt, elle sera sa femme; la politique est oubliée. Il n'est de joies que les joies pures et tranquilles du foyer :

Fanny[1] est à Lons-le-Saulnier depuis deux jours. Elle va chercher à nous y fixer la douce vie des gens simples, l'*aurea mediocritas* de notre ami Horace. Vous pouvez conclure de là qu'il est de notre intention à tous de finir au village une existence que trop de douleurs ont abrégée. Mais je ne quitterai pas Dôle sans aller vous embrasser à Dijon; ce serait probablement bientôt, si Madame Violet avec qui je viens de dîner ne m'avait pas dit qu'on vous attendait à Dôle aux fêtes de Pâques: votre réponse me déterminera. Bonjour, mon cher Courdier, aimez-moi comme je vous aime.

Charles NODIER.

Dôle, le 4 avril.

1. Fanny, une fille que Mme Charve avait eue d'un premier mariage, — la future Mme de Tercy.

Digitized by Google

Le mariage est célébré le 30 avril. Il ne reste plus aux jeunes époux, aussi pauvres l'un que l'autre, qu'à trouver les moyens de vivre. Nodier s'y emploie activement. Déjà, il a ouvert à Dôle dans l'ancien couvent des Cordeliers un cours de littérature; il sollicite un poste d'inspecteur de l'Instruction publique; il a en mains des manuscrits qui n'attendent qu'un éditeur généreux; en même temps, il songe à une grande expédition en Louisiane, où une maison de commerce lui offre un emploi. « A pareil jour qu'aujourd'hui, écrit-il à Ch. Weiss, j'espère écrire ton nom sur les sables du Meschacébé, ou parler de toi dans la hutte d'un Chippevais. Tu ne doutes pas que ma Désirée ne me suive; déjà, elle ne rêve que nos rizières et nos magnolias ».

C'est à ce moment qu'une bonne fée, sous les traits de l'helléniste Boissonnade, conduisit vers lui un véritable couple de féerie, irréel, baroque et charmant, — des êtres que l'on croirait sortis d'un roman de la comtesse de Ségur, le chevalier sir Herbert Croft et sa vénérable compagne lady Mary Hamilton. Cet anglais millionnaire et deux fois veuf se consolait à Amiens par le culte des belles-lettres; il avait entrepris toute une série de travaux considérables; un commentaire de *Télémaque*, une traduction de Johnson, un ouvrage de philologie latine sur ce sujet engageant : *Horace éclairci par la ponctuation*. Cependant, Milady peinait sur un grand roman qui n'avançait guère : *La Famille du duc de Popoli*. Il fallait à tous deux un secrétaire, — ou un collaborateur : avec la nourriture, le logement, les domestiques, un cheval et une voiture, sir Herbert offrait une somme mensuelle de 400 francs. Nodier se présenta, fut agréé et partit avec sa femme pour Amiens.

Dans ses lettres à Ch. Weiss, lui-même nous a laissé le tableau de cet intérieur : « Le chevalier Croft et lady Mary sont d'excellentes créatures à qui il ne manque qu'une chose qui n'est pas si commune qu'on le dit, un peu de bon sens... As-tu jamais cherché à te faire une idée distincte de Sterne? Eh bien! tu connais presque le chevalier; la comparaison sera d'autant plus exacte qu'il est, comme Sterne,

Digitized by Google

ecclésiastique et homme de lettres; reste à savoir si Sterne était bon comme lui. Voilà notre maison. Le chevalier sexagénaire, vif et très bien portant, simple, ouvert, loyal; un esprit aigu, pénétrant, toujours occupé, toujours plein de découvertes et de projets; une activité infatigable; une application continuelle, exagérée, incroyable... Au total, un homme rare, excellent, distingué sous tous les rapports. . Lady Mary Hamilton, petite-fille de l'homme de lettres de ce nom, nièce de lord Hope, parente du duc de Cumberland... Plus que septuagénaire, mais propre, fraîche et presque jolie; un ange incarné sous la forme d'une femme; l'âme la plus noble, la plus élevée, la plus généreuse[1]... »

Le portrait est flatté un peu. Nodier a pour ses amis une grande sympathie, — payée de retour. Le chevalier l'adore et semble disposé à lui léguer son titre et sa fortune : perspective admirable. Par malheur, avec le désordre qui règne chez lui, volé par ses domestiques, ses intendants, ses gens d'affaires, ce millionnaire est constamment sans le sou, si bien que son secrétaire doit se contenter souvent de ces espérances. Avec cela, une besogne écrasante. Mais comment protester? Même quand il a demandé son congé, Nodier garde à sir Herbert un souvenir reconnaissant.

Le 25 décembre 1811 :

MON CHER ET NOBLE AMI,

Je verse toutes mes tristesses dans votre cœur paternel; il est juste que j'y verse aussi toutes mes joies, et vous savez que nos drôles d'âmes se font des joies à bon marché. Il y a quinze jours que j'étais bien douloureusement en peine du sort à venir de ma femme et de ma fille, sans vous le dire trop nettement, et qu'une des choses qui me faisaient mourir, c'était de mourir en les laissant si pauvres. Enfin, j'ai pris sur moi de cacher mon mal, de le vaincre et de travailler *d'arrache-pied* à mon Commentaire de La Fontaine dont on m'offrait déjà quelque argent. C'était au moins cela. Eh bien, mon ami, la Providence m'a traité si favorablement que ce travail excessif de douze heures par jour pendant quatorze jours de suite, dans l'état

1. Lettres XXV, XXVI, XXIX.

Digitized by Google

le plus pitoyable où jamais homme ait été, cette véritable folie qui désespérait ma femme et m'avait fait condamner des médecins ne m'a peut-être tourné qu'à bien. J'ai joui depuis cette époque, et malgré un très mauvais temps, de la santé la plus parfaite que j'aie jamais eue, à part une ébullition d'échauffement et une insomnie assez ennuyeuse. Enfin, mon La Fontaine est fini, et je puis maintenant reprendre le lit, s'il le faut, car la besogne de Milady à laquelle je vais me mettre peut bien se faire à la dictée, ce qui était impossible pour un ouvrage dont la composition exigeait autant de recherches que de mots.

C'est réellement, mon ami, un *bien bon* ouvrage, et qui, grâce à vos conseils, n'aura, je pense, guère de pareils *en français* dans ce genre. Il faut hardiment se rendre ce témoignage quand il s'agit d'un livre qui n'est qu'utile, et ne peut par conséquent prétendre à la gloire de *Cendrillon*. Ce n'est cependant pas tout. Il s'agit encore de le bien vendre, et je me suis avisé pour cela de le soumettre à la commission chargée du choix des livres classiques, dont l'attache en décuplerait la valeur; mais que j'aie son aveu ou non, je ne veux rien négliger pour tirer le plus possible de cette faible ressource, la dernière, peut-être, de ma pauvre petite famille. Je sais que Messieurs Mame ont donné vingt mille francs à M. Daunou, pour son *Boileau* qui est bien loin de lui avoir coûté les mêmes soins. On peut dire à cela que M. Daunou avait une réputation faite et qu'il vendait à forfait, puisque c'est une édition stéréotype; mais si mon ouvrage est mis *à l'usage des Écoles*, ce qui lui assure un débit immanquable, et que je le cède aux mêmes conditions, je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de désavantageux pour lui dans la comparaison. Il fournira trois volumes comme le *Boileau*, y compris mon long Commentaire et les *Index*. J'ai pensé à en écrire à Messieurs Mame, mais j'ai songé qu'une lettre datée du village, de la main d'un auteur qui cherche à vendre, aurait bien moins de crédit que celle qui porterait la signature et le sceau d'un riche et docte Chevalier. Voyez, mon cher patron, ce que votre tendresse peut vous suggérer à ce propos. Je n'ai plus qu'une chose à vous dire. Je suis porté à croire que ce livre ne serait pas le meilleur des miens si j'avais à vivre longtemps encore, mais dans l'hypothèse où je suis, je ne m'attends pas à faire mieux. Or, je voudrais que ce que j'ai fait de mieux portât le nom de l'homme que j'ai le mieux aimé après mon Père. Avez-vous des raisons pour ne pas vouloir de cette *Épitre Dédicatoire* ?

Ayez la complaisance, mon cher ami, de m'excuser auprès de nos amis communs, Stewart, Barbier, la Morlière, Machart, Dijon, du long silence que je garde à leur égard. Quatre mois de maladie continuelle me justifient un peu. Pauvre Olympe !

Recevez l'assurance de l'amitié de votre Charles et de votre Dési-

Digitized by Google

rée, et faites l'agréer à Milady dont la filleule croît et s'embellit à vue d'œil.

Tout à vous, Votre tendre et dévoué

Charles NODIER[1].

Cette lettre est datée de Quintigny, petit village de soixante maisons à deux lieues de Lons-le-Saulnier. C'est là que venait de naître le 26 avril 1811, celle qui devait être, quinze ans plus tard, la petite fée du salon de l'Arsenal.

Nodier passe dans cette retraite deux années charmantes; il a repris ses études entomologiques, il écrit un volume de critique : *Questions de littérature légale.* Surtout, il flâne à travers champs, il écoute les récits des villageois... Puis un beau jour, en septembre 1812, le voici promu au titre de bibliothécaire à Laybach, dans les Provinces Illyriennes, et toute la famille se met en route, avec une fortune de douze cents francs. Un an après, il est de retour à Paris, où il collabore au *Journal des Débats.* Mais, en 1818, il est sur le point de partir encore enseigner l'économie politique et diriger un journal en Bessarabie...

C'est une existence, certes, où n'a pas manqué l'imprévu, — ni la fantaisie chère aux romantiques... Romantique, Nodier l'est fort peu cependant. Il ne faut pas attacher trop d'importance à quelques articles qui sembleraient parfois d'un précurseur. Il a l'esprit trop vif et il a trop écrit pour n'avoir pas entrevu certaines choses. Mais il y a loin de ces boutades, ou de ces pressentiments, à des idées mûries. En 1814, il parle de Shakespeare en des termes qui doivent surprendre les lecteurs des *Débats;* mais, à la même date, il proclame aussi que le romantisme est « abandonné même de la plupart de ses défenseurs » et qu'il n'aurait garde d'en entreprendre une *tardive apologie*[2]! « Le genre souvent ridicule et quelquefois révoltant qu'on appelle en France romantique...[3] », écrira-t-il encore en 1821 : ce qui ne témoi-

1. Lettre inédite.
2. Article sur *l'Allemagne.*
3. Préface de *Bertram ou le Château de Saint-Aldobrand,* trad. de Maturin.

Digitized by Google

gne pas d'une grande sympathie... Il y a bien ses contes fantastiques; mais les meilleurs sont, avant tout, de jolies histoires légendaires, à la française, et Étienne de Jouy, dont l'orthodoxie classique n'est pas suspecte, en pourra louer sans scrupules « l'intérêt, la grâce et l'originalité[1] ».

Aussi lorsque, en 1822, le libraire Audin le cite au nombre des maîtres de la jeune école[2], la surprise de Nodier est-elle assez vive. Surprise agréable d'ailleurs, car Audin ne lui a pas ménagé les éloges et son nom figure là en bonne compagnie, auprès des noms déjà glorieux de Lamartine, du comte de Maistre et de Lamennais! Il a peine à contenir sa joie. A un de ses amis, rédacteur à la *Quotidienne* :

Mon cher ami, j'espérais vous revoir ce matin; mais la portière ne m'avait pas vu entrer à l'exposition, et j'étais dans le magasin particulier de Silvestre. Quand je suis sorti, il était trop tard pour vous retrouver. Je vous avais parlé de l'*Essai sur le Romantique* par M. Audin, lequel *Essai* se vend chez Ponthieu, et que vous pouvez avoir reçu à la *Quotidienne*. Je crois même que je vous avais dit que je craignais de le recommander parce que j'y étais traité d'une manière trop favorable, puisque M. Audin m'a cité à côté des écrivains de mon temps dont j'aime le mieux le talent, *dans le genre dont il est question*. Il serait encore bien plus inconvenant que j'en rendisse compte moi-même, et comme je suis sûr d'ailleurs que ce sera un plaisir très vif pour vous, je vous supplie de ne pas négliger un écrit qui, tout didactique qu'il soit, prendra nécessairement place près des productions les plus brillantes de l'imagination à l'époque actuelle. Ceci est fort désintéressé, car je vous jure que je ne connais aucunement M. Audin, ni par lui-même, ni par relation, ni par renommée, et que c'est mon amour seul pour ce que je trouve bien qui m'a si vivement prévenu en faveur de cette mélopée de style qui lui est propre, et qu'une organisation poétique et musicale aime à *se chanter* longtemps. Vous m'en direz des nouvelles.

Ceci serait pour moi, mon ami, un véritable service dont je vous saurais tout le gré que l'amitié doit à l'amitié. Si vous étiez envieux de le rendre plus personnel, vous pourriez citer le paragraphe où M. Audin peint l'invasion du genre romantique (p. 17 ou 19) manifestée dans notre langue par les ouvrages de M. de la Martine, de

1. En réponse au discours de réception de Nodier à l'Académie.
2. *Essai sur la littérature romantique*, Paris, Ponthieu, 1822

Digitized by Google

M. de la Mennais, de M. de Mestre, et par ceux d'un 4e écrivain que vous aimez bien davantage, quoique vous n'en deviez pas faire, et n'en fassiez pas le même cas. *Cuique suum*. Ce petit succès ne me viendrait pas mal, dans un moment ou j'ai le droit de croire à *l'injustice* et à *l'ingratitude*. L'approbation d'un homme supérieur peut dédommager de l'oubli d'un ministre même. Ce qui dédommage de tout, c'est le cœur d'un ami.

Tout à vous,

Charles NODIER.

Mercredi soir[1].

C'est ainsi que Nodier se découvrit romantique, comme M. Jourdain s'était découvert prosateur, sans y avoir jamais songé. Après cela, il fallait bien se montrer digne de ce titre et marcher à la suite de l'école, — puisqu'il en était le chef.

En 1823, il donne au premier volume des *Annales romantiques*[2] une dissertation qui a bien l'air d'une palinodie. Au tome suivant, ce sera mieux encore, une véritable satire contre les défenseurs de la tradition :

Réglez votre sage délire
Prenez l'essor à pas comptés,
Et puisqu'il vous faut une lyre
Chantez les airs qu'on a chantés.
Chantez-nous Hélène ravie,
Chantez-nous Ilion brûlant;
Chantez-nous sur Laïus sanglant
La rage d'Œdipe assouvie...

La pièce est assez amusante, mais — est-ce une revanche imprévue de l'esprit classique? — les vers de cette satire ressemblent à s'y méprendre aux petits vers des épîtres de Voltaire, et ce genre d'ironie rappelle la verve laborieuse de Boileau!

* * *

En fait, Nodier s'intéresse au passé bien plus qu'à l'avenir. Aux publications bruyantes d'aujourd'hui, il préfère ces

1. Lettre inédite.
2. Le 1er volume de la série a pour titre : *Tablettes romantiques*.

Digitized by Google

livres d'autrefois dont il reste à peine, après tant de hasards, quelques exemplaires, — que le vulgaire ignore, mais que les amateurs se disputent dans la fièvre des enchères. Cette fièvre, il l'a connue mieux que personne. La lecture d'un catalogue de vente est pour lui une source de joies infinies, de regrets aussi quand il songe à sa bourse presque vide. Et il n'a pas le courage de s'abstenir. Absent, il a recours à l'obligeance de quelques amis :

Pardon, cher ami. A qui pourrais-je mieux confier mes petits intérêts bibliomaniques pendant ma courte absence?

Il ne s'agit que de *me nommer*. Cela peut-il vous faire de la peine? J'avais chargé mon bon vieux Dabin de pousser à 15 francs le *Traité du flatteur et de l'ami*, in-8° broché. Si ce volume *très désiré* est à moi, écrivez-moi un mot à mon auberge de Gisors, *Au grand Monarque*. C'est mon quartier général.

Écrivez-moi donc vendredi, je vous en prie, parce que c'est jeudi qu'on vendra le n° 699, « Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire » (par Moncrif). Paris, 1738, in-12, m. r. imprimé sur vélin.

De ce dernier volume, je donnerai *cent un francs quatre-vingt-quinze centimes*, et il ne faut que me nommer.

Au nom de l'amitié, n'oubliez pas cette *commission de l'amitié*!!! Le n° 699...

Je vous embrasse de cœur.

Charles Nodier, à Gisors [1].

Cela va jusqu'à la manie. En tête de ses lettres, il lui plaît de tracer le filet sinué, marque à l'encre rouge des exemplaires de présent de David Durand. Les beaux maroquins somptueux avec leurs dorures précises, les vélins à la patine de vieil ivoire, les impressions rares, les volumes dédicacés ou ornés d'autographes et de portraits, les curiosités de toute espèce le passionnent. Il est des volumes au titre baroque — illisibles d'ailleurs — dont il ne parle qu'avec une ferveur respectueuse : *Le Norac-Oniana contenant les douze mouchoirs, ou le portefeuille de cabinet, ou tout ce que vous voudrez par qui bon vous semblera...*, la *Lettre de Carabi de Capadoce à son cher camarade Carabo de Palestine...*,

1. Lettre inédite.

Digitized by Google

les pièces complémentaires de la *Relation de Bornéo*... Il écrit à Peignot : « Je me félicite d'avoir puissamment démontré que l'édition originale des *Coups d'état* de Gabriel Naudé n'a été réellement tirée qu'à douze exemplaires[1]... » Allez dire après cela que les *Coups d'état* de G. Naudé ne sont pas un chef-d'œuvre!

Le 6 avril 1823, à Aimé Martin qui lui a promis un autographe de Bernardin de Saint-Pierre :

J'ai eu le bonheur de me procurer les éditions originales de la *Chaumière* et de *Paul et Virginie*, très-mal habillées en maroquin rouge par Bradel, mais supérieurement conservées dans leurs marges, et susceptibles par conséquent de recevoir tous les ornemens d'une reliure élégante. Déjà leur couverture est tombée sous les ciseaux de Simier, et je n'attens pour leur en rendre une autre que les lambeaux précieux dont vous m'avez promis de les enrichir. Vous devez posséder ces jolis petits livres, et connaître leur format qui n'exige que des échantillons assez exigus. Cependant comme la reliure est à faire, il suffirait que ceux que vous m'adresserez pûssent sans inconvénient se plier comme une carte. Si un mot et surtout une signature de l'ami et de la veuve de Bernardin de Saint-Pierre constatait sur ces fragmens l'identité de l'écriture, il ne manquerait rien à l'intensité de cette jouissance bibliomanique. Elle joindrait l'ivresse d'une passion satisfaite à la pure satisfaction d'un sentiment; mais c'est peut-être trop exiger, et je n'ai pas le droit d'être si difficile en bonheur[2].

Même au sortir d'une attaque dangereuse de choléra, cela reste sa grande préoccupation. Le 5 octobre 1833, à Salvi :

J'ai depuis longtemps à vous écrire pour nos petits livres, mais je m'excuserai du retard en vous apprenant qu'une visite posthume du cholera morbus me retient depuis quinze jours au lit, d'où j'ai failli sortir comme Agrippa du ventre de sa mère, c'est-à-dire les pieds les premiers. Cette circonstance qui m'a interdit toute espèce de travail n'a pas mis *de sucre dans mes confitures*, et je n'ai jamais été si pauvre depuis que je gagne ma triste vie à salir du papier blanc avec de l'encre; ce qui m'impose une grande réserve sur mes acquisitions.

La jolie reliure des petites comédies ne me décidera point en leur faveur, parce que ce genre me mènerait trop loin. Je suis décidé à m'en tenir à celles de Machiavel, d'Arétin et de Firenzuola, quand je

1. Lettre inédite du 17 novembre 1828.
2. Lettre inédite.

Digitized by Google

les trouverai en bon état; je garderai peut-être cependant le Piccolomini qui forme un théâtre complet.

Les *Rozzi* seraient un livre tout-à-fait de mon goût si l'inégalité des marges me permettait de les faire relier ensemble, mais l'établissement de onze plaquettes m'occasionnerait tout de suite une dépense de cinq ou six louis, et il ne m'est pas permis d'y penser. — N. B. Je dis onze, quoiqu'il y en ait douze, mais vous n'avez pas remarqué que le *Malfatto* était double.

Le Novelle amorose des *incogniti* sont bien jolies, mais trop loin du complet. Notre exemplaire de l'Arsenal en trois volumes, dont le premier est l'édition de 1641, m'en a rebuté.

Je me bornerai donc à la *Mezzacana*, au *Cortese*, au *Pulci* et *Franco*, et au *Costo* dont je suis parfaitement content. Comme tout cela ne monte pas haut, vous seriez aimable au superlatif si vous pouviez y joindre quelque petite curiosité bien appétissante, et me l'envoyer bientôt. Il n'y a que la vue d'un joli volume qui me fasse revivre [1].

Quand le Comte d'Artois le choisit, en avril 1824, pour remplacer l'abbé Crozier à la bibliothèque de l'Arsenal, il lui ouvrit l'asile qui lui convenait le mieux. Du même coup, — et sans y songer, — il constituait officiellement le premier cénacle romantique. Les salons de la rue de Sully allaient être le quartier général de la jeune école.

On a décrit souvent ces réunions : Nodier, assis dans son fauteuil ou adossé à la cheminée, causeur éblouissant; Mme Nodier, la ménagère attentive au bon sens aiguisé de malice, Mme de Tercy, Marie Nodier dont la jeunesse rieuse a fait battre tant de cœurs; puis, ces artistes, ces poètes, cette foule joyeuse et tourbillonnante. C'est autour du maître de la maison une atmosphère de chaude sympathie, — et cette sympathie survivra à tout [2]. Le cénacle pourra se

1. Lettre inédite.

2. M. Michel Salomon a donné la description complète des précieux albums de Marie Nodier; rien n'est plus émouvant que ces témoignages autographes. — Voici encore une lettre de Vigny, du 11 février 1848 : « Comment ne serais-je pas reconnaissant, chère et gracieuse Marie, de ce que vous me donnez ainsi une occasion de vous être agréable? N'en doutez pas, je chercherai, je trouverai le moment de soutenir le livre qui vous intéresse, j'en ai déjà parlé hier. Dites-moi par un mot combien de jours de congé vous avez encore à Paris

Digitized by Google

dissoudre, la vie détruira cruellement l'intimité franche des premières années... Pour tous, Nodier restera toujours le maître aimé.

Il serait difficile cependant de préciser son influence ou son rôle littéraire. Sa collaboration au premier volume de la *Muse française* se réduit à peu de chose et il ne donne au second, avec deux morceaux en vers, qu'un article important. Même au temps où il semble pleinement gagné aux doctrines de l'école, il est plutôt un témoin bienveillant qu'un compagnon de lutte. Il estime que les batailles littéraires sont cruelles sans profit, et que c'est sottise de blesser, pour si peu, un honnête homme. Si le premier groupe romantique ignore les jalousies, les rivalités ordinaires, sa sagesse indulgente y est pour quelque chose.

Dans cette réserve, il y a une part de timidité. Il n'est pas l'homme des manifestations bruyantes et sa popularité le gêne un peu. Il a toujours redouté le monde. Dans sa lettre à Aimé Martin, du 6 avril 1823 :

Mon cher ami, je viens vous prier avant toutes choses de faire agréer mes excuses à votre excellente et charmante épouse. Vous l'avez sans doute prévenue de mes bizarreries, qu'on peut fort bien attribuer à l'impolitesse et même à l'ingratitude, mais qui ne sont dans mon caractère que le résultat de la gaucherie et de la timidité. La bigarrure d'une vie passée dans les chartreuses, les casernes et les prisons m'a rendu si étranger au monde, que je n'y mets jamais les pieds sans craindre d'offenser involontairement quelques-unes des bienséances que ma première éducation m'avait appris à respecter. Répétez donc, je vous en prie, à Mme Aimé Martin que je suis un ami bien sincère et bien dévoué et que j'ai rendu de tristes et cruelles visites au malheur, mais que je n'ose pas en rendre dans les salons.

Le 26 mai 1835, à Alexandre Duval :

Mon ami, vous savez me pardonner quelque défaut apparent de procédés, parce que vous connaissez mon attachement pour vous et

et à quelle heure vous êtes visible à l'Arsenal? J'ai beaucoup à vous dire et à entendre de vous. *Le Legs d'un père*, c'est mon amitié que votre bon et illustre père vous a laissée tout entière. Alfred de Vigny. » (Inédit).

Digitized by Google

que vous n'ignorez pas combien je trouve de douceur dans votre vue et dans votre conversation. Il en est encore plus que vous ne pensez, car mes manières gauches et timides nuisent beaucoup à mon expansion et les gens qui sont dans ma confidence la plus intime peuvent seuls imaginer combien je vous aime[1]...

Et voici qui est plus curieux. Alors qu'une jeunesse enthousiaste se presse dans son salon, au moment où il est l'objet d'un véritable culte, il n'a qu'un désir, sauvegarder sa liberté, avoir une chambre bien à lui, où personne ne puisse le suivre.

Mon cher ami, je sens souvent le besoin d'avoir une chambre isolée de mon appartement, où je puisse me tenir à l'abri des visiteurs importuns qui dévorent journellement la meilleure partie de mon temps, et j'ai été quelquefois sur le point d'en prendre une en ville; mais ma santé est trop mauvaise maintenant pour que je puisse me séparer absolument des miens. On vient de m'apprendre que l'établissement de nos nouveaux portiers laissait vaquer un très petit appartement dans le corps du logis que j'occupe. Ce serait juste mon affaire si vous n'en aviez pas disposé. Je me confie sur le succès de cette pétition à votre obligeante amitié.

Je suis, avec le plus sincère attachement,
Votre bien dévoué Charles Nodier[2].

De quoi il ne faudrait pas conclure qu'il soit un égoïste, amoureux surtout de son repos. Il est le meilleur des amis et le plus sûr. Rédacteur au *Drapeau blanc*, il prend contre son directeur, Martainville, la défense de leur adversaire politique, Benjamin Constant :

Benjamin Constant a été mon ami. Son respectable père a eu pour moi des bontés qu'il n'est jamais permis d'oublier. A la restauration, nous servions la même cause. Le 19 mars, il écrivait contre Bonaparte. Le 20 mars, informé que je pouvais courir quelque danger, il vint chez moi m'offrir la moitié de sa bourse. Il a changé depuis. Je ne l'ai pas revu, mais je ne l'attaquerai jamais. C'est assez d'avoir sacrifié à ses opinions un homme dont on honorait le talent et le caractère. Il serait affreux de l'outrager.

Je me souviens bien de t'avoir dit dans le temps que j'étais l'ennemi

1. Lettre inédite.
2. Lettre inédite.

Digitized by Google

des opinions et que je n'aimais pas à attaquer les personnes, et de t'avoir cité Benjamin Constant, Etienne et M. Laffitte dont je ne pourrais insulter le nom, sans couvrir le mien d'infamie, parce qu'ils m'ont autrefois aimé, protégé et secouru...

J'admire ton esprit, je connais ton courage, je chéris ton cœur. Estime au moins ma franchise. Combattons nos adversaires avec noblesse et forçons-les à mourir de honte en leur opposant tout ce que nous donnent d'avantages les idées religieuses, monarchiques et libérales qui rallient les honnêtes gens[1].

L'homme qui garde, en matière politique, cette générosité et ce sang-froid est à l'abri de l'intolérance littéraire. Il a, dans le camp adverse, des amis que le triomphe de l'école nouvelle ne lui fera pas abandonner : H. de Latouche, dont la défection a soulevé tant de colères[2]; Étienne de Jouy, un des signataires de la pétition à Charles X; Alexandre Duval, son collègue à l'Arsenal depuis 1830. Celui-ci est un des adversaires les plus passionnés du romantisme. Dépossédé par lui de sa royauté dramatique, il exprime ses rancunes en des pamphlets que suivent de vives ripostes. Charles Nodier s'efforce de panser ses blessures :

Vous êtes bien enfant, mon cher ami, de vous faire du chagrin pour de méchants feuilletons inspirés par la colère. Il était assez naturel qu'on vous fît expier vos épigrammes contre le corps inviolable des feuilletonistes et vous deviez vous y être attendu. L'article de L. V. est dur, grossier et sans esprit, contre son usage, car il en a beaucoup, mais la colère le lui a fait perdre cette fois. Quant à celui de Dumas, il n'est que ridicule[3]. Quand je l'ai vu, après des

1. Lettre inédite.

2. Leurs relations datent de loin. Le 2 mai 1820, Latouche lui écrit : « J'ai acheté, lu, dévoré, admiré *Adèle*. Bien que tu sois, dans ce livre, un peu semblable à toi-même, que la dernière pensée tombe un peu dans les moules connus, il doit avoir un grand succès. J'éprouve le besoin de dire publiquement ce que j'en pense. Je sais que nos *libéraux* ne sont pas favorablement disposés à ouvrir leurs feuilles; cependant nous arrangerions tout cela si je te voyais... » (Inédit). — En 1823, Nodier, à son tour, s'efforce de réconcilier Latouche avec les poètes de la *Muse française*. (Lettre à E. Deschamps, du 25 octobre.)

3. Duval se rencontra souvent avec A. Dumas dans les salons de sa nièce Mme Guyet-Desfontaines (la veuve de Chasseriau). Elle-même nous parle de leurs discussions : « Dumas y était. Il a eu une prise

Digitized by Google

éloges qui ne sont d'ailleurs que justes, vous refuser d'être poète, « parce que vous ne parlez point cette langue sublime qu'on parle sans la comprendre soi-même et sans être entendu de personne » (je crois que ce sont ses propres paroles), bien m'en a pris d'être retenu dans mon lit par mes douleurs. Je serais tombé de pamoison à force de rire. Voilà donc le secret de leur style et de leur poésie! Est-il possible de s'affliger de choses aussi divertissantes! Recevez mon compliment, cher ami. Rien ne manque à votre brillant succès, pas même la maladresse et la mauvaise foi des critiques. Vous devez être bien fier, à votre âge, de donner tant de déboires à la jeunesse pensante, produisante et jugeante, et de lui arracher des témoignages si manifestes de son dépit. Cela est cent fois plus glorieux que ne le seraient des éloges qu'on pourrait attribuer à son urbanité, si elle était capable de procédés honnêtes. Je vous embrasse de cœur[1].

Aussi généreuse, sa fidélité à Guilbert de Pixérécourt dont l'*irritabilité shakespearienne*[2] et l'orgueil démesuré ne parviennent pas à le lasser. En 1841, quand le dramaturge, vieilli, ruiné, à peu près aveugle publie une édition collective de son théâtre et s'avise d'opposer aux dédains de la jeunesse ses succès anciens, c'est Nodier qui se charge de la préface. Et il ne lui suffit pas de rendre justice à cette imagination féconde. Il veut défendre jusqu'à son style, il s'efforce d'établir ses droits de précurseur, il écrit : « La tragédie et le drame de la nouvelle école ne sont guère autre chose que des mélodrames relevés de la pompe artificielle du lyrisme.... » C'est exprimer de façon bien catégorique une idée qui n'est pas absolument fausse. En tout cas, cette attitude, à ce moment, ne manque ni de noblesse ni de crânerie.

de romantisme avec notre oncle Alexandre, telle que notre oncle en a été malade. Mignet criait comme un enragé. Dumas lui a dit que Racine avait perdu le théâtre et Boileau la poésie... Tu juges! » (Amaury Duval, *Souvenirs*, p. 170.)

1. Lettre inédite.

2. Dans une lettre de 1819 : « Je ne sais où j'en suis avec votre irritabilité shakespearienne, et comme elle me grogne toujours, je ne m'aviserais pas de me recommander à ses bonnes grâces. Ce serait du temps perdu. Mais ma femme qui est aussi la très zélée admiratrice des ouvrages de Votre Irritabilité me charge d'intercéder auprès d'Elle, pour lui obtenir le bonheur de voir représenter *La Fille de l'exilé.* »

Digitized by Google

*
* *

Il y a peu de chose à dire des dernières années de Nodier. Les événements sont rares et lui-même aspire surtout au repos. Les journées de 1830 l'ont ému médiocrement. Sa chère bibliothèque à l'abri des violences, le reste lui importe peu.

Mme Mennessier nous a décrit cette existence paisible et monotone, ces longues séances de travail, cette promenade quotidienne dont l'itinéraire est invariable : de la rue de Sully au Louvre par la ligne des quais, avec une station chez le bouquiniste Crozet... Comme mouvement, cela lui suffit.

En 1832, pourtant, l'invasion du choléra et surtout les émeutes d'avril le décident à un voyage à Metz, chez les parents de son gendre Jules Mennessier. C'est de là qu'il écrit à Alexandre Duval :

Metz, 30 avril 1832.

Mon cher ami, j'ai remis jusqu'ici à vous écrire, parce que, rassuré par Fanny sur la santé de votre famille, je m'attendais tous les jours d'ailleurs à vous porter moi-même de mes nouvelles; mais l'homme propose et Dieu dispose. Il n'y a rien de plus difficile à rencontrer ici qu'une voiture, et la grossesse de Marie est accompagnée de tant d'incommodités que je ne peux réellement me hasarder à la reconduire autrement qu'à petites journées et avec toutes les précautions possibles. Or, je ne suis pas encore assuré de pouvoir partir avant le sept ou le huit, et je me crois obligé de vous en prévenir, comme ami et comme votre collègue ou *alter ego*, très subordonné de cœur. Les limites de mon congé seront bien excédées de quelques jours, mais je m'imagine que, par la maladie qui court, l'administration n'est pas plus sévère sur l'exécution littérale de ses permissions que ne l'est la justice elle-même. Croyez, en attendant, qu'il me tarde bien de vous embrasser, et de m'assurer par moi-même que vous vous portez tous à merveille, car j'espère que votre incommodité, qui est d'ailleurs essentiellement préservative, n'aura pas eu de suite. Quant à moi, je jouis, depuis mon arrivée à Metz, d'une santé dont j'ai presque honte, et qui est, pour ainsi dire, une sensation nouvelle dans ma vie. Il est vrai que mon esprit n'a pas gagné à ce changement, et que j'en ai tout juste comme les gens *qui se portent bien*, suivant le proverbe malhonnête des malingres; mais je peux m'en passer pour manger et pour dormir, et je ne fais pas autre chose.

Digitized by Google

Metz jouit de la plus grande tranquillité, quoiqu'en disent vos journaux et votre télégraphe qui a certainement perdu la tête. Nos émeutes se sont réduites à un concert de chaudrons, donné par quelques *voyous* à un député du juste milieu, les gens qui nous gouverneront incessamment faisant tous partie de cette classe honorable. Je ne sais si vous savez ce que c'est qu'un *voyou*, car l'Académie ne l'a pas dit. C'est ce que nous appellerions plus élégamment à Paris un gamin de bas étage. N'en dites rien, car je présume que nous ne serons pas fâchés, avant quelque temps, de nous trouver de bonnes connaissances parmi ces messieurs. La mort intellectuelle et morale du premier Ministre est le coup de grâce de notre pauvre France. M. Broussais peut se flatter là d'avoir damé le pion au *cholera-morbus*, mais comment n'a-t-on pas rendu une loi qui défende aux hommes d'état indispensables de se faire égorger par M. Broussais[1] ? J'avais porté ce malheureux pronostic depuis que je savais qu'il s'était chargé de la cure, quoique je ne doutasse pas qu'il ne vint à bout de la maladie. Il n'en a jamais manqué une, mais ses patients n'y survivent pas longtemps. J'en ai connu dix mille qui sont tous morts guéris.

Est-il vrai qu'on a purifié notre immonde égoût de l'île Louviers ? Ce serait une bonne nouvelle pour notre été, s'il y a un été à Paris, où l'on ne sort guère de la lune rousse que pour tomber dans les pluies de Saint-Médard. Est-il vrai aussi que Madame Toulouse, voluptueusement convolant en secondes noces, eût délaissé sa chambre de l'Arsenal pour aller nicher avec son gendarme dans une région plus favorable aux jeunes amours ? Ce serait une autre bonne nouvelle pour ma petite famille du second qui va se trouver fort à l'étroit dans son salon à toutes fins, quand elle sera augmentée d'un individu mâle ou femelle. Je vous supplie, mon ami, de lui réserver cette petite succursale, mais dans le cas seulement où vous n'en auriez pas besoin pour vous même, ou pour toute autre application d'utilité à l'établissement qui doit passer de beaucoup avant mes convenances personnelles. Il y aura seulement de la besogne pour M. Labarraque. Il faudra y déployer un grand luxe d'appareils.

Si vous voyez Jouy, témoignez-lui tout le plaisir que j'ai ressenti à le compter parmi nos confrères, si cette faveur qui me semble bien petite lui est un peu agréable. Vous savez combien je l'aime, et combien j'aime ceux que j'aime.

Ceci me conduit tout naturellement à vous charger de l'expression de mes sentiments pour Madame Duval, pour Madame Mazois, pour Madame Clément, pour Clément et pour votre chère et gentille Clé-

1. La mort de Casimir-Périer, victime du choléra, fut l'occasion de violentes attaques contre Broussais et ses théories.

Digitized by Google

mence. Ma femme et mes enfants s'unissent à moi pour vous accabler de tendres amitiés.

Je vous embrasse de cœur.

Votre fidèle et dévoué Charles NODIER[1].

Durant le cours de cette même année 1832, Nodier se présenta deux fois à l'Académie française, — sans succès. Il fut plus heureux l'année suivante; mais il ne semble pas que cela l'ait passionné[2]. Il affecte d'ailleurs de faire bon marché de sa gloire littéraire. Le 9 novembre 1836, à Aimé Martin :

Je serais désolé d'être aimé de ceux que j'aime pour ce qu'il y a de *littéraire* en moi, car ma *littérature*, ce n'est pas moi, ce n'est pas même mon habit, c'est un haillon de rencontre dont j'ai voilé ma nudité, quand je n'avais pas autre chose à me mettre dessus. Les gens qui ont la bonté de m'aimer parce que je suis bête, savent mille fois mieux m'aimer que ceux qui m'aiment par sympathie *litteraire*. Ils m'ont du moins mieux jugé. — Ma bêtise ne m'empêche pas d'être académicien. Cela s'est concilié plusieurs fois...[3].

D'autres lettres de cette période sont plus pénibles et l'on hésite à s'y arrêter. Elles ont trait à de sérieux embarras d'argent. Une dette, contractée en 1817 pour rendre service à un ami et remboursée par annuités, greva lourdement son budget jusqu'en 1835[4]. Avec cela, le changement de régime avait réduit sa pension... Et il était un si médiocre calcu-

1. Lettre inédite.

2. Jouy s'employa pour assurer son élection. Le 29 août 1833, Nodier se recommande à lui en ces termes : « Voici, cher et illustre ami, la dernière épreuve à laquelle je mettrai votre chaude et fidèle tendresse. On dit que j'ai quelques chances, mais je n'oublierai jamais que c'est à vous que j'en dois la plus grande partie. Si elles ne succèdent pas à nos espérances, je me retirerai dans ma tente qui n'est pas celle d'Achille et on n'entendra plus parler de moi. Il me restera du moins de mes prétentions académiques la conscience des suffrages que j'ai le plus vivement désirés et qui passent de bien haut toute la portée de mon ambition littéraire. — Et puis, académicien ou non, j'aurai toujours le droit de penser et de dire que je l'ai été selon Jouy Bien fier qui ne s'en contenterait pas!... » (Inédit.)

3. Lettre inédite.

4. Voy. Mme Mennessier, liv. cit., p. 215 et suiv.

Digitized by Google

lateur! Au moment du mariage de sa fille, il lui fallut vendre sa bibliothèque pour acheter le trousseau.

A mesure que passaient les années, cette préoccupation devenait plus vive. Deux ans et demi avant sa mort, le 19 juin 1841 :

Mon cher et noble ami, vous n'ignorez pas l'intérêt que je prends à la démarche qu'on fait aujourd'hui près de vous. C'est la dernière pensée de ma vie qui s'éteint, la dernière espérance de ma lente et douloureuse agonie. Faut-il mourir sans reposer sur mes enfants un regard assuré, sans avoir foi dans leur lendemain? Voilà l'idée qui me tourmente, qui aggrave mon mal, qui l'envenime. Ayez pitié de moi, mon cher ami! Faites... ce que vous pourrez! Hélas! je sais bien que si nous ne réussissons point, cela ne tiendra pas à vous.

Pardonnez-moi et aimez-moi. Ce n'est pas au Ministre que j'écris; c'est au plus excellent comme au plus éminent des hommes. Je suis à vous pour toujours. Charles Nodier [1].

Je ne sais quel est le destinataire de la lettre, ni l'objet de cette requête; mais il y a là quelque chose de poignant... Il faut se garder, pourtant, de dramatiser les choses. Nodier aimait en tout la mesure; jusqu'à ses derniers moments, il conserva sa bonhomie douce, un peu narquoise. Il s'était habitué à la médiocrité de sa fortune; on ne peut dire qu'il en ait beaucoup souffert. Cinq ou six lignes d'un de ses contes donnent toute sa philosophie de la vie : « Gustave de Rosander vécut longtemps. Il fut savant, c'est peu de chose; il fut célèbre, ce n'est rien; il fut tranquille parce que les goûts simples donnent la paix du cœur; il fut bon parce que l'amour de la nature est un acheminement à la vertu; il fut heureux parce que le calme de l'esprit et la bienveillance de l'âme composent le seul vrai bonheur de l'homme... »

Il y a quelque ressemblance entre Gustave de Rosander et Charles Nodier.

1. Lettre inédite.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES ARMOIRIES CAPITULAIRES AU CAPITOLE

PAR M. JULES CHALANDE[1].

(PREMIÈRE PARTIE.)

Non contents de voir leurs blasons peints avec leurs portraits, par le peintre de l'Hôtel de Ville, sur le Livre de l'Histoire, sur le grand tableau annuel de la Maison commune et sur le tableau personnel qui leur était livré, œuvres que les années pouvaient détériorer ou détruire, les Capitouls crurent pouvoir immortaliser le souvenir de leur passage au Capitoulat en faisant graver sur pierre leurs armoiries, sur les monuments publics.

Cet étalage d'armoiries fut d'abord timide, mais dès le milieu du seizième siècle, dès que les Capitouls eurent arraché au pouvoir royal, à force d'intrigues, la confirmation de leur anoblissement par le Capitoulat, ce fut un véritable débordement. Cependant, l'Intendant de Languedoc voulut y mettre un frein et, par un arrêt du Conseil du Roi du 15 décembre 1671 et une ordonnance de M. de Basville de juillet 1688, il leur fut « défendu de mettre leurs armoiries sur aucun ouvrage, sans en avoir obtenu permission dudit seigneur Intendant[2] ». Enfin, une nouvelle ordonnance royale de 1690 leur permit de placer leurs armes « sur les ouvrages érigés pendant l'année de leur exercice[3] ». Dès lors, les magistrats municipaux élevèrent des constructions,

1. Lu dans la séance du 28 mars 1912.
2. Archiv. municip., Délibérations, XXXII, f° 307 v°.
3. Du Rosoy, t. IV, p. 588.

Digitized by Google

non pour l'embellissement de la cité, mais dans le but orgueilleux d'y plaquer leurs blasons.

Bientôt, les constructions à élever ne suffisant plus, chaque restauration, modification ou embellissement d'un monument devint un prétexte.

Comme emplacements, les édifices de l'Hôtel de Ville furent les plus recherchés, mais faute de place, on couvrit plus tard jusqu'aux murailles de la Ville, aux côtés des portes.

En 1750, la construction de la nouvelle façade de la Maison commune se présenta comme un vaste champ, où allaient pouvoir s'étaler les séries des blasons capitulaires des années futures. Les Capitouls de 1750 commencèrent à faire apposer les leurs sur le fronton de la Salle de spectacle, mais le Parlement s'y opposa, les blasons furent enlevés et défense fut faite d'en mettre jamais d'autres et de modifier d'une manière quelconque le plan de Cammas. On leur concéda cependant les balcons en ferronnerie des fenêtres de la façade, et pendant dix ans, sans relâche, le célèbre maître forgeron Ortet forgea des blasons qui attendirent jusqu'en 1759 la pose des balcons, dont le nombre était insuffisant pour les recevoir; alors, on inonda les cours et jusqu'aux derniers recoins de l'Hôtel de Ville des armoiries capitulaires dont le nombre grossissait d'années en années.

En 1793, les affolés de la Révolution, pour instruire le peuple, détruisirent tous les monuments de l'histoire de notre cité, l'autodafé de la remarquable série des vélins enluminés des Livres de l'Histoire, collection unique au monde, ne leur suffit pas, tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime devait disparaître et un marteau impitoyable détruisit les sculptures héraldiques de plus de trois siècles.

Il est vrai de reconnaître que ce ne fut ni le commencement ni la fin de l'œuvre de destruction. A toutes les époques, depuis le dix-septième siècle, toutes les restaurations opérées dans notre Hôtel de Ville n'ont été qu'une longue suite de dégradations, de destructions ou de falsifications

Digitized by Google

des documents historiques que ces monuments auraient pu nous conserver.

En 1632, à l'occasion du sinistre passage de Richelieu à Toulouse, les Capitouls font recouvrir les blasons capitulaires de 1552, qui étaient sur le fronton de la Porte du Grand-Consistoire, d'une couche de stuc représentant des navires, pour rappeler la prise de La Rochelle.

En 1655, ils font mettre leurs blasons dans la Cour Henri IV, sur les piliers de droite et de gauche des galeries construites en 1602 et 1603.

En 1671, c'est l'ancien portail monumental de l'Arsenal de la rue Villeneuve, construit en 1620, qui, transporté en façade de l'Hôtel de Ville, reçoit les blasons des Capitouls de 1675, tandis que ceux de 1620 sont plaqués sur l'ancienne porte d'entrée du seizième siècle, transportée à la Commutation.

En 1731, l'armorial capitulaire de l'année est placé dans la Cour Henri IV, au-dessous de la Statue du Roi, érigée plus d'un siècle avant.

En 1750, le portail d'entrée de l'Hôtel de Ville de 1620 est détruit avec ses séries capitulaires.

En 1807, on fait démolir le Grand Consistoire, véritable musée historique de la Cité.

En 1827, on replace sur les balcons du Capitole les écussons en fer forgé, mais on détruit les émaux qui les décoraient.

En 1873, l'histoire est falsifiée en proportion de l'importance de la restauration. On couvre les galeries de la Cour Henri IV de blasons capitulaires qui n'y ont jamais figuré, les uns pris au hasard, les autres par années capitulaires, sans aucun souci des dates, de l'ordre des préséances des capitoulats et de l'exactitude des hachures. Pour combler les vides des blasons inconnus, on transforme en armoiries les sceaux des capitoulats et l'on place au-dessous le nom du Capitoul gratifié de ces nouvelles armes, créant ainsi de toutes pièces de faux documents historiques pour l'avenir.

Digitized by Google

Les années suivantes, tous les autres monuments de l'ancien Hôtel de Ville disparaissent sous la pioche du démolisseur; le Portail de Lenesville, épargné par l'incendie de l'Arsenal de septembre 1772, la Porte de la Tour de l'Horloge et le fameux escalier du Donjon ne sont même pas respectés et tous leurs matériaux disparaissent.

La vieille Salle du Trône est détruite, la Salle des Illustres, unique en son genre, est désaffectée de sa destination primitive et les bustes des grands hommes, que la Révolution avait respectés, vont s'égarer dans les greniers et magasins de la Ville. La Porte du Grand-Consistoire, avec ses huit blasons capitulaires de 1552, miraculeusement sauvés de la destruction de 1773, est vendue à un Bordelais.

Les seuls documents héraldiques qui n'aient pas été faussés ou détruits dans notre Hôtel de Ville sont les cloches de l'horloge avec leurs armoiries. On les entend, mais on ne les voit pas, c'est ce qui les a sauvées.

Portail du Capitole.

Avant la construction de la façade actuelle, élevée sur les plans de Cammas en 1750, l'entrée de la Maison commune, à l'ouest, était située sur une petite ruelle, la *rue de l'Hôtel-de-Ville*, qui, plus tard, après son dégagement, devint la *Place Royale* (aujourd'hui, place du Capitole). La façade s'étendait de la *Rue Romenguieres* (rue du Poids-de-l'Huile) jusques vers la deuxième fenêtre à gauche de l'avant-corps du milieu de la façade actuelle; là, s'ouvrait une petite ruelle qui allait rejoindre en biaisant la *Rue Villeneuve* (rue Lafayette) et séparait l'enclos des masures disparates de la Maison commune, du moulon qui fut démoli pour la construction de l'aile nord de la façade. A l'angle sud, là où s'ouvre aujourd'hui le vestibule du théâtre, devant le *Collège Saint-Martial*, était une petite place plantée d'acacias.

A l'emplacement de la porte actuelle du Capitole, Nicolas

Digitized by Google

Bachelier construisit, vers 1546 ou en 1545[1], une porte monumentale sur le fronton de laquelle furent placés les blasons des Capitouls de l'année. En 1671, on chargea l'architecte Pierre Mercier de démolir ce portail, pierre par pierre et de le reconstruire en façade sur la rue Villeneuve, là où était le portail extérieur de la Commutation, construit en 1620[2]. Ce dernier fut à son tour démoli, pierre par pierre, par Pierre Mercier et reconstruit en façade à l'entrée de l'Hôtel de Ville, à la place du portail de Bachelier[3]. Les Capitouls en exercice y firent mettre leurs blasons dans l'ordre suivant :

Pierre DE GILLÈDE, écuyer et avocat au Parlement (Cap. Saint Barthélemy).

D'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux lions rampants affrontés de sable et en pointe d'une flamme de gueules; au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Jean DE CASTEL, avocat au Parlement, écuyer, chef du Consistoire (Cap. Dalbade).

D'azur à un navire flottant d'argent sur une mer du même.

Dominique DELBOY, marchand (Cap. Pont-Vieux).

D'argent à l'arbre écoté et arraché de sable; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

François DUJARIC, bourgeois, ancien Capitoul (Cap. Daurade).

D'or, au chêne de sinople terrassé de même, un croissant d'argent brochant sur le tronc; au chef d'azur chargé d'un annelé d'argent accosté de deux étoiles d'or.

1. D'après Roschach.
2. Archives municipales, Délibérations, XXX, pp. 36 et 37.
3. Archives municipales, CC 969, Comptes, pp. 134 et 134 v°.

Digitized by Google

Arnaud DE FOUCAUD, écuyer, seigneur d'Alzon (Cap. Saint-Étienne).

D'azur au lion rampant d'or; au chef chargé de trois merlettes de sable.

Pierre DEPRAT, marchand (Cap. la Pierre).

D'argent à trois feuilles de trèfles de sinople posées 2 et 1; au chef d'azur plein.

Marc-Antoine DESTOPINYA, écuyer, avocat au Parlement (Cap. Saint-Pierre).

(*Blason inconnu.*)

François DE TIFFAUT, écuyer, seigneur de Tiffaut (Cap. Saint Sernin).

D'azur à trois chevrons d'or accompagnés de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

Ces blasons y restèrent jusqu'en 1750, époque où le portail fut de nouveau démoli pour la construction de la nouvelle façade et ses matériaux dispersés, sauf la statue équestre de Louis XIII, qui en décorait le fronton, qui fut réédifiée en 1758 sur la place Mage [1].

En 1725, les Capitouls en charge firent graver leurs noms, sur les deux panneaux de la porte d'entrée, dans l'ordre suivant :

PANNEAU DE GAUCHE :

Jean-Baptiste GUIDY, écuyer (Cap. Saint-Barthélemy).
Pierre CARBONEL, écuyer (Cap. Dalbade).
François-Joseph CORMOULS, avocat, chef du Consistoire (Cap. Pont-Vieux).
Bernard LOUBAISSIN, bourgeois (Cap. Daurade).

PANNEAU DE DROITE :

Paul GUERARD, écuyer (Cap. Saint-Étienne).

1. Bibliothèque de la ville, Manuscrit Barthès, t. II, p. 74; — Archives municipales, CC, 1062, Comptes, p. 54.

Digitized by Google

François Duval de Lamothe, écuyer (Cap. La Pierre).
François Turle Labrepin, avocat au Parlement (Cap. Saint-Pierre).
Guillaume Melon, écuyer (Cap. Saint Sernin).

Les deux panneaux de cette porte ont été replacés au portail de la nouvelle construction de 1750, ce sont ceux qui existent encore aujourd'hui. Les noms de ces Capitouls y sont encore lisibles.

Les Cloches du Capitole.

Nous ne nous occuperons ici que du carillon de l'Hôtel de Ville, l'histoire de l'horloge ne rentrant pas dans le cadre de notre sujet. Disons seulement que la première horloge fut placée dans la *Tour de la Vis*, tour dont la construction fut commencée en 1532 et terminée en 1538, et dans laquelle se déroulait le fameux escalier du Donjon, mais elle ne possédait pas de cadran extérieur et ce ne fut qu'en 1603 que les Capitouls firent poser un cadran, *une montre*, comme on l'appelait alors, au dessus de la porte de l'escalier, dans la deuxième cour, en face du deuxième vestibule [1].

La *Tour de la Vis* devint dès lors la *Tour de l'Horloge*. En 1605, on fit isoler l'horloge et ses contrepoids dans un cabinet spécial [2]. L'horloge ne sonnait alors que les heures; en 1651, on perfectionna la sonnerie et elle sonna les demies, les quarts et les demi-quarts [3].

C'est en 1768 seulement que l'on plaça, sur la nouvelle façade de l'Hôtel de Ville, la nouvelle horloge annoncée depuis le début de la construction. Elle était l'œuvre de

1. « Davantage, voyant lesd. sieurs Capitoulz qu'en l'oreloge de la Maison de Ville, quest posée sur le grand degré qu'on monte au Donjon de lad. Maison de Ville ny avoit poinct de monstre pour scavoir et cognoistre les heures du jour. Ils auroient faict faire la monstre aud. horloge que sert aussy de grand ornement à la seconde basse-cour dicelle Maison de Ville » (Annales manuscrites, 1602-3, livre V, chronique 276, f° 47).
2. Annales manuscrites, 1605, livre V, chronique 278, p. 105.
3. Archives municipales, Compte des deniers, 1650-51, f° 24 v°.

Digitized by Google

l'horloger Griffon, qui s'engagea à faire le mouvement et à le mettre en place avant la Noël, moyennant la somme de 1.800 livres[1].

Comme il ne restait plus que trois cloches de l'ancien carillon et en si mauvais état qu'il était nécessaire de les refondre, on avait délibéré de consacrer le produit des amendes à la fonte de nouvelles cloches, mais on reconnut que ce produit serait insuffisant. Les Capitouls demandèrent au Conseil un secours de la Ville, pour mener l'œuvre à bonne fin. Le secours fut accordé, on fit faire un devis par Cammas[2] qui s'engagea à faire les avances nécessaires, et en fin de compte, on fit fondre dix-neuf cloches et huit d'entre elles reçurent les armoiries des Capitouls en exercice. Par un mécanisme spécial, indépendant de l'horloge, on pouvait sonner des airs pour annoncer que l'heure était sur le point de sonner[3].

La dépense totale, au lieu de 1.800 livres, s'éleva à 12.465 livres 12 sols 6 deniers[4], mais les Capitouls avaient leurs blasons sur les cloches de l'Hôtel de Ville.

Ces cloches capitolines, qui, le 10 août 1793, sonnèrent à six heures du soir le dernier glas des vélins enluminés des Annales, qui allaient disparaître quelques instants après dans l'autodafé révolutionnaire; ces mêmes cloches furent oubliées dans la tourmente et conservèrent seules leurs armoiries, dernier souvenir du Capitoulat, institution émanant du peuple, conservée et défendue par le peuple dans une lutte incessante contre les empiétements de la royauté, et renversée par le peuple lui-même.

Armoiries des Capitouls de 1768 sur les Cloches de l'Hôtel de Ville.

Jean-Joseph GOUAZÉ, avocat, professeur de droit, chef du Consistoire.

D'argent au coq de sable posé sur une patte, becqué,

1-2. Archives municipales, Délibérations, XLVI, 6 mai 1768, f° 156.
3. Annales manuscrites, livre XII, 1767-68, chronique 437, f° 109.
4. Archives municipales, Délibérations, XLVII, 2 juin 1769, f° 13.

Digitized by Google

barbé, crêté et armé de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

Dominique DUPUY, avocat, syndic de la Ville.

D'or à deux arbres de sinople sommés d'un soleil de...

Jean-Baptiste JOUVE, avocat.

D'argent à un arbre adextré de sinople, terrassé de même, affronté d'un lion grimpant de gueules, en chef au canton senestre une étoile de même.

Jacques BOYER, seigneur de Suquet, avocat.

D'azur, à la bande de... chargée de trois besants de...

Jean-Louis FRANC, avocat.

D'or, au chevron de gueules, chargé de trois têtes de... accompagné en pointe d'une oie passante de...

Jean-Pierre GOUNON, écuyer.

De sinople à une gerbe d'or; au chef d'argent chargé d'un crocodile de sinople.

Guillaume PERRIER, avocat.

D'or, au poirier de sinople fruité de gueules.

Jean LASSABATIE, négociant, ancien prieur de la Bourse.

D'or, au mont de trois coupeaux de... sommé d'un coq de...

Balcons de la façade du Capitole.

Les écussons en fer forgé qui décorent les balcons de la façade du Capitole ont été, ou oubliés par les vandales de 1793, ou simplement arrachés des balcons, mais cette dernière hypothèse est peu probable, car on ne se serait pas contenté de les enlever, on les aurait martelés avec encore plus de facilité que les armoiries de pierre sur les murailles des édifices. Nous croyons plutôt que lorsque, le 10 août 1793,

Digitized by Google

on mit à exécution l'arrêt des commissaires de la Convention, les écussons qui nous restent n'étaient pas en place et étaient relégués dans quelques coins de l'Hôtel de Ville, où ils ont été oubliés.

En 1808, à l'occasion de la visite de l'Empereur, on plaça sur les balcons les emblèmes du nouveau régime impérial. Plus tard, sous Charles X[1], on y remit les blasons capitulaires retirés des greniers de l'Hôtel de Ville, que nous y voyons aujourd'hui, et c'est alors qu'on eut le mauvais goût de les dorer, au lieu de leur conserver leurs couleurs héraldiques. On a ainsi transformé ces monuments historiques en de simples motifs de décoration.

En 1873, lors de la restauration du Capitole, on a commis les mêmes erreurs, mais l'on a eu alors peut-être une excuse, c'est la difficulté de reconstituer les émaux.

Les armes de la Ville qui figurent sur quatre balcons, ne faisaient peut-être pas partie de l'ornementation du dix-huitième siècle; elles sont en fonte et non en fer forgé, comme les autre écussons.

En 1750, le 26 août[2], on posa la première pierre de la nouvelle façade du Capitole, construite sur les plans de Cammas, et les Capitouls de cette année s'empressèrent de faire sculpter leurs armoiries sur le fronton de la Salle de Spectacle; mais le Parlement s'y opposa, les fit détruire et fit défense d'en mettre sur aucun point de la façade.

Barthès, qui à cette époque écrivait ses *Heures perdues*, raconte, en juin 1751 : « Du 7 de ce mois, indépendament de la pierre gravée en lettres d'or, qui sert de clef au portail d'entrée, dans la Salle du Spectacle de la nouvelle façade de l'Hôtel de Ville, sur laquelle Messieurs les Capitouls avoient fait mettre leurs noms ils avoient encore fait placer leurs

1. En 1827, on restaura le Capitole, la façade fut reblanchie à la céruse et l'on plaça les paratonnerres avec les boules. — Ce n'est que vers 1883 que les assises, briques et pierres, ont été mises à nu.

2. Bibliothèque de la Ville. Manuscrit Barthès, t. I, 26 août 1750, p. 274.

Digitized by Google

armes en grand écusson et leurs noms encore au dessous en gros caractères sur la corniche au dessus de la porte, ce qui etait certainement très ridicule eu égard à ces doubles inscriptions, le plan n'étant chargé d'aucunes armes ny autres ornemens qui regardent les Capitouls en aucune façon : il a été ordonné par ordre venu de la Cour (quoi qu'en disent les Messieurs qui avaient placé leurs armes) de les oter sur le champ et de ne plus s'ingérer d'y placer la moindre chose qui puisse surcharger le plan donné par Cammas[1]. »

Lorsque cet événement imprévu arriva, les Capitouls de 1750 n'étaient plus en charge; cependant, ils négocièrent avec les nouveaux Capitouls de 1751, et une transaction intervint, par laquelle ces derniers s'engageaient à faire placer les blasons de leurs prédécesseurs sur les balcons des fenêtres du premier étage de la partie du mur qu'ils avaient commencé, les balcons de la façade ayant été accordés aux Capitouls en charge et à leurs successeurs pour y placer leurs armoiries. Cet accord est rapporté dans le livre des délibérations de l'Hôtel de Ville.

17 décembre 1751 : — « Le 4me point est pour entendre le rapport des commissaires au sujet de l'arrangement pris par Messieurs les Capitouls de 1750, pour le placement de leur armorial sur les balcons de la façade, après avoir été déplacés du mur de face où ils étaient. »

Il est délibéré : « Sur le 4me point, Mrs Tilhol et Robert, Capitouls, l'année dernière estant sortis de l'assemblée, ouy le rapport des commissaires, il a été délibéré qu'en conséquence de la délibération prise par la commission le 4 juin dernier, les écussons et armoiries de Mrs les Capitouls de 1750, seront placés sur les balcons qui doivent être posés au devant des fenêtres du premier étage de la partie du mur de face qu'ils ont commencé de faire construire, et que Mrs les Capitouls en place et ceux qui leur succéderont ne pourront placer leurs écussons et armoriaux sur le mur de

1. Bibliothèque de la Ville. Manuscrit Barthès, t. I, juin 1751, p. 300.

Digitized by Google

face, mais seulement sur les balcons en fer qui seront placés au devant des fenêtres[1]. »

L'habile forgeron Bernard ORTET[2], qui avait pris à bail l'ouvrage des balcons de la façade, fut chargé de faire les écussons en fer forgé, au prix de 180 livres les huit. Les années suivantes, quoique les balcons ne fussent pas encore mis en place, les Capitouls continuèrent à faire faire leurs écussons par le même artiste jusqu'en 1760.

Dans la suite, les mandats de payement n'indiquent pas l'ouvrier, ils sont ordonnés au sieur Ramond, capitaine au fait de la santé, pour les avoir fait poser. La somme payée est toujours la même, 180 livres.

Les payements à Ortet, qui figurent au livre de comptes de l'Hôtel de Ville, pour les balcons et écussons sont :

1751. — « Au nommé Ortet, serrurier, la somme de 180 livres pour le prix de l'armorial de M^rs^ les Capitouls de 1751, qu'il doit placer aux balcons du mur de face de l'Hôtel de Ville, apert du mandement quittancé. »

En marge on lit : « Allouer 180 livres à la charge que lad. somme fera partie du marché fait avec led. Ortet, entrepreneur des balcons[3]. »

Il faut remarquer que les premiers écussons livrés par Ortet, ne pouvaient être que ceux de 1751; la décision intervenue pour les Capitouls de 1750, étant du 17 décembre 1751, n'a pu être mise en exécution qu'en 1752.

1752. — « Payé au nommé Ortet, serrurier, la somme de 1.800 livres, à luy ordonnée, à compte du prix des balcons des fenêtres du mur de face[4]... »

1753. — « Au nommé Ortet, serrurier, la somme de 800 li-

1. Archives municipales. Délibérations XLIII, 17 déc. 1751, f° 82 v°.

2. Bernard Ortet, maître serrurier, habitait dans la *Rue du Bourguet-neuf* (aujourd'hui, rue Peyrolières), une maison qui passa, après sa mort, en 1782, à sa fille, Anne Ortet, épouse du sieur Dieuzaïde, également maître serrurier. — Sur le sol de sa maison a été élevé, à la fin du dernier siècle, l'immeuble portant le n° 45. (Arch. municipales : Cadastre 1679. Daurade, 13 m., art. 5.)

3. Archives municipales, Comptes 1751, f° 50 v°.

4. *Ibid.*, CC 1056, Comptes 1762, f° 84 v°.

Digitized by Google

vres pour le second terme du prix des balcons qui doivent estre placés au mur de face de l'Hôtel de Ville[1]. »

1754. — « Au nommé Orlet, serrurier, la somme de 300 livres, à luy ordonnée, à compte du prix des balcons qu'il a fait pour les fenêtres du mur de face de l'Hôtel de Ville[2]. »

1757. — « Au nommé Ortet, serrurier, la somme de 800 livres, à luy ordonnée, à compte du prix des balcons qui doivent estre placés aux fenêtres de la 3me partie du mur de face de l'Hôtel de Ville[3]. »

1759. — « Au sr Ortet, serrurier, la somme de 800 livres, à luy ordonnée, pour fin de paye du prix des balcons en fer qu'il a fait pour la 3me partie de lad. façade[4]. »

1760. — « A Mtre Ortet, serrurier, la somme de 180 livres, à luy ordonnée, pour avoir fait en fer ouvré et cizelé les armoiries de Mrs les Capitouls de 1750, placés au devant de la fenêtre de l'avant corps de la façade de cest hôtel[5]. »

On forgeait tous les ans les écussons capitulaires, mais ce ne fut qu'en 1759 que l'on plaça les quatorze premières croisées, sept au premier étage et sept au dessus, à la première partie de la nouvelle façade, du côté de la Salle de Spectacle[6]; les écussons ne furent posés que vers la fin de la même année.

P. Barthès, qui commente tout ce qui se fait en ville à son époque, écrit à la date de septembre 1759 : « On vient de mettre la dernière main à la partie du côté droit de la magnifique façade de l'Hôtel de Ville, par l'emplacement des superbes balcons qu'on y voit actuellement. L'or, l'azur et les autres couleurs, qui caractérisent les armoiries des Capitouls pour le consulat desquels la façade a été faite, en relève la beauté d'une manière admirable[7]. »

1. Archives municipales, CC 1059, Comptes 1753, fo 63.
2. *Ibid.*, CC 1058, Comptes 1754, fo 55.
3. *Ibid.*, CC 1061, Comptes 1757, fo 63.
4. *Ibid.*, CC 1063, Comptes 1759, fo 64.
5. *Ibid.*, CC 1065, Comptes 1760, fo 60 vo.
6 *Ibid.*, CC 1063, Comptes 1759, fos 62 et 68.
7. Comme on le voit par le récit de Barthès, les écussons étaient

Digitized by Google

Et Barthès ajoute dans le style emphatique du dix-huitième siècle : « Le sieur Ortet, m^e serrurier en cette ville, dont le seul nom remplit l'éloge par la multiplicité des beaux ouvrages qui décorent dans cette capitale tant de lieux sacrés et profanes, et qui parlent mieux par eux-mêmes, en faveur de cet habile ouvrier, que les bouches les plus éloquentes ne sauraient faire, en est l'auteur unique en son art, par la manière délicate dont il traite le fer et rend ce métal, si dur et si rebelle, facile à se prêter avec promptitude aux ouvrages les plus beaux et les mieux finis[1]. »

Tous les Capitouls n'eurent pas la patience d'attendre l'achèvement de la façade, les travaux marchaient trop lentement et l'exhibition de leurs armoiries pouvait être compromise. Ceux de 1755 et de 1757 saisirent divers prétextes pour faire placer leur armorial ailleurs, mais n'en firent pas moins forger leurs écussons par Orfet. Seulement, comme le Conseil des Seize, qui leur allouait déjà 180 livres pour le prix des écussons, aurait refusé de leur accorder cette double dépense, ils en dissimulèrent le payement.

Ceux de 1755, achevant le monument du « mur de face de la place Mage », y firent placer leurs armoiries et firent mandater les payements sur le chapitre des réparations, en deux articles, l'un de 80 livres, ordonné à Berthé, sculpteur; l'autre, de 104 livres, au sieur Baysse, pour achat de pierres pour le monument[2].

Non contents d'avoir leurs blasons sur la place Mage, ils firent encore graver leurs noms en lettres d'or, sur marbre, avec une inscription, à l'Esplanade (aujourd'hui, le Grand-Rond[3]).

décorés de leurs couleurs héraldiques. Le payement suivant nous indique encore que les balcons étaient dorés : « Au s^r Bize, doreur, la somme de 90 livres, à luy ordonnée, pour avoir doré 3 balcons de lad. façade, et ce, en conséquence de la délibération de la commune du 20 septembre 1759. » (Archives municipales, CC 1063, Comptes, f° 65.)

1. Bibliothèque de la ville, Manuscrit Barthès, t. II, 1759, p. 100.
2. Archives municipales, CC 1059, Comptes 1755, f^os 38 v° et 39.
3. *Ibid.*, CC 1059, Comptes 1755, f° 52 v°.

Digitized by Google

Les capitouls de 1757, n'ayant pas de monument à achever, firent placer dans le Petit-Consistoire un nouveau tarif du pain, ornementé de peintures et de leurs armes[1].

En 1761, il fut payé au sieur Ramond, capitaine au fait de la santé, la somme de 180 livres, en remboursement de pareille somme qu'il avait payée pour « les armoiries de M^rs^ les Capitouls, placées dans le vestibule de la Salle de Spectacle[2] ».

En 1767, au même, 180 livres, « pour les armoiries de M^rs^ les Capitouls placées dans l'Hôtel de Ville[3] ».

En 1768, ce sont les huit cloches du carillon de l'Hôtel de Ville qui reçurent leurs armes.

En 1769, on paya 180 livres pour les armoiries des capitouls placées « dans l'Hôtel de Ville[4] ».

La même année, on paya 189 livres pour divers travaux exécutés en marbre pour la cheminée du Petit-Consistoire, entre autres « huit petites tables à la grecque, pour y graver les noms des Capitouls[5] ».

En 1770, on paye encore 180 livres pour les armoiries des Capitouls de l'année, « placées en différents endroits de l'Hôtel de Ville[6] », et 27 livres pour dorer les armoiries des Capitouls (on ne dit pas de quelle année), dans la chapelle de l'Hôtel de Ville[7].

Il est certain que ces derniers blasons de 1770 furent faits en fer forgé, comme ceux des balcons de la façade, car il en existe encore deux dans la Cour Henri IV, sur le balcon de la Salle des Illustres, ceux de Pierre Joulia et de Pierre Albaret, l'un et l'autre Capitouls en 1770.

Pour plusieurs années les matériaux nous manquent, mais nous trouvons, dans les écussons qui ont été remis sur les

1. Archives municipales, CC 1061, Comptes 1757, f° 41.
2. *Ibid.*, CC 1066, Comptes 1761, f° 73.
3. *Ibid.*, CC 1072, Comptes 1767, f° 79.
4. *Ibid.*, CC 1074, Comptes 1769, f° 85.
5. *Ibid.*, Hôtel de Ville, 1590-1783.
6. *Ibid.*, CC 1075, Comptes 1770, f° 84 v°.
7. *Ibid.*, Hôtel de Ville, 1590-1783.

Digitized by Google

balcons de la façade, des blasons des capitouls de 1750. 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1758, 1759 et 1760. Dans la Cour Henri IV, des blasons de 1770, et enfin dans un lot de douze écussons de même provenance, que Mme la comtesse d'Adhémar possède à son château de Ravy, près Verfeil, nous avons retrouvé des blasons capitulaires de 1754, 1756, 1759, 1766 et 1767[1].

On peut donc, sans trop se risquer, conclure de l'ensemble de ces documents que, de 1750 à 1770 inclus, tous les blasons capitulaires, sauf peut-être ceux des années 1757, 1761 et 1768, ont été faits en fer forgé, comme ceux qui existent encore sur les balcons du Capitole. Mais il est difficile de s'expliquer où ont pu être placés tous ces écussons. Il y avait bien quelques fenêtres, à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, susceptibles de recevoir un balcon et des écussons, mais assurément elles étaient peu nombreuses. La grille du deuxième vestibule qui fermait le grand escalier de la Salle des Illustres a pu recevoir aussi une série capitulaire d'armoiries, mais c'est tout.

La façade comporte vingt balcons qui reçurent chacun deux écussons, soit quarante écussons (en admettant encore que les quatre balcons qui portent les armes de la Ville reçurent préalablement des blasons capitulaires), et le balcon central, sur lequel furent mis les huit blasons de l'armorial de 1760; en tout, quarante-huit écussons représentant six années capitulaires.

En défalquant les années 1757, 1761 et 1768, pour lesquelles nous n'avons pas de données certaines, nous avons, de 1750 à 1770, dix-huit années capitulaires, soit 144 blasons. Douze années capitulaires, c'est à-dire 96 blasons[2], n'ont donc pas pu trouver de place sur la façade.

1. Nous devons la communication de ces écussons à l'obligeance de M. Duclos de Bouillas, qui avait de son côté étudié le problème des armoiries des balcons du Capitole, et qui a bien voulu nous communiquer ses notes.

2. Le nombre a pu être plus élevé encore, car nous trouvons sur les balcons de la façade quatre écussons aux armes de Chauson de Lacombe, qui ne fut cependant Capitoul qu'une année, en 1751.

Digitized by Google

Il est de toutes probabilités que les premiers écussons ayant été posés seulement en 1759, les capitouls en exercice cette année-là s'emparèrent des balcons et y firent mettre leurs armoiries au détriment de leurs prédécesseurs. Leurs successeurs durent imiter leur exemple, et cela expliquerait pourquoi nous retrouvons aujourd'hui principalement les écussons des premières années, 1750 à 1755. Ceux-ci, ayant dû être déposés dans les magasins de l'Hôtel de Ville, auront ainsi échappé à la destruction de 1793.

Il est à présumer que dans la suite, au fur et à mesure de leur passage au capitoulat, les nouveaux venus, ne trouvant plus de place, faisaient enlever les plus anciennes séries de blasons et les remplaçaient par les leurs.

Blasons existant actuellement sur les balcons de la façade.

Lorsqu'on a replacé les écussons sur les balcons, on ne s'est pas préoccupé de rechercher à quels capitouls ils pouvaient appartenir et l'on n'a pas suivi l'ordre chronologique. Nous numéroterons les fenêtres dans l'ordre de leur construction, c'est-à-dire en commençant par la rue du Poids-de-l'Huile, pour finir à la rue Lafayette.

1re fenêtre. — N° 1 : CHAUSON DE LACOMBE, écuyer, conseiller du roi, commissaire des guerres. — Capitoul de Saint-Sernin en 1751.

D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois mouchetures d'hermine de sable, deux en chef et une en pointe[1].

N° 2. — Même blason.

2e fenêtre. — Armes de la Ville de Toulouse.

3e fenêtre. — N° 3 : Inconnu.

1. Miniature des Annales manuscrites, 1751. — Liv. XI, chronique 422. Le blason de François Duclos, baron de Las, capitoul en 1748, ne diffère de celui de Chausson de Lacombe que par les émaux : *D'argent au chevron de gueules.*

Digitized by Google

De... au chevron de..., accompagné de trois coquilles de..., deux en chef et une en pointe[1].

N° 4. — Inconnu.

De... à l'arbre de..., terrassé de même, accosté de deux mouchetures d'hermine; une bande de... brochant.

4e fenêtre. — N° 5 : Inconnu.

Écartelé aux 1 et 4 de... à l'oiseau de. , sommé d'une couronne de..., en chef deux étoiles de...; aux 2 et 3 de... à la croix en divise d'or.

N° 6. — Joseph DE GAILHARD, coseigneur de Montgaillard, chevalier, conseiller et avocat général du roi à la Trésorerie de Toulouse. — Capitoul titulaire (Dalbade), 1736, 1737, 1738, 1740, 1742, 1752, 1756.

De... à un coq de... posé sur une herse de..., un soleil de... issant du canton dextre[2].

5e fenêtre. — N° 7 : Michel DE PORTET, seigneur de Belloc, écuyer, Capitoul de Saint-Pierre en 1755.

Écartelé, aux 1 et 4, d'azur à une tour à quatre créneaux d'argent maçonnée de sable; aux 2 et 3 d'or à une ancre de sable posée en pal sur une mer de sinople[3].

N° 8. — François-Raymond DAVID DE BEAUDRIGÛE, écuyer,

1. Ce blason, quoique semblable à celui de Catel, Capitoul au quinzième siècle, ne peut lui être attribué. Il se pourrait qu'il y ait eu de la part de l'ouvrier une fausse interprétation des armoiries de Gabriel Luillier, Capitoul en 1757, qui portait : *d'azur à trois coquilles d'or posées 2 et 1*, ou de Pierre Valmalette, capitoul en 1748-1752-1756, qui portait : *D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même posées deux en chef et une en pointe.*

2. Ce blason se trouve également parmi les 12 écussons de Mme la comtesse d'Adhémar. Il porte une banderole avec l'inscription : *Joseph Gailhard, coseigneur de Montgaillard.* (Communiqué par M. Duclos de Bouillas.)

3. Blasonné dans le texte des Annales manuscrites, liv. XI, chronique 425, f° 615.

Digitized by Google

Capitoul titulaire (Daurade), 1747 à 1751, 1755, 1759, à 1765.

D'azur à trois harpes d'or, posées deux et une[1].

6e *fenêtre.* — Armes de la ville de Toulouse.

7e *fenêtre.* — N° 9 : André DE TOURTEL, avocat, baron de Saint-Aigne, seigneur de Gramont et de Beauregard, Capitoul du Pont-Vieux, 1751.

De gueules au chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent, deux en chef et un en pointe[2].

N° 10. — Pierre-Guillaume DE COULOUSSAC, avocat capitoul de la Daurade en 1751.

D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe de croissants d'argent passés en pal; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules[3].

8e *fenêtre.* — N° 11 : Inconnu.

D'hermine, à la tour de[4]...

N° 12. — Jean SIMORE, sieur de Lourdes, avocat, Capitoul de Saint-Barthélemy en 1750.

D'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une tête de Maure au naturel.

9e *fenêtre.* — N° 13 : Inconnu.

De..., à la fasce de..., chargée d'une bisse de... et accompagnée de trois roses de..., deux en chef et une en pointe.

N° 14. — Henry ROLLAND, seigneur de Saint-Rome, consei-

1. Documents : 1° Miniature des Annales, 1751, liv. XI, chron. 422; — 2° Texte des Annales, 1755, liv. XI, chron. 425, p. 615; — 3° Frontispice de l'*Histoire de Toulouse* par Raynal, 1759; — 4° Plaque de cuivre sur le douzième livre des Annales.

2. Miniature des Annales manuscrites, 1761, liv. XI, chronique 422.

3 *Id.*, 1651, liv. XI, chronique 422.

4. Les Tournemire, dont un fut Capitoul en 1669, avaient des armoiries à peu près semblables.

Digitized by Google

gneur de Montesquieu, Baziège et Montgaillard, écuyer, Capitoul de la Dalbade en 1755.

D'azur à trois roues de sainte Catherine posées 2 et 1; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or[1].

10e fenêtre. — N° 15 : Pierre-Jean-François AMBLARD, docteur et avocat au Parlement, Capitoul de Saint-Étienne en 1752 et 1759; chef du Consistoire en 1759.

Écartelé, aux 1 et 4, d'argent à une maison de gueules sur un mont de sable, au chef d'azur chargé de trois têtes d'oiseaux naissant du champ d'argent; aux 2 et 3 d'or, à la fasce ondée de gueules accompagnée en chef de deux roues d'azur et en pointe d'un tourteau du même[2].

(Dans l'écusson du Capitole, il n'y a que la première écartelure.)

N° 16. — Charles LAGANE, avocat, procureur du roi en la ville, sénéchal et présidial de Toulouse, Capitoul de Saint-Étienne en 1753.

D'azur à deux épées d'argent en sautoir, la pointe en haut, accostées de deux mains de carnation ouvertes; en chef, deux demi-vols d'or[3].

11e fenêtre. — Balcon central. — Pas d'écussons.

12e fenêtre. — N° 17 : Louis DAURIES, avocat au Parlement, Capitoul de Saint-Sernin en 1755 et 1760; chef du Consistoire en 1760.

1. Texte des Annales manuscrites, 1755, liv. XI, chronique 425, f° 615.

2. Documents : 1° *Plan d'une promenade publique à Toulouse*, F. Baour, 1752; 2° *Histoire de la ville de Toulouse*, par Raynal, 1759; frontispice.

3. 1° Miniature arrachée aux Annales, 1753, restaurée (Musée Saint-Raymond); — 2° Texte des Annales manuscrites, liv. XI, chronique 423, p. 579; — 3° Un débris de la miniature des Annales, 1753, liv. XI, chronique 423.

Digitized by Google

Écartelé aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or, accompagnée de trois besants posés deux en chef et un en pointe, au chef d'argent chargé d'un laurier de sinople; aux 2 et 3, de sable au lion rampant d'or, sommé de trois étoiles du même[1].

N° 18. — Inconnu.

Écartelé au 1 et 4 de... au lion rampant de..., au chef de... chargé de trois étoiles de...; aux 2 et 3 de... à trois rocs d'échiquier mis en fasce, au chef de... chargé de trois étoiles d'or.

13e fenètre. — N° 19 : Inconnu.

De... à trois épées de... posées en pal, la pointe en bas, entrelacées de deux épées du même posées en fasce.

N° 20. — Inconnu.

De... au lion rampant contourné de... tenant un écusson...; au chef de..., un soleil issant du canton dextre.

14e fenètre. — N° 21 : Inconnu.

De... au chevron de..., accompagné en pointe d'un arbre de... terrassé de même et en chef de deux branches fleuries et feuillées de...

N° 22. — Jean-Antoine FABRY, avocat et écuyer, Capitoul de Saint Étienne en 1738 et 1751; chef du Consistoire en 1751.

D'azur à une enclume d'or, au dextrochère de carnation brassadé d'argent, mouvant du canton senestre de l'écu et frappant sur l'enclume avec un marteau d'argent[2].

15e fenètre. — N° 23 : Bernard LAPOMARÈDE DE LAVIGUERIE, avocat, Capitoul de Saint-Sernin en 1741 et 1752.

1. Texte des Annales manuscrites, 1755, liv. XI, chronique 425, f° 615.
2. *Id.*, 1751, liv. XI, chronique 422.

Digitized by Google

D'argent au lion passant de gueules, brochant sur le fût d'un arbre de sinople terrassé de même; au chef de..., chargé de trois étoiles de[1]...

(Sur la gravure de Baour [*Plan d'une promenade, 1752*], l'écu n'est pas surmonté d'un chef.)

N° 24. — Jean-François LAFUE, avocat, seigneur d'Auzas, commissaire aux saisies réelles, Capitoul de la Pierre, 1755; chef du Consistoire, 1762 à 1764.

D'azur à la tour crénelée d'argent maçonnée de sable[2].

16e fenêtre. — Armes de la ville de Toulouse.

17e fenêtre. — N° 25 : Joseph CHAUSON DE LACOMBE, écuyer, conseiller du roi, commissaire des guerres, Capitoul de Saint-Sernin en 1751.

D'or au chevron d'azur, accompagné de trois mouchetures d'hermine de sable.

N° 26. — Même blason.

(Ces deux blasons figurent déjà sur les écussons nos 1 et 2 de la première fenêtre.)

18e fenêtre. — N° 27 : Pierre PRATVIEL, notaire, avocat au Parlement, Capitoul du Pont-Vieux en 1752.

De gueules à trois fleurs de quatre fleurons (ou œillet) tigées et feuillées d'or, posées 2 et 1[3].

N° 28. — Inconnu.

De... à l'arbre de..., terrassé de même.

19e fenêtre. — N° 29 : Jean-Claude DE TILHOL, avocat au Parlement, Capitoul de Saint-Étienne, 1750, 1754, 1755, 1756.

1. Grave par F. Baour. 1752, sur *Plan d'une promenade à Toulouse.*

2. Texte des Annales manuscrites, 1755, liv. XI, chronique 425, f° 615.

3. *Id., ibid.*

Digitized by Google

D'or au tilleul de sinople neigeux d'argent, terrassé de même, sommé d'une étoile de gueules accompagnée de deux têtes d'Éole ou de Vents de carnation issants des deux cantons de l'écu, dans des nuages d'argent et soufflant sur l'arbre[1].

N° 30. Jean-Antoine DE LAPEYRIE, baron de Salissignac, écuyer, Capitoul de la Pierre en 1751.

D'azur au chevron d'argent, un lévrier passant en pointe du même[2].

20e fenêtre. — Armes de la ville de Toulouse.

21e fenêtre. — N° 31 : Pierre LABONNE, seigneur d'Escabilion, écuyer, Capitoul de Saint-Barthélemy en 1752.

D'argent au chevron de gueules, sommé d'un croissant de... et accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un arbre de sinople terrassé de même[3].

N° 32. — Jean-Baptiste BORREL, bourgeois, Capitoul de la Pierre en 1752.

D'azur à l'agneau pascal d'argent, tenant une croix a la bannière d'or; au chef d'or (?) *chargé de trois étoiles d'argent* (?)[4].

Blasons dans la Cour Henri IV, sur le balcon de la Salle des Illustres.

1er écusson, à gauche. — Pierre JOULIA, négociant, ancien prieur de la Bourse, Capitoul de la Pierre en 1770 et de 1778 à 1780.

D'argent au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles d'azur posées deux en chef et une en

1. Texte des Annales manuscrites, 1755, liv. XI, chronique 425, f° 615.
2. *Id.*, 1751, liv. XI, chronique 422.
3 et 4. Gravé par Baour, en 1752, sur *Plan d'une promenade à Toulouse.*

Digitized by Google

pointe; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux besants du même[1].

2e *écusson, au milieu.* — Inconnu.

De... à l'ancre de..., mis en pal, accosté de branches fleuries de... et feuillées de..., en chef trois étoiles de... posées 1 et 2.

3e *écusson, à droite.* — Pierre D'ALBARET, avocat, Capitoul de Saint-Étienne en 1770.

D'argent au sautoir de gueules[2].

Les douze écussons de Mme la comtesse d'Adhémar au château de Ravy (près Verfeil).

(D'après les dessins communiqués par M. DUCLOS DE BOUILLAS.)

Ces douze écussons ont fait jadis partie d'un lot plus important, qui fut acheté à un brocanteur, au marché de la place Saint-Georges, par M. de Clausade et M. d'Adhémar, qui se le partagèrent. Il y a donc un certain nombre de ces écussons, probablement douze, qui ont été égarés.

1. Joseph DE GAILLARD, coseigneur de Montgaillard, Capitoul titulaire (Dalbade), 1736 à 1740, 1742, 1752, 1756.

(Ce blason, déjà décrit, se trouve aussi sur la façade du Capitole, 4e fenêtre, nº 6.)

2. DAVID DE BAUDRIGUE, écuyer, Capitoul titulaire (Daurade), 1747 à 1751, 1755, 1759 à 1765.

(Ce blason, déjà décrit, se trouve aussi sur la façade du Capitole, 5me fenêtre, nº 8.)

3. Jean-Baptiste FURGOLE, avocat, Capitoul de Saint-Sernin en 1754.

De gueules plein, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent[3].

1. Miniature des Annales manuscrites, 1778, liv. XII, chronique 445.
2. Cachet de famille.
3. Gravure. — Collection de la Société archéologique.

Digitized by Google

4. Jean-François Pous, avocat, Capitoul de la Daurade en 1756, 1766, 1767; chef du Consistoire en 1766-1767.

D'azur, au puits d'argent maçonné de sable; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or[1].

5. Jean Delmays, seigneur d'Antissac, écuyer, Capitoul du Pont-Vieux en 1759.

D'or à l'arbre arraché de sinople; au chef d'azur chargé d'une épée d'argent posée en pal, accostée de deux croissants du même[2].

6. Jacques Picot, Capitoul de Saint-Pierre en 1765.

Écartelé, au 1 et 4, d'azur à trois fers de lance d'argent posés 2 et 1, au chef d'argent chargé d'une tête de coq de sable, crêtée et barbée de gueules; aux 2 et 3, d'or au lion passant de gueules brochant sur le fût d'un arbre de sinople, fruité de gueules[3].

7. Antoine-Jean Marqué, avocat, Capitoul de la Pierre en 1770.

D'or au chevron d'hermine; à l'intérieur, parti de sable et de gueules; au chef d'or chargé d'un navire de sable voguant a dextre.

8. Joseph Cerou, docteur en médecine, Capitoul du Pont-Vieux en 1770.

De... à sept roues de... posées 2, 3 et 2.

9. Inconnu.

De... au chevron de..., accompagné en chef de deux roses de... et en pointe d'un lion rampant de...; en chef de..., chargé de trois merlettes de...

10. Inconnu.

De... à l'ancre de... posé en pal, accosté de deux étoiles de...; au chef de..., chargé de trois étoiles de...

1. Document de famille.
2. Frontispice de l'*Histoire de la Ville de Toulouse* (1759) par Raynal.
3. Documents particuliers.

Digitized by Google

11. Inconnu.

De .. au chevron de. .., accompagné en chef de deux losanges de. . et en pointe d'un aigle éployé de...; au chef de... chargé de trois étoiles de...

12. Inconnu.

D'azur à trois mondes de... cerclés et croisettés de. ., posés 2 et 1.

(Les écussons nos 1, 2, 8 et 11 sont d'un format plus petit que ceux de la façade du Capitole.)

Digitized by Google

ÉLOGE DES ÉLOGES

PAR HENRI DUMÉRIL[1].

Quand votre bienveillance m'eut appelé aux fonctions, plus honorables qu'enviables, de secrétaire perpétuel, un de mes premiers soins dut être de bien connaître les devoirs qui m'incombaient, de me pénétrer de l'esprit aussi bien que de la lettre de nos règlements. Je savais d'ailleurs, après un quart de siècle d'expérience académique, qu'une longue tradition avait souvent dérogé à ces règlements dont la rigueur avait paru excessive même à nos pères, pourtant plus exigeants que nous-mêmes. *Damnosa quid non imminuit dies?...* disaient-ils volontiers, car ils aimaient les citations latines. Aussi n'ai-je pas été aussi ému que l'eût été un nouveau venu au milieu de vous en lisant qu'un des plus importants devoirs du secrétaire perpétuel et du secrétaire adjoint est de prononcer, en séance publique, « une notice historique sur la vie et les ouvrages de chacun des associés ordinaires ou correspondants qui seront décédés dans le courant de l'année[2] ». Et je n'ai pas été surpris de voir, dans la table analytique qui suit la réimpression de nos statuts et règlements en 1893, la note suivante : « Cet usage n'est plus observé. » Mais si, de bonne heure, on a renoncé à imposer exclusivement aux deux secrétaires la lourde tâche des éloges, on n'en a pas moins continué à regarder ceux-ci comme

1. Lu dans la séance du 18 avril 1912.
2. Art. 29 des anciens statuts.

Digitized by Google

un des éléments essentiels de la vie de l'Académie. Relativement immortelle, ne se doit-elle pas à elle-même d'honorer et de perpétuer, autant qu'il est en elle, la mémoire de ses morts, de renouer sans cesse la chaîne de ses traditions, de relier les générations les unes aux autres en évitant qu'elles s'ignorent absolument, ainsi qu'il arrive dans les fonctions publiques où souvent le titulaire d'aujourd'hui ne sait que peu de chose du titulaire de la veille et ne connaît rien de celui de l'avant-veille.

Pour prévenir toute omission, au moins en ce qui concerne les associés ordinaires, le règlement portait qu'il ne serait pourvu au remplacement d'un membre décédé que lorsque son éloge aurait été lu en séance[1]. Cette disposition était sage; elle a été longtemps observée; il n'y a été dérogé que deux fois, à ma connaissance, pendant une très longue période de temps, et cela par suite de circonstances dans le détail desquelles je ne puis entrer. Mais depuis quelques années la désuétude l'a atteinte à son tour. Un trop grand nombre de notices manquent à nos mémoires. Il est tel ancien confrère, ayant eu de son vivant une place dans le Vapereau, figurant sur la liste des correspondants ou des lauréats de l'Institut, ayant tenu dans notre Compagnie et dans notre ville un rang des plus honorables, qui n'a pas encore une seule page de notre recueil donnant les plus sèches indications sur sa carrière scientifique.

Permettez-moi de retenir un instant votre attention sur une question qui me paraît la mériter au premier chef.

Je ne veux pas refaire ou résumer à votre intention l'*Essai sur les éloges* de Thomas, essai dont le premier chapitre, intitulé : *De la louange et de l'amour de la gloire*, est suivi de chapitres sur les hymnes, sur l'éloge dans les temps les plus reculés, chez les Égyptiens, etc. Je constate seulement qu'au sein de la plupart des Académies constituées sous la forme dont Richelieu a donné en France le modèle en

1. Art. 47, § 1er.

Digitized by Google

créant l'Académie française, ç'a été la coutume constante, et cela presque dès le début, de rendre un hommage, plus ou moins étendu, à la mémoire des associés disparus. Souvent cet hommage est prononcé en séance solennelle; presque toujours il est publié.

Il n'est pas difficile de justifier un tel usage. Je ne disconviens pas qu'il doive en partie son origine à un sentiment de vanité personnelle. Chacun espère être loué à son tour. Mais, après tout, où est le mal? Le désir de se survivre dans l'affection de ses proches et de ses amis, dans la mémoire du milieu où l'on a vécu, des corps pour lesquels ou avec lesquels on a travaillé, et, s'il se peut, dans celle de la postérité tout entière, est un des plus naturels à l'homme[1]. Vous savez quelle place la préoccupation de la « gloire » — c'était le mot consacré — tenait chez les citoyens des républiques anciennes. Je n'ai qu'à rappeler un passage bien connu du *Pro Archia*, où Cicéron affirme l'universalité de cette préoccupation[2]. Nous sommes aujourd'hui, en général, moins ambitieux dans nos espérances et je voudrais pouvoir vous citer quelques passages d'un charmant essai de Bulwer-Lytton sur la « Réputation posthume[3] », où, avec une sagesse à la fois souriante et attendrie, l'écrivain anglais jauge et juge nos prétentions. Mais il constate qu'aujourd'hui encore nous travaillons fréquemment en vue de l'honneur, présent ou futur, qui peut résulter pour nous de nos efforts. Admettons donc que le désir d'être loué nous-mêmes entre pour sa part dans le soin que nous prenons de louer les autres. D'aucuns en peuvent sourire et accuser une fois de plus les Académies d'être des Sociétés d'admiration mutuelle. Ils se déclarent ennemis des « éloges ». Cette hostilité n'a pas toujours les mêmes motifs. Certains sont

1. « Et nous, qui nous louera, lorsque nous t'aurons suivi dans la mort? » s'écrie saint Grégoire de Nazianze à la fin de son oraison funèbre de saint Basile; celle-ci, soit dit en passant, ressemble beaucoup à un éloge académique.

2. XI, 26.

3. *Posthumous Reputation* (*Caxtoniana*, XXIV).

Digitized by Google

modestes : « Donnez-moi d'être ignoré », demandait à Dieu l'auteur de l'*Imitation* qui a été trop bien exaucé. Naguère, un de mes confrères de l'Académie de législation, après avoir détruit ses manuscrits, écrivait, en guise de devise ou de dernière instruction aux siens, ces mots : « Oubliant, oublié. » Nous ne nous sommes pas conformés à son désir[1]. Je m'incline devant la suprême humilité de l'homme qui volontairement s'efface et qui, après quatre-vingts ans d'une vie de labeur et d'honneur, proclame le néant de ses travaux et de ses ambitions; mais je regrette et ne puis complètement approuver ce renoncement absolu, cette sorte de suicide intellectuel. Si, comme le croient les spiritualistes, nos œuvres doivent nous suivre par delà la tombe en tant qu'elles constituent des mérites ou des démérites, ne doivent-elles pas nous survivre, sur cette terre même, en tant qu'elles ont pu agir, si faiblement soit-il, sur la vie ou sur les idées des hommes? Et pourquoi vouloir dérober notre mémoire aux responsabilités aussi bien qu'à l'honneur qui lui peuvent incomber?

Mais je n'insiste pas. Avec la modestie, ne confondons pas le désir de paraître modeste, sorte d'affectation assez répandue aujourd'hui. Il y a vanité à rechercher une distinction honorifique, une décoration par exemple. Il n'y a pas moindre vanité à la refuser quand elle vous est conférée. Parmi les pires poseurs, comptons ceux qui posent pour ne pas poser.

L'homme encombrant, amoureux du panache, qui se met toujours en avant, n'est guère plus insupportable et rend plus de services que celui qui, n'assumant aucune charge parce qu'il se dit modeste, se contente de railler et de dénigrer derrière eux les confrères moins indolents.

Je reviens aux éloges. Il y a autre chose dans cette pieuse coutume qu'une satisfaction donnée à un sentiment, respec-

1. Voyez la *Notice biographique sur Me Auguste Albert*, par M. Raymond Serville, *Recueil de législation de Toulouse*, 1905, pp. 521 et suiv.

Digitized by Google

table, il est vrai, parce qu'il est naturel, mais ne suffisant pas à la justifier. Un corps savant, comme on disait volontiers jadis, — une Société d'études, ainsi qu'on préfère s'exprimer aujourd'hui, — la modestie est à l'ordre du jour pour les associations comme pour les individus, — une Société d'études, dis je, quelle qu'elle soit, Université ou Académie, travaille pour l'avenir, et l'avenir a pour base le passé Les recherches de chaque génération ont pour point de départ les résultats acquis par la génération précédente. Ces résultats peuvent n'être pas définitifs; ils peuvent être incomplets, erronés même; peu importe. Les erreurs de nos devanciers nous sont souvent profitables. L'expérience doit corriger les groupes comme les hommes. Et, de même que chez les hommes, l'ingratitude est un vice haïssable chez les personnes morales. Ce n'est pas moi qui reprocherai aux ouvrages de certains savants — fussent ils étrangers — de ressembler à un nécrologe ou même un martyrologe parce qu'ils proclament leur dette envers leurs prédécesseurs[1]. Je ne sache pas d'ailleurs que ceux qui se plaignent de ce travers, si c'en est un, détestent que l'on parle d'eux, de leur vivant. « L'historien d'une Compagnie savante, ainsi s'exprimait Cuvier, ne doit pas seulement se proposer une lutte de talent avec ses devanciers; il ne doit pas chercher à briller dans ces solennités académiques; ses devoirs sont plus sérieux; après avoir exposé l'état de la science, il doit fixer la part que ses contemporains ont eue au progrès du siècle. » Dans l'avertissement précédant la première édition des *Éloges*, composés par l'illustre savant, nous pouvons lire ces lignes : « Les petites biographies, écrites avec bienveillance, auxquelles on a donné le nom d'éloges historiques, ne sont pas seulement des témoignages d'affection que les corporations croient devoir aux membres que la mort leur enlève; elles offrent aussi à la jeunesse des exemples et des avertisse-

1. Cpr. H. Bouasse, *Développement historique des théories de la physique. Scientia, Rivista di Scienza*, VII, IV, 1910, p. 272, cité par U. Lala, Revue des Pyrénées, 1910, p. 316.

Digitized by Google

ments utiles et à l'histoire littéraire des documents précieux... »

Je n'insisterai pas sur le premier des avantages indiqués dans cette dernière proposition. J'ai entendu affirmer, par des collègues, que la jeunesse d'aujourd'hui était trop positive pour se laisser éblouir par l'éclat des médailles ou pour s'enflammer d'une noble émulation à la lecture ou à l'audition des discours académiques. Des fonctions faciles, bien rémunérées s'il est possible, voilà le but de ses aspirations : un bon *piston* pour arriver à la réalisation de son désir, voilà le vrai, l'unique moyen. Foin des lauriers! en tient-on compte pour l'avancement? — J'aime à croire qu'ils exagèrent. Peut-être y avait-il exagération dans l'autre sens quand notre auteur s'écriait : « Combien de jeunes esprits nos solennités littéraires n'ont-elles pas enflammés!... » — Mais encore une fois, je ne veux pas discuter l'utilité possible, bien que problématique, des éloges à ce point de vue.

Le second avantage énoncé ne paraît pas contestable. Nous pouvons, en effet, par des notices consciencieusement faites, fournir à l'histoire des sciences et des lettres des documents précieux. Les œuvres des morts, me dira-t-on, doivent parler pour eux, et cela suffit. — Non, cela ne suffit pas. — D'une part, elles sont souvent éparses, disséminées dans cent volumes ou brochures difficiles à trouver. Qui peut compter les recueils périodiques où tant d'hommes aujourd'hui insèrent le meilleur de leurs recherches? Il faut qu'un zèle éclairé collige ces mémoires, ces articles, ces notes, en dresse la liste complète, en donne une courte analyse, en présente, s'il y a lieu, dans une synthèse rapide, les idées directrices, la méthode générale. — Et l'homme lui-même? Les œuvres le font-elles connaître? Quand nous voulons nous rendre un compte exact des travaux et de la physionomie de l'Académie des sciences sous l'ancien régime, c'est aux soixante-neuf éloges prononcés par Fontenelle, éloges restés son meilleur titre à l'estime de la postérité, que nous nous adressons tout d'abord. — Il est question, depuis longtemps, de refaire la

Digitized by Google

Biographie toulousaine. Elle date de près d'un siècle aujourd'hui, et les auteurs étaient gens d'une imagination trop féconde. Une réfection, comprenant une revision sévère des articles parus et un complément nécessité par le laps de temps écoulé depuis l'apparition de l'œuvre, s'impose donc. Je ne sais si elle s'élaborera. Mais, en tout cas, je mets au défi les continuateurs du chevalier Du Mège et de ses collaborateurs de ne pas recourir constamment aux éloges contenus dans les recueils des académies toulousaines[1]. Si trop souvent des hommes distingués se sont tenus systématiquement à l'écart de ces Compagnies pour des raisons diverses que je n'ai pas à rechercher, si d'autres fois — plus rarement — ces Compagnies ont découragé, pour des motifs que je ne veux pas non plus apprécier, des travailleurs prêts à venir à elles, il n'en est pas moins vrai que leurs listes contiennent la majeure partie des noms les plus honorés de Toulouse scientifique ou lettrée. Je ne dis pas, bien entendu, qu'elles ne contiennent que ceux-là. A Paris même, où pourtant, semblerait-il, le seul embarras devrait être celui du choix, l'Institut ne compte-t-il dans son sein que des gens éminents? Il a pu arriver — jadis — ce sont choses qui ne se voient plus assurément — que l'accès de quelqu'une des Académies ait été ouvert par des relations personnelles, par la camaraderie, politique ou littéraire. Qui sait si la nécessité d'une notice biographique et bibliographique ultérieure n'est pas de nature à faire hésiter ceux qui, par impossible, rêveraient le retour à de pareils abus, rendus plus faciles là où il n'est pas d'usage de faire un rapport sur les candidatures? Comme la nature, l'éloge aujourd'hui a horreur du vide.

Il est des confrères qu'effarouche ce nom *d'éloge*. Ils accepteraient un autre vocable, par exemple celui de notice,

1. Par ce mot *académies*, je n'entends pas parler seulement de nos Académies des jeux floraux, des sciences, inscriptions et belles-lettres et de législation, mais aussi de nos Sociétés fermées à forme académique, Société archéologique du midi de la France, Société de médecine, etc. Parmi les Sociétés ouvertes, il en est aussi plusieurs qui consacrent des notices à leurs membres décédés.

Digitized by Google

dont je viens de me servir après notre règlement. Mais l'éloge ne suppose-t-il pas quelque chose de pompeux, de pompier même, une déclamation banale et ampoulée, dans le style de la Révolution et de l'Empire, une sorte d'épitaphe très diluée? — et l'épitaphe classique, nul ne l'ignore, loue invariablement le défunt comme le modèle des pères, des époux et des gardes nationaux. — N'ayons pas cette peur des mots. Ce sont des pavillons qui peuvent couvrir bien des marchandises. Le sens n'en est pas figé et fixé pour toujours. Quelque jalouse qu'elle soit de ses traditions, une Académie d'aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était sous Louis le Bien-Aimé ou Napoléon le Grand. Pourquoi l'éloge académique serait-il nécessairement au vingtième siècle ce qu'il était au dix-huitième ou au début du dix-neuvième?

Que doit donc être aujourd'hui ce genre de composition? Je n'aurais pas à aller chercher bien loin pour trouver des modèles. Mais, en pareil sujet surtout, il ne me convient pas de louer les vivants; je me bornerai à évoquer une mémoire respectée; beaucoup d'entre nous se souviennent encore des pages si précises, si délicates, d'une émotion contenue, qu'Ernest Roschach consacrait naguère à retracer la carrière trop courte de notre regretté confrère Brissaud. Ce n'est pas l'œuvre la moins remarquable d'un homme qui fut un écrivain comme un érudit de premier ordre.

Examinons aussi brièvement, mais aussi complètement que possible, les conditions que doit remplir un éloge pour s'approcher de la perfection du genre.

M. de Pontmartin, appréciant dans un article déjà ancien les discours et éloges académiques de M. Mignet, y distinguait quatre parties :

La partie biographique;

La partie académique proprement dite;

La partie scientifique;

Enfin, un côté se rattachant à l'histoire philosophique et politique du pays.

Digitized by Google

Acceptons cette division qui peut nous servir à classer nos idées.

Un éloge est d'abord une biographie, et nous savons aujourd'hui, mieux qu'on ne l'a jamais su, que toute biographie est ou peut être intéressante. Il n'est plus besoin, pour retenir notre attention, qu'elle soit celle d'un haut et puissant seigneur ou d'un homme de génie. Le genre a suivi l'évolution de la société; il s'est démocratisé. L'étude de la vie d'un individu, c'est-à-dire d'une intelligence et d'un caractère, a une valeur propre[1].

Mais tout le monde, même avec du talent, n'est pas susceptible de tracer par la plume un portrait fidèle. Il faut que le peintre connaisse son modèle, l'ait vu sous ses aspects divers, avec ses multiples expressions, enfin qu'il s'intéresse à lui, qu'il l'aime même si possible. Aussi trouvons-nous les habitudes de nos Académies toulousaines, lesquelles confient la tâche de l'éloge à un confrère, un ami, souvent un élève ou un condisciple du confrère disparu, bien préférables à celle de l'Académie française où le successeur retrace la carrière de son prédécesseur : ce successeur, en effet, peut n'avoir jamais même entrevu l'homme qu'il doit représenter. Bien mieux, — ou plutôt bien pis, — il a quelquefois été son rival, son ennemi, son détracteur. Tel discours de réception n'est qu'une série d'épigrammes. Même si l'orateur a un sentiment plus vif des convenances et s'abstient de toute critique trop acerbe, la connaissance qu'ont ses auditeurs de la nature de ses relations avec le défunt nuit à l'effet. J'ai parfois éprouvé un véritable malaise en écoutant, devant une tombe ouverte, un supérieur hiérarchique disant congrûment un dernier adieu à un subordonné que, de son vivant, il avait comblé et accablé de mauvaises notes, le frustrant dans ses plus légitimes espérances. Une allocution prononcée dans ses conditions n'a d'autre excuse que celle qu'allègue l'hypocrisie : ce peut être un hommage rendu par

1. « Une étude vraie de l'homme le plus insignifiant est capable d'intéresser l'esprit le plus élevé. » (Carlyle.)

Digitized by Google

le vice à la vertu, par la puissance arbitraire à l'indépendance. La perspective d'être ainsi loué ajoute de nouvelles terreurs à la mort.

Décider qu'un membre du bureau de l'Académie sera *ex officio* chargé des éloges, comme le faisaient nos anciens règlements, c'est s'exposer à des inconvénients analogues; c'est aussi beaucoup présumer et des talents et des forces des secrétaires. En vain prétendrait-on, en se fondant sur l'exemple de Fontenelle, déjà nommé, que pareille besogne prolonge l'existence; la mort, on le sait, ne s'est souvenue de l'ingénieux écrivain de l'*Entretien sur la pluralité des Mondes* que lorsqu'il était presque centenaire; il est vrai aussi que son successeur, moins illustre, Grandjean de Fouchy, quarante-cinq ans académicien, fut trente ans secrétaire perpétuel et loua soixante-quatre de ses confrères. On ne saurait voir dans la longévité des auteurs de tant de discours académiques que d'heureux accidents, et non l'application d'une loi générale.

Chargeons donc de dire nos regrets un de ceux parmi nous qui doivent être vraiment touchés par la perte d'un ami plus encore que d'un confrère, non l'homme qu'on peut supposer tout entier à la joie de succéder à celui ci, ou le membre du bureau, peut-être indifférent ou hostile, déjà surchargé par la broutille administrative.

Comment la biographie en question sera-t-elle écrite? Un biographe est un historien, et le premier devoir de l'historien est l'exactitude. Mais c'est aussi pour lui une nécessité de choisir. D'une part, il ne peut être démesurément long; de l'autre, tous les incidents d'une vie n'ont pas la même importance : beaucoup, la grande majorité en général, sont complètement insignifiants; d'autres peuvent n'offrir qu'un intérêt secondaire; d'autres enfin font connaître l'homme, son caractère, son milieu. Le choix du biographe lui sera dicté par quelques principes.

Et tout d'abord nous rencontrons, dans le trésor de la sagesse des nations, deux maximes absolument contradic-

Digitized by Google

toires. La chose n'est pas rare. N'est-ce pas cette même sagesse qui prononce : « Tel père, tel fils », et : « A père avare, enfant prodigue » ? Les deux adages en question sont : « On ne doit aux morts que la vérité » et « *De mortuis nil nisi bonum* ». Lequel croire ?

Comme partout ou presque partout ailleurs, une voie moyenne est la meilleure. Prenons exemple sur les bons peintres de portraits. Ils placent leur modèle sous le jour qui lui est le plus favorable, atténuent certaines difformités, omettent quelques rides, insistent sur les traits qui donnent à la physionomie le plus de vivacité et d'agrément; mais ils se garderont de changer ou d'effacer le caractère général de cette physionomie, de lui enlever l'originalité qu'elle peut avoir, lors même qu'elle n'irait pas sans défauts. Ainsi fera le biographe. Il ne louera pas sans réserves; il ne magnifiera pas outre mesure ce qui est en soi petit ou mesquin; mais parfois il glissera, parfois même il gardera un silence qui, lui aussi, peut avoir une signification, et, d'autres fois, il s'attachera à mettre fortement en lumière certains traits ou certaines actions. Surtout il n'ira pas, sous couleur de panégyrique, attirer ou rappeler l'attention sur des souvenirs fâcheux. En 1789, lors de la réception à l'Académie française du duc d'Harcourt, succédant au maréchal de Richelieu, l'érudit Gaillard étala toutes les richesses de sa rhétorique pour célébrer « le Nestor de l'Académie, l'Alcibiade de Voltaire, le vainqueur de tant d'Hélènes, de Péribées et d'Arianes[1] ». Faut-il voir dans ces singuliers éloges une preuve entre tant d'autres du relâchement des mœurs au dix-huitième siècle ? N'était-ce pas plutôt la revanche, malicieusement dissimulée, d'un homme qui avait eu à se plaindre du peu regrettable doyen et avait d'ailleurs courageusement bravé sa colère ? Peu importe. Vous conviendrez tous que mieux eût valu ne pas appuyer. C'est affaire de tact, et le tact ne s'enseigne pas par des règles.

Le principal écueil a été longtemps celui de l'amplifi-

1. Voy. P. Mesnard, *Hist. de l'Académie française*, pp. 109-110.

Digitized by Google

cation laudative. « La louange réciproque, disait Buffon répondant au marquis de Chastellux, n'offre-t-elle pas un commerce suspect entre particuliers et peu digne d'une Compagnie dans laquelle il doit suffire d'être admis pour être assez loué? Pourquoi les voûtes de ce lycée ne forment-elles jamais que des échos multipliés d'éloges retentissants? Pourquoi ces murs qui devraient être sacrés ne peuvent-ils nous rendre le ton modeste et la parole de la vérité? Une couche antique d'encens brûlé revêt leurs parois et les rend sourds à cette parole divine qui ne frappe que l'âme. » Tout emphatiques qu'en soient les termes, la leçon est juste; elle trouve son application à bien des moments de la vie académique, surtout dans ces corps où le règlement contraint chaque membre à prendre la parole après chaque communication d'un confrère [1]. Les auteurs de notices en peuvent faire leur profit. Ne méconnaissons pas la difficulté de l'œuvre à accomplir. Le chirurgien Louis, prononçant l'éloge de Le Cat, s'exprimait ainsi : « S'il est juste de rendre après leur mort aux membres des Compagnies savantes le tribut de louanges qu'exige la célébrité dont ils ont joui, il est très embarrassant pour celui qui, par devoir, est chargé de payer ce tribut, de satisfaire également aux égards que méritent la Compagnie, le public et la vérité. Ce sont des intérêts différents, assez difficiles à ménager, lorsque de temps en temps on les trouve opposés les uns aux autres. On ne doit pas perdre de vue que les éloges de nos confrères sont destinés à faire partie de l'histoire de l'Académie, laquelle histoire doit être lue dans les temps éloignés, où l'amitié et toutes les considérations qui préviennent diversement les contemporains n'auront plus la même influence. »

1. « ... Le modérateur demandera à chacun des assistants sa manière de penser sur l'ouvrage qui sera lu... » *Statuts de l'Académie des Jeux Floraux* d'août 1773, titre III, art. 12. Le même article ajoute, il est vrai : « On y opinera sans flatterie et sans affectation, avec cette franchise qui doit caractériser les vrais philosophes. » Cette dernière disposition a-t-elle été toujours aussi scrupuleusement obéie que la première?

Digitized by Google

De la partie biographique des éloges, passons à la partie académique proprement dite. « Le temps de l'éloquence académique est passé », disait naguère un ministre de l'Instruction publique. Cette constatation — n'est-ce pas plutôt un vœu? — n'est pas faite pour nous déplaire si M. Georges Leygues n'a eu en vue que la vieille éloquence académique, l'amplification oratoire exhalant cette odeur d'encens brûlé que Buffon ne pouvait souffrir. La partie purement académique du fameux *Discours sur le style* nous offre d'ailleurs un échantillon des défauts du genre au dix-huitième siècle; réduite au minimum, — l'auteur avait hâte de se débarrasser d'un pensum, — elle est fort courte, mais, pour notre goût actuel, beaucoup trop ampoulée. Si les Sociétés savantes ont conservé des traditions de courtoisie, si le compliment n'en peut être banni, il ne puise plus guère dans l'arsenal de la rhétorique d'autrefois; il est sobre d'apostrophes, de prosopopées et de personnifications. — Ne trouvez vous pas d'ailleurs les échanges de politesses académiques, parfois épigrammatiques, moins répugnants que les adulations prodiguées dans les discours officiels aux ministres et directeurs de ministères par leurs subordonnés? Et celles-ci ne sont pas encore passées de mode. M. de Pontmartin, au cours de l'article déjà cité, écrit : « Les discours purement académiques de M. Mignet... sont des modèles de ce genre, aujourd'hui si perfectionné, où des esprits de premier ordre parviennent à introduire un vrai sentiment littéraire, de l'agrément, du naturel et de la vie, à travers les formes traditionnelles. M. Villemain a été le maître de cette école de l'Académie *humanisée*, et M. Mignet la continue, avec moins de souplesse, d'abandon et de grâce familière, mais avec une irréprochable pureté de lignes et de contours. » — En somme, il est malaisé de détacher dans un éloge la partie purement académique. Il y a un ton généralement adopté pour ces notices, et ce ton varie avec le goût de chaque époque. Il n'en va pas autrement pour les efforts oratoires de quelque nature qu'ils soient; un député d'aujourd'hui paraîtrait ridicule s'il parlait comme

Digitized by Google

un membre de la Convention, un avocat s'il plaidait comme ses confrères du premier Empire.

La partie scientifique est, avec la partie biographique, la plus importante; je dis *est,* j'aurais dû dire *peut être;* car si les règlements attribuent aux différents membres d'un corps savant une égalité tout extérieure, il va de soi que le mérite intrinsèque des hommes et des travaux n'en est nullement affecté. Et le génie ne se rencontre que de loin en loin; les grands talents même sont peu communs; la matière pourra être infertile et petite, même dans les Sociétés les plus soigneuses de leur recrutement. Et puis, si l'on n'est jamais trop près d'un homme pour raconter sa vie, il semble qu'il vaille mieux être placé plus loin et dans le temps et dans l'espace pour juger de sa valeur. En admettant que celle-ci soit réelle, tout n'est pas encore fait. Il faut encore un biographe pouvant l'apprécier et la faire apprécier, capable de faire œuvre de vulgarisation ou plutôt — comme préfère le dire notre distingué confrère M. Cartailhac — de divulgation scientifique : il ne saurait exposer trop clairement le but poursuivi, les idées directrices, les méthodes, les résultats, les insuccès même. Tous ne réussissent pas également dans cette tâche. Mais ce que tous pensent faire avec plus ou moins de soin et de peine, c'est — lorsqu'il s'agit d'un confrère qui a écrit — de dresser l'inventaire de ses livres, articles ou mémoires. Combien peu pourtant, jusqu'à présent, ont songé à donner de bonnes bibliographies! Je sais que la meilleure part des travaux d'un homme n'est pas toujours dans ce qu'il a publié; la chose est incontestable pour tous ceux qui ont dû se préoccuper avant tout d'appliquer la théorie à la pratique, ingénieurs, médecins, magistrats, administrateurs; il peut en être ainsi même des professeurs. Dans le domaine juridique, par exemple, que sont les livres des Bugnet, des Valette, des Bufnoir, en comparaison de ce que furent leurs leçons et leur influence sur leurs élèves? Mais, s'il est à peu près impossible de donner une idée adéquate d'un

Digitized by Google

enseignement avec des recherches consciencieuses, il est généralement possible de dresser une notice bibliographique exacte et souvent à peu près complète[1]. N'y manquons pas!

Reste le côté « se rattachant à l'histoire philosophique et politique du pays ». On comprend que M. de Pontmartin, écrivant sur M. Mignet, historien de la Révolution française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, et chargé à ce titre de retracer la vie d'hommes comme Siéyès, Daunou, Talleyrand et Destutt de Tracy, « le métaphysicien, l'érudit, le diplomate et le philosophe de cette Révolution », on comprend, dis-je, que M. de Pontmartin, journaliste légitimiste, ait particulièrement insisté sur ce point de vue. Il soulève des questions particulièrement délicates. La plupart des corps académiques s'interdisent — ou feignent de s'interdire — les sujets politiques et religieux. Interdiction absurde en elle-même, presque inapplicable dans la pratique, et pourtant fort sage. Je m'explique.

Pareille prohibition est absurde en elle-même parce que les sujets défendus sont les plus importants de tous. Est-il problème plus intéressant pour nous que celui de notre destinée ou que celui de l'organisation et de l'avenir de l'État où nous vivons? Et la solution d'une multitude de questions morales, économiques, sociologiques, même littéraires et historiques, ne dépend-elle pas de la solution de ces problèmes ou ne nous aide-t-elle pas à les résoudre? La barrière que l'on proclame élever entre des ordres d'idées étroitement rapprochés est bien artificielle, bien fragile, bien aisément franchissable. Et, partant, il est bon que nos règlements et nos traditions en élèvent une, étant donné l'état actuel des esprits. Il semble, aussitôt que certains sujets sont mis en discussion, que nombre d'hommes oublient toutes les règles

1. A moins qu'il ne s'agisse d'articles dans la presse quotidienne; bons ou mauvais, ils sont presque toujours destinés à disparaître au lendemain du jour où ils ont été publiés.

Digitized by Google

concernant le respect d'autrui et même les simples convenances. Songez au spectacle qu'offrent les assemblées délibérantes des nations les plus civilisées! Les conseils des tribus Peaux-Rouges, si j'en crois les bons auteurs, Fenimore Cooper et Gustave Aimard, avaient infiniment plus de calme et de tenue. Donc, il est bon que la règle existe, qu'elle puisse être opposée à quiconque tenterait d'introduire dans ce qui est — ou devrait être — un asile d'entretiens scientifiques et courtois les habitudes d'autres discussions et d'autres milieux. Évidemment, en retraçant la vie d'un homme, surtout s'il a pris une part plus ou moins active à la vie politique, nous ne pouvons passer complètement sous silence ses préférences et surtout ses actes. Les convictions religieuses expliqueront seules parfois cette vie. Concevriez-vous un biographe de Pascal qui ne parlerait pas religion ou un biographe de Guizot qui s'interdirait toute allusion politique? Mais l'homme de tact s'efforcera, dans un discours académique, de parler d'une manière objective en exposant et expliquant les idées du personnage dont il fait le portrait; il n'est pas forcé de dissimuler les siennes propres, mais il se gardera de les mettre au premier plan; il évitera par-dessus tout de faire de l'éloge du défunt un prétexte de polémiques irritantes. Permettez-moi de rappeler ici — elles y seront à leur place — quelques paroles de mon distingué collègue et ami M. G. Desdevises du Dezert, doyen de la Faculté des lettres de Clermont : « On peut dire des matières politiques ce qu'Ésope disait de la langue, qu'elles sont les meilleures ou les plus mauvaises des choses, suivant la manière dont on en parle. Il y a une mauvaise manière de parler politique ou religion, c'est d'en parler en sectaire, et il y a une bonne manière de traiter ces grands sujets, c'est d'y mettre en valeur, en relief et en lumière tout ce qui peut contribuer à rendre les hommes plus libres et meilleurs. Parler politique ou religion dans cet esprit-là ne saurait être interdit; et un jour viendra, j'espère, où la vieille prohibition disparaîtra d'elle-même, emportée par la définitive victoire de la conscience sur les antiques dé-

Digitized by Google

fiances et les vieux préjugés, et le jour où nos enfants devenus hommes seront capables de tout entendre, sans s'injurier, sans se maudire, sans se menacer; ce jour-là, notre œuvre aura porté tous ses fruits[1]... » En attendant, soyons prudents, prudents même à l'excès, non par timidité, mais par déférence pour l'opinion d'autrui, si exagérées que puissent nous paraître ses susceptibilités. Inutile de dire que nous tiendrons à honneur de ménager également les susceptibilités de nos adversaires et celles de nos amis.

Je n'ai guère parlé jusqu'ici que de questions de fond. Je ne dirai presque rien de la forme, ne me proposant pas d'écrire un chapitre d'un traité de rhétorique académique. Je me contenterai de faire aux auteurs d'éloges une recommandation. Écrivez vos notices aussi longues que vous voudrez; mais si vous les lisez en séance solennelle, abrégez autant que possible; le public n'aime pas beaucoup les longs discours, encore qu'il les subisse généralement avec patience, mais vos confrères ne les tolèrent jamais. Leur temps est précieux; ils ne peuvent gaspiller leurs quarts d'heure. Je ne me rappelle pas que jamais académicien ait dit d'un autre — derrière lui — qu'il avait été trop bref. Que de fois ai-je entendu la critique inverse!

Notre règlement prévoyait l'éloge non seulement des associés ordinaires, mais même des correspondants. En ce qui concerne ces derniers, il y a longtemps qu'il a cessé d'être appliqué, s'il l'a jamais été. Et cela par la force des choses. Les correspondants ont été autrefois choisis un peu au hasard, et beaucoup n'ont correspondu que pour poser leur candidature et remercier de leur nomination, dédaignant même d'envoyer ensuite leurs publications. Il y aurait avantage pourtant, semble-t-il, à revenir sur cette abstention traditionnelle pour les anciens associés ordinaires devenus correspondants, que nous avons pu connaître et apprécier, et aussi pour nos correspondants locaux. Quant à nos mem-

1. *L'œuvre du patronage laïque et familial de Clermont-Ferrand*, 1909, pp. 22-23.

Digitized by Google

bres libres, il est hors de doute que l'éloge leur est dû : ils sont en tout assimilés aux associés ordinaires des rangs desquels ils sont toujours sortis, sauf en ce qui concerne les obligations et le droit de faire partie du bureau. Leur titre est plus et mieux qu'un honorariat, puisqu'il leur laisse tous les privilèges de l'activité, y compris le droit de vote dans toutes nos élections. Presque toujours, c'est après de longues années qu'il leur a été conféré. N'y aurait-il pas quelque chose de choquant à marchander, à tel qui nous a appartenu quarante ou cinquante ans, l'hommage que nous rendons à tel autre qui n'a fait que passer parmi nous?

Il est temps de conclure. Certes, les temps changent; sous peine de périr, et quelque attachés que nous puissions être à la tradition, nous devons parfois, pour nous adapter à des besoins nouveaux, renoncer à d'anciens usages. Mais il en est que nous devons soigneusement conserver parce qu'ils répondent à l'esprit même de notre institution, que sans eux elle perdrait de son utilité et de son prestige. De ce nombre est la coutume des éloges. Je ne veux pas examiner de trop près les raisons qui depuis quelques années ont rendu moins régulier ce tribut à nos morts. A nous, mes chers confrères, de faire notre examen de conscience. Demandons-nous si nous sommes seulement coupables de paresse et de procrastination — le mot est laid et peu employé; il désigne, hélas! un défaut trop commun. Ne nous sommes-nous pas dit quelquefois que les travaux purement académiques et provinciaux, ne rapportant aucun profit pécuniaire, ont peu de retentissement au dehors et n'ont jamais avancé une promotion au choix, tout en coûtant autant de peine que d'autres? Je ne ferais pas une supposition aussi injurieuse pour notre désintéressement, pour notre attachement à la petite patrie et à ses institutions si je n'avais reçu par occasion quelques aveux. J'ai fait mon devoir en vous rappelant le vôtre.

Digitized by Google

LE MERCURE DANS LES PYRÉNÉES

ET LE SUD-OUEST DE LA FRANCE[1]

PAR M. CARALP.

De tous les minerais de mercure, le seul qui présente de l'importance au point de vue industriel est, comme on le sait, le sulfure ou cinabre, substance de couleur rouge devenant brune ou même noire quand des matières bitumineuses lui sont mélangées.

Le territoire français, si riche en produits miniers de diverses sortes, est peu favorisé à cet égard. Dans le Sud-Ouest en particulier, il n'y a guère qu'un gîte méritant d'être signalé : celui de Réalmont (Tarn), exploité naguère, où le cinabre accompagné de pyrite et de fer hydroxydé est en relation avec des filonnets quartzeux traversant le Permien.

Le mercure natif, autrefois dénommé « vif argent » en raison de l'extrême mobilité de ses globules, est encore plus rare; néanmoins, depuis longtemps et à maintes reprises, l'existence du « mercure coulant » a été signalée, mais à l'état de traces le plus souvent fugitives, sur la lisière méridionale du Plateau central, dans les Cévennes et sur le littoral de la Méditerranée.

Dans son *Histoire du Rouergue*, Bosc rapporte que vers le quinzième siècle une montagne dominant le Tarn, près du village de Saint-Rome, « s'entr'ouvrit et qu'il s'en déta-

1. Lu dans la séance du 9 mai 1912.

Digitized by Google

cha un torrent de vif argent qu'on vit se diriger en bouillonnant vers la rivière en produisant un bruit qui se fit entendre au loin ». Plus près de nous, vers 1840, Leymerie avait été appelé à constater l'existence de ce métal dans la région calcaire du Larzac (Aveyron) et plus spécialement aux environs de Saint-Paul-des-Fonts, où en faisant des rigoles dans des champs les paysans avaient obtenu une quantité de mercure assez considérable.

S'étant rendu à cette invitation, l'éminent professeur de Toulouse n'obtint que des résultats négatifs; quoique ayant fait pratiquer des saignées sur plusieurs terrains et dans maintes directions, il ne put recueillir la moindre parcelle de ce métal.

Toutefois, l'enquête qu'il fit auprès des gens du pays ne lui laissa pas de doute sur l'existence de cette précieuse matière : à diverses époques, en effet, des personnes avaient observé çà et là, dans des localités différentes, des globules, des traînées, même des petits amas de mercure et avaient constaté qu'ils avaient une influence fâcheuse sur la végétation.

De ces observations, publiées dans les Comptes-rendus de l'Institut et dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse, Leymerie tira la conclusion que le mercure était en place.

Le mercure coulant a été de longue date signalé sur divers points de l'Hérault :

En 1740, Sauvage annonce qu'on en a trouvé des gouttelettes dans les grès des environs de Montpellier.

En 1834, Marcel de Serres signale qu'on en a rencontré dans divers quartiers de cette ville en creusant le sol pour établir des fondations.

En 1876, Dumas, de l'Institut, présentait à l'Académie des sciences de Paris une note de M. Thomas où il était dit qu'après vingt-sept ans de recherches effectuées à de longs intervalles, celui-ci avait constaté du mercure à l'état natif dans le bois de Cazillac, près de Ganges, et à Saint-Jean de Barèges, le métal étant d'ailleurs fréquent dans la région voisine sur une étendue d'environ 4 kilomètres.

Digitized by Google

Depuis, le mercure a été signalé dans les marnes sableuses d'Aureilles, près Capestang, et en d'autres endroits.

Ce métal est-il en place dans le département de l'Hérault ou a-t-il été importé par la main de l'homme? Certains, avec les professeurs Leymerie et de Rouville, adoptent la première hypothèse; toutefois, il est permis, avec M. Lacroix, de l'Institut, d'être sceptique à cet égard quand il s'agit de matières trouvées dans les substructions d'une ville ou sur des emplacements autrefois habités. Mais la première hypothèse paraît s'imposer lorsque le mercure est en plein bois ou dans des endroits écartés et que le chlorure l'accompagne.

Gîte de Cerbère (Pyrénées-Orientales). — Jusqu'ici, dans les Pyrénées françaises, le mercure n'avait été, du moins à ma connaissance, signalé sous aucune forme.

Or, m'étant transporté l'an dernier aux environs de Cerbère (P. O.) pour examiner un projet d'adduction en eau potable proposé par la municipalité, j'ai appris en cours de route que, non loin de ce bourg et par delà le terrain qu'occupe la gare internationale, on avait rencontré du mercure coulant.

La découverte de ce métal est purement fortuite : elle est due à un jeune garçon qui, en jouant dans ces parages, avait aperçu sur le sol des gouttelettes brillantes se dérobant sous sa main. Informé de cette trouvaille, le père, M. Doucet fit quelques recherches et à la longue parvint à recueillir une quantité relativement grande de ce précieux métal.

Il eut l'obligeance de me conduire (ainsi que les personnes qui m'accompagnaient) sur le lieu où la trouvaille avait été faite. Quelques coups de pioche donnés çà et là sur le flanc d'un talus formé de schistes cambriens traversés par des filons de quartz ne tardèrent pas à dégager, en faible quantité il est vrai, des globules et même de petites traînées d'argent vif.

Il m'a paru que la minéralisation était très irrégulière et la matière métallique très instable comme position. Le mer-

Digitized by Google

cure se trouve, parfois à l'état microscopique, dans les veinules du quartz filonien, mais c'est surtout dans les cassures et les joints de la stratification qu'il est plus particulièrement concentré.

J'en ai rencontré aussi dans la masse du schiste, principalement dans le schiste noir, qui paraît plus tendre et plus perméable; mais la matière y est habituellement d'une telle ténuité qu'on ne distingue rien au premier abord; toutefois, si on comprime la masse à l'aide du choc du marteau, il s'en dégage parfois de fines gouttelettes qui résultent probablement de la réunion de particules ultramicroscopiques disséminées dans les pores de la roche. Ceci nous expliquerait pourquoi (et c'est M. Doucet qui en fait la remarque), après une forte pluie, le métal se dégage du sol avec plus d'abondance.

Il semble résulter de ces observations qu'on a affaire ici à un gîte d'imprégnation très irrégulièrement minéralisé. D'autre part, l'examen géologique du terrain et l'état des lieux m'ont donné la conviction que le mercure est ici en place et n'a pas été apporté par la main de l'homme.

Gites de la région du Perthus (P.-O.). — Dans le même massif de l'Albère, mais plus à l'ouest dans la direction du col de Perthus, j'ai découvert en 1884, époque où j'ai fait une exploration géologique de ce massif montagneux, des indices assez nombreux de mercure natif, plus particulièrement dans le bois de Sorède, qui correspond à la partie centrale de ce chaînon, et aux environs de Saint-Christophe, qui se trouve vers sa bordure occidentale et au voisinage du territoire espagnol.

Certaines roches avaient attiré mon attention par la présence de petits points brillants ayant l'apparence de l'argent. Pressé par le temps et la nuit étant proche, je me contentai de recueillir à la hâte des échantillons en divers endroits, me réservant de les étudier de plus près à mon retour à Toulouse. L'examen, à de forts grossissements, me montra que ces points brillants correspondaient à des globules ou à

Digitized by Google

de petites traînées de mercure, reconnaissables à leur mollesse, leur vif éclat et surtout leur extrême mobilité.

Pour plus de certitude, j'eus recours à une analyse mécanique : en soumettant à des lévigations successives la matière finement pulvérisée, je finis par isoler une petite quantité de mercure qui était resté au fond en raison de sa forte densité. D'autre part, l'examen chimique de cette matière me montra que j'avais bien affaire à ce métal, qui est ici dans un état de dissémination extrême.

J'ajouterai que les roches imprégnées sont très variées comme constitution pétrographique : celles qui dominent sont les schistes cristallins et les gneiss qui forment le soubassement de la contrée; mais il y a aussi de nombreuses roches éruptives (pegmatite, granulite, diorite, schorlock). Il est à présumer que les filons de ces roches, en mettant en communication la surface du sol avec les parties profondes du globe, ont dû faciliter dans une certaine mesure la venue au jour des émanations internes apportant le mercure.

Gite de la Noguera Pallaresa (Catalogne). — Entre Sort et Gerri, et le long de la vallée espagnole de la Noguera Pallaresa qui prend son origine au Port de Salau, j'ai constaté, il y a environ dix ans, des traces de cinabre formant de petites veinules dans un conglomérat très hétérogène (quartz, schistes rouges saxoniens, schistes verts autuniens, porphyres, etc.), relevant du Permien supérieur. (Étage Thuringien.)

Le cinabre, qui est ici fréquemment associé à l'hématite rouge, présente çà et là du calomel en globules blancs ou gris facilement sectiles, se distinguant malgré leur exiguité sur le fond rouge du cinabre quand on examine à la loupe.

Ce gisement est identique à ceux de la Bavière rhénane (ancien Palatinat et Pays des Deux-Ponts); les associations sont d'ailleurs les mêmes. Il est probable, d'autre part, qu'ici comme à Almaden, avec lequel ce gîte a quelque analogie, on a affaire à une venue hercynienne.

Gites de Roncevaux (Haut-Aragon). — Au sud de Ronce-

Digitized by Google

vaux se trouve un affleurement permo-triasique, avec îlot ancien dans sa partie centrale, qu'entoure de tous côtés une puissante formation calcaire relevant du Crétacé. Sur la bordure de cet îlot au voisinage duquel sont bâtis les *pueblos* d'Arrieto et d'Arriba, se montrent des gîtes filoniens très intéressants s'étendant fort loin avec une extrême régularité. Le cuivre y domine et c'est cette matière qu'on a exploité tout d'abord. Mais ici existe, en outre, du mercure à l'état de cinabre.

Le gisement est connu de longue date à Arrieto où s'élève une fonderie du genre Idria; sur le même horizon se trouve, du côté de l'est et dans la même zone d'imprégnation, le gîte d'Arriba où une fonderie a été également établie.

Il y aurait dans ces parages plus de 600 mètres de galeries ou de puits au sein d'un filon qui paraît très minéralisé. D'après M. Stuart Menteath qui a particulièrement étudié les ressources minières de cette contrée, le filon, formé de cuivre jusqu'à une profondeur de 15 mètres, renfermerait en dessous du cinabre à peu près pur.

Des échantillons recueillis par le même ingénieur donnent de 7 à 20 % de mercure. Le gîte est d'ailleurs complexe comme composition, car dans ce même réseau de fractures on trouve, associés au cuivre et au mercure, du nickel, de l'argent, de l'antimoine et parfois du bismuth.

Le Crétacé voisin étant devenu siliceux au contact, M. Stuart Menteath suppose que le remplissage des filons se rattache à une venue tertiaire, ce qui établirait des analogies avec le gîte de Monte-Catini (Toscane).

Dans les divers gisements que nous avons passés en revue, le mercure se présente soit à l'état de sulfure, soit à l'état natif.

Le cinabre est filonien; comme tel, il se rattache à un remplissage de fractures par des produits hydrothermaux venus de l'intérieur du globe.

Le mercure natif, qui est surtout en imprégnation, résulte,

Digitized by Google

selon toute apparence, de la remise en mouvement de gîtes sulfurés situés dans les profondeurs.

En ce qui concerne ces derniers, les observations faites sur certains geysers américains déposant encore du cinabre à l'époque actuelle donnent la preuve que ce minéral a été apporté par des eaux chaudes, à haute pression, contenant des carbonates ou des sulfures alcalins; d'après Becker et Christy, à qui on doit ces remarques, la matière serait venue à l'état de sulfure double de mercure et de sodium, sel soluble qui se trouve encore de nos jours dans les geysers de la Californie.

Or, les sources bicarbonatées sodiques sont nombreuses au pied de l'Albère; on en trouve notamment à Sorède, à Laroque et surtout au Boulou où elles donnent lieu à une exploitation importante. Elles sont encore plus communes sur le versant sud des Pyrénées et principalement dans la région de l'Ampardan où leur relation avec des venues volcaniques est des plus manifestes.

D'autre part, on sait que le département des Pyrénées-Orientales est éminemment riche en sources sulfureuses sodiques; à citer tout particulièrement, comme étant au pied de l'Albère, l'importante station d'Amélie-les-Bains.

Il y a donc dans ces parages, où nous avons signalé du mercure natif, des eaux alcalines (carbonatées ou sulfureuses) susceptibles de dissoudre le cinabre s'il en existe dans les profondeurs et de le porter ensuite jusqu'au voisinage de la surface.

Même explication pourrait d'ailleurs être donnée pour le mercure coulant de l'Hérault où le métal se trouve éparpillé à l'état de gouttelettes fugitives au sein de sables et de grès plus ou moins poreux datant de la fin du Tertiaire.

Si dans cette contrée il n'existe pas, du moins à ma connaissance, de sources alcalines, soit carbonatées, soit sulfureuses, en revanche on trouve ici des traces manifestes de l'activité interne sous forme de nappes basaltiques, d'hydrocarbures liquides (pétrole, huile minérale); ailleurs, notamment à Gabian, se montre en certaine abondance un

Digitized by Google

hydrocarbure solide, le bitume, fidèle compagnon du mercure dans divers districts miniers et surtout dans le gîte d'Idria en Carniole.

Dans l'hypothèse, très plausible d'ailleurs, où, pour les deux contrées dont il vient d'être question, le cinabre existerait dans les profondeurs, comment peut-on expliquer la présence du mercure métallique à la surface du sol?

Le cinabre étant très volatil, il suffit d'une température relativement modérée pour provoquer la dissociation de ses éléments.

Or, cette température, qui ne dépasse guère quelques centaines de degrés, peut être facilement réalisée, par voie naturelle, à l'aide du simple jeu des mouvements de l'écorce terrestre, effondrements souterrains, tassements de couches, pressions latérales, secousses sismiques et autres phénomènes mécaniques susceptibles d'amener la conversion du travail en chaleur.

Ainsi mis en liberté à l'état de gouttelettes essentiellement mobiles, le mercure s'élèverait, graduellement et par poussées successives, jusqu'aux couches de la surface, les imprégnant d'une manière irrégulière suivant la perméabilité du milieu. Il est à présumer d'ailleurs qu'il se trouve là dans un état d'équilibre instable, sollicité en sens inverse par des forces antagonistes, d'une part les pressions internes d'origine dynamique qui le poussent vers l'extérieur, de l'autre les pressions superficielles, d'origine atmosphérique ou hydrostatique, qui tendent à le refouler dans les profondeurs de l'écorce terrestre.

Digitized by Google

THÉORIE VERTÉBRALE DU CRANE

ET

THÉORIE SEGMENTAIRE DE LA TÊTE

PAR M. F. TOURNEUX.

INTRODUCTION.

En suivant l'évolution de la tache embryonnaire d'un mammifère, sur des membranes étalées en surface, on voit se délimiter, à un moment donné, dans la partie moyenne de la zone rachidienne centrale, deux petits champs rectangulaires placés symétriquement de chaque côté de la ligne médiane. Ces petits champs répondent, ainsi que le montrent les coupes transversales sériées, à des segments résultant de la fragmentation de la partie la plus interne de l'un des trois feuillets constituant à ce moment le blastoderme (feuillet moyen). On désigne ces segments, qui apparaissent dans la tache embryonnaire du lapin vers la 195e heure environ après la copulation, sous le nom de protovertèbres, parce que les premiers observateurs supposaient qu'ils donnaient directement naissance aux vertèbres de l'adulte.

Caudalement à la première paire de protovertèbres qui se montre dans la région dorsale, au-dessous des futures vésicules cérébrales, ne tarde pas à se former une deuxième paire, puis une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce que leur nombre réponde à peu près à celui des vertèbres de l'adulte. Aux dépens de ces protovertèbres, se développeront les muscles du tronc et la colonne vertébrale. Les muscles

Digitized by Google

du tronc sont primitivement représentés par les parois dorsales des segments protovertébraux (plaques musculaires, myotomes ou myomères), envoyant secondairement, au moins pour quelques-uns, des prolongements à l'intérieur des membres. Quant à la colonne vertébrale, dérivant des portions antéro-internes des protovertèbres (sclérotomes), elle est successivement membraneuse, cartilagineuse, et enfin osseuse. Dès l'apparition des segments cartilagineux, on constate que ces segments ne correspondent pas exactement aux plaques musculaires, c'est-à-dire aux protovertèbres, mais qu'il y a alternance entre ces formations, soit que l'ébauche cartilagineuse se soit déplacée secondairement vers la tête d'une demi vertèbre (Froriep), soit que chaque vertèbre soit formée par les moitiés correspondantes de deux protovertèbres successives, droites et gauches. Ajoutons qu'à l'origine tout au moins, chez l'embryon de mammifère, les nerfs médullaires, avec leurs ganglions régulièrement échelonnés le long de la colonne vertébrale, montrent également une disposition segmentaire. Chaque myomère reçoit un nerf correspondant, et se trouve aussi irrigué, du moins au début, par une artère segmentaire. Ultérieurement, cette disposition primitive se modifie sensiblement, surtout par l'apparition des membres.

Nous venons de voir que, chez l'embryon de mammifère, la partie la plus interne des lames mésodermiques subissait seule une segmentation transversale. Il en est autrement chez l'embryon des vertébrés inférieurs (amphioxus, par exemple), où ces mêmes lames se fissurent transversalement dans toute leur étendue. Les feuillets superficiel (externe) et profond (interne) du blastoderme participent également à la segmentation, au moins d'après certains auteurs, et l'on peut retrouver jusque sur le tube médullaire la trace de segments distincts, de myélomères. Le corps de l'embryon se laisse ainsi décomposer sur une certaine longueur, en une série de tranches ou de segments superposés, semblables, homodynames, auxquels Hæckel (1866) a donné le nom de *métamères*.

Digitized by Google

Ces métamères répondent aux anneaux d'un certain nombre d'invertébrés adultes, les annelés en particulier, anneaux considérés comme des *zonites* par A. Moquin-Tandon (1827). La disposition sériale des métamères a permis de comparer l'embryon de vertébré, de même que les annélides adultes, à une association d'organites élémentaires, à une colonie d'êtres simples, contenant chacun un segment des formations essentielles des trois feuillets du blastoderme (squelette, muscles, tube médullaire, tube digestif, organe excréteur, etc.).

L'expression de métamère, comme celle de zoonite, concerne le segment tout entier, comprenant les trois feuillets du blastoderme. Cette expression a été parfois remplacée par celle de *segment primordial* ou de *somite*, mais ces dernières dénominations s'appliquent de préférence à une partie seulement du métamère, soit à la lame mésodermique dans toute sa largeur (amphioxus), soit seulement au bord interne de cette lame, figurant la protovertèbre, comme chez les mammifères.

L'extrémité élargie de la zone rachidienne de la tache embryonnaire, située au-dessus des premières protovertèbres, et qui formera la tête, ne présente aucune trace de segmentation chez les mammifères et même chez la plupart des vertébrés. D'autre part, la base cartilagineuse du crâne, qui prolonge supérieurement la colonne vertébrale, mais qui est de formation secondaire, apparaît continue dans toute sa longueur, sans être décomposée en articles distincts surmontant les corps vertébraux.

Les anatomistes, s'appuyant sur certains caractères homologiques, se sont posé la question de savoir si cette région céphalique, au cours de l'évolution ancestrale, n'avait pas été segmentée comme la région thoracique, par exemple, et s'il n'était pas possible de retrouver à un moment donné, chez les jeunes embryons de vertébrés, notamment des vertébrés inférieurs ou même chez l'adulte, des indices de cette segmentation originelle, qui aurait disparu à la suite des modifications et du développement exagéré subi par l'extrémité

Digitized by Google

céphalique. De là, est née la *théorie segmentaire de la tête.*

On s'est également demandé si le crâne, qui prolonge en haut la colonne vertébrale, ne pouvait pas être assimilé à une vertèbre ou mieux à plusieurs vertèbres en partie fusionnées et modifiées. On s'est de plus demandé si la base cartilagineuse du crâne ne résultait pas de la coalescence d'un certain nombre de corps vertébraux pouvant réapparaître dans la suite, au moment de l'ossification, et si accidentellement, par une sorte de souvenir atavique, ne se montraient pas, suivant la longueur de cette base, des fissures ou des espaces articulaires à direction transversale, témoignant en faveur d'une association de vertèbres. De là, la *Théorie vertébrale du crâne,* qui, en raison des dimensions des organes osseux, a devancé de plus d'un demi-siècle la théorie segmentaire.

Nous envisagerons successivement la théorie vertébrale du crâne et la théorie segmentaire de la tête.

A. — Théorie vertébrale du crane.

Avant d'aborder l'étude de cette théorie, nous croyons devoir rappeler que la vertèbre type de R. Owen comprend, comme parties constitutives, un corps ou centrum, un arc postérieur ou neural et un arc antérieur ou ventral. L'arc postérieur se compose des deux lames vertébrales (neurapophyses) et de l'apophyse épineuse (neurépine), qui délimitent latéralement et en arrière le canal neural. L'arc antérieur est formé, en dehors des apophyses transverses supérieures (diapophyses) et inférieures (parapophyses), par les apophyses costales (pleurapophyses) qui viennent se fixer en avant sur une pièce impaire, le sternum (hémépine); cet arc antérieur circonscrit sur les côtés et en avant l'arc hémal. Il convient de faire remarquer que cette vertèbre type subit d'importantes modifications suivant les vertébrés, notamment dans son arc antérieur; chez les mammifères, elle est le plus nettement caractérisée dans le segment de la région dorsale qui répond aux vraies côtes.

Digitized by Google

Enfin, nous ajouterons que pendant la période cartilagineuse le corps de chaque vertèbre est traversé suivant son axe longitudinal par la chorde dorsale décrivant, suivant la longueur de la colonne vertébrale, une série d'inflexions dont les sommets sont orientés en dedans au niveau du corps des vertèbres, et en dehors au niveau des disques intervertébraux (Dursy, 1869; S. Minot, 1907).

1° *Théorie univertébrale.*

C'est vers la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième que le crâne fut comparé pour la première fois à une formation vertébrale. J.-P. Frank (1792), Burdin (1803), Kielmeyer (cet auteur n'a rien publié, mais est cité par ses contemporains) assimilaient le crâne tout entier à une vertèbre, à la vérité plus compliquée que les autres. Cette idée fut surtout bien développée par C. Duméril (1808), et nous ne saurions mieux faire, pour exposer les raisons qui le conduisirent à cette conception nouvelle, que de rappeler les paroles suivantes prononcées par Flourens dans l'éloge de Constant Duméril lu à l'Académie des sciences, le 28 décembre 1863 :

« Un problème de myologie, rapidement conçu, le conduisit à l'un des plus beaux résultats de l'anatomie moderne.

« Il cherchait à débrouiller le chaos si confus des muscles du col. Il y trouvait des difficultés insurmontables, tant qu'il ne voyait dans la tête qu'une partie sans analogue.

« Tout à coup, une idée le frappe : la tête, se dit-il, n'est qu'une vertèbre, et les muscles qui l'unissent aux autres vertèbres ne sont que les muscles mêmes qui les unissent entre elles, mais plus développés, plus énergiques, parce que les mouvements de la tête sur le tronc sont plus considérables et plus étendus.

« On était trop peu avancé alors pour saisir tout ce qu'un pareil résultat avait d'important. On l'était si peu que les jeunes amis de Duméril ne l'abordaient qu'en lui demandant plaisamment comment se portait sa *vertèbre pensante...* »

Digitized by Google

2° *Théorie plurivertébrale.*

A la théorie univertébrale du crâne, ne tarda pas à se substituer la théorie plurivertébrale qui semble avoir été conçue la première fois par Gœthe dans une lettre adressée à M^me^ de Harder (4 mai 1790). Malheureusement, le célèbre naturaliste se borna à communiquer verbalement ses observations à ses élèves, et attendit une trentaine d'années avant de les exposer publiquement.

Entre temps, Oken (1807) était arrivé à une conception analogue, qu'il s'efforça de faire prévaloir dans ses leçons et dans ses écrits. « Comme je descendais de l'Hendstein..., dit-il dans sa leçon d'ouverture à l'Université d'Iéna, je vis à mes pieds un superbe crâne de biche; le ramasser, le retourner, le considérer, me suffit; l'idée que c'était une colonne vertébrale me traversa l'esprit comme un coup de foudre, et, depuis cette époque, le crâne n'est plus pour moi qu'une colonne vertébrale. »

Ce n'est qu'en 1824 que Gœthe publia le résultat de ses observations. « Il en fut de même, dit-il, de l'idée que le crâne se composait d'os vertébraux. Je reconnus bientôt les trois postérieurs, mais ce n'est qu'en 1791 que, relevant dans le sable agglutiné du cimetière juif de Venise, une tête de mouton brisée, je vis tout à coup que les os de la face peuvent également dériver de la vertèbre, saisissant nettement le passage du premier os sphénoïdal avec l'ethmoïde et ses cornets; là, j'avais le fait tout entier dans sa généralité ».

Le nombre des vertèbres craniennes admises par Gœthe s'élevait à six. Oken n'en reconnaissait que trois en 1807 : l'auriculaire, la maxillaire et l'oculaire, dont les centres étaient représentés respectivement par l'apophyse basilaire de l'occipital, le corps du sphénoïde postérieur et le corps du sphénoïde antérieur. En 1821, il ajouta une quatrième vertèbre, la nasale, avec pour centrum le vomer; la maxillaire devenait la vertèbre linguale.

La théorie vertébrale du crâne eut un retentissement con-

Digitized by Google

sidérable, et, malgré les critiques de Cuvier et de ses élèves, fut acceptée par la plupart des anatomistes. Seulement le nombre des vertèbres fut controversé; les uns admirent six vertèbres avec Gœthe, les autres (Bojanus, Rathke) quatre avec Oken, quelques-uns trois seulement, comme Spix, Carus, Meckel et Burdach; les derniers, enfin, comme Geoffroy-Saint-Hilaire, portèrent le nombre des vertèbres craniennes à sept. Le nombre quatre finit par prévaloir, grâce surtout aux travaux de Richard Owen (1848). Ce sont, dans la nomenclature plus moderne, les vertèbres occipitale, pariétale (sphéno-pariétale), frontale (sphéno-frontale) et nasale (ethmoïdo-nasale).

Les corps des quatre vertèbres craniennes admises par la majorité des anatomistes étaient représentés, de bas en haut, par l'apophyse basilaire de l'occipital (basioccipital), par le corps du sphénoïde postérieur (basipostsphénoïde), le corps du sphénoïde antérieur (basiprésphénoïde) et par le vomer auquel quelques auteurs adjoignaient la lame perpendiculaire de l'ethmoïde.

En 1883, Albrecht, s'appuyant sur le mode d'ossification de la plaque basilaire, aux dépens de deux points d'ossification (ce nombre n'est pas admis par tous les observateurs), et sur la présence, dans certains cas, d'une incisure entaillant les bords latéraux de l'apophyse basilaire, chez l'adulte, et pouvant même diviser complètement cette apophyse, admit l'existence d'un corps vertébral interposé entre le basipostphémoïde en avant et le basioccipital en arrière. Albrecht désigna ce segment intercalaire sous le nom de basiotique, centre de la vertèbre otique, dont les neurapophyses étaient constituées par les temporaux. Le nombre des vertèbres crâniennes était ainsi porté à cinq.

3° *Considérations sur la théorie vertébrale du crâne.*

Au fur et à mesure que se développèrent les recherches embryologiques, notamment dans la seconde moitié du siècle dernier, de nombreuses objections s'élevèrent contre la théo-

Digitized by Google

rie vertébrale du crâne. Elles furent surtout formulées par Huxley (1859), qui fit remarquer que l'ébauche cartilagineuse du crâne était continue, même chez les vertébrés inférieurs comme les sélaciens, plus rapprochés de la forme initiale, et que le développement des os du crâne ne répondait nullement à celui des vertèbres rachidiennes. Certains os craniens, en effet, comme les pariétaux, les frontaux prennent directement naissance dans un milieu conjonctif : ce sont de véritables os dermiques, qui ne sauraient par suite entrer dans la constitution d'une vertèbre crânienne, dont ils représenteraient l'arc dorsal. Huxley résume ainsi ses conclusions : « Il n'est pas possible de considérer un seul os du crâne comme provenant de la transformation d'une vertèbre. Le crâne ne représente pas plus une colonne vertébrale modifiée, que la colonne vertébrale un crâne modifié. Enfin, le squelette de la tête et la colonne vertébrale constituent plutôt des modifications différentes d'une seule et même formation ». Comme on le voit, Huxley se refusait à admettre la théorie vertébrale du crâne.

Gegenbaur, dans une série de mémoires échelonnés de 1872 à 1887, reprit les objections présentées par le biologiste anglais. Il choisit, comme sujet d'étude, les sélaciens, et il fit intervenir, pour la solution du problème, des considérations portant sur la segmentation des nerfs craniens et sur les arcs viscéraux.

La métamérisation du tronc ne porte pas seulement sur la colonne vertébrale, mais elle se manifeste aussi dans la disposition des troncs nerveux et des arcs ventraux en rapport avec le squelette axial. Or, en laissant de côté les nerfs optiques et olfactifs qui ne présentent aucun caractère segmentaire, on reconnaît que les autres nerfs craniens sont assimilables à de véritables nerfs spinaux. Ces nerfs sont au nombre de neuf, d'après Gegenbaur, et, par suite, on est autorisé à admettre qu'ils dérivent de neuf métamères, et que la portion du crâne traversée par eux répond à neuf segments vertébraux.

D'autre part, les arcs viscéraux représentent les portions

Digitized by Google

ventrales des métamères céphaliques, et les formations squelettiques qui s'y développent figurent les arcs ventraux des vertèbres craniennes. La métamérisation n'a pas dû se limiter à ces arcs ventraux, mais elle « a dû encore s'exprimer sur l'arc squelettique qui les porte ». Or, la segmentation ne s'est conservée que dans le squelette viscéral; il est légitime d'en conclure que le squelette axial correspondant résulte de la coalescence d'un certain nombre de segments vertébraux, et que ce nombre ne saurait être inférieur à celui des arcs viscéraux.

Gegenbaur ajoute que les considérations qui précèdent ne s'appliquent qu'à la partie postérieure du crâne traversée par la chorde dorsale (*partie vertébrale*). La partie antérieure (*partie prévertébrale* ou *évertébrale*) ne se forme qu'ultérieurement, par bourgeonnement secondaire de la partie vertébrale.

La théorie vertébrale du crâne s'élargissait ainsi, en envisageant non seulement les portions squelettiques, mais encore les portions molles du métamère, si bien que Gegenbaur a pu dire lui-même que, depuis ses recherches, cette théorie « s'est transformée progressivement en un problème de la phylogénèse de la tête tout entière ».

Les objections formulées par Huxley et par Gegenbaur contre la théorie vertébrale du crâne sont en grande partie fondées. Tous les auteurs s'accordent aujourd'hui à reconnaître que la partie céphalique débordant en haut et en avant le sommet de la chorde dorsale, représente une formation secondaire qui se développe, à la manière d'un bourgeon, aux dépens de l'extrémité supérieure de la zone rachidienne de la tache embryonnaire. Pendant les premiers stades de la tache embryonnaire, la chorde dorsale et la gouttière médullaire se terminent, en effet, exactement au même niveau, contre la membrane pharyngienne. Le segment évertébral (Gegenbaur) ou préchordal (Kœlliker) de la base cartilagineuse du crâne ne saurait, par suite, résulter de la coalescence d'articles assimilables à des corps vertébraux, qui sont tous parcourus suivant leur axe par la chorde dorsale.

Digitized by Google

Il convient d'ajouter que le corps de la vertèbre nasale, représenté par le vomer, est un os de membrane apparaissant dans un milieu conjonctif, contrairement à ce qu'on observe pour les corps des vertèbres rachidiennes. Le nombre des vertèbres craniennes se trouve ainsi abaissé à trois, les vertèbres occipitale, otique et pariétale, par élémination des vertèbres frontale et nasale.

La composition des vertèbres craniennes, telle qu'elle a été admise chez les mammifères et chez l'homme en particulier, ne permet pas non plus de les assimiler à de véritables vertèbres rachidiennes. Dans leur désir de retrouver, dans les portions squelettiques du crâne, toutes les parties constitutives des vertèbres complètes, les auteurs ont considéré les os de la voûte comme représentant les arcs dorsaux ou neuraux des vertèbres craniennes. C'est ainsi que les pariétaux faisaient partie de la vertèbre pariétale, le frontal de la vertèbre frontale, etc. Or, ces os sont des os de membrane, des os dermiques ou cutanés, se développant dans un milieu conjonctif, et on incline aujourd'hui à les considérer comme un vestige du squelette cutané des vertébrés inférieurs ayant persisté dans la région de la tête chez les vertébrés supérieurs, et s'étant mis en rapport avec le squelette interne d'ordre primaire.

D'autre part, les arcs viscéraux, dont le squelette, représentait pour Gegenbaur les arcs ventraux des vertèbres craniennes, se forment indépendamment des sclérotomes qui, en se prolongeant dans la paroi ventrale, en même temps que les plaques musculaires, donnent naissance aux véritables côtes. Ces arcs se développent aux dépens des lames mésodermiques latérales, et, d'après les auteurs, la disposition sériale qu'ils affectent n'a aucun rapport avec la métamérie initiale.

Il nous sera permis de faire remarquer que la constitution de la vertèbre type, telle qu'elle a été conçue par R. Owen, ne se trouve qu'exceptionnellement réalisée. La plupart des vertèbres coccygiennes, atrophiées, sont pour ainsi dire réduites à leur corps. Le développement exagéré

Digitized by Google

du névraxe dans la région céphalique a dû entraîner des modifications profondes dans le développement des vertèbres craniennes primitives. L'arc postérieur cartilagineux, devant recouvrir une surface trop considérable, s'est incomplètement développé; il a été remplacé en arrière par des plaques osseuses cutanées, comme les pariétaux, les frontaux. Aussi estimons-nous qu'il est prudent, à une époque où la théorie vertébrale du crâne est très discutée, et même rejetée par la plupart des observateurs, de se limiter à l'étude des corps des vertèbres craniennes.

La base cartilagineuse du crâne est dès l'origine continue dans toute son étendue. Plus tard, dans l'épaisseur de cette base, se développent un certain nombre de pièces osseuses, séparées temporairement par une bande cartilagineuse, et considérées comme les centres des vertèbres craniennes. C'est ce qui a permis à Gegenbaur d'avancer que la segmentation de la base du crâne résultait du seul mode d'ossification. Les segments osseux de la base du crâne sont, en effet, des formations tardives, et les points d'ossification dont ils dérivent, à part peut-être ceux de l'apophyse basilaire (pour les auteurs qui admettent deux points d'ossification), n'affectent aucune disposition métamérique. Mais il nous semble possible de retrouver, dès la période cartilagineuse, des indications d'une segmentation ancienne, dans les dispositions de la chorde dorsale, et dans les incisures qui entaillent parfois ou intéressent même complètement la plaque basilaire.

La chorde cranienne présente, en effet, chez les embryons de la plupart des mammifères, à l'intérieur du cartilage basilaire, deux renflements nettement accusés, qu'il convient d'assimiler aux renflements de la chorde vertébrale, à l'intérieur des disques intervertébraux. Ces derniers renflements délimitant les corps des vertèbres rachidiennes, la plaque basilaire se trouverait ainsi décomposée en trois corps vertébraux craniens : le basioccipital fermant en avant le trou occipital, le basiotique répondant à l'os otique d'Albrecht, interposé entre l'occipital et le sphénoïde, et,

Digitized by Google

enfin, le basipostsphénoïde (corps du sphénoïde postérieur) attenant à la selle turcique. La vertèbre occipitale, telle que la concevaient Oken et R. Owen, serait dédoublée en deux vertèbres distinctes : une vertèbre occipitale proprement dite et une vertèbre otique.

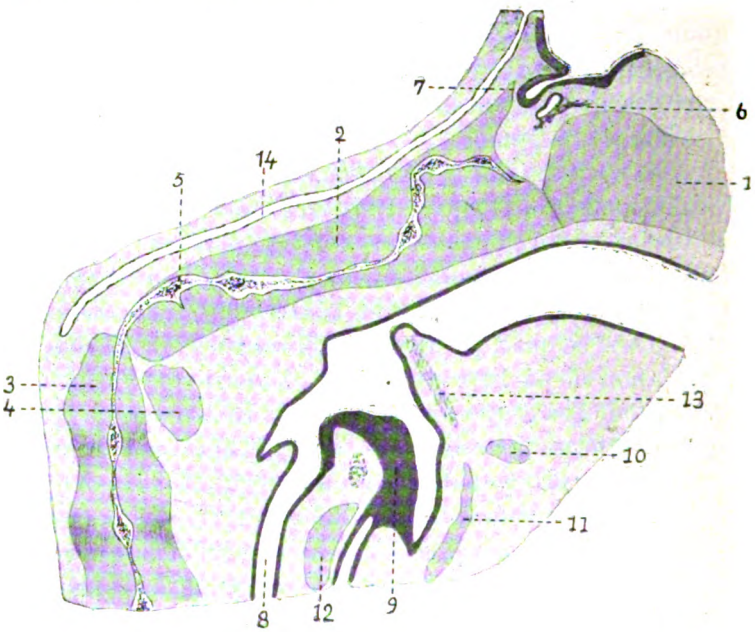

Coupe médiane de la région pharyngienne sur un embryon de porc de 28 mm., montrant les renflements du segment cranien de la chorde dorsale (gr. 15/1).

1, plaque ethmoïdale. — 2, plaque basilaire. — 3, apophyse odontoïde de l'axis. — 4, arc antérieur de l'atlas. — 5, chorde dorsale. — 6, lobe glandulaire de l'hypophyse. — 7, processus infundibuil. — 8, œsophage. — 9, lame épithéliale du larynx. — 10, cartilage hyoïde. — 11, cartilage thyroïde. — 12, chaton du cricoïde. — 13, épiglotte. — 14, tronc basilaire.

La plaque basilaire de l'occipital résulte-t-elle de la fusion d'un nombre plus élevé de segments vertébraux, ainsi que l'admettait Gegenbaur et ainsi que tend à le démontrer la théorie segmentaire de la tête ?

Nous croyons devoir faire remarquer à ce point de vue que les renflements du segment cranien de la chorde, surtout le postérieur, sont notablement plus allongés, plus volu-

Digitized by Google

mineux, et plus irréguliers que ceux du segment vertébral, ainsi que l'avait déjà indiqué Kœlliker, et que, par suite, il paraît rationnel de les considérer comme résultant chacun de la fusion de plusieurs renflements primitivement distincts. La coalescence des renflements chordaux intervertébraux témoignerait ainsi en faveur de la coalescence des corps vertébraux.

D'autre part, déjà au stade cartilagineux, on peut observer, chez les mammifères, dans l'épaisseur de la plaque basilaire, des bandes de cellules cartilagineuses allongées perpendiculairement à la surface et dont la disposition rappelle celle qu'on observe au niveau des disques intervertébraux. Parfois aussi des incisures intéressent les bords de la plaque basilaire, et, dans certains cas, peuvent diviser complètement cette plaque qui se montre alors formée de plusieurs segments distincts, comme un embryon de chien de 18 millimètres nous en montre un exemple.

Ces dispositions exceptionnelles ne s'observent, en général, qu'au niveau du renflement chordal antérieur répondant à l'union du basipostsphénoïde et du basiotique, comme s'il y avait là un point de soudure tardive dans l'évolution entre les segments qui concourent à constituer la base du crâne. Une étude plus approfondie du développement de la base du crâne chez les vertébrés inférieurs (cyclostomes, plagiostomes) fournirait sans doute, à ce point de vue, des indications plus précises et plus complètes.

Il convient d'ajouter qu'à un stade avancé de l'évolution, d'après Kœlliker, dont les observations ont porté sur des embryons de porc et aussi sur des fœtus humains, la bande cartilagineuse interposée entre le sphénoïde et la lame basilaire de l'occipital, se transformerait, par pénétration dans son épaisseur d'éléments mésodermiques, en un véritable fibro-cartilage, rappelant les disques intervertébraux. La synchondrose deviendrait ainsi une amphiarthrose. Nous n'avons pu toutefois retrouver sur des embryons de porc de 11 et de 15 centimètres les dispositions signalées par Kœlliker.

Digitized by Google

Enfin, la chorde dorsale, dans son segment basilaire, peut présenter sur une partie de son trajet des inflexions analogues à celles de la chorde vertébrale, et que S. Minot (1907) considère comme des flexures segmentaires. Nous en observons un exemple très net sur un embryon de mouton de 12 millimètres.

Les considérations d'ordre divers que nous venons d'exposer semblent nous autoriser à formuler l'opinion que la théorie vertébrale du crâne ne saurait être rejetée dans son ensemble, mais qu'elle doit être conservée comme un corollaire intéressant de la théorie segmentaire.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES DÉBUTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DESSIN

A TOULOUSE

ET LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS[1]

PAR M. E. SAINT-RAYMOND[2]

La mort de Dupuy du Grez, survenue en 1720, entraîna naturellement avec elle la disparition de l'École privée de dessin fondée par son initiative et soutenue par son seul patronage. Mais ce premier essai était suffisant pour éveiller des espérances et faire naître des intérêts. Aussi ce

1. Le présent travail, qui peut être regardé comme une suite naturelle de l'étude sur Dupuy du Grez, publiée l'an dernier dans le Recueil des Mémoires de l'Académie, inaugure à son tour une série de recherches destinées à retracer le tableau des vicissitudes et des progrès de l'École des beaux-arts sous les diverses institutions qui en ont dirigé le fonctionnement. Mes sources d'information proviennent d'abord des documents officiels contenus dans les registres des délibérations du Conseil de ville (Archives municipales BB, registres 41 à 49); ensuite et surtout d'un manuscrit petit in-4° appartenant à l'École des beaux-arts et portant pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie des arts par M. de Mondran, doyen de ladite Académie.* Cette attribution peut être considérée comme exacte. En effet, tandis que le texte ne parle ordinairement de M. de Mondran qu'à la troisième personne dans certains moments importants, l'auteur se décèle en quittant l'anonymat et en employant le *je* et le *moi* pour exposer les faits et gestes de son personnage. Il n'est donc guère douteux qu'on ait affaire ici à M. de Mondran lui-même, et ce document y gagne toute l'autorité qu'on doit accorder à un témoin et à un acteur. Il paraît avoir été connu de du Mège (*Instit. toul.*, t. IV) et de M. Forestier (notice sur l'École des beaux-arts, Congrès scientif. de 1887); mais il a été trop sommairement employé dans ces deux ouvrages pour ne pas garder sa nouveauté presque intacte et pour qu'il n'y ait pas profit à le remettre en œuvre.

2. Lu dans la séance du 21 mars 1912.

Digitized by Google

furent ceux qu'il touchait de plus près qui songèrent d'abord à le continuer. Les anciens élèves de l'École, après être demeurés quelque temps dans l'incertitude et le désarroi, finirent par trouver une solution en se concertant avec les élèves d'Antoine Rivals pour former un fonds commun destiné à payer les frais du modèle vivant. Puis ils allèrent trouver Rivals lui même et le prièrent de leur prêter une salle contiguë à l'atelier qu'il occupait à l'hôtel de ville et d'y venir leur donner ses conseils. L'accueil qu'ils pouvaient espérer du maître n'était guère douteux. Voici, en effet, dans quels termes il est dépeint par le manuscrit de Mondran :

« Monsieur Rivalz qui, comme je l'ai dit, aimoit sa profession, approuva avec joye le zèle de ces jeunes élèves, leur céda la salle qu'ils désiroient, dans laquelle ils firent dresser tout ce qui étoit nécessaire, pour la pose du modèle non seulement, mais pour y placer les élèves qui commençoient à dessiner. Dès que tout fut prêt, l'École fut ouverte. Plusieurs artistes y accoururent, du nombre desquels furent les sieurs Bordes frères, Samson cadet, Saint-Amans, Hélies, et une infinité d'autres jeunes gens de tout état et condition, avec pourtant l'approbation de M. Rivalz, qui en fesoit le choix et qui renvoyoit ceux qui n'aimoient pas le travail. C'est de cette École que sont sortis tous les artistes dont fut formée dans les suites la classe des associés artistes de l'Académie, lorsqu'elle fut érigée par Louis XV en Académie royale.

« Monsieur Rivalz ne manquoit point d'assister à l'École depuis le commencement jusques à la fin de la tenue; il plaçoit le modèle deux fois la semaine, et corrigeoit les dessins de tous les élèves indifféremment avec un zèle et une patience qui prouvoit le désir qu'il avoit de faire fleurir les arts dans Toulouse[1]. »

Telle fut la première assise d'un édifice qui avait encore

1. Ms. de Mondran, 1er cahier pp. 6-7.

Digitized by Google

à subir bien des transformations pour en arriver à ce que nous le voyons aujourd'hui; mais qui du moins ne devait plus être détruit et qui a eu l'heureuse fortune d'un progrès continu. Il dut cet avantage dès son origine à l'autorité personnelle de son fondateur; mais il lui fut aussi donné de rencontrer autour de son berceau des circonstances favorables et des protecteurs dévoués dont le concours, comme on va le voir, suffit à lui aplanir la voie et à assurer définitivement son succès.

Le régime qui prenait de la sorte à son compte la suite de la pensée de Dupuy du Grez était celui de l'atelier libre, tel qu'il s'est développé en France et dans toute l'Europe avec un grand éclat dans les deux derniers siècles. Il ne faut pas le confondre avec le régime de la corporation et pas davantage avec celui de l'institution académique. Il diffère du régime corporatif en ce qu'il ne soumet ses adhérents à aucune condition de contrat et à aucune obligation d'apprentissage et en ce que le maître n'est plus un patron à qui on doit obéissance et services, mais un simple conseiller dont on suit les avis par l'unique motif de la confiance qui l'a fait choisir. Ce n'est pas un état de dépendance, mais une pure association toute spontanée et fortuite dont le lien ne subsiste qu'autant que persiste la volonté de ses membres. Il diffère du régime académique en ce qu'il n'est pas une institution publique officielle et privilégiée, servant d'organe à une doctrine esthétique déterminée, susceptible il est vrai de se modifier avec le temps, mais toujours professée avec la même tendance autoritaire jusque dans ses variations les plus fortes.

Ce régime de liberté qui a toujours dominé l'évolution de l'art français et qui a fini par pénétrer de son esprit les institutions d'État elles-mêmes, a rendu de grands services parce que, s'il a laissé naître pour peu de temps quelques excentricités, il a aussi permis à la vérité de dissiper les préjugés et les idées systématiques qui sont les plus funestes causes de stérilité et de décadence dans les arts. Mais il lui est indispensable à ses débuts de trouver un point d'appui suffisant

Digitized by Google

pour ses premiers efforts. Il peut, il est vrai, les rencontrer aisément dans les milieux des grandes capitales où il trouve des besoins constants à satisfaire et une culture esthétique assez répandue pour lui former un public; il ne le pouvait sur un petit théâtre de province où rien n'était encore préparé en ce genre et où il courait risque de périr avant que l'indifférence eût fait place à la sympathie et qu'il eût trouvé son véritable soutien dans le concours de l'opinion.

C'était bien là le sujet des préoccupations des quelques amateurs d'art qui s'intéressaient au succès de l'institution naissante. Ne pouvant prendre leur appui sur le régime corporatif qui ne vivait plus que de routine et de mesquines jalousies, n'osant s'adresser encore à la protection royale tant qu'ils ne disposaient pas d'éléments assez mûris pour inspirer confiance en leur vitalité, ils se décidèrent à recourir à l'autorité qui se trouvait le plus près d'eux et qui était le plus en mesure de s'associer à leurs intentions, c'est-à-dire à celle qui siégeait à l'hôtel de ville.

L'objet de la demande qu'on se proposait de faire au Corps municipal était en lui-même tellement simple qu'il semble au premier abord que le succès en dût être assuré. Il ne s'agissait pas, en effet, de créer de toutes pièces une organisation compliquée et coûteuse; il s'agissait simplement de subventionner une entreprise privée au minimum de ses besoins. Mais l'expérience attestait qu'il était douteux qu'on pût obtenir même ce modeste avantage. Il avait été déjà refusé à Dupuy du Grez et rien ne permettait de croire qu'on pût faire modifier cette décision. Les capitouls avaient deux raisons pour se montrer hostiles au projet: d'abord, ils jugeaient que la pose habituelle et publique du modèle vivant était une inconvenance; ils toléraient bien l'usage que les artistes en faisaient en leur particulier, mais ils ne voulaient pas paraître l'autoriser pour leur compte et à plus forte raison l'encourager par des subsides; ensuite, et c'était peut-être là leur principal motif, ils prévoyaient qu'après ce premier pas, ils seraient en butte à de nouvelles demandes, et qu'ils se trouveraient engagés peu à peu dans des frais

Digitized by Google

peut-être considérables pour un établissement toujours grandisssant et dont ils ne saisissaient pas bien encore l'utilité pratique.

En présence de ces difficultés, les amis de la nouvelle École prirent le parti le plus sage. Ils résolurent de ne pas brusquer les choses, de ne rien demander d'abord et d'attendre du seul mérite de leurs protégés une consécration qui devait finir par s'imposer. L'avenir leur donna bientôt raison. L'École, dirigée par un maître éminent et dévoué tel qu'on connaissait Rivalz, recrutée de travailleurs sérieux et pleins d'émulation, stimulée par le désir de prouver ce qu'elle pouvait valoir, ne tarda pas à se signaler par de grands progrès. Sa réputation s'étendit au dehors dans le public et parmi les artisans, prompts à comprendre l'utilité qu'elle pouvait leur apporter dans leurs travaux. Ce fut bientôt un de ces événements dont toute une ville s'occupe et que l'opinion consacre par son suffrage. La curiosité gagna les magistrats municipaux, ils voulurent se rendre compte par eux mêmes du succès qui se produisait sans leur concours, et dès lors la surprise des résultats obtenus, la contagion de l'approbation publique, l'idée flatteuse d'une protection bien placée qui pouvait leur être comptée comme un mérite, les tournèrent tout à coup à un état d'esprit des plus favorables. C'est ce que constate notre manuscrit, avec beaucoup de discrétion sans doute et en se gardant bien de faire aucune allusion à des inquiétudes disparues, mais avec un accent de satisfaction et de gratitude qui indique bien le soulagement ressenti par l'heureuse issue d'une délicate affaire.

« Quelques mois après, MM. les Capitouls, instruits de cet établissement, furent curieux d'aller le voir. Il furent si touchés du zèle de ceux qui en avoient fait la dépense qu'ils eurent la générosité de vouloir que ce fût la ville qui en fit à l'avenir les frais. » (P. 7.)

En effet, nous trouvons dans les registres des délibérations des Conseils de ville, à la date du 30 juillet 1726, dans une séance du conseil de bourgeoisie :

« Le second point concerne une offre très avantageuse

Digitized by Google

au public qui a ete faite à MM. les Capitouls par le sieur Rivalz, peintre de cette maison, lequel demande l'approbation du Corps de ville pour ériger dans son atelier une Academie de peinture où toute sorte de personnes de divers arts comme graveurs, orphèvres, brodeurs, peintres, sculpteurs, architectes, menuisiers et autres pourront s'instruire des règles du dessin; il se flatte aussi que ce Corps voudra bien se rendre le protecteur de cette nouvelle Académie et lui accorder quelques secours pour subvenir aux frais qu'il est obligé de faire à l'occasion de ce nouvel établissement[1]. »

La demande de Rivalz se produisait dans des termes tels qu'elle devait se concilier l'esprit du Conseil de ville par une idée d'utilité pratique. Il ne s'agissait pas en effet seulement de faire l'éducation de purs artistes pour lesquels on aurait pu objecter que le groupe des élèves habituels de Rivalz était bien suffisant; il s'agissait aussi d'aider dans leurs efforts professionnels tous ces nombreux apprentis de l'art industriel à qui la science du dessin est aussi indispensable que la pratique du métier; c'était de quoi toucher les plus indifférents; c'était aussi formuler une des nécessités les plus urgentes de toutes les professions manuelles qui touchent à l'art, et il est intéressant de constater que l'École toulousaine, qui peut compter dans son histoire tant de services rendus à cet égard, ait marqué dès ses premiers pas une telle préoccupation.

Le Conseil de bourgeoisie accueillit très favorablement la demande.

« Il a été délibéré, dit son procès verbal qu'il sera nommé des commissaires pour examiner l'utilité et l'avantage que pourroit produire à la ville et aux habitants le nouvel établissement d'une Académie de peinture proposé par M. Rivalz pour sur leur rapport fait en pareil Conseil être délibéré ce qui leur appartiendra, et à l'instant par M. le Président ont été nommés commissaires : MM. Boutaric et

1. Arch. mun., BB, reg. 39, p. 153.

Digitized by Google

Astruc, avocats; Marcassus et Faucher, anciens capitouls[1].

Et dans la séance du même Conseil, en date du 3 septembre 1726, on lit :

« Ouï le rapport de MM. les Commissaires, les voix recueillies, il a été délibéré que le projet de l'établissement d'une Académie de peinture sous la direction du sieur Rivalz est accueilli. Auquel effet il sera fait la présente année un fonds de 400 livres pour aider le sieur Rivalz à faire les frais nécessaires pour cet établissement, sauf à augmenter, continuer ou diminuer à l'avenir les progrès de cet établissement[2]. »

La restriction contenue dans ce dernier membre de phrase a été ajoutée sur le procès-verbal, après coup, de la main et sous la signature du député du Parlement, le conseiller de Boissy. Elle fut motivée par une observation de M. de Balbaria, doyen de l'Assemblée, formulée dans la séance du Conseil du 17 septembre suivant. Elle témoigne de l'existence d'un parti hostile décidé à conserver une attitude de méfiance et à ne désarmer qu'à la dernière extrémité. Rigueur inutile et même plutôt fâcheuse, car le caractère d'instabilité donné à la subvention municipale présentait le danger de paralyser gravement le développement de l'École en jetant une telle incertitude dans sa dotation financière. Heureusement, les amis qu'elle comptait à l'hôtel de ville vinrent à son secours et obtinrent, dès l'année suivante, une mesure qui donnait à sa situation toute sécurité. En effet, le 16 septembre 1727, sur la proposition des Capitouls alors en charge et par le motif que les progrès de l'École « avaient été poussés au delà même de ce qu'on en pouvait attendre », le Conseil de ville décida que le fonds de 400 livres alloué à son sujet serait continué annuellement pendant toute la vie du sieur Rivalz[3].

1. Arch. mun., *ibid.*, p. 154.
2. Arch. mun., *Ibid.*, p. 155.
3. Arch. mun., *ibid.*, p. 155.

Digitized by Google

On était donc arrivé à faire adopter le principe d'une École subventionnée par la ville. Mais ce résultat essentiel n'avait pas été obtenu, comme on le voit, sans de persévérants efforts et notre manuscrit, tout en enregistrant cet heureux aboutissement, ne néglige pas d'indiquer les concours des influences qui le facilitèrent.

« Comme on ne doit jamais oublier les bienfaits, l'Académie se fait un plaisir de transmettre à la postérité les noms de MM. Cormouls, chef du Consistoire et Bailot, syndic, qui furent ceux qui agirent avec zèle auprès du Conseil de ville. Ce fut donc à ces magistrats éclairés et zélés pour le bien public que Toulouse dut ce bienfait. »

C'est, en effet, ces deux noms qu'on retrouve dans les procès-verbaux de délibération à la tête de tous ceux qui prirent dans le Conseil de ville la défense des intérêts et l'accroissement des prérogatives de l'établissement naissant.

Toutefois, quelque satisfaisant qu'il parût, ce premier succès ne fondait pas encore un état qu'on pût qualifier de définitif; car tout reposait sur la tête d'un seul homme. On le vit bien quand cet homme disparut.

« M. Rivalz étant mort en 1735, continue notre manuscrit, la pension de 400 livres cessa et l'École aussi. »

Mais la perte d'un homme tel que Rivalz ne pouvait ni passer inaperçue ni amener une complète indifférence pour les œuvres qu'il avait honorées de sa sympathie et de son concours. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées depuis ses obsèques, que le Conseil de ville adressait publiquement à sa mémoire, par la bouche de son chef, l'expression de sa considération et de ses regrets[1]. Il en donnait un nouveau témoignage en adoptant sans discussion, pour le remplacer comme peintre de l'hôtel de ville, celui de ses élèves qu'il avait désigné lui-même pour cet office. Or, ce successeur, Guillaume Cammas, était parfaitement résolu à

1. Arch. mun., Délibérations, BB, reg. 41, p. 6.

Digitized by Google

revendiquer aussi le soutien et la direction de l'École comme une part de son héritage.

« Le sieur Cammas succéda à la place de peintre de l'hôtel de ville, et toujours animé du même zèle pour l'école, entreprit de la rétablir à ses dépens et la rouvrit le 10 janvier 1738. Le sieur Lucas, sculpteur, voulut bien se joindre à lui pour lui aider à corriger les dessins des élèves et donner des leçons de sculpture à ceux qui se destinaient à apprendre cet art. Quelques mois après, MM. les Capitouls, excités par M. Baylot, ancien Capitoul et Syndic de la ville, vinrent visiter la nouvelle École et, l'ayant trouvée remplie d'élèves de tout état et condition, ils furent aussi sensibles que ceux de 1726 à l'émulation qui régnoit parmi tous ces jeunes élèves et au zèle patriotique qui animoit le sieur Cammas; ils en firent leur rapport au Conseil de ville, et de leur avis il fut unanimement délibéré de rétablir la pension de 400 livres en faveur du sieur Cammas, pour être par lui employée à l'entretien de tout ce qui étoit nécessaire pour l'École et aux mêmes usages que l'avoit fait servir M. Rivalz, mais avec cette différence plus avantageuse, c'est que le temps ne fut pas limité[1]. »

C'était un nouveau progrès, et des plus appréciables, puisqu'il substituait à la précarité antérieure un état fixe et permanent. Mais Cammas ne s'en tint pas là. Profitant de la bienveillance que lui témoignait le Corps de ville, il ne tarda pas à lui présenter un mémoire ayant pour objet l'attribution de prix pour les meilleurs élèves. Le Conseil de ville ne s'y opposa pas en principe, mais il voulut attendre avant de prendre une décision que la force des études justifiât cette mesure de récompenses. Ce temps d'épreuve dura six ans, au bout desquels le mérite des travaux de l'École devint si manifeste qu'il ne fut plus possible d'y faire aucune objection. Sur le rapport très favorable d'une Commission spéciale, le

1. Ms. de Mondran, 1er cahier, p. 10. — Cf. Arch. mun., BB, reg. 41, fol. 86. Le procès-verbal de la séance du Conseil de ville nomme Darcis au lieu de Lucas comme le collaborateur de Cammas.

Digitized by Google

Conseil de ville décida, dans sa séance du 28 juillet 1744, qu'une somme de 500 livres serait annuellement affectée à un achat de médailles d'or et d'argent de valeurs différentes pour être distribuées à ceux des élèves qui auraient fait les meilleurs ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de dessin d'après le modèle vivant, d'après la bosse et d'après l'estampe. Les commissaires chargés du rapport, MM. Poisson, d'Héliot, d'Estadens et Caupenne, formaient un groupe bien uni dans la défense des intérêts de l'École. On retrouvera leurs noms dans la suite mêlés à toutes les institutions qui en ont assuré les progrès.

Mais le bon accueil fait à ces premières tentatives inspira à Cammas et aux amis de l'École une idée d'une plus vaste entreprise. S'appuyant sur ce fait que, pour juger les concours ainsi institués, il fallait choisir des personnes impartiales et compétentes, il proposa par un nouveau mémoire que « les personnes qui en seraient chargées formassent une Société qui fût assujettie à des règlements, qui s'assemblât à certains jours marqués, et dont les arts et le moyen de les faire fleurir seraient l'objet ».

C'est ainsi qu'on en vint à la conception d'un corps permanent et distinct chargé à la fois de donner l'enseignement technique des beaux-arts aux jeunes gens qui se destinaient à cette carrière, et d'en répandre le goût dans le public par les manifestations de théorie et de pratique les mieux appropriés à ce but. Conclusion à peu près inévitable, d'ailleurs, après les étapes parcourues, et caressée par tous ceux qui dans la ville avaient le goût des beaux-arts. Mais c'était un projet hardi pour le temps et le milieu qui le voyait naître, et d'une exécution assez difficile à cause des points délicats qu'il avait à toucher. Il se heurtait, en effet, à la défiance du pouvoir municipal, naturellement ennemi des éléments nouveaux et étrangers qui s'élevaient à côté de lui et qui pouvaient le contrarier dans ses habitudes routinières; aux hostilités personnelles, si vivaces en province, des gens qui ne seraient pas appelés à y concourir, et de ceux qui n'y trouveraient point la place qui leur semblait due; enfin aux

Digitized by Google

préjugés des gens du métier, trop prompts à croire qu'on lésait leurs intérêts et qu'on s'immisçait sans compétence dans le maniement de leurs affaires.

Il est vrai que, d'autre part, on pouvait espérer d'être puissamment secondé par la recherche et l'amour éclairé des arts qui se répandait alors de plus en plus en province, par l'exemple de quelques grandes villes où naissaient, vers la même heure, des Sociétés semblables; enfin, par toutes ces imperceptibles, mais actives influences qui s'empressent autour du berceau d'une idée en parfait accord avec les goûts contemporains et qui lui communiquent l'irrésistible entraînement d'une mode.

Il n'en fallait pas moins ménager les susceptibilités administratives, faire l'éducation de l'opinion et se la concilier tout en la dirigeant, et rassurer les artistes en leur montrant que si l'on entrait dans leur domaine, on n'avait pas l'intention de se passer de leur concours. On crut pouvoir y réussir en englobant dans la Société nouvelle des représentants de tous les éléments capables de la seconder et de tous ceux qui paraissaient disposés à lui devenir contraires : capitouls, membres du Conseil de ville, hommes du monde, amateurs et artistes de carrière. On fit cet amalgame avec habileté et souplesse; on adopta des procédés de nature à satisfaire les amours-propres des hommes publics et ceux des particuliers; on orienta les choix sur des noms capables de former un ensemble homogène, et on put se flatter d'avoir réussi, non pas peut être à anéantir les hostilités futures, mais du moins à les désarmer pour longtemps.

La Société devait se composer des huit capitouls en exercice, du syndic de la ville, de quatre anciens capitouls renouvelables tous les trois ans et appelés, de ce fait, commissaires triennaux, de six associés honoraires et de sept associés artistes. Ainsi les représentants de l'administration municipale comptaient pour la moitié parmi les membres de la Société. De plus, la nomination des premiers titulaires dans toutes les classes était réservée au Conseil de ville. En cas de vacances ultérieures, la Société ferait seule les nouveaux

Digitized by Google

choix dans les deux classes des honoraires et des artistes. Le Conseil de ville ne pouvait accueillir qu'avec faveur une constitution qui le rendait maître de toutes les premières candidatures et qui lui conservait pour toujours, dans l'avenir au moins, la moitié des autres. Il l'accepta donc sans difficulté et fit des choix tout à fait conformes aux préférences de l'École et aux sympathies du public.

La classe des fondateurs comprit les capitouls alors en charge : M. Laporte, chef du Consistoire; M. Raynaud, M. Delfau, M. Lassaigne, M. Prevost, M. Badole et deux autres dont les noms manquent à la liste.

Les commissaires triennaux furent : M. Poisson, M. d'Héliot, M. de Caupenne et M. d'Estadens.

Le syndic de la ville était alors M. Baylot.

Les associés honoraires furent M. l'abbé de Sapte, M. le comte de Caraman, M. le comte de Fumel, M. de Mondran, M. de Lagorrie, M. Maduron, chanoine de Saint Sernin.

Les associés artistes furent M. Cammas, peintre de l'hôtel de ville, et en cette qualité directeur de l'École; M. Despax, peintre; M. Rivalz, peintre; M. Simonin aîné, graveur; M. Lucas, sculpteur; M. Darcis, sculpteur, et M. Rossard, sculpteur.

Les nouveaux associés, prévenus individuellement de leur nomination par visites spéciales et personnelles faites au nom du Conseil de ville par deux délégués capitouls, avec toute l'étiquette polie et cérémonieuse du temps, s'assemblèrent chez M. Cammas, le 10 mai 1746. Le premier concours que la Société nouvelle eut à juger comprenait déjà deux lauréats appelés à une certaine notoriété future : Gros, qui devint plus tard un des plus connus parmi les miniaturistes de Paris, mais dont le meilleur titre est d'avoir été le père du célèbre peintre de l'Empire; et Lagrénée, dont le talent brillant, mais tout académique, devait être si bien accueilli de son temps, tant en France qu'à l'étranger.

Un mois ne s'était pas écoulé que des éléments de discorde commençaient à surgir; notre manuscrit constate que « des esprits noirs, envieux et inquiets, travaillaient à éloigner de

Digitized by Google

l'École les jeunes élèves », et sur le rapport de M. Rivalz, au sujet de la diminution de présents en classe, qui en était la conséquence, il fut décidé, pour les ramener, qu'on n'admettrait plus aux concours que les assidus. En même temps, Despax et Rossard, par leur attitude inconsidérée et violente, provoquaient un scandale que le manuscrit relate en ces termes trop laconiques : « Les sieurs Despax et Rossard s'étant comportés indécemment et ayant manqué grièvement envers la Société par des procédés qu'elle n'a pas voulu consigner dans ses registres par discrétion pour eux, elle les exclut du corps et déclara leurs places vacantes. » Nous n'avons aucun moyen de connaître les détails de cette scène; nous pouvons seulement conjecturer, d'après ce qui nous est dit, qu'elle eut un caractère de grossièreté offensant et répugnant pour le savoir-vivre de leurs confrères; mais une démarche malveillante faite par ces deux artistes à trois ans de là, dans une période critique pour la Société, nous permet d'en pénétrer le motif. Il provenait, comme nous le verrons en son lieu, de la jalousie conçue par Despax contre Cammas, à cause de la place de directeur de l'École donnée à ce dernier par le Conseil de ville en vertu du règlement de la Société, mais à laquelle Despax élevait des prétentions en vertu de la supériorité de son talent. Ce petit fait, assez insignifiant en lui-même, a pourtant son intérêt en ce qu'il jette du jour sur les rivalités personnelles des artistes du temps et qu'il dévoile une des causes qui, malgré leur caractère égoïste et mesquin, étaient encore bien capables de susciter des difficultés graves à la nouvelle institution.

En dépit de ces petits incidents de mauvais augure, la Société des beaux-arts s'organisait de son mieux. Elle célébrait avec solennité des distributions de prix où le public accourait en foule; elle tenait régulièrement ses assemblées mensuelles et adoptait un ordre de travail d'après lequel chaque associé honoraire devait, à son tour, faire une lecture critique sur une œuvre d'art de son choix. Elle essayait, mais sans grand succès, d'obtenir des associés artistes quelques dessins d'après nature pour enrichir ses collections et

Digitized by Google

servir à l'instruction des élèves. Les honoraires étaient exacts à apporter leur contribution; mais les artistes se dérobaient, alléguant qu'en donnant des leçons gratuites, ils contribuaient assez largement pour leur part, et la Société n'osait insister davantage, appréciant d'ailleurs leur zèle très utile de professeurs et qui se continua de cette façon méritoire pendant treize ans. Somme toute, elle commençait à marcher assez bien, tout en tâtonnant encore un peu, lorsqu'elle eut à lutter contre un premier symptôme de dégoût et de lassitude; il lui vint de son modérateur.

M. de Caraman n'avait pas tardé à se trouver choqué de la négligence et du peu d'égards montrés par le Corps de ville. Les capitouls et le Conseil avaient, sans doute, cru faire assez en donnant à la Société ses moyens d'existence; ils n'avaient pas pensé à lui assigner, pour ses réunions, un local convenable. La première s'était tenue dans l'atelier des élèves de l'École, mais on avait été obligé de se réfugier dans la chambre de M. Cammas, parce que, dit le manuscrit, cet atelier « étoit si malpropre qu'il étoit impossible de s'y placer sans gâter ses habits[1] ». C'était un défaut de tact évident dont on ne devait pas supporter les conséquences, mais il était facile d'en obtenir réparation sans en arriver à une rupture. M. de Caraman, emporté par son ressentiment, voulut prendre une mesure extrême.

« Il assembla chez lui les associés honoraires pour leur représenter que la Société ne feroit pas de grands progrès dans un local aussi ingrat que celui où le Corps de ville nous avoit placés; qu'il étoit même indécent qu'elle fût réduite à s'assembler dans la chambre à coucher du peintre de la ville; d'ailleurs, étant présidés par les capitouls et environnés des membres de l'hôtel de ville qui, pour la plupart, ne sentaient pas l'honneur qu'on leur fesait de vouloir faire fleurir un établissement dont toute la gloire rejaillissoit sur eux, ils nous feroient souvent éprouver des dégoûts qui pourroient refroidir notre zèle et anéantir cet établisse-

1. Ms. de Mondran, 1er cahier, p. 19.

Digitized by Google

ment; qu'il étoit d'avis que nous nous réunissions à l'Académie des sciences; qu'il se fesoit fort de faire approuver cette réunion par la Cour; que par ce moyen nous ne serions plus dans la dépendance d'un corps qui ne connoitroit pas dans peu le prix des soins que nous nous donnions[1]. »

Une telle résolution était de nature à amener la perte de la Société. Ni la mauvaise humeur de M. de Caraman, si justifiée qu'elle fût, ni même l'offense de la Société ne devaient être satisfaites au prix d'un pareil résultat. M. de Mondran le comprit tout de suite, et son intervention fut le prélude et le coup d'essai de cette protection active et intelligente à laquelle les institutions toulousaines des beaux-arts durent tout leur avenir. Il montra qu'en se séparant de la ville, alors qu'on était encore sous sa dépendance, on s'exposait à être supprimé par elle ou à en recevoir si peu de ressources qu'on ne traînerait plus qu'une existence insignifiante; que, dès lors, le but poursuivi dans la création de l'École, d'étendre le plus possible l'instruction artistique, serait manqué; qu'en demeurant unis à la ville on pouvait, avec le temps, obtenir d'elle les plus grandes améliorations, au lieu qu'en se réunissant à l'Académie des sciences, on serait absorbé par elle, comme il était arrivé à Bordeaux, où la chose s'étant ainsi faite, l'Académie avait détruit la Société des Arts après s'être approprié ses ressources, par le parti pris de ne jamais nommer aux places d'artistes vacantes. Il ajouta que ce serait se montrer trop ingrat envers le Corps de ville, et que si on persistait dans un tel projet, il n'hésiterait pas à en prévenir les capitouls[2].

Cette fermeté, jointe à ces bonnes raisons, fit abandonner la proposition. L'année suivante, M. de Caraman retourna à Paris où l'appelaient ses affaires et les devoirs de ses charges, et M. de Fumel s'étant retiré à Bordeaux, M. de Mondran devint l'homme le plus en vue parmi ses collègues. Aussi fut-il tout naturellement promu par eux aux fonctions

1. Ms. de Mondran, 1er cahier, p. 29.
2. Ms. pp. 33-35.

Digitized by Google

de modérateur et il continua, jusqu'à la transformation de la Société, de présider aux destinées qu'il avait prises si à propos sous sa sauvegarde.

Sous cette nouvelle direction, la Société reprit son équilibre un moment compromis, et reçut la première impulsion vigoureuse et suivie qui lui permit de jeter des bases assez solides pour sortir heureusement de ses dernières épreuves. Il n'est peut-être pas inutile de s'arrêter un moment sur le personnage à qui elle fut redevable de ce bienfait.

C'est, en effet, une curieuse et intéressante figure que celle de M. de Mondran. Fils d'un trésorier de France qui s'était montré curieux de culture scientifique et qui fut l'un des plus assidus *lanternistes*, introduit par cet atavisme aussi bien que par son mariage (il avait épousé la sœur de Garipuy) dans le milieu de l'Académie des sciences, porté vers les études de beaux arts et des travaux publics, non seulement par ses goûts, mais aussi par des connaissances spéciales qui en faisaient plus qu'un simple amateur, il représente parfaitement le type, déjà assez fréquent, de ces hommes du monde qui s'étaient donné la mission de répandre la connaissance des arts dans le public et d'orienter leurs contemporains vers la meilleure utilisation des ressources de la vie urbaine. D'autre part, possesseur d'une belle fortune, très répandu dans la société, moralement très autorisé par la haute considération que lui valaient ses mérites personnels et par le crédit que lui donnaient ses belles relations, il se trouvait pourvu de tous les instruments nécessaires à ce rôle de propagande esthétique et de rénovation économique. Enfin, il réunissait toutes les qualités requises pour la bonne mise en œuvre de ces divers moyens : dons de diplomate et d'homme d'affaires, dons d'administrateur et d'homme politique, une grande netteté de conception et un jugement aussi prompt que sûr, qui le rendait habile à démêler le nœud et à suivre le fil conducteur dans une question difficile; un remarquable esprit de prévoyance et de finesse, qui lui faisait deviner les fausses situations et le rendait attentif à saisir toutes les occasions de faire aboutir ses idées; beaucoup de

Digitized by Google

résolution et beaucoup de patience, de sorte qu'il savait attendre son heure sans rien abandonner de ses projets; enfin, beaucoup de fermeté unie à beaucoup de tact et de souplesse, ce qui lui donnait le privilège de faire triompher ses opinions sans jamais blesser les personnes; ensemble d'avantages précieux et rares, qui caractérise les fondateurs d'œuvres durables et qui en faisait un directeur accompli pour une Société naissante, encore mal affermie et exposée à beaucoup de traverses. La suite de ce récit, qui roule presque entièrement sur sa personne, va montrer comment il consolida l'institution qui l'avait mis à sa tête, comment il la fit adroitement louvoyer au milieu des embarras que lui suscitait une opposition croissante et comment enfin, le moment décisif venu, à l'heure choisie par lui, il sut frapper un coup de maître qui assura l'avenir de la Société en lui donnant sa forme définitive, depuis si longtemps désirée, et en réduisant à l'impuissance tous ses adversaires.

A peine entré en possession de sa charge, M. de Mondran déploya une grande activité pour assurer la vie intérieure de la Société et de l'École. Il s'occupa d'abord de l'ordre et du fonctionnement du travail. Afin de soulager la direction et les associés honoraires qui étaient surchargés de détails, il fit augmenter le nombre des membres et obtint la création de huit nouvelles places dites d'associés ordinaires. Le Conseil de ville, en les nommant, y fit entrer quatre anciens capitouls pour conserver à la ville l'équilibre des suffrages dans l'Académie « chose, dit notre manuscrit, dont ils étaient fort jaloux ». Et il ajoute : « Cette prévoyance, de leur part, nous causa dans les suites bien des démêlés et des désagréments[1]. »

Ces nouveaux confrères prirent leur part de toutes les occupations de la Société; ils composèrent avec les associés artistes toutes les commissions; ils les aidèrent dans les concours pour la surveillance des concurrents; ils les remplacèrent pour les rapports sur les ouvrages et pour les analyses cri-

1. Ms. de Mondran, 1er cahier, p. 37.

Digitized by Google

tiques. Les honoraires et le modérateur n'eurent plus dans leurs attributions que le soin des intérêts généraux de la Société. Des statuts furent rédigés par eux, revus par la Société et approuvés par le Conseil de ville.

M. de Mondran travailla ensuite à fournir l'École d'instruments de travail. Elle était encore à cet égard fort dépourvue. Il sollicita les capitouls à plusieurs reprises et avec beaucoup d'instances; il leur présenta un mémoire pour leur exposer que les élèves ne pouvaient travailler sans modèles; qu'ils étaient, d'ailleurs, pour la plupart hors d'état d'en acheter et que la ville devait ce secours au principe de gratuité de l'enseignement; il finit par obtenir deux cents livres pour l'achat d'estampes[1]. Ayant appris que le sculpteur Parant, qui avait été chargé de mouler les antiques de Rome par Louis XIV, venait de mourir à Béziers, laissant dans sa succession beaucoup de têtes antiques et de figures en plâtre provenant de ses travaux d'Italie; il persuada au Conseil de ville de saisir cette occasion et en obtint un crédit au moyen duquel il se rendit acquéreur de toute la collection. Dès que ces plâtres furent arrivés à Toulouse, il les fit mouler pour pouvoir en tirer à volonté des épreuves et agit de même pour tous ceux qu'il put trouver chez les artistes et les amateurs. Les tirages de ces moules devaient servir à l'enseignement des élèves, tandis que les originaux, gardés avec soin dans un dépôt, n'étaient destinés qu'à fournir de nouveaux creux en cas de besoin.

Par ces intelligentes dispositions, l'École se trouva munie de tout ce qu'on pouvait à cette époque se procurer en province, en fait de moyens de travail. Ce fut la cause d'une application plus grande de la part des élèves et l'occasion d'une ferveur d'émulation entre ceux qui s'étaient chargés de leur conduite; et l'on put admirer également le zèle de

1. Il est bon de remarquer que les estampes choisies étaient toutes celles que Dupuy du Grez recommandait déjà dans son livre : les antiques de Périer, les galeries du Carrache, les principes de Jean de Boulogne. On voit qu'à cet égard l'enseignement n'avait pas beaucoup changé.

Digitized by Google

ces gens du monde qui consacraient leurs loisirs à cette œuvre de bien public et celui de ces artistes qui quittaient leurs travaux personnels pour y apporter le concours gratuit de leurs leçons. Les progrès des études, rendus manifestes par les expositions des concours annuels, firent naître la sympathie du public, attiré par l'intérêt qui accompagne la culture des arts; et la confiance des artisans, qui comprirent bien vite les avantages que la connaissance du dessin donnerait à leurs enfants dans la pratique de leurs divers métiers. Mais par un singulier contraste, tandis que la popularité de l'École s'accroissait en raison de ses mérites, les autorités municipales semblaient s'en désaffectionner chaque jour davantage. L'opposition avait pu se fortifier aisément dans ce milieu composé en grande partie de gens à idées étroites, peu enclins aux nouveautés, méfiants de ce qui ne venait pas d'eux, coutumiers d'un contrôle tracassier et jaloux, partisans de petites économies, et d'ailleurs assez indifférents en matière de beaux-arts. La bonne volonté montrée par eux dans le principe venait surtout de ce qu'ils avaient été entraînés par le mouvement de l'opinion et de ce que le protectorat de l'établissement nouveau avait de flatteur pour leur vanité; mais ils s'étaient blasés là-dessus avec le temps, et ils n'y voyaient plus que les dépenses qu'il leur en coûtait et celles plus grandes encore qu'ils prévoyaient pour l'avenir. Ils avaient déjà donné des marques bien sensibles de leur refroidissement. — C'est ainsi que le Conseil de ville avait refusé de céder à la Société une grosse tour située dans la seconde cour de l'hôtel de ville, près l'Arsenal, qui aurait été très propre à devenir un amphithéâtre de dessin; et cela malgré l'intervention du duc de Richelieu, commandant en chef de la province, alors de passage à Toulouse, qui avait voulu tout examiner par lui-même et qui avait agi avec beaucoup d'insistance pour obtenir cette cession. Ce refus, opposé à un homme très en crédit et auquel le Conseil de ville avait toutes sortes de motifs de plaire, était à lui seul un très mauvais signe; mais le modérateur reçut bientôt des renseignements plus défavorables et plus

Digitized by Google

inquiétants encore. Les amis qu'il avait dans le Conseil de ville l'avertirent que cette assemblée songeait à se débarrasser de la Société en la supprimant, et c'était le dernier service qu'ils pussent lui rendre, car ils n'avaient plus eux-mêmes assez de crédit sur leurs collègues pour détourner le mouvement.

M. de Mondran, avait toujours ménagé avec beaucoup de soin le Corps de ville, même alors qu'il avait eu à s'en plaindre; il pensait que dans les petits conflits qui ne touchaient pas au fond des choses il valait mieux ne pas le pousser à bout, au risque d'une rupture, et tâcher de le ramener par la patience et les bons procédés. Mais quand il vit que c'était l'existence même de la Société qui était en jeu, et qu'il n'y avait plus d'espérance de gagner des adversaires irréductibles, son parti fut bientôt pris, et il engagea la lutte avec une parfaite résolution, sans toutefois se départir de sa prudence habituelle. Son plan consistait à faire agir les amis qu'il avait à Paris pour opposer aux mauvaises intentions du Corps de ville un acte décisif et souverain de la volonté royale; mais à y travailler très secrètement, pour ne découvrir ses batteries que lorsque tout serait accompli et que ses adversaires ne pourraient plus s'y opposer. C'est ce qui me reste à exposer; mais puisque nous en avons le récit de sa main, je lui laisserai la parole; car nul témoignage ne vaut le sien, et il est juste qu'il soit admis à raconter ce qu'il a su si bien faire.

« Le modérateur écoutoit attentivement ces propos et dissimuloit ce qu'il avoit projeté depuis quelque tems, ayant bien prévu l'orage qui se formoit sur la Société. Il pria M. Castel, président des Trésoriers de France de cette ville, qui étoit fort son ami et qui devoit partir pour Paris, de faire son possible, pendant qu'il seroit dans cette capitale, de faire ériger par le Roy la Société des Arts en Académie royale. Il lui représenta que c'étoit le seul moyen de perpetuer cet utile établissement, sans quoi le Conseil de Ville le détruiroit sous prétexte des dépenses qu'il coûtoit; il promit de s'employer avec zèle. M. le Modérateur lui remit un mé-

Digitized by Google

moire pour prouver l'utilité d'une Academie des arts dans une ville située à l'extrémité du Royaume, où le génie des habitants n'a besoin que de secours pour réussir. »

« Dès que cet ami fut à Paris, il fut voir M. le comte de Cailus, de qui il étoit fort connu; il profita dans peu de jours de son ancienne connoissance avec ce seigneur pour lui proposer l'érection de notre Société en Académie royale. Ce seigneur approuva avec plaisir ce projet et lui promit d'agir pour cela avec tout le zèle dont il étoit capable. Sur quoi cet ami écrivit à M. de Mondran, le 13 juin 1750, la lettre suivante :

« Je n'oublie point mes anciens amis, ni les arts, mon « cher Mondran; j'ay eu l'honneur de parler à M. le comte « de Cailus de la commission que vous m'avez donnée; il ne « trouve point de difficulté à obtenir pour votre Société des « lettres-patentes; il veut bien avoir la bonté de se mêler de « cette affaire; il m'a demandé un mémoire bien circons- « tancié depuis l'établissement de cette Société, en consé- « quence duquel il agira, non seulement pour m'obliger, « mais encore pour suivre le goût décidé qu'il a pour la « propagation des beaux-arts. Je ne me suis pas senti ca- « pable de le faire, ou du moins pas en état de remplir les « vues d'une Société dont (comme vous le savez bien), je « connois plus l'utilité publique que les intérêts secrets. « Aussi, mon cher Mondran, envoyés-moi incessamment par « le premier courrier en droiture, un mémoire conforme à « vos idées; il ne seroit pas mal (que je croye) de l'accom- « pagner d'une lettre de compliment pour le comte de Cailus; « je me charge avec plaisir, comme ami et comme compa- « triote, de lui remettre l'un et l'autre. Ces deux qualités « me flattent et m'honorent trop pour ne pas faire dans cette « occasion tout ce qui dépendra de moi. Je suis, mon cher « Mondran, avec des sentiments aussi tendres que respec- « tueux, votre... etc. »

« Je ne manquai pas d'envoyer le mémoire et d'écrire à M. le comte de Cailus, au nom de l'Académie, de mon pro-

Digitized by Google

pre mouvement, par le premier courrier, sans la lui communiquer, bien résolu de ne me confier à personne de cette campagne, de peur que le Corps de ville en fût instruit et qu'il ne me traversât; il survint dans ce temps-là un accident qui retarda mes opérations pendant quinze jours; ce fut la mort du frère de M. le comte de Cailus, après lequel tems les choses allèrent leur train.

« M. de Mondran, pendant cet intervalle de tems, fit présenter à M. le comte de Saint-Florentin par M. le comte de Caraman un double du mémoire qu'il avoit envoyé pour M. le comte de Cailus. Il écrivit encore à M. l'archevêque de Toulouse et à M. le duc de Richelieu pour le prier de m'aider de leurs sollicitations auprès de M. le Chancelier et de M. de Saint Florentin, quoique M. Castel, son ami, l'eût assuré que M. le comte de Cailus suffiroit pour obtenir les lettres-patentes. Il crut qu'en mettant plusieurs puissances en mouvement en faveur de la Société, cela ne pouvoit rien gâter.

« Il écrivit encore, par le conseil de son ami M. Castel au nom de la Société, à Messieurs de l'Académie royale de peinture à Paris, pour les prier de ne pas s'opposer à notre établissement. Cette politesse étoit nécessaire parce que, lorsque M. le comte de Cailus fit demander à M. le Chancelier son agrément pour cette érection, celui-cy lui répondit que si l'Académie royale de Paris ne s'y opposoit pas, il consentiroit avec plaisir à nos lettres-patentes.

« Notre affaire étoit en bon train lorsque M. de Mondran reçut la lettre qui suit de M. le comte de Saint-Florentin, en date du 8 août 1750, qui lui fut remise comme toutes les autres en qualité de modérateur et qu'il ne montra à la Société que lorsqu'il fut assuré du succès.

« Messieurs,

« J'ay reçu la lettre que vous m'avez écrite et les pièces y jointes pour obtenir du Roy que votre Société établie par le Corps de ville de Toulouse pour la perfection des beaux-arts soit autorisée par des lettres patentes et des statuts. Le modèle des statuts que vous m'avez adressé m'a paru mériter un examen sérieux et réfléchi, et devoir être

Digitized by Google

soumis aux observations des plus grands maîtres pour les arts, et comme toutes les Académies des provinces doivent être filles de celles de Paris, M. le Chancelier et moi avons pensé que l'on ne pouvoit faire un meilleur choix pour cet examen que M. de Boze, de l'Académie Françoise, et de celle de peinture et de sculpture, pour la rédaction de ces lettres patentes et des statuts, et de M. Coypel, premier peintre du Roy, pour faire les observations qui peuvent conduire à la perfection de cette opération. Je leur ay donc envoyé ce que vous m'avés adressé et je leur communiquerai aussi ce qui me viendra de votre part sur cet objet; vous ferez bien de leur écrire de votre côté et de former avec eux une correspondance qui améliore l'expédition que vous désirez et à laquelle il m'a paru que Sa Majesté voudra bien consentir.

« Je suis, Messieurs, votre très affectionné serviteur.

« *Signé :* SAINT-FLORENTIN. »

« Peu de jours après, M. l'Archevêque de Toulouse envoya à M. le Modérateur la réponse en original et que M. le comte de Saint-Florentin venoit de faire à la lettre que ce prélat lui avoit écrite en faveur de notre Société, dont voici la copie, qui est la même que ce ministre nous avoit écrite :

« A Versailles, le 13 août 1750.

« J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur d m'écrire en faveur de la Société des beaux-arts établie par le Corps de ville de Toulouse. Je conçois que l'établissement de cette Société peut être très utile. J'en ay déjà rendu compte au Roy, qui m'a paru l'approuver; mais comme il est nécessaire de donner aux lettres patentes et aux statuts une forme convenable, je me suis concerté pour cet objet avec M. le Chancelier, et en conséquence j'ay envoyé les papiers qui m'ont été adressés par la Société à M. de Boze, de l'Académie Française et de celle de peinture et sculpture, et je lui ai marqué d'en conférer avec M. Coypel, premier peintre du Roy; j'en ai aussi donné avis à Messieurs de la Société, afin qu'ils établissent avec MM. de Boze et Coypel une correspondance de plusieurs éclaircissements nécessaires pour accélérer cette opération. Je suis parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« *Signé* : SAINT-FLORENTIN. »

« Dès que le modérateur eut reçu la lettre de M. de Saint-Florentin et qu'il vit que les lettres patentes étoient assurées, son attachement pour le Corps de ville lui fit penser qu'il étoit de l'honneur de ce Corps, qui avoit établi la

Digitized by Google

Société, qu'il parût que ce fut aussi lui qui eût obtenu les lettres patentes. En conséquence, il ne parla point à la Société des lettres favorables qu'il avoit reçues; et il fut chez M. Lasserre, chef du Consistoire, son intime ami, le prier de porter incessamment ce point au Conseil de ville, de demander au Roy d'ériger la Société des arts en Académie royale. — « A quoi pensez-vous, mon cher ami, lui dit-il. Si « j'en fais la proposition, votre Société sera détruite. Car nos « anciens capitouls ne connaissent pas l'utilité de votre école « et se récrient continuellement sur les 900 livres qu'elle coûte « à la ville. Il persista dans sa demande et lui dit : — « Je « vais vous confier un secret, comme ami, sur la parole « d'honneur que je vous demande de n'en parler à personne. » — Il la lui donna.

« Je suis sûr, Monsieur, d'obtenir les lettres patentes sans le concours de l'hôtel de ville; elles me sont promises; mais comme c'est le Corps de ville qui nous a fondés, je souhaite qu'il ait la gloire d'avoir élevé lui seul cette fondation en demandant les lettres-patentes; que le Corps de ville accepte ou refuse votre proposition, qu'il nous détruise dans le moment ou nous laisse comme nous sommes, cela m'est indifférent; nous existerons malgré lui et s'il nous détruit, ce ne sera que pour peu de temps; et alors il se couvrira de honte d'avoir détruit une Société que le Roy va ériger en Académie royale. « Lisés, Monsieur, lui dis-je, la « lettre que je viens de recevoir de M. de Saint-Florentin; je « ne l'ai point encore communiquée à la Société. Sentez le sa- « crifice que je fais au Corps de ville et si un procédé aussi « noble et aussi gracieux mérite que notre Société soit dé- « truite.

« M. Lasserre étoit un fort honnête homme; il étoit persuadé de l'utilité de notre Société; il fut pénétré du procédé noble et généreux du modérateur et il lui dit : « Si je pou- « vois faire savoir ce que vous venez de m'apprendre au « Conseil de ville, je suis persuadé que la proposition passe- « roit; mais sans cela je crains fort que vous échouerez. »

« J'exigeai qu'il maintint la parole qu'il m'avoit donnée et

Digitized by Google

qu'il portât simplement en point[1] la demande des lettres patentes. Il le fit : il ne tint qu'à une voix que nous ne fussions supprimés et il passa à nous laisser subsister comme nous étions. De quoi M. Lasserre [fut] indigné; mais comme il avoit craint encore pis et qu'il craignoit que si, après avoir été supprimés, nous venions à obtenir des lettres patentes, elles fussent contraires aux intérêts de la ville, comme cela auroit pu arriver, il me félicita et se félicita lui-même de ce qu'on ne nous avoit pas détruits. Car il étoit vraisemblable que dans ce cas MM. les Capitouls n'auroient eu la présidence que dans les assemblées publiques et n'auroient point eu de séance dans les assemblées particulières. Ce ressentiment de la part du modérateur auroit été si juste et auroit évité dans les suites à l'Académie tous les désagréments qu'elle a essuyés de la part des Capitouls, et à ceux-cy ceux que ceux-cy se sont attirés par leur faute de la part de l'Académie.

« Je reçus le 30 août de Paris une lettre de mon ami, qui me fit comprendre que notre secret avoit été découvert par deux lettres anonimes adressées à M. le comte de Saint Florentin contre nous; heureusement ce ne fut point de la part de l'hôtel de ville; ce ne fut que de la part de deux artistes que nous soupçonnames être Despax, peintre et Rossard, sculpteur. Elles n'étoient écrites que par la jalousie de ces deux artistes contre Cammas, qui, par les règlements que la ville avoit donnés à la Société lui avoit attribué, en qualité de peintre de l'hôtel de ville, la place de directeur de l'Ecole que Despax croyoit lui être due, à raison de ses talents supérieurs à ceux de Cammas. Heureusement, tous ces libelles ne firent aucune impression, parce que le modérateur fut à tems d'expliquer au ministre les motifs qui avoient engagé ces deux artistes peu délicats à lui écrire une lettre

1. Cette expression est prise de la procédure usitée pour les délibérations en Conseil de ville. Le chef du Consistoire lui proposait divers sujets dont chacun était désigné et numéroté sous le nom de *point*. Ainsi *porter en point* une demande c'était l'insérer au rang des objets de délibération.

Digitized by Google

anonime contre la Société. Cependant M. de Boze, qui étoit allé à la campagne, continuoit de dresser nos règlements et nos lettres patentes; et il auroit plutot fini cette besogne, s'il n'avoit été chargé aussi de travailler avec M. de Tournehem à certains règlements qui divisoient l'Académie de Paris, lesquels il devoit présenter au Roy en même tems que les nôtres et nos lettres patentes.

« M. de Mondran reçut le 5 septembre une lettre de M. Coypel, premier peintre du Roy, qui apprenoit à la Société que la lettre que le modérateur avoit écrite à l'Académie au sujet de la demande que la Société fesoit d'être érigée en Académie royale par lettres patentes et pour l'obtention desquelles elle lui demandoit son consentement, avoit été lue dans cette assemblée complète, à laquelle présidoit M. de Tournehem, directeur général des Bâtiments, et que l'applaudissement qu'elle y avoit reçu devoit nous assurer que l'Académie seconderoit avec plaisir nos louables projets. Dès que le modérateur vit qu'il n'y avoit plus d'obstacle à l'obtention des lettres patentes, il envoya à son ami, à Paris, une lettre de change de six cents livres que M. de Saint-Amand avança pour les frais de l'expédition de ces lettres afin de ne pas la retarder. M. Castel lui en assura la réception le 15 septembre et lui marqua qu'il était obligé, à son grand regret, de partir pour Lyon, où il avoit des affaires très pressées, mais que son départ ne porteroit aucun préjudice à nos affaires, attendu qu'il laissoit les six cents livres et toutes les instructions nécessaires à M. Darquier l'aîné, notre ami commun. Il fallut prendre patience et supporter ce contre-tems. Le modérateur écrivit à ce sujet à M. Darquier. Celui-ci lui répondit le 26 septembre pour le remercier de la lettre obligeante qu'il lui avoit écrite au sujet des soins qu'il avoit promis de se donner pour finir notre affaire en l'absence de M. Castel et l'assura qu'il ne négligeroit rien, que tout étoit arrêté en notre faveur. Mais quelque diligence qu'on fit, il falloit que le Roy eût signé auparavant les règlements de l'Académie de Paris.

« M. de Mondran reçut le même jour une lettre très obli-

Digitized by Google

geante de l'Académie de Paris à notre Société. En voici la copie :

« Paris, le 26 septembre 1750.

« MESSIEURS,

« J'ai lu à l'assemblée générale du samedi 5 septembre, où M. de Tournehem a présidé, la lettre que vous avez écrite à l'Académie. Elle m'a chargé de vous remercier et de vous assurer que non seulement elle approuve votre établissement, mais qu'elle reçoit avec plaisir votre affiliation et la correspondance que vous lui proposés. Soyez persuadés, Messieurs, que la Compagnie se fera même un devoir, dans les différentes occasions qui pourront se présenter, de vous donner des marques de son estime et de l'intérêt qu'elle prend à vos succès.

« Je suis avec respect,

« Messieurs,

« votre très humble serviteur.

« *Signé :* LÉPICIÉ,

« *Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture.* »

« Le tems s'écouloit insensiblement. M. de Mondran ne recevoit aucune nouvelle deffinitive, ce qui l'affligeoit. M. Darquier lui écrivit le 10 octobre qu'il n'y avoit encore rien de fini, mais que ce seroit dans peu. Tout le mois d'octobre passa, celui de novembre aussi. Enfin, M. de Mondran reçut le 25 décembre 1750 une lettre de M. le comte de Saint-Florentin pour la Société dont voici la copie :

« MESSIEURS,

« J'ay rendu compte au Roy du succès des assemblées que vous avés tenues jusqu'à présent pour la perfection des Beaux Arts, et Sa Majesté pour en augmenter l'utilité a bien voulu y donner une forme convenable et permanente, tant par un règlement que par des Lettres patentes qui ont autorisé, créé et institué ces sortes d'assemblées sous le titre d'Académie royale de peinture, sculpture et architecture. Je les ai envoyées au sceau, d'où vous aurés agréable de les retirer. Je suis persuadé que les témoignages que le Roy vous donne de sa protection et de sa bienveillance en cette occasion animeront encore votre zèle et que vos travaux ainsi que vos succès justifieront de plus en plus les bontés de Sa Majesté.

« Je suis véritablement,

« Messieurs,

« votre très humble et affectionné serviteur,

« *Signé :* SAINT-FLORENTIN. »

Digitized by Google

« M. Darquier l'aîné nous servit si promptement qu'il ne perdit pas un moment pour les retirer du sceau et les envoyer par le courrier suivant à M. de Mondran. Dès que celui-ci les eut reçues, avant d'assembler la Société, il fut les communiquer à son ami le chef du Consistoire, qui en fut enchanté. Il le pria de n'en point parler à l'hôtel de ville, pour jouir du plaisir de la surprise que cette nouvelle leur causeroit lorsqu'il iroit leur en faire part. Après qu'ils eurent concerté cette scène, le chef du Consistoire lui dit qu'il assembleroit deux Commissions qui étaient nombreuses, afin que ce que nous avions convenu de dire fit une plus grande sensation. M. de Mondran fut l'après-midi vers les trois heures à l'hôtel de ville où il trouva les capitouls assemblés dans le petit Consistoire avec nombre d'anciens capitouls, et il leur dit :

« Messieurs, vous vous souvenez bien qu'il y a quelques « mois que MM. les Capitouls ayant porté en point au « Conseil de ville de demander au Roy qu'il lui plût d'é- « riger notre Société en Académie royale, le Corps de ville « faillit nous supprimer et qu'il ne passa que d'une voix de « plus à nous laisser subsister comme nous étions. Mais « attendu que je connois peut-être mieux que vous l'utilité « de notre établissement pour le bien public, je n'ai pas « cru qu'il fût prudent à moi de risquer d'être détruits « quelque jour par une économie mal entendue de l'hôtel « de ville. C'est pourquoi j'ai voulu assurer notre existence « par des Lettres patentes qui érigent notre Société sous le « titre d'Académie royale de peinture, sculpture et archi- « tecture. Les voici. Si elles ne sont pas aussi favorables à « l'hôtel de ville qu'il auroit pu le désirer, c'est sa faute. « Le Corps de ville n'avoit qu'à les demander, comme M. le « Chef du Consistoire que voilà l'avoit proposé. Vous en « auriez dressé le projet comme vous l'auriez voulu, et vous « auriés eu la gloire d'avoir achevé une fondation que vous « aviés commencée. Pour moy, qui les ai demandées et qui « les ai obtenues, j'ay agi selon ma façon de penser, et celle

Digitized by Google

« que j'ay cru la plus avantageuse pour le bien public.
« Vous pouvez les lire. »

« Ce préambule les épouvanta. Ils crurent que ces Lettres patentes les excluoient de l'Académie. Leurs physionomies s'allongèrent. M. de Mondran, qui avoit éprouvé leur refus de les demander, jouissait avec un plaisir secret de leur consternation présente; elle le vengeoit en apparence de la manière désobligeante dont le Conseil de ville avoit délibéré contre la Société, mais ce n'étoit pas ainsi qu'il prétendoit véritablement se venger. C'est ce que le chef du Consistoire leur fit sentir après qu'il eut fait la lecture tout haut de ces Lettres patentes. Car il leur dit qu'après que M. de Mondran eut reçu une lettre de M. le comte de Saint-Florentin qui lui annonçoit que le Roy avoit approuvé l'établissement de l'Académie, il avoit chargé M. Gros de Boze d'en dresser les règlements et les Lettres patentes; que pour lors il avoit été chez lui le prier de porter en point au Conseil de ville de demander lui-même les Lettres patentes en notre faveur, afin de donner au Corps de ville la gloire d'avoir porter à sa perfection un établissement qu'ils avoient formé; que pour ne pas la diminuer, il avoit exigé sa parole d'honneur qu'il ne diroit pas avoir lu la lettre du Ministre. « Voilà, « Messieurs, comment s'est conduite la Société vis-à-vis le « Corps de ville, et voyés comment en a usé son modérateur « à votre égard. Plusieurs parmi vous avez été d'avis de « détruire cette Compagnie sous prétexte qu'elle coûtait trop « cher à la ville, et vous n'avés pas compris, comme ce zélé et « bon citoyen, qu'une ville où l'on cultive les arts devient « célèbre; que les ouvriers qui l'habitent, quand ils savent « dessiner, font des ouvrages plus parfaits et de meilleur goût; « qu'on vient les chercher chez eux des provinces voisines, ce « qui fait une branche de commerce très considérable. Le « Roy en a senti tous les avantages; il a accordé à ces Mes- « sieurs un état fixe et permanent sans votre concours : il n'a « tenu qu'à vous d'avoir la même gloire qu'ils ont acquise par « leur démarche en faveur de la patrie; il ne nous reste, pour

Digitized by Google

« réparer nos torts vis-à-vis d'eux, qu'à remercier ces Mes-
« sieurs de nous avoir conservé les mêmes prérogatives que
« nous nous étions données dans les règlements que nous
« fîmes lorsque nous créâmes leur Société, et de leur témoi-
« gner notre reconnaissance par tous les bienfaits qui seront
« nécessaires pour rendre leurs Écoles encore plus utiles au
« public et réparer par notre libéralité le tort que nous avons
« failli faire à la patrie. »

« La joye fut peinte sur les visages; tous ces Messieurs embrassèrent le modérateur; dès ce moment ils furent convaincus de son zèle et de son affection pour l'hôtel de ville.

« Cet événement se répandit tout de suite parmi les membres du Corps de ville; et dès que quelqu'un des anciens capitouls rencontroit le modérateur, il l'embrassoit et lui témoignoit sa reconnoissance et les offres de service au Conseil de ville dans toutes les occasions où il pourroit être utile à l'Académie et seconder ses vues.

« Le modérateur assembla le lendemain tous les divers membres de l'Académie, fit la lecture des lettres patentes, qui lui attirèrent bien des éloges et des remerciements, et il fut unanimement délibéré de les faire enregistrer au Parlement. »

Tout est bien qui finit bien, comme dit la comédie anglaise; et ce proverbe serait également applicable à tous les héros de ce petit épisode, qui pourrait lui même passer pour une amusante comédie. Les membres de la municipalité toulousaine n'avaient qu'à se féliciter de sortir à si bon compte d'une aventure qui pouvait tourner contre eux d'une manière plus désagréable, et de n'y perdre aucun des privilèges qui leur tenaient si fort à cœur. Quant au modérateur, qui avait jusqu'au bout tenu son rôle avec tant de maîtrise, il éprouvait la double jouissance d'avoir mené à bon port une négociation délicate et longtemps combinée, et d'avoir complètement joué ses malveillants adversaires, tout en gardant à leur égard l'avantage des bons procédés, tandis qu'ils se donnaient gratuitement tous les torts. Et pour comble de satis-

Digitized by Google

faction, il n'avait, après une simple et nette explication de sa conduite, qu'à la laisser commenter à son éloge par la voix la moins suspecte et la plus autorisée. C'était le chef même du Consistoire capitulaire qui se chargeait d'en signaler à ses collègues la correction et la générosité, et de mettre en regard leurs propres erreurs. Il est à peine besoin de souligner dans tous ces discours la modération du ton et la courtoisie de la forme, qui voilent sans l'effacer la cuisante pénétration des reproches, et qui, en infligeant à la partie vaincue la confusion d'un spirituel persiflage, lui enlevait jusqu'à la ressource de se fâcher. C'est, dans son genre, une pièce d'un art achevé et qui porte bien sa date.

La conclusion pratique en était simple et ne pouvait être disputée. Il n'y avait plus qu'à se résigner de bonne grâce, sous peine de se montrer ridicule; et il était d'ailleurs prudent de cesser toute résistance en face d'un adversaire qui avait la puissance royale dans son jeu. Il est vrai que tout succès comporte une rançon, surtout quand il a été emporté de haute lutte. Ici, la rançon s'alimentait de la sourde persistance des vieilles rancunes, en même temps que du vif ressentiment de l'humiliation nouvellement subie. L'hôtel de ville pouvait bien s'incliner devant la volonté du souverain et le fait accompli, mais il ne négligerait sans doute pas les occasions de prendre en détail sa revanche. Il n'est pas difficile, en effet, de retrouver la trace de ces vieux souvenirs dans les conflits postérieurs de la ville et de l'Académie; de les reconnaître comme la cause secrète des querelles, des usurpations de privilèges, des manœuvres malveillantes, des refus de concours par lesquels le Conseil de bourgeoisie manifeste, quand il le peut, son hostilité directe, et on les devine tout aussi bien derrière les faux-fuyants, les moyens dilatoires, les contre projets, les offres fallacieuses auxquels il a recours en déguisant sa mauvaise volonté sous une affectation de procédés courtois et amicaux, quand il est obligé de céder à la force des choses. Ces dissentiments, toutefois, ne pouvaient conserver leur acuité qu'entre les témoins des dernières transformations accomplies; le temps devait se

Digitized by Google

charger de les faire peu à peu disparaître. La nouvelle Académie n'avait donc pas trop à s'inquiéter de ces petits ennuis. Elle devait surtout se préoccuper d'organiser les conditions de sa présente existence, et de mettre en œuvre les avantages de sa situation acquise. Quels étaient ces avantages? Comment s'arrangea-t elle pour en profiter? Quels développements donna-t-elle à sa mission? Quelles en furent les conséquences pour les progrès des beaux-arts dans la ville et dans la province? Autant de questions intéressantes dont l'étude fera l'objet d'un travail ultérieur.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU DIMANCHE 1er DÉCEMBRE 1912

LE PROGRÈS SCIENTIFIQUE ET LES ACADÉMIES PROVINCIALES

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. le Baron DESAZARS DE MONTGAILHARD

PRÉSIDENT.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

L'Académie ne peut que se féliciter de l'année qui vient de s'écouler. Elle n'a eu à regretter la perte d'aucun de ses associés ordinaires. La plupart d'entre eux se sont fait distinguer au *Congrès du Froid* qui s'est tenu avec tant de succès à Toulouse, au mois de septembre. Elle peut enfin revendiquer une part du grand honneur qui a été rendu à un de nos confrères les plus appréciés, M. Paul Sabatier, doyen de notre Faculté des Sciences, membre correspondant de l'Institut.

Après s'être révélé, par des recherches aussi personnelles que fécondes, dans les différents domaines de la chimie générale, de la chimie industrielle et de la chimie agricole; après avoir présenté à l'Académie des Sciences de Paris d'importants travaux qui lui ont valu le prix Lacaze en 1897 et le prix Jecker en 1905; après avoir été appelé à plusieurs reprises à l'étranger pour y faire connaître ses découvertes et ses méthodes : tantôt à Oxford, au Congrès de l'Association britannique pour l'avancement des Sciences, tantôt à Rome, où il était l'hôte du Quirinal, tantôt à Berlin, où était accouru pour l'entendre un véritable aréopage des

Digitized by Google

principaux savants de l'Europe; après avoir refusé la succession des plus grands chimistes, tels que Moissan à la Sorbonne et Berthelot au Collège de France, afin de continuer à Toulouse son œuvre de décentralisation par la création d'un Institut chimique et d'un Institut agricole, notre éminent confrère, M. Paul Sabatier, a été désigné pour un des grands prix Nobel réservés aux Sciences. Et il doit ce prix non pas seulement au suffrage particulier d'un Institut privilégié comme celui de Stockholm, mais encore au suffrage collectif des lauréats du monde entier qui lui ont été associés pour rendre cette récompense d'autant plus insigne.

M. Paul Sabatier n'a pas seulement le culte de la Science : il a aussi le culte de la petite Patrie, ainsi qu'il nous le disait hier soir[1], en une effusion pleine de cœur, d'éloquence et de poésie, au grand banquet que lui offrait Toulouse académique pour fêter son triomphe du grand prix Nobel. Il est méridional et il aime sa cité natale de Carcassonne comme on aime le foyer domestique où l'on a vécu une enfance heureuse et choyée — le doux bercail où l'on a dormi agneau, suivant l'expression de Dante Alighieri[2]. Il se plaît encore à aller y contempler les lointains violacés de la Montagne-Noire et les longues files bleues des Pyrénées qui encadrent la vallée de l'Aude et lui donnent une poésie toute particulière. Mais il aime aussi Toulouse, la métropole économique, littéraire et scientifique de tout le Sud-Ouest. Il en a fait sa patrie d'adoption, celle à laquelle il a consacré toute son ardeur au travail et tout son dévouement au progrès et à l'enseignement de la Science. Dès son adolescence, à quatorze ans, il y avait trouvé un excellent maître, M. Filhol, qui professait la chimie à la Faculté des Sciences et qui était un des membres les plus honorés de notre Académie. Enthousiasmé par ses leçons, il s'était fait son meilleur élève; et il est devenu son successeur, comme il en avait conçu l'ambition. L'élève a surpassé le maître. Il est aujourd'hui « un professeur

1. 30 novembre 1912.
2. *Il bello ovile ov'io dormi agnello.*

Digitized by Google

éminent et un créateur de prémier ordre en même temps qu'un chimiste pratique et un philosophe souriant. » Et le voici au faîte de la gloire, inscrit au livre d'or de la Science contemporaine!...

Ainsi, ce n'est pas seulement à Paris qu'on peut obtenir les honneurs suprêmes. C'est également en Province. Et M. Paul Sabatier, en restant provincial et en s'obstinant à le demeurer malgré les offres les plus séduisantes, a rendu à la Province les plus grands services en même temps qu'il les rendait non seulement à la Science française, mais encore la Science mondiale. Nous lui devons une reconnaissance d'autant plus vive et des remerciements d'autant plus grands. Son nom restera particulièrement honoré à Toulouse à côté de celui de Pierre de Fermat, cet autre savant provincial, qui, sans jamais quitter la Province et tout en remplissant ses fonctions de conseiller au Parlement, a su faire progresser la Science par des travaux qui étaient le délassement de sa vie de magistrat.

Le nom de Fermat est aujourd'hui inséparable de la théorie des nombres, dont il jeta les fondements en étudiant Diophante et dont s'empara Euler pour la compléter. Lagrange et Laplace lui font l'honneur d'avoir inventé le calcul différentiel à propos de sa méthode *De maximis et minimis* et des tangentes. On pourrait avec autant de justice lui attribuer l'invention du calcul intégral d'après son traité *De Æquationum localium transmutatione*, etc. Il partage avec Descartes l'invention de la géométrie analytique qu'il a conçue à la même époque et d'une façon indépendante, avec cette supériorité sur Descartes que sa méthode se rapproche davantage des méthodes classiques. Il a même corrigé son rival sur un point essentiel, la classification par degrés. En algèbre pure, on lui doit notamment la première méthode générale d'élimination. Au dire de Laplace, il partageait avec Pascal la découverte du calcul des probabilités. Enfin, il a exécuté, en géométrie et en algèbre, des travaux remarquables, parmi lesquels on a coutume de citer une restitution des *Lieux plans* d'Apollonius.

Digitized by Google

En dehors de ses aptitudes mathématiques, Fermat possédait une érudition très étendue : la philologie grecque et latine lui doit diverses corrections importantes, et il se plaisait à composer des vers latins. Il a ainsi justifié l'union traditionnelle de la Science et des Lettres, qui a fait si grandes l'Antiquité et la Renaissance, à l'encontre des tendances actuelles de tout accorder à la Science pure au risque de faire perdre à l'Homme non seulement les leçons du passé, mais encore la conscience de soi-même [1].

Si je rappelle les divers titres de Fermat à votre souvenir, Messieurs et chers Confrères, c'est moins pour rendre hommage une fois de plus à la mémoire de notre illustre compatriote [2] que pour bien montrer qu'à toutes les époques on a pu, en restant provincial, faire preuve de talent et même de génie.

Il est vrai qu'on risque aussi de ne pas conquérir toute la gloire méritée, et tel fut le cas de Fermat. Mais ce fut beaucoup sa faute, si son nom n'a pas obtenu la même notoriété que ceux d'Euler, de Descartes ou de Pascal, pour ne citer que les principaux de ses rivaux. En effet, il n'a pas fait imprimer ses œuvres. Il n'avait pas l'habitude de conserver copie des travaux qu'il communiquait à ses émules. Et son fils Samuel s'est borné à publier les notes plus ou moins informes ou sommaires qu'il a retrouvées dans des papiers posthumes laissés sans ordre ou sur les marges des livres que son père avait coutume de lire. Ces publications sont d'autant plus imparfaites que Samuel de Fermat n'était nullement mathématicien.

En prenant un meilleur soin de sa réputation, Pierre de Fermat aurait certainement acquis une plus grande notoriété que celle qu'il doit à quelques initiés et à la pieuse solli-

1. Voir l'article de M. Paul Adam (*La Science et la Tradition*) dans la *Revue hebdomadaire* du 6 janvier 1912.

2. Voir *Pierre Fermat*, discours de M. Brassinne, président (*Mémoires de l'Académie*, séance publique du 17 mai 1877, p. XIX), et les discours prononcés à l'inauguration de la statue de Fermat à Beaumont-de-Lomagne, le 20 août 1882 (*Mémoires de l'Académie*, t. V, 8e série, 1883, p. 249).

Digitized by Google

citude de notre Académie. Et cette notoriété lui aurait encore moins manqué s'il avait vécu de nos jours. En effet, notre époque semble avoir plus que toute autre le culte de la Science et des Savants. C'est sans doute parce que la Science n'a jamais montré aussi bien qu'aujourd'hui son admirable grandeur et son inépuisable puissance. Jamais elle n'a été plus active dans les laboratoires et dans les amphithéâtres. Jamais ses applications n'ont été plus nombreuses et plus variées. Jamais elle n'a paru plus propre à transformer l'existence humaine et à assurer son amélioration matérielle et morale. L'Homme s'est emparé de la Nature entière, et ses acquisitions semblent devoir s'accroître indéfiniment.

* * *

Malgré ses bienfaits, la Science n'a pas été toujours honorée comme aujourd'hui. De grands esprits se sont même effrayés d'elle.

Caïn, fils aîné d'Adam, fut assurément un homme de progrès, à en juger par la *Genèse* et par Flavius Josephe qui complète les traditions de la Bible en ses *Antiquités judaïques*. C'est lui qui fonde avec sa famille la première civilisation. Il crée l'agriculture tandis que son frère Abel continue la simple vie pastorale. Il bâtit la première ville à laquelle il donne le nom de son fils Hénoch. Un autre de ses fils, Tubal-Caïn, est le premier forgeron. Son fils Jubal invente les instruments de musique. Son neveu Lamech révèle les premiers essais de la métrique et du rythme poétique. Mais, tout en constatant cette haute civilisation des Caïnites pendant que les Séthites se contentent de leur vie nomade de pasteurs, la Bible et Josephe relèvent les vices de cette civilisation naissante au point de vue social et religieux. Les Caïnites sont impies et immoraux. Ils sont cupides, oppriment leurs voisins et s'enrichissent à leurs dépens par les rapines et par la violence. Caïn va même jusqu'à tuer son frère Abel, ce représentant de la civilisation primitive Aussi est il maudit de Dieu et condamné à vivre en

Digitized by Google

fugitif. Les poètes en ont fait le symbole de la Vengeance divine poursuivant le crime par la voix de la conscience. On sait les vers terribles que Victor Hugo lui a consacrés dans la *Légende des Siècles*.

* * *

Il en est de même dans l'antiquité païenne. Ce n'est pas sans étonnement qu'on voit Socrate, le sage éclairé par excellence, se méfier de la Science[1]. S'il faut en croire son disciple Xénophon, Socrate jugeait toutes les sciences dangereuses; il enseignait qu'on ne devait s'intéresser à elles que pour leur utilité pratique et immédiate. Ainsi, l'astronomie n'était bonne à connaître que pour trouver son chemin quand on était pilote à bord d'un bateau. Il voulait qu'on n'apprît de la géométrie que ce qui pouvait servir à la mensuration des terres. Il n'y avait rien à tirer de la physique, car nous ne pouvons pas nous rendre un compte exact de l'essence des choses. Qu'eût-il dit de la chimie, si elle avait été connue de son temps? Il se serait encore plus effrayé des transformations qu'elle peut opérer, au point de dépasser les puissances mêmes de la Nature et de produire un nombre indéfini de nouvelles matières que le monde n'a jamais engendrées.

De telles doctrines paraissent d'autant plus étranges dans les enseignements de Socrate quand on sait qu'il avait abandonné la carrière d'artiste, où il excellait comme son père Sophronisque, pour se vouer aux Sciences et étudier avec le plus grand soin les mathématiques, l'astronomie, la physique. Il avait eu pour maître Théodore de Cyrène, le plus célèbre des géomètres de son époque. Il avait aussi donné beaucoup de temps à l'examen des théories cosmologiques d'Anaxagore et d'Archelaüs. Quoiqu'il n'eût vu souvent que ténèbres, contradictions et sophismes dans leurs théories sur

1. Voir à ce sujet la conférence faite aux *Annales* par M. Jean Richepin, qui nous sert de guide.

Digitized by Google

la formation de l'univers et sur l'essence des êtres, il ne pouvait renier complètement les enseignements de ses précepteurs. Il serait enfin surprenant qu'après s'être adonné à la Philosophie, c'est-à-dire à l'amour de la Sagesse ou de la Science (car, pour les Anciens, la Sagesse n'était autre que la Science, c'est-à-dire le vrai Savoir, la connaissance parfaite, la connaissance entière de la Vérité), Socrate ait voulu détourner ses disciples de sonder le mystère des choses. Mais, en parlant ainsi, Socrate était mû par une autre préoccupation, celle de réagir contre l'étude de la physique telle qu'on la comprenait avant lui, c'est-à-dire la Science universelle de la Nature, et contre les enseignements des philosophes qui s'étaient attachés à chercher, ou plutôt à deviner ce qui avait pu être la cause de chaque chose, comment elle existe, comment elle naît, comment elle périt. Ils voulaient savoir ce qu'est la substance des choses. Est-ce l'eau, ou le feu, ou la terre, ou l'air? Ou bien la combinaison entre tel ou tel de ces éléments? Et, comme toutes ces questions ressortissaient à la cosmogonie plutôt qu'à la philosophie; comme il considérait vaines et inutiles les spéculations théoriques des Métaphysiciens sur l'origine et la structure de l'Univers, malgré leurs prétentions d'en faire le but le plus élevé de la Philosophie et le couronnement nécessaire de toutes les autres connaissances; comme il voyait les Sophistes se servir de ces spéculations hasardées pour ébranler les bases de la Religion et de la Vertu, Socrate se mit à enseigner qu'il fallait renoncer à tout ce qui était en dehors de l'Homme pour ne s'appliquer à étudier que ce qui concernait l'Homme lui-même, l'Homme intellectuel et moral, en son for intérieur, suivant la célèbre inscription du temple de Delphes qui avait fait sur son esprit une si grande impression : « Connais-toi toi-même. » En un mot, il mettait les sciences morales au-dessus des sciences physiques et mathématiques.

Socrate avait certainement raison au point de vue spéculatif et moralisateur où il se plaçait. Tandis que, avant lui, l'Homme n'était considéré, pour ainsi dire, que comme un accident dans la Science, parce que la Science elle-même

Digitized by Google

cherchait d'abord à embrasser toute la Nature, au sein de laquelle nous tenons une place si peu apparente, il devenait avec Socrate le centre de la Science et le but de toutes les spéculations. C'était pour l'Homme et par rapport à l'Homme qu'il étudiait le reste; c'était par les lois de son intelligence qu'il déterminait la nature et le rapport de tous les êtres. Sans se montrer aussi exclusifs que leur maître, les disciples de Socrate, et même les philosophes qui sont venus après lui, ont soutenu la même doctrine. Mais l'Homme ne vit pas seulement de spéculation et de morale. Si sa première obligation consiste à scruter l'état de son âme dans ses rapports avec le devoir et la divinité, il ne lui suffit pas de vivre dans cet état de sérénité psychique. Socrate l'a avoué lui-même lors de sa comparution devant ses juges. Après avoir parlé de sa constance à rechercher toute sa vie le Vrai et le Bon dans ses pensées et dans ses actes, il ajoutait : « Cela m'a occcupé si fort que je n'ai pas eu le temps d'être un peu utile à la République ni à ma famille; et mon dévouement au service des Dieux m'a mis dans une gêne extrême. »

Peut-être aussi sommes-nous imparfaitement renseignés sur la véritable doctrine socratique. Nous ne la connaissons guère que par deux de ses disciples, Platon, en son *Apologie*, et Xénophon, en ses *Mémorables*. Ils sont loin de se ressembler par l'esprit comme par le tempérament. On peut soupçonner Platon d'avoir parfois transformé les enseignements de son maître, car il était trop riche d'idées par lui-même et trop indépendant de caractère pour s'en tenir complètement et exclusivement aux vues de Socrate. On doit surtout se méfier des dires de Xénophon, qui était principalement un militaire, un général au service de Sparte, dont l'esprit essentiellement pratique était peu disposé à suivre le vol des hautes spéculations de son maître. Il a bien pu ne prendre dans les entretiens de Socrate que le petit côté de ses enseignements et se tromper sur les premiers principes et sur les dernières conséquences de ses thèses scientifiques comme il s'est trompé parfois sur ses thèses philosophiques.

Socrate prétendait descendre des Dœdalides, c'est-à-dire

Digitized by Google

du fameux Dœdalos, que la Mythologie nous représente comme un inventeur et un ingénieur merveilleux, auquel elle attribue, entre autres inventions, la hâche, la scie, le vilebrequin, le niveau d'eau, qui a construit des automates, qui a dressé le plan du labyrinthe de l'île de Crète, qui a été le précurseur, sinon le créateur de l'aviation, et même de l'aéroplane, car il s'était fabriqué des ailes pour voler. C'était là pour Socrate une raison de plus non seulement de reconnaître, mais encore de proclamer les mérites de la Science.

* * *

La Science, disait Montaigne, est un « grand ornement et outil de merveilleux service », et il avait grandement raison. De même que l'homme a un idéal de justice, de dignité, de charité, d'amour qu'il s'efforce de réaliser, de même il a un idéal de Science, de puissance sur la Nature qu'il doit poursuivre pour le faire aboutir. C'est l'essence et c'est la loi du progrès; et le progrès, c'est pour l'homme de se perfectionner, c'est-à-dire de s'approcher sans cesse d'un but idéal.

Descartes, parlant dans son *Discours de la Méthode* (6e partie) des découvertes qu'il avait faites en physique, dit : — « Elles me font voir qu'il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie, et qu'au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles on en peut trouver une pratique par laquelle, connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer de même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possseseurs de la nature. »

Ce progrès dans les Sciences, Pascal le recommande également en sa préface du *Traité du Vide,* et il en fait la loi non pas seulement de l'individu, mais encore du genre humain, la loi même de l'espèce.

Dans son *Esquisse d'un tableau historique du progrès de*

Digitized by Google

l'esprit humain, Condorcet a soutenu l'idée de perfectibilité indéfinie pour le monde moral. Cette idée est contestable; mais il ne saurait en être de même en matière scientifique, et cette perfectibilité doit être poursuivie dans l'intérêt purement spéculatif comme dans l'intérêt matériel, car ils se complètent mutuellement.

* * *

Est-ce à dire que la Science pourra arriver un jour à la connaissance de toutes choses? Même avec ses progrès incessants, ses nombreuses découvertes actuelles et ses applications merveilleuses, les savants qui la pratiquent sont les premiers à confesser l'immensité de ses ignorances. Ils avouent qu'elle est absolument incapable de saisir l'essence de la matière ou de l'énergie, l'origine du mouvement ou celle de la sensation; qu'il ne lui est pas même donné d'extraire entièrement de la nature les principes et les lois dont elle se sert pour éclairer sa marche, et que ses systèmes les mieux ordonnés, grevés d'une part considérable de conjectures, ne sont qu'approximations successives et vraisemblablement provisoires. C'est ce que disait, en 1863, Berthelot, l'inventeur des lois de la termochimie, dans une lettre écrite à Renan, où il déclarait que la science positive, la méthode expérimentale, ne poursuivaient ni les causes premières ni la fin des choses, qu'elles se contentaient d'observer les faits et de les rattacher les uns aux autres par des rapports immédiats et qu'au delà du domaine de l'observation, l'esprit humain, poussé par une force invincible, cherchait à pénétrer ce qu'il ignore. Ces déclarations nous ont été renouvelées il y a peu de temps, avec autant d'autorité que de modestie, par notre éminent confrère, M. Paul Sabatier, en son discours de réception à l'Académie des Jeux Floraux[1].

* * *

Enfin, serait-il vrai que le progrès incessant des Sciences

1. Le 14 février 1909.

Digitized by Google

conduit à l'irréligion de l'avenir, parce que de ce progrès infini découle une conception du monde et de la vie qui s'oppose à tout développement religieux par son caractère utilitaire et matérialiste[1] ?

C'était la crainte de Tolstoï[2] (comme elle l'avait été de Socrate), lorsqu'il voyait des savants nier l'âme parce qu'ils ne la rencontraient pas sous le scalpel, et Dieu parce qu'ils ne l'apercevaient pas dans le ciel.

Il y a dans la *Correspondance* de Gustave Flaubert un mot auquel il faut prendre garde : « On ne vit pas sans religion. » Ce mot fait songer à la grave parole de Renan : « La Science, l'Art, la Philosophie n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont choses religieuses. » Si la Religion paraît aujourd'hui être en décadence, le sentiment religieux se montre plus vivace que jamais. Il comprend tous les dogmes qui sont idées et il les dépasse tous, car il est sentiment. Il a suscité tous les mouvements d'ordre social auquel nous assistons[3]. Les Positivistes eux-mêmes admettent le couronnement de l'œuvre d'Auguste Comte par une religion. Et l'idéal chrétien comme la morale chrétienne sont trop au-dessus des critiques ou des attaques dont ils ont été l'objet pour avoir à craindre les postulats des nouvelles doctrines métaphysiques ou matérialistes. Bien mieux, la Science elle-même vient d'ébranler singulièrement ses propres postulats en ouvrant, avec ses récentes découvertes, de nouveaux et magnifiques horizons aux visions de l'au-delà. Des forces mystérieuses, insoupçonnées, se sont révélées de toutes parts. La vue passe à travers la matière jusque-là réputée opaque par définition ou par essence. La radiologie et les ondes

1. Voir à un autre point de vue le livre de Guyau, intitulé : L'*Irréligion de l'Avenir*.

2. Léon Tolstoï prisait peu les sciences, dédaignait toutes les inventions et voulait opposer à la croissance industrielle une production agricole à base communiste, tout en levant les yeux vers le ciel plein d'astres, pour y « retrouver le sens de la simplicité, de la fraternité, de la vie profonde et mystérieuse ».

3. Voir l'article du docteur Louis Rimaud dans la *Coopération des Idées*, 15 juin 1912.

Digitized by Google

vibratoires volatilisent, subtilisent, spiritualisent la matière, et permettent de plus en plus d'en nier l'existence. L'imagination et le mystère ont regagné tout le terrain perdu[1].

* * *

Mais voici qu'une nouvelle critique est formulée contre la Science actuelle. Après lui avoir reproché de rechercher beaucoup trop la spéculation, on l'accuse maintenant de se préoccuper surtout de finalité. Le grand fait normal auquel de nos jours aboutiraient les inventions qui se multiplient serait le désir du bonheur, suivant le précepte d'Auguste Comte, qui voulait rénover la Société par la Science et faire de celle-ci l'instrument de la marche indéfiniment ascendante de l'Humanité vers le bonheur universel. Le public attendrait de la Science tout ce qui doit satisfaire ses besoins et ses plaisirs. Notre civilisation serait surtout disposée au moindre effort. Elle y parviendrait grâce à la Science, et le trop grand perfectionnement mécanique aboutirait à la paralysie des forces de la Société. Il en résulterait une sorte d'épicurisme comme au temps de la décadence de la Société romaine[2].

Il n'est pas douteux que la nature humaine serait susceptible de s'appauvrir par les conquêtes scientifiques faites exclusivement dans cet esprit. Mais tel n'est pas le but particulier des enseignements actuels. Ce n'est point le bonheur procuré par la Science qu'ils poursuivent, mais bien la vérité et le progrès scientifiques en dehors de toute idée préconçue et de toute finalité épicurienne; et l'on ne saurait les blâmer d'y ajouter des recherches utiles à la vie. Les Savants ont donc à remplir une véritable fonction sociale; et c'est celle que vous pratiquez, Messieurs et chers Confrères, tant à l'École qu'à l'Académie.

1. Conf. M. Jacques Flach, membre de l'Institut, leçon d'ouverture de l'*Histoire des Législations* au Collège de France, le 9 décembre 1910.

2. *L'Épicurisme scientifique*, par M. Edmond Barthélemy (*Mercure de France*, juin 1910.)

Digitized by Google

***

Par suite de ses développements considérables et chaque jour se multipliant davantage, la Science a dû se fractionner en une foule d'applications distinctes. Ce morcellement a bien ses avantages; mais il a aussi ses inconvénients. Socrate a en quelque sorte signalé ces inconvénients lorsqu'il s'est mis à interroger successivement ceux qui, dans toutes espèces de connaissances, d'arts et de métiers, passaient pour les plus habiles : les politiques, les philosophes, les poètes, les artisans. Il en était arrivé à constater que tous s'imaginaient savoir ce qu'ils ne savaient pas; et, parce qu'ils excellaient dans une branche spéciale ou étaient doués d'un talent particulier, ils se croyaient de même supérieurs dans d'autres genres et capables de tout juger ou dispensés de s'occuper de la recherche impartiale du vrai et du bon dans les choses les plus importantes et les intérêts les plus graves. Socrate se montra plus sage qu'eux en ne se fiant ni à leurs lumières ni aux siennes pour trancher souverainement les questions ardues qui lui étaient posées. Et son appréciation fut ratifiée par un oracle que la Pythie rendit sur la demande de Chéréphon.

***

Pour Auguste Comte, comme pour Henri Poincaré dans son livre célèbre : *Science et Hypothèse*, comme pour M. Boutroux en sa récente étude sur le *Rapport de la Philosophie aux Sciences*[1], la Science se divise en compartiments radicalement hétérogènes. A leurs yeux, chaque domaine a sa certitude spéciale, son objectivité propre.

Mais Platon voulait que les âmes gardent au fond d'elles-mêmes quelques traces inconscientes du contact qu'elles ont eu jadis avec les essences éternelles. Et Descarte pensait que la connaissance dans tous les domaines de l'intelli-

1. *Revue de méthaphysique et de morale*, juillet 1912.

Digitized by Google

gence présentent une certaine unité. L'esprit se retrouve partout le même en présence d'une réalité plus ou moins compliquée, mais qui n'exige pas de démarches ou de méthodes radicalement distinctes, pas plus qu'une signification différente pour la notion de la vérité. Dans une communication très intéressante qu'il nous fit il y a quelques années et intitulée : *Essai sur un groupement de connaissances humaines*[1], notre confrère, M. Juppont, a soutenu que la Science est une, car tout se lie dans l'univers. Il n'y a pas même, à proprement parler, la Science pure et la Science appliquée : il n'y a que la Science, et les applications de la Science. L'infirmité seule de notre intelligence nous empêche d'embrasser la Science dans toutes ses manifestations. Nous ne saurions être à la fois des physiciens, des chimistes, des médecins, des ingénieurs, et, en outre, des musiciens, des peintres, des sculpteurs, des architectes, voire encore des juristes, des militaires, des orateurs, des poètes, des diplomates, des hommes d'État. On cite bien certains personnages de l'Antiquité et de la Renaissance comme ayant cumulé de nombreuses spécialités et ayant excellé dans plusieurs à la fois. Tel fut, notamment, Jean Pic, comte de Concordia, prince de La Mirandole, dont le nom est resté pour la postérité synonyme de précocité extraordinaire, de faculté d'assimilation prodigieuse, de génie universel, et qui mourut à trente-deux ans après avoir étonné le monde par son fameux défi à tous les maîtres de toutes les écoles, s'engageant à soutenir seul, publiquement, en cour de Rome, neuf cents thèses sur toutes les questions accessibles au savoir humain.

Pour notre époque, nous pourrions également citer Henri Poincaré, mort aussi prématurément, puissant mathématicien en même temps qu'astronome et physicien, qui fut, par surcroît, un philosophe et un maître écrivain, et dont on a dit qu'il était « le seul homme dont la pensée fut capable de faire tenir en elle toutes les autres pensées, de comprendre

1. *Mémoires de l'Académie*, 10e série, t. VI (1906), pp. 273 et suiv.

Digitized by Google

jusqu'au fond, et par une sorte de découverte renouvelée, ce que la Science humaine peut aujourd'hui comprendre ».

* * *

Mais il n'appartient qu'à quelques individualités privilégiées d'être ainsi le cerveau vivant de plusieurs Sciences. Les Académies ont pour but de suppléer à l'infirmité de la nature humaine, et en particulier de l'Humanité actuelle, en groupant l'élite des savants et des érudits, voire des simples lettrés, afin qu'ils puissent se communiquer le fruit des travaux et des découvertes qu'ils préparent dans la solitude de leurs laboratoires ou de leurs cabinets, et, ainsi, de faire tomber les cloisons étanches que la division du travail a établies entre les diverses disciplines. Comme le disait il y a peu de jours le président de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux[1] à l'occasion du bicentenaire de cette Compagnie, elles sont le contrepoids nécessaire de la spécialisation. Chez un peuple amoureux des idées générales, les Académies générales comme la nôtre en entretiennent le culte. Elles sont surtout utiles à la Province pour lui conserver un peu de ce sang généreux qui tend plus que jamais à abandonner les membres éloignés pour se concentrer à Paris, devenu le cœur de la France et la tête de l'Europe. Elles forment autant de foyers régionaux où s'entretient le feu sacré de l'intelligence et du travail.

Il n'y a, Messieurs et chers Confrères, qu'à fréquenter vos séances ou à lire vos *Mémoires* pour apprécier à leur juste valeur les services que vous rendez par vos travaux personnels aux Sciences, à l'Érudition ainsi qu'aux Belles-Lettres, et en quelle bonne renommée vous maintenez Toulouse et la Province dont elle est la métropole. Et vos Concours sont là pour prouver aux aveugles comme aux incrédules l'utilité des encouragements que vous donnez aux études fortes et consciencieuses, aux recherches patientes et originales dans

1. M. Courteault.

Digitized by Google

toutes les branches de l'activité humaine. Vous vous montrez ainsi les dignes pionniers de la grande Science française qui s'est si fort distinguée par sa passion de « voir clair dans tout ce qui est », selon l'expression de Stendhal, et qui a pris pour règle de conduite la noble maxime de Pasteur : « Pour la Science, pour la Patrie, pour l'Humanité. »

*
* *

Je m'arrête, Messieurs et chers Confrères, car je ne voudrais abuser ni de votre patience, ni de votre indulgence. Qu'il me soit permis d'ajouter un seul mot; et ce mot est un remerciement de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant le fauteuil présidentiel que j'occupe pour la dernière fois. Si je n'ai pas le droit de revendiquer cet honneur comme un titre de gloire, je puis du moins le considérer comme un témoignage de sympathie; et, de tout cœur, je vous en suis reconnaissant.

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR

LES CONCOURS DE 1912

PAR M. CAMICHEL.

Lorsque l'Académie me fit l'honneur de me charger, il y a une dizaine d'années, des fonctions de rapporteur général, j'étais, je l'avoue à ma confusion, incomplètement renseigné sur l'histoire, les usages et les traditions de notre Compagnie.

Aussi ai-je désiré, cette année, me documenter avec soin, afin de mieux accomplir la mission que vous avez bien voulu me confier pour la seconde fois.

D'excellents ouvrages existent sur l'Académie dus à notre président M. le baron Desazars de Montgaihard et à notre confrère M. Lapierre. J'ai donc relu ces livres, j'ai suivi les phases successives de l'existence académique depuis les lanternistes, nos vénérables ancêtres du dix-septième siècle, jusqu'à nos jours. J'ai examiné les procès-verbaux des réunions, les sujets des mémoires présentés, les programmes des concours, les discours des séances publiques — et de cette étude, il m'est resté une impression de profonde admiration pour notre Société qui, malgré les changements de régime, malgré la tourmente révolutionnaire, malgré les railleries des uns et l'indifférence des autres, a subsisté, avec honneur, pendant trois siècles.

Messieurs, il en est de même des individus et des associa-

Digitized by Google

tions; pour vaincre les difficultés de la vie, pour faire œuvre durable, il faut une volonté forte au service d'un idéal élevé. Cet idéal, l'Académie l'a toujours eu, elle a de tout temps travaillé à la grandeur de Toulouse avec le constant désir de continuer la tradition de notre belle cité, qui a figuré pendant de longs siècles à la tête de tout le Midi languedocien et même de tout le Midi français. Nous sommes, nous-mêmes, convaincus que Toulouse est appelée à voir prochainement se développer et grandir sa situation de métropole du Sud Ouest et qu'elle saura entièrement utiliser les admirables dons qu'elle a reçus de la nature, et nous sommes aussi pleins d'espoir en l'avenir de notre Académie, dont l'histoire est indissolublement liée à celle de notre ville.

A notre époque, où l'esprit provincial renaît dans tous les domaines, dans la vie sociale, politique, littéraire, artistique de la nation, l'influence d'une Académie comme celle de Toulouse doit devenir chaque jour plus grande : les Sociétés savantes de notre ville l'ont bien compris lorsqu'elles ont tenu à présider elles-mêmes la fête en l'honneur d'un de nos confrères, dont la renommée jette, sur Toulouse et sur notre Académie, le plus vif éclat.

Mais c'est surtout dans une cérémonie comme celle d'aujourd'hui que l'on peut comprendre toute l'importance de notre Société : pour poursuivre leur noble but, les académiciens d'autrefois avaient organisé des concours, dans lesquels ils offraient des récompenses et des encouragements, qui étaient fort recherchés. Des membres de l'Académie des Sciences de Paris ou des savants étrangers se mettaient fréquemment sur les rangs : c'est ainsi que Clairaut fut lauréat de l'Académie, en janvier 1750, en présentant son célèbre mémoire : *Sur la cause physique de l'aplatissement de la Terre.* Les prix de l'Académie étaient distribués chaque année dans la séance de rentrée, qui avait lieu en novembre. C'est la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui.

Messieurs, avant de lire les résultats du concours de 1912, je ne puis mieux faire que répéter les paroles de M. de Nolet, dans une circonstance analogue :

Digitized by Google

« Le bon goût et la délicatesse que j'ai toujours trouvés dans cette aimable Compagnie, l'union et la justice qui malgré l'envie ne cessèrent jamais d'y régner, enfin l'esprit et le savoir qui président ici ne me laissent douter un moment de la sincérité de vos sentiments, de la justesse de vos décisions, ni de la bonté du choix que vous avez fait. »

Prix Ozenne[1]. — Les trois concurrents : M. Jean-Paul Tourneux, M. Aimé Monchet et M. Jean Signorel ont envoyé à l'Académie des travaux importants[2].

Le livre de M. J.-P. Tourneux est consacré à l'étude d'un point d'embryologie d'un grand intérêt scientifique. Il a pour titre : *Developpement de la base cartilagineuse du crâne.* Ce travail a demandé à son auteur plusieurs années de recherches difficiles; mais, de plus, il exigeait de sa part une grande habitude de la technique histologique et en même temps, ce qui en relève le mérite, des connaissances étendues sur l'embryologie générale. M. J.-P. Tourneux réunissait ces conditions de succès; aussi ces recherches ont-elles été des plus fructueuses. Grâce à elles, en effet, il a pu rectifier certaines opinions et en émettre d'autres qui ont été confirmées depuis.

Ses recherches n'ont pas porté seulement sur l'homme, mais sur un assez grand nombre d'animaux, tels que le mouton, le veau, le porc, le cheval, le rat, le cobaye, le chien, le chat, la taupe, le lapin. Les six chapitres de son travail ont les titres suivants : 1° La plaque basilaire; — 2° le segment basilaire de la chorde dorsale; — 3° l'hypophyse et le pédicule hypophysaire; — 4° la bourse pharyngienne; — 5° les fossettes et les canaux accidentels de la base du crâne; — 6° les tumeurs de cette base.

Dans son segment basilaire, la chorde dorsale présente de nombreuses variations. M. J.-P. Tourneux a pu les ramener

1. Ce prix est ordinairement de 300 francs. En raison de l'importance des travaux présentés, il a été porté cette année à 400 francs.

2. Rapporteurs, MM. le Dr Maurel et le Dr Marie.

Digitized by Google

à trois types principaux : l'*intrabasilaire*, le *rétro-basilaire*, l'*antébasilaire*. Ces trois types comprennent la plus grande partie des cas; toutefois, pour les comprendre tous, il a dû ajouter deux types intermédiaires; l'un participant des deux premiers : intra et rétro-basilaire, et l'autre participant du deuxième et du troisième, l'intra et l'antébasilaire.

En ce qui concerne le pédicule hypophysaire, l'auteur a établi qu'il en subsiste des vestiges jusqu'au quatrième mois de la vie fœtale, et de plus il a montré que son segment initial est logé dans le bord postérieur de la cloison nasale.

La bourse pharyngienne était confondue avec le récessus médian du pharynx. Or, M. Tourneux a montré qu'il fallait les différencier. Tandis, en effet, que la bourse pharyngienne est produite par une adhérence que la chorde a conservé avec l'endoderme, le récessus résulte de l'inflexion céphalilique postérieure et des adhérences contractées par le ligament occipito-pharyngien avec la muqueuse du pharynx.

Enfin, en partant des données précédentes sur le développement de la base du crâne, l'auteur a été conduit à diviser toutes les tumeurs qui s'y développent en deux grands groupes naturels : celles qui ont pour point de départ des vestiges embryonnaires et celles qui se développent dans les tissus normaux.

Ce travail s'est recommandé tout spécialement à l'Académie, d'abord par l'étendue des connaissances nécessaires pour l'entreprendre, ensuite par les difficultés et la longueur des recherches histologiques, et enfin par sa portée scientifique.

Aussi l'Académie, tout en étant frappée par les mérites des deux autres travaux qui concouraient pour le même prix, mérites tels qu'ils ne lui ont pas permis de donner à M. Tourneux la totalité du prix, a tenu cependant à marquer sa préférence en lui accordant sur le prix Ozenne, qui est cette année de 400 francs, une somme de 200 francs avec une médaille d'argent.

Le mémoire de M. Mouchet a pour titre : *Les Artères du Cerveau.*

Digitized by Google

C'est un travail également tout à fait remarquable. La méthode que l'auteur a employée lui est personnelle et ce n'est pas un mince mérite quand il s'agit d'une région aussi étudiée que celle du cerveau. Cette originalité ne doit pas nous étonner, car l'auteur a déjà publié un grand nombre de travaux anatomiques. Ce n'est plus un débutant, mais un esprit très mûri.

M. Mouchet ne s'est pas contenté de découvrir une méthode originale, il l'a appliquée dans un très grand nombre de cas particuliers, sur près de cinquante cerveaux, sur chacun desquels il a pratiqué des injections très difficiles, et obtenu un grand nombre de coupes dont il a fait la radiographie.

Les résultats obtenus par l'auteur, dans l'étude des artères du cerveau, paraissent définitifs. L'Académie est heureuse de décerner à M. Mouchet une somme de 100 francs prélevée sur le prix Ozenne.

M. Jean Signorel a choisi un sujet plein d'actualité et particulièrement intéressant pour notre région pyrénéenne : *L'Électrification des Grandes Lignes de Chemins de Fer.*

Cette étude a été honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique; elle comprend 228 pages et elle est divisée en deux parties :

I. La technique de l'électrification ;
II. La pratique de l'électrification.

Sous une forme claire et précise, l'auteur expose succinctement les divers modes de transport : il compare la traction électrique et la traction à vapeur, il donne un exposé très documenté de l'électrification dans les divers pays et en particulier met en évidence les efforts si louables de la Compagnie du Midi, qui, après avoir construit et équipé la ligne de Vernet-les-Bains à Mont-Louis, est en train, par la construction de l'usine de Souloum, de réaliser un vaste programme d'électrification dans la région d'Auch, Tarbes, Montréjeau, sans parler des lignes d'Ax et de Bedous aboutissant à la frontière espagnole.

Digitized by Google

L'ouvrage de M. Signorel est une contribution très honorable à l'étude d'un grand problème moderne; il sera lu avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'industrie et au développement économique de notre pays.

L'Académie décerne à M. Jean Signorel une somme de 100 francs à prélever sur le prix Ozenne.

Prix Maury[1]. — M. Georges Gaudion, docteur de l'Université de Toulouse, a présenté un travail intitulé : *Nouvelle méthode générale de synthèse des amines forméniques par l'hydrogénation des éthers nitreux.*

Ce travail est une application importante de la méthode générale d'hydrogénation de MM. Sabatier et Senderens, qui est basée sur l'action directe de l'hydrogène, en présence des métaux divisés catalyseurs, particulièrement du nickel et du cuivre.

Les anciennes méthodes d'hydrogénation, dites de voie humide, avaient conduit à établir une distinction profonde, devenue classique, entre les éthers et leurs isomères, les dérivés nitrés forméniques. Tandis que ces derniers sont régulièrement changés en amines forméniques correspondantes, les premiers sont dédoublés avec production d'ammoniaque.

En appliquant aux éthers nitreux l'hydrogénation directe sur le nickel ou sur le cuivre, M. Gaudion est au contraire arrivé à ce fait, tout à fait inattendu, que le résultat de la réaction est le même que pour les dérivés nitrés. On obtient l'amine primaire forménique, accompagnée d'une proportion importante d'amine secondaire et même d'amine tertiaire, issues d'une action secondaire exercée par le métal sur l'amine primaire, ainsi que MM. Sabatier et Senderens l'avaient constaté dans l'hydrogénation des nitrites, et que M. Mailhe l'avait également constaté dans l'hydrogénation directe des oximes et des amides.

Pour expliquer ces résultats tout à fait imprévus et obte-

1. Rapporteur, M. Paul Sabatier.

Digitized by Google

nus pour un grand nombre d'éthers nitreux (méthylique, éthylique, propylique, isopropylique, butylique, amylique), M. Gaudion admet qu'à la température atteinte dans la réaction, il y a isomérisation des éthers nitreux en isomères, *dérivés nitrés*, qui sont de suite atteints par une hydrogénation rapide pratiquée sans dédoublement.

Cette hypothèse, qui conduit à admettre une sorte de tautomérie de la molécule des éthers nitreux et des dérivés nitrés à la température de réaction (de 150° à 250°), a été discutée soigneusement par l'auteur, qui a examiné comparativement d'autres explications possibles de la production d'amines, et adoptée finalement comme la seule conciliable avec la réaction observée.

M. Gaudion a caractérisé toutes les amines ainsi engendrées et a préparé sous forme cristallisée leurs phénylurées.

Le travail de M. Gaudion est un travail excellent dont les résultats entrent immédiatement dans la chimie classique. Il a reçu le meilleur accueil dans le monde savant.

M. Gaudion, né à Toulouse, a paru tout à fait digne de recevoir de l'Académie la plus grande partie (400 fr.) du prix Maury.

M. Gèze[1] a envoyé à l'Académie deux mémoires ayant pour objet commun l'étude botanique et agronomique des plantes de marais.

M. Gèze s'est proposé d'étudier les moyens de tirer parti des terrains marécageux qui, pour des raisons économiques ou topographiques, ne peuvent être desséchés. Les terrains de cette nature sont très étendus en France; leur superficie atteint, en effet, 354,666 hectares.

M. Gèze montre que si les terrains marécageux sont habituellement improductifs c'est qu'on ne se donne pas la peine de les exploiter d'une façon rationnelle.

Après avoir examiné les divers types de marais et la flore

1. Rapporteur, M. Prunet.

Digitized by Google

qui est propre à chacun d'eux, il signale les espèces que les agriculteurs auraient intérêt à propager.

Le deuxième mémoire a paru cette année même sous le titre : *Études botaniques et agronomiques sur les Typha et quelques autres plantes palustres*. C'est un travail remarquable qui a servi à l'auteur de thèse de doctorat ès sciences naturelles.

Il a pour principal objet l'étude du genre *Typha* dont les diverses espèces vivent dans les terrains inondés d'une grande partie du globe.

Ces espèces étaient jusqu'ici mal définies et d'une détermination incertaine. Cela tenait surtout à ce que la plupart d'entre elles avaient été créées uniquement d'après des échantillons d'herbiers isolés ou trop peu nombreux, et en utilisant des caractères tels que la longueur et le diamètre de la tige, la longueur et la largeur des feuilles, les dimensions de l'épi, qui sont susceptibles de varier avec le milieu.

Les autres caractères utilisés par les auteurs pour définir les diverses espèces de *Typha* sont également l'objet d'un examen critique et leur valeur relative est justement appréciée.

La détermination des *Typha* présentera toujours des difficultés pratiques, mais elle cessera d'être incertaine.

M. Gèze étudie ensuite en détail les exigences culturales des espèces ou formes de *Typha* qui fournissent les produits les plus recherchés par l'industrie.

Les deux mémoires de M. Gèze constituent le premier travail d'ensemble qui ait été publié en France sur la flore des marais et sur la culture des plantes palustres utiles. Une fâcheuse lacune se trouve ainsi fort heureusement comblée dans notre littérature scientifique et agronomique.

L'auteur fait preuve d'une érudition rare et d'une louable probité. Grâce à lui d'importantes précisions sont apportées dans des questions litigieuses ou imparfaitement connues.

Ses travaux serviront de guide dans tous les essais de culture des plantes de marais. Ils faciliteront la mise en va-

Digitized by Google

leur de terres actuellement improductives et leur portée économique pourra être très grande.

L'Académie, reconnaissant la haute valeur du travail qui lui est présenté par M. Gèze, lui accorde une récompense de 400 francs sur le prix Maury.

Depuis longtemps déjà, M. Comère s'est fait une spécialité de l'étude des algues d'eau douce. Le livre qu'il présente cette année à l'Académie, sous le titre : *Les Algues d'eau douce*[1], rendra les plus grands services aux botanistes qui voudront s'engager dans la même voie que lui. Le premier chapitre renferme les éléments de morphologie indispensable à la détermination des algues et dispense le lecteur d'avoir recours à un *Traité de Botanique générale*. Le second chapitre, d'un caractère plus pratique, comprend les instructions nécessaires à la récolte, à la préparation et à la conservation des algues. On sait combien les indications de ce genre sont difficiles à trouver et on doit savoir gré à M. Comère de faire bénéficier le débutant de sa grande expérience.

Le troisième chapitre est de beaucoup le plus important et se rapporte à la classification. Toutes les familles d'algues d'eau douce y sont étudiées. M. Comère donne un assez grand nombre de détails sur les caractères généraux des grands groupes : myxophycées, flagellées, conjuguées, volvocinées, proto-coccoïdées, confervoïdées, siphonées et floridées.

Il indique ensuite comment chacun de ces groupes peut être divisé en familles.

L'étude de chaque famille comprend : les caractères généraux de la famille, une clef des genres, les caractères des genres, une clef des espèces de chaque genre, les principaux caractères et l'habitat ordinaire de chaque espèce. La détermination est facilitée par dix-sept planches qui accompagnent l'ouvrage et où toutes les espèces citées sont représentées dans ce qu'elles ont d'essentiel.

Pour les personnes qui veulent s'adonner à l'étude spéciale

1. Rapporteur, M. Leclerc du Sablon.

Digitized by Google

des algues d'eau douce, le livre de M. Comère, facile à consulter et à manier, pourra remplacer les ouvrages descriptifs, très volumineux, qui ne se trouvent ordinairement que dans les grandes bibliothèques.

M. Comère a donc fait œuvre utile et mérite d'être encouragé et récompensé. L'Académie lui a accordé 200 francs sur le prix Maury.

Prix Gaussail[1]. — L'auteur du mémoire ayant pour titre : *De la recherche du plomb dans les végétaux servant à l'alimentation* a présenté pour le concours du prix Gaussail un mémoire de dix-sept pages, dont la moitié contient la description des procédés de dosage du plomb. La seconde partie est consacrée à la recherche du plomb dans les végétaux. L'auteur admet que « le plomb, rejeté de la ville, va chez l'horticulteur sous forme de fumier et passe de là dans les végétaux ».

L'importance de ce travail n'a pas paru suffisante pour mériter le prix Gaussail. L'Académie tient néanmoins à remercier l'auteur.

MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT.

M. Tournier présente un mémoire intitulé : *Du traitement de la tuberculose chirurgicale par le corps immunisant de Carl Spengler*[2].

Parmi les procédés d'immunisation et de traitement des maladies spécifiques, ceux qui ont été proposés contre la tuberculose n'ont pas eu, jusqu'à présent, le succès obtenu par d'autres procédés, tels que ceux, par exemple, dirigés contre la variole, la diphtérie, la rage, etc.

Les Allemands surtout, avec leur esprit de réalisation pratique teintée souvent de mercantilisme, se sont ingéniés à

1. Rapporteur, M. Fabre.
2. Rapporteur, M. Geschwind.

Digitized by Google

découvrir le spécifique qui leur livrerait l'armée des tuberculeux. On se souvient encore de l'immense confiance qu'avec le concours d'une réclame habile, avait éveillée la tuberculine, ainsi que de la rapide déconvenue que causa son application dans la pratique.

Un Allemand aussi, Carl Spengler, a préconisé, depuis quelques années, une préparation, qu'il obtient avec des extraits de globules rouges de chevaux immunisés contre la tuberculose. Cette préparation qu'il appelle « Immün Körper », corps immunisant, et qui n'est ni une tuberculine ni un sérum, aurait, d'après lui, plus d'activité que ces médications sans en avoir les dangers.

Parmi la quinzaine de médecins qui ont publié les résultats de leur expérimentation sur ces corps, la majeure partie les déclare sans valeur; quelques-uns, au contraire, prétendent en avoir eu de bons effets.

Le Dr Tournier, auteur du mémoire présenté au suffrage de l'Académie, a voulu en avoir le cœur net et dans une série de quatorze cas, dans le service de M. le professeur Jeannel, il a appliqué la méthode de Spengler, dans les meilleures conditions pour obtenir une réussite, dans des tuberculoses externes considérées en général comme des tuberculoses atténuées.

Il a été obligé de conclure que non seulement le traitement du médecin allemand n'était pas à conseiller, mais qu'il n'était même pas exempt de dangers.

Il y a lieu d'espérer que M. Tournier aura mis fin ainsi à une de ces tentatives exotiques pour lesquelles nous sommes trop souvent tentés de nous engouer en France.

Le mémoire de M. Tournier est aussi bien fait dans la forme que dans le fond. L'Académie est heureuse de lui décerner une médaille d'encouragement en argent.

M. Rouge (d'Andlau, Alsace) est un ancien percepteur alsacien d'avant la guerre, un des bien rares, sinon le seul, qui, dans le désarroi de la brusque invasion de notre département frontière emporta, sa caisse en France au lieu de l'abandonner à l'ennemi. Il s'est consacré, à son retour dans

Digitized by Google

son pays d'origine, à une œuvre aussi artistique que patriotique, laquelle a paru susceptible d'attirer l'attention de l'Académie[1].

En effet, depuis plus de vingt-cinq ans, M. Rouge a employé son temps, ses peines, une grande partie de ses modestes ressources et un véritable talent de dessinateur à fixer, à réunir et à répandre les paysages, les monuments, les souvenirs historiques, les trésors d'art dont l'Alsace est si riche.

Il a accumulé ainsi plus de cinq cents dessins ayant une grande finesse d'exécution.

Pour les vulgariser davantage, il a donné à beaucoup d'entre eux la forme de cartes postales originales, qu'il répand gratuitement ou à des prix minimes.

Dans sa maison, ancien manoir des comtes d'Andlau, datant du quinzième siècle, il a formé un véritable petit musée ouvert à tous. Il a même créé, à l'usage des enfants du pays, une école gratuite de dessin, où il s'applique, en particulier, à faire connaître le procédé mécanique de reproduction, à la portée de tous, dont usaient Léonard de Vinci et Albert Durer et qu'il a exposé dans une petite brochure.

Pour les illustrations en couleur, il se sert en grande partie de substances récoltées dans le voisinage : la sanguine, l'oolithe, donnant une ocre dorée, l'extrait de baies d'airelles myrtiles, etc., etc., et il enseigne à ses petits élèves à trouver et à employer ces produits économiques.

Tous ces efforts ont été accomplis sans aucune subvention et souvent en dépit de l'hostilité plus ou moins déguisée que font les Allemands à un enseignement de langue, d'esprit et de tendances françaises.

M. Rouge est un modeste, il ne demande rien et c'est absolument en dehors de lui que ses travaux nous sont signalés. Mais nous sommes certains qu'il serait heureux d'apprendre que l'œuvre à laquelle il s'est voué est appréciée par une Société savante de la vieille France.

1. Rapporteur, M. le Dr Geschwind.

Digitized by Google

Ce souvenir venant de la mère-patrie serait pour lui un nouvel encouragement dans la tâche méritoire à laquelle il a consacré une grande partie de son existence.

L'Académie adresse tous ses remerciements à M. Rouge; elle est heureuse de lui accorder une médaille d'encouragement en argent.

Un mémoire présenté a l'Académie sous le titre : *L'eau potable publique et privée*[1], comprend environ deux cents pages, dans lesquelles se trouvent décrits les principaux procédés d'analyse chimique et bactériologique utilisés dans les laboratoires.

L'Académie reconnaît l'effort considérable fait par l'auteur, qu'elle remercie de son envoi, tout en regrettant de ne pouvoir lui accorder de récompense.

Telle est, Messieurs, la liste des récompenses décernées en 1912. Le concours de cette année est, en somme, très honorable et l'Académie peut s'en déclarer satisfaite.

Que les années à venir nous apportent à chaque concours une moisson toujours plus ample de travaux bien documentés, d'observations correctement faites et de recherches précises, c'est le souhait que je me permets de formuler en terminant.

1. Rapporteur, M. Fabre.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE

POUR LES ANNÉES 1913 ET 1914.

PRIX GAUSSAIL.

Pour se conformer scrupuleusement aux intentions de Mme veuve A. Gaussail et aux résolutions prises dans les séances des 8 mars 1883 et 4 avril 1889, l'Académie décerne tous les ans, sous la dénomination de *Prix Gaussail*, une récompense *à l'auteur dont le travail manuscrit paraît le plus digne de cette distinction.* (Les travaux de l'ordre littéraire concourront seuls pour ce prix en 1913; ceux de l'ordre scientifique en 1914.)

Ce prix est fixé, pour 1913 et ponr 1914, à 1.330 francs. Il n'est imposé aucun sujet particulier aux concurrents, lesquels sont libres de choisir parmi les matières variées qui font l'objet des études de l'Académie.

PRIX OZENNE.

Depuis l'année 1905, et pour se conformer aux volontés du fondateur, l'Académie décerne chaque année, et alternativement pour les Sciences et pour les Inscriptions et Belles-Lettres, un prix de 300 francs, qui porte le nom de *Prix Ozenne*, à l'auteur de la découverte ou du travail qui, par son importance, *entre les communications faites à l'Académie*, paraît mériter le mieux cette distinction.

Digitized by Google

Les travaux *imprimés* sont admis à concourir pour ce prix, pourvu que la publication n'en remonte pas au-delà de trois années et qu'ils n'aient pas été déjà récompensés par une Société savante.

Les travaux de l'ordre littéraire concourront seuls pour ce prix en 1913; ceux de l'ordre scientifique en 1914.

PRIX D. CLOS.

Vu le don manuel de 2.000 francs, fait le 24 février 1909 par la famille Clos, sur le désir exprimé par M. Dominique Clos, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Toulouse, correspondant de l'Institut et ancien président de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse,

L'Académie a fondé un prix qui sera décerné tous les cinq ans et comprenant les intérêts de ces cinq années, soit environ 300 fr.

Ce prix, destiné à récompenser un travail portant sur un point quelconque du règne végétal, ne pourra être décerné qu'en 1915.

Le règlement concernant ce prix sera publié ultérieurement.

PRIX MAURY.

Conformément aux conditions formulées dans le testament de M. Pierre Maury et acceptées par l'Académie dans sa séance du 8 décembre 1892, l'Académie décerne chaque année, sous le nom de *Prix Maury*, un prix de 1.000 francs au meilleur travail manuscrit ou imprimé sur une question industrielle ou scientifique qui lui sera présenté dans ce but et dont l'auteur sera natif de Toulouse.

Ce travail, s'il est imprimé, devra avoir été publié depuis la clôture du précédent concours.

Les concurrents devront déposer, en même temps que leurs mémoires, leur bulletin de naissance.

Que les travaux soient imprimés ou manuscrits, ils seront exclus du concours s'ils ont déjà été récompensés par une autre Société.

Si aucun travail n'est jugé digne de ce prix, le montant en sera réservé et pourra être alloué en tout ou en partie l'année suivante.

L'Académie délivrera toujours aux lauréats une médaille dont le montant pourra être prélevé sur la somme allouée.

Digitized by Google

MÉDAILLES.

L'Académie décerne aussi, dans sa séance publique annuelle, des prix d'encouragement : 1° aux personnes qui lui signalent et lui adressent des objets d'antiquité (*monnaies, médailles, sculptures, vases, armes*, etc.) et de géologie (*échantillons de roches et de minéraux, fossiles d'animaux, de végétaux*, etc.), ou qui lui en transmettent des descriptions détaillées accompagnées de figures;

2° Aux auteurs qui lui adressent quelque dissertation, ou observation, ou mémoire, importants et *inédits*, sur un des sujets scientifiques ou littéraires qui sont l'objet des travaux de l'Académie;

3° Aux inventeurs qui soumettent à son examen des machines ou des procédés nouveaux introduits dans l'industrie et particulièrement dans l'industrie méridionale.

Ces encouragements consistent en médailles de bronze, d'argent ou de vermeil, selon l'importance des communications. Dans tous les cas, les objets soumis à l'examen de l'Académie sont rendus aux auteurs ou inventeurs, s'ils en manifestent le désir. (Les manuscrits ne sont pas compris dans cette disposition.)

Le nombre de ces médailles est illimité.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

I. Les Mémoires et communications concourant pour les prix *Gaussail, Ozenne, Clos et Maury* et pour les médailles d'encouragement devront être déposés, au plus tard, le 1er avril de chaque année où le concours a lieu.

II. Tous les envois seront adressés, *franco*, au Secrétariat de l'Académie, Hôtel d'Assézat.

III. Les Mémoires seront écrits en français ou en latin, et d'une *écriture bien lisible*.

IV. Les auteurs des Mémoires *pour le prix Gaussail* écriront sur la première page une sentence ou devise; la même sentence sera répétée sur un billet séparé et cacheté, renfermant leur nom, leurs qualités et leur demeure; ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aura obtenu une distinction. Dans le cas où le Mémoire obtiendrait une récompense autre que celle pour laquelle il concourt, le pli cacheté ne sera ouvert que sur la demande de l'auteur prévenu par la voie des journaux.

V. Les Mémoires concourant pour le prix Gaussail dont les auteurs se seront fait connaître avant le jugement de l'Académie ne pourront être admis au concours.

VI. Les noms des lauréats seront proclamés en séance publique le premier dimanche de décembre.

VII. Si les lauréats ne se présentent pas eux-mêmes, ils pourront faire retirer leurs prix, à l'Hôtel d'Assézat, par des personnes munies d'un reçu de leur part.

VIII. L'Académie, qui ne proscrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend pas adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1911-1912.

Séance de rentrée du 16 novembre 1911. — M. le Baron DESAZARS DE MONTGAILHARD, Président, prononce, à l'occasion de l'ouverture de l'année académique, le discours suivant :

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

La reprise de nos séances académiques, après quelques mois de vacances ensoleillées, est toujours pour nous un heureux événement. Elle nous fait retrouver des relations cordiales et recommencer de fructueuses communications. Je salue en particulier ceux qui sont venus à notre première réunion. Leur empressement à répondre à notre appel nous garantit leur exactitude pour l'avenir. Il sera un salutaire exemple pour les retardataires.

Malheureusement, quelques vides se sont produits dans les rangs de l'Académie depuis notre séparation.

La maladie a d'abord atteint un de nos meilleurs confrères de la Classe des Sciences. Victor Rouquet a succombé à un mal peu connu, une sorte de parésis des nerfs moteurs de la voix, de la déglutition et de l'évulsion des mucosités. Les premières atteintes se manifestèrent vers la fin du mois de mai dernier. Sans, pour ainsi dire, aucune rémittence, le mal a lentement progressé et, tout en laissant à sa victime la notion d'une fin prochaine, il a accompli son œuvre le 23 juillet.

Victor Rouquet a été par excellence le fils de ses œuvres.

Digitized by Google

Élève des Frères de la Doctrine chrétienne, d'abord à Belpech (Aude), son pays d'origine, puis au Pensionnat Saint-Joseph, à Toulouse, il se montra toujours plein de gratitude pour les maîtres qui avaient dirigé ses premières études. Après avoir conquis brillamment les divers grades universitaires et être devenu docteur ès sciences, il fut nommé professeur de mathématiques spéciales au Lycée de Marseille. Il vint ensuite en la même qualité au Lycée de Toulouse, où il a préparé pour les écoles spéciales de nombreuses générations d'ingénieurs et d'officiers, qui sont restés ses élèves reconnaissants et, la plupart, de véritables amis.

L'Académie des Sciences l'appela à un de ses fauteuils en 1886, en qualité d'associé ordinaire. Peu après, en 1889, elle lui confia les fonctions de Secrétaire adjoint, qu'il remplit pendant dix années consécutives avec un zèle et un soin tout particuliers. Ses comptes rendus de la correspondance scientifique étaient des modèles de clarté et de précision. Il a été enfin notre Directeur en 1900 et 1901, et il est devenu notre Président en 1902 et 1903.

Nommé professeur honoraire, après sa mise à la retraite, il s'était retiré dans sa famille, à Belpech. Il y était entouré de la considération publique et y exerçait une influence des plus bienfaisantes. Il n'avait pas cessé de s'intéresser à tout ce qui concernait l'Académie et nous avait conservé un attachement dont il m'a donné des preuves, même pendant sa dernière maladie. Il est décédé à l'âge de soixante-treize ans.

Quelque temps après, nous apprenions la mort de notre confrère Adolphe Baudouin, appartenant à la Classe des Lettres. C'était un chartiste des plus érudits, qui a rendu à Toulouse de grands services par l'impulsion qu'il a su donner au classement des diverses archives, départementales, municipales et du Parlement. Originaire d'Asnières, il avait l'esprit ouvert et la grâce aimable d'un Parisien cultivé. Après avoir fait d'excellentes études à l'École des Chartes, où il avait passé les trois années réglementaires, il avait été envoyé à Chaumont en qualité d'archiviste. Peu après, il était promu à Toulouse, où il se maria. Il avait su gagner

Digitized by Google

l'estime de ses chefs et, en particulier, de M. de Rozière, inspecteur général des Archives du Ministère de l'Intérieur, qui aurait voulu faire de lui son successeur lorsqu'il prit sa retraite. C'était l'époque où Gambetta venait de constituer son « grand ministère ». Il avait un protégé qu'il préféra à Adolphe Baudouin, au grand regret de M. de Rozière, qui demanda pour lui, comme compensation, la croix de la Légion d'honneur. Mais cette compensation ne put même être obtenue. Et, quand on offrit plus tard à M. Adolphe Baudouin les palmes académiques, il les refusa.

Adolphe Baudouin était entré à l'Académie en 1859, sous le patronage du docteur Desbarreaux-Bernard et de M. Florentin Astre. Il ne tarda pas à y faire apprécier ses travaux, autant par la valeur du fond que par l'élégance pittoresque de la forme. On lui doit notamment une importante publication, celle de *Lettres inédites de Philippe le Bel*, une traduction curieuse du *De Amore* de Pamphilus, et surtout une étude des plus intéressantes et des plus documentées sur *Vanini*.

Adolphe Baudouin n'était pas seulement un érudit distingué, c'était aussi un écrivain plein de verve. Doué d'un caractère franc et ouvert, aimable et avenant, il avait conquis à Toulouse de solides amitiés. Il savait découvrir et encourager les travailleurs. On était toujours sûr de trouver en lui un guide des plus éclairés et des plus bienveillants. A défaut d'Ernest Roschach, qui l'a précédé dans la tombe, notre confrère M. Eugène Lapierre pourrait en témoigner. En ce qui me concerne personnellement, je lui dois la gratitude la plus reconnaissante pour les nombreuses preuves d'amitié qu'il m'a données pendant un demi-siècle.

Dans les derniers temps de sa vie, sa mémoire s'était considérablement affaiblie. Il en plaisantait volontiers quand il cherchait à se rappeler les noms de personnes qu'il connaissait, ou qu'il relisait ce qu'il avait écrit depuis quelques années. Malgré cette amnésie, il n'avait pas oublié ses amis. Et il est mort loin de Toulouse, à plus de quatre-vingts ans, leur laissant le regret de n'avoir pu lui continuer leur affec-

Digitized by Google

tion d'une façon plus complète. Entré à l'Académie en qualité d'associé ordinaire, Adolphe Baudouin était devenu Directeur en 1873 et Président en 1875. Il n'était plus qu'associé libre depuis 1889.

Tous ces deuils — pour si pénibles qu'ils soient — ne doivent pas nous arrêter dans notre œuvre académique. Mourir, c'est le sort commun. Pour ceux qui restent, ce n'est qu'une question d'années ou de mois, c'est-à-dire de minutes ou de secondes dans la succession des temps. L'important, c'est de ne pas s'en aller sans avoir satisfait à ses devoirs d'homme suivant ses facultés.

Telle est la mission de notre Académie. Soyons dignes d'elle en lui consacrant nos meilleurs efforts et en prenant pour règle de conduite celle de l'empereur-philosophe : *Laboremus !...*

M. LE PRÉSIDENT présente, au nom de l'Académie, des félicitations et des souhaits de bienvenue à M. de Gélis, nouvellement élu, qui prend part pour la première fois à une séance.

M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL annonce que la correspondance imprimée, — scientifique et littéraire, — parvenue pendant les vacances, qui est très considérable, est tenue à la disposition des membres de l'Académie.

Sur la proposition de M. le Dr MAUREL, Trésorier perpétuel, l'Académie décide de faire procéder à la réfection du coin utilisé par la Monnaie pour la frappe des médailles destinées aux lauréats de nos concours, ce coin étant usé.

M. le Baron DESAZARS DE MONTGAILHARD communique son *Éloge de M. Roschach* (imprimé dans le t. XI de la 10e série, 1911, p. 279), qu'il se propose de lire à la séance publique prochaine. L'Académie donne son approbation à ce discours et en félicite vivement l'auteur.

Il est procédé à un échange de vues sur les moyens d'honorer et de perpétuer la mémoire de M. Roschach. Sur la proposition de M. MAUREL, l'Académie émet le vœu qu'une plaque commé-

Digitized by Google

morative soit apposée sur la maison natale, sise rue Gambetta, 7, du regretté Secrétaire perpétuel.

Séance du 23 novembre 1911. — M. LE PRÉSIDENT annonce à l'Académie, dans les termes suivants, le décès de M. Édouard Forestié, correspondant :

« Depuis notre dernière séance, la mort a frappé un de nos correspondants les plus appréciés. Edouard Forestié est décédé hier matin, 22 novembre, à Montauban, à la suite d'une longue et cruelle maladie.

« Il appartenait à une vieille famille d'imprimeurs qui s'était fait distinguer par l'intelligence et par l'activité, et qui avait joint à son industrie un atelier de lithographie et un journal : *Le Courrier de Tarn et-Garonne*. Quant à lui, ce n'était pas seulement un commerçant et un journaliste : c'était aussi un érudit qui a fait de nombreuses communications historiques ou archéologiques, soit à la Société archéologique du Tarn-et Garonne, dont il était directeur, soit à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts du Tarn-et-Garonne, dont il était membre et archiviste, soit aux Congrès annuels des Sociétés savantes à la Sorbonne. Il était, en outre, correspondant du Comité des Sociétés des beaux-arts des départements (Ministère des Beaux-Arts). Il était enfin lauréat de l'Institut.

« Ses nombreuses publications historiques et archéologiques, puisées aux meilleures sources locales, témoignent d'un esprit aussi pondéré qu'avisé. On doit notamment citer ses études sur *Les Anciennes Faïences* de Montauban et lieux circonvoisins; sur la *Fabrication des draps à Montauban* depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours; sur *Jean-Marie-Joseph Ingres père*, peintre et sculpteur (1754-1814); sur *Olympe de Gouges* (1748-1793) qui a joué un rôle si curieux pendant la Révolution. Son principal ouvrage est : *Les Livres de comptes des frères Bonis*, marchands montalbanais du quatorzième siècle. En apparence, ce n'était qu'un amas de noms et de chiffres couvrant de vieux feuillets. Édouard Forestié a su les animer et les faire parler de telle façon qu'il a pu reconstituer, de la manière la

Digitized by Google

plus complète, la vie des différentes classes de la société de cette époque dans la ville et aux environs de Montauban. Il nous a initiés à leurs habitudes religieuses, civiles et militaires. Il nous a renseignés sur leur façon de se vêtir, de se loger, de se meubler, de se défendre, de se soigner, de s'enrichir et de pourvoir, par l'industrie et le commerce, à toutes leurs nécessités. On peut ainsi se faire une juste idée de la société du Sud-Ouest au début de la guerre de Cent ans, c'est-à-dire à l'époque de l'effroyable crise qui faillit anéantir la nationalité française. Son œuvre a conquis le suffrage unanime de tous les hommes de science. L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres lui a décerné, le 24 juillet 1891, la plus flatteuse distinction en demandant au Ministre de l'Instruction publique d'ajouter, à titre exceptionnel, une quatrième médaille au concours des Antiquités nationales, pour l'attribuer à l'érudit confrère que nous venons de perdre. »

L'Académie approuve les paroles prononcées par M. le Président et s'associe à ses regrets.

M. Saint-Raymond communique son *Rapport général sur les concours de 1911*. (Imprimé dans le t. XI de la 10e série, 1911, p. 339.)

L'Académie approuve les conclusions du Rapporteur qui concordent entièrement avec les propositions antérieurement présentées par les Commissions.

M. Lapierre fait remarquer que plusieurs Sociétés savantes ont publié d'intéressants travaux sur les rues des villes où elles siègent. Il demande que l'Académie imite cet exemple et, sur sa proposition, M. le Secrétaire perpétuel prie M. Chalande, qui a réuni à ce sujet de nombreux documents, d'insérer dans les prochains volumes des *Mémoires* des études sur les rues de Toulouse.

Séance du 30 novembre 1911. — M. le Président annonce à l'Académie que, dans sa séance du 27 novembre courant, l'Académie des Sciences de l'Institut de France a élu comme corres-

Digitized by Google

pondant un de nos associés ordinaires, M. Leclainche, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse, qui vient, d'autre part, d'être nommé inspecteur général, chef des services sanitaires au Ministère de l'Agriculture.

Le lendemain 28, la même Académie a décerné à un autre de nos associés ordinaires, M. Jules Drach, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, le prix Saintour (3.000 fr.) pour ses *Études sur les groupes de rationalité des équations différentielles.*

M. LE PRÉSIDENT exprime le plaisir avec lequel l'Académie apprend que ces distinctions ont été conférées à ses membres.

M. JUPPONT fait une communication sur *les applications du froid.*

M. Juppont constate tout d'abord que l'existence de l'Association internationale du Froid, dont le siège est à Paris, et à laquelle ont adhéré trente-six Etats, dont dix-neuf européens, précise toute l'importance de l'industrie du froid dans le mouvement économique.

En dehors de ses applications à de nombreuses préparations industrielles, le froid permet, en effet, de prolonger de plusieurs mois la durée des matières alimentaires. Viandes, volailles, gibier, poisson, lait, beurre, fruits, graines, légumes, œufs, etc., sont aujourd'hui conservés dans des entrepôts frigorifiques, les sous-sols des marchés et les abattoirs.

Dans des entrepôts comme celui de Vienne (Autriche), il passe annuellement plus de 20 millions d'œufs, 640,000 pièces de gibier, dont 10,000 cerfs, chevreuils ou sangliers.

Le froid est donc un régulateur des prix, un moyen d'épargne et, par suite, un créateur de richesses.

L'organisation de wagons frigorifiques permet les transports de comestibles frais à très grande distance; c'est ainsi qu'en juillet dernier, de Lulea (Suède septentrionale), on a envoyé, par chemin de fer, des sardines à Paris. Le transport a duré sept jours et, par suite de diverses formalités, ces poissons ont dû rester deux jours dans le vagon après l'arrivée; ils ont cependant été vendus, parfaitement frais, dix jours après la

Digitized by Google

pêche, dans une période de température exceptionnellement élevée.

La combinaison des wagons avec les bateaux frigorifiques permet notamment d'apporter de Californie à Londres des fruits frais qui font une concurrence souvent victorieuse aux fruits européens.

Les transports frigorifiques sont donc susceptibles de jouer un rôle considérable dans l'économie sociale.

Le froid a déjà trouvé et trouvera des applications surprenantes. En métallurgie, il permet d'enlever la vapeur d'eau à l'air insufflé dans les hauts fourneaux; l'air liquide, en présence de la poudre de charbon de bois, devient un explosif de choix; il a permis d'extraire assez économiquement l'oxygène de l'air pour que l'oxygène soit un comburant industriel, etc. Comme pour beaucoup de progrès scientifiques, la France a été à la tête du mouvement des idées et des inventions, c'est pourquoi Paris est le siège de l'Association internationale du froid; mais, comme dans bien d'autres circonstances, nous avons été largement dépassés dans les applications par les pays voisins ou d'outre-mer.

Aussi M. Juppont regrette que rien ne fasse prévoir encore quand nous aurons en France les gigantesques entrepôts frigorifiques de l'Autriche, les abattoirs à chambres froides de l'Allemagne, les distributions de froid à domicile comme en Amérique, et, dans nos grandes gares, comme aux Etats-Unis, des halls réfrigérés dans lesquels on peut rafraîchir, en une seule fois, quarante wagons de comestibles avant de les expédier.

M. Juppont termine cet exposé en formant le vœu que le deuxième Congrès français du froid, qui doit se tenir à Toulouse en 1912, hâte le développement des applications du froid dans notre région, où il aurait tant d'emplois.

Séance publique du 3 décembre 1911. — M. le Baron Desazars de Montgailhard, Président, prononce l'*Éloge de M. Ernest Roschach,* Secrétaire perpétuel (imprimé dans le tome XI de la 10e série, 1911, p. 279), et M. Saint-Raymond lit le *Rapport général sur les Concours de 1911.* (*Ibidem,* p. 339.)

Digitized by Google

M. LE PRÉSIDENT fait l'appel des lauréats dans l'ordre suivant :

PRIX OZENNE.

Médaille d'or de 200 francs.

M. J. Loubet, à Toulouse. — Manuscrit intitulé : *Toulouse pendant les Cent-Jours.*

Médaille d'or de 100 francs.

M. René Gadave, rédacteur au sous-secrétariat des Beaux-Arts, à Paris. — Ouvrage imprimé, intitulé : *Les Documents sur l'histoire de l'Université de Toulouse.*

PRIX MAURY.

Médaille de 400 francs.

M. J. Arnaud, à Toulouse. — Manuscrit intitulé : *Recherches sur les altérations chimiques des charcuteries.*

Médaille de 300 francs.

M. Axel Loze, à Toulouse. — Ouvrage imprimé, intitulé : *Déforestation et reboisement de la région pyrénéenne.*

Médaille de 300 francs.

M. le Dr Louis Timbal, à Toulouse. — Ouvrage imprimé, intitulé : *Les Dyspepsies intestinales des tuberculeux.*

MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT.

Médaille d'argent.

M. Henri Roux, directeur d'école publique à Nîmes. — Manuscrit intitulé *La loi Guizot et son application dans un coin du Languedoc.*

Médailles de bronze.

M. A. Escourbiac, à Toulouse. — Manuscrit intitulé : *Conditions du travail des chauffeurs et mécaniciens sur le réseau du Midi.*

M. J. Rouanet, instituteur à Saint-Affrique par Labruguière (Tarn). — Manuscrit intitulé : *Monographie de Guillaume le Nautonier.*

La séance est levée après que M. DUMÉRIL, Secrétaire perpétuel, a donné lecture du programme des Concours pour les années 1912 et suivantes.

Séance du 7 décembre 1911. — M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL communique une lettre par laquelle M. J. Drach remercie des félicitations qui lui ont été exprimées à la suite de la dernière séance.

Parmi les ouvrages scientifiques reçus par l'Académie, M. LE SECRÉTAIRE ADJOINT signale un livre offert en hommage par

Digitized by Google

M. Comère, correspondant : *Additions à la Flore des algues d'eau douce du pays toulousain et des Pyrénées centrales.* Des remerciements seront adressés au donateur.

M. Cartailhac fait une communication sur l'*Institut de paléontologie humaine, ses origines, son but, ses premiers travaux.*

C'est le titulaire de la première chaire d'histoire naturelle de l'homme au Muséum, le professeur Serres, qui eut l'heureuse idée d'appeler *Paléontologie humaine* l'ensemble des études concernant les anciennes races. Edouard Lartet reprit ce titre général pour ses célèbres travaux sur la contemporanéité de l'homme et des espèces éteintes, et sur les stations humaines dans les abris sous roches de nos Pyrénées et de la Dordogne.

Ce nouvel établissement d'instruction publique dont la France vient d'être dotée par la générosité du prince Albert Ier, de Monaco, a été accepté par décret du Président de la République le 15 septembre 1910, et le règlement général en a été signé le 2 mai dernier par M. Steeg, ministre de l'Instruction publique.

On n'en pouvait trouver de meilleur pour l'institution nouvelle qui est le couronnement des œuvres du prince de Monaco. Il avait compris, dès 1895, l'intérêt des explorations dans les cavernes, ces archives des hommes primitifs ; il avait fait fouiller celles des environs de Menton, et chargé de la publication des découvertes un groupe de savants français. En même temps, il avait réuni dans un musée spécial toutes les trouvailles, et il avait appelé à Monaco, en 1906, le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. D'autre part, étendant son action, il avait pris sous son patronage la publication de toutes les peintures et gravures mises sur les parois des grottes du Périgord et des Pyrénées par les chasseurs de mammouths, de bisons et de rennes. Le prince rendait ainsi de grands services à la science française. Il a complété son œuvre. Résolu à créer dans un centre universitaire un foyer puissant d'études basées sur des fouilles méthodiques, il a

Digitized by Google

choisi Paris, où déjà sa première création, l'Institut océanographique, se développe très largement.

L'Institut de paléontologie humaine a été doté par le prince d'un capital de 2 millions. En attendant qu'un immeuble spécial soit édifié aux environs du Muséum, il fonctionne déjà. Des conseillers d'Etat et des savants forment le conseil d'administration; les mêmes savants et d'autres, de France et de l'étranger (au nombre total de douze), forment le conseil de perfectionnement et de direction. Des professeurs sont déjà nommés, et, depuis six mois, des fouilles s'effectuent soit en Espagne, soit en France, avec un réel succès. Le directeur est M. Boule, professeur de paléontologie au Muséum, que l'Université de Toulouse s'honore d'avoir compté au nombre de ses étudiants. Un Toulousain fait partie du conseil de perfectionnement.

Séance du 14 décembre 1911. — M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL fait part à l'Académic du décès de son associé honoraire étranger sir Joseph Dalton Hooker, ancien président de la Société royale de Londres, ancien directeur du Jardin royal de botanique de Kew, mort à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. M. LE PRÉSIDENT se fait à cette occasion l'interprète des regrets de l'Académie.

M. LABAT fait une communication sur *Le sérum antitétanique*.

Séance du 21 décembre 1911. — M. LE Dr MAUREL, Trésorier perpétuel, offre, au nom de la famille de M. D. Clos, ancien Président et bienfaiteur de l'Académie, un portrait de ce regretté confrère.

M. LE PRÉSIDENT exprime les sentiments de gratitude de l'Académie et prie M. le Secrétaire perpétuel de transmettre ses remerciements aux donateurs.

Le portrait de M. Clos sera placé dans la salle des séances.

M. LE Dr MAUREL rappelle que les membres de l'Académie ont été invités à remettre, pour nos archives, un exemplaire de leur photographie, établi selon un format uniforme.

Digitized by Google

Il demande, et il est ainsi décidé, qu'à l'avenir, les photographies de toutes dimensions soient acceptées, et il prie ses confrères de vouloir bien compléter une collection qui sera très précieuse.

M. LE PRÉSIDENT demande que, désormais, l'éloge d'un membre de l'Académie soit toujours accompagné, dans le volume de nos *Mémoires*, du portrait de ce membre. Cette proposition est adoptée.

M. LE Dr MAUREL informe l'Académie, qui l'apprend avec satisfaction et reconnaissance, que la municipalité de Toulouse a décidé de faire apposer une plaque commémorative sur la maison natale de M. Roschach.

M. GESCHWIND lit une étude sur *un désastre allemand en Calabre au dixième siècle : la bataille de Stilo* (imprimé p. 17).

L'Académie, se conformant à une tradition qui tend à s'établir, décide, en raison des fêtes de Noël et du 1er janvier, de ne point tenir séance le jeudi 28 décembre.

Séance du 4 janvier 1912. — M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le bureau un exemplaire de l'*Histoire du Corps des prébendés de l'Église collégiale de Saint-Vincent de Bagnères-de-Bigorre*, de M. Louis Canet, offert par l'auteur, à qui des remerciements seront transmis.

M. DE GÉLIS lit une étude intitulée : *Supplément d'enquête sur le manuscrit apocryphe de Saint-Savin* (imprimé p. 33).

Appelée à élire un représentant au Conseil d'administration de l'Hôtel d'Assézat et de Clémence-Isaure, l'Académie renouvelle la délégation qu'elle a conférée à cet effet à M. le Baron Desazars de Montgailhard, qui continuera ainsi à la représenter avec M. le Secrétaire perpétuel.

Séance du 11 janvier 1912. — M. le Baron DESAZARS DE MONTGAILHARD donne lecture d'une communication sur *La crise alimentaire de 1910 et de 1911, ses causes, ses précédents, ses destinées.*

Digitized by Google

Il présente une étude raisonnée de cette crise et recherche jusqu'à quel point est justifiée l'émotion populaire qui s'est manifestée tant en France qu'à l'étranger.

D'une façon générale, le renchérissement de la vie n'est pas douteux. Les causes en sont multiples et d'ordre divers : les unes permanentes, les autres temporaires; les unes d'ordre économique, les autres d'ordre social; d'autres enfin d'ordre climatérique. M. le Baron Desazars de Montgailhard les énumère d'après M. Pams, Ministre actuel de l'Agriculture; mais il proteste avec M. Fernand David, rapporteur du budget de l'Agriculture, contre la classification arbitraire de producteurs et de consommateurs, car les personnalités sont intimement mêlées et leurs intérêts sont solidaires au lieu d'être contradictoires. Il montre, enfin, qu'il y a bien des exagérations dans les plaintes qui se sont manifestées, surtout de la part de la classe ouvrière, en ce qui concerne l'alimentation, et il s'appuie à cet égard sur trois documents particulièrement instructifs :

1° Les statistiques anglaises connues sous le nom d'*Index-Numbers* et indiquant les bases d'appréciation de la valeur des marchandises les plus usuelles depuis 1846 jusqu'à fin juillet 1911;

2° L'enquête officielle qui a été faite sur le prix des denrées alimentaires fournies à soixante-dix lycées de Paris et des départements de 1880 à 1908;

3° L'enquête du Ministère du Travail qui établit tout d'abord que le nombre des ouvriers urbains et industriels a doublé en France de 1853 à 1906 et que de 1906 à l'heure actuelle il y a eu une nouvelle et sensible augmentation au préjudice des ouvriers ruraux; puis qui indique la « dépense annuelle d'un ménage (ouvrier) de quatre personnes » depuis 1875 jusqu'en 1910, enfin qui montre quelle a été la progression des salaires pendant ces mêmes époques.

De tous ces renseignements combinés et expliqués, il résulte :

1° Que s'il s'est produit une hausse continue du prix des denrées alimentaires, il y a eu un très sensible fléchissement de

Digitized by Google

1871 à 1897; que ce fléchissement a été suivi d'un relèvement graduel, d'abord modique, puis assez accentué depuis 1906; que ce relèvement a atteint son maximum en 1907, époque de la crise américaine, et que, en 1910 et 1911, il y a eu baisse de plusieurs unités sur les « indices » pris pour base de comparaison;

2° Que ces mouvements de hausse et de baisse alternatives donnés par les *Index-Numbers* sont confirmés par l'enquête officielle sur les prix des denrées alimentaires fournies à soixante-dix lycées de Paris et des départements;

3° Que, dans tous les cas, les ouvriers urbains et industriels ont d'autant moins à se plaindre de l'augmentation du prix des denrées alimentaires en 1910 et 1911 que leurs salaires se sont accrus de 35 °/₀ de 1880 à 1910, tandis que le coût de la vie a diminué de 5 °/₀. D'où une augmentation en faveur du salaire de 40 °/₀.

Ceux qui sont le plus atteints par le renchérissement des denrées alimentaires sont les petits rentiers, dont les revenus sont limités et ne peuvent s'accroître.

L'avenir ne paraît pas devoir être plus favorable aux producteurs de denrées agricoles, surchargés d'impôts, obligés de satisfaire aux exigences de leurs ouvriers, aussi rares que chers, rançonnés par les intermédiaires et menacés par la concurrence coloniale et par la concurrence étrangère.

Mais on ne peut se rendre un compte exact de cette situation qu'en examinant en détail chacune des denrées les plus nécessaires à l'alimentation publique, et ce travail dépasserait les limites de la présente communication.

M. le Dr Geschwind présente quelques observations sur le même sujet.

Il croit que parmi les causes *principales* du renchérissement de la vie se trouvent la diminution croissante de la production des objets de consommation quotidienne tirés du sol et l'augmentation de leur consommation par suite de l'abandon des campagnes et de la ruée vers la ville, se compliquant de l'exigence sans limite d'un droit fallacieux au mieux-être, ainsi que

Digitized by Google

la recherche du maximum de jouissance avec le minimum de travail.

Un grand nombre de causes secondaires ont été invoquées, soit passagères, soit permanentes : mauvaises années, intermédiaires onéreux, accaparements, diminution de la valeur de l'or par surproduction, etc.

M. Geschwind attire l'attention sur deux de ces causes *secondaires :*

1° L'extension énorme prise par une réclame intensive par prospectus, affiches, employés se rendant à domicile jusqu'au fond des campagnes, etc. En outre, l'appât du sou du franc; des primes, consistant en camelote prétentieuse allemande; des carnets de timbres, des bons de crédit. Ces frais, très onéreux, s'ajoutent au prix normal des objets et sont naturellement payés largement par le consommateur, entraîné, d'autre part, à des achats exagérés.

2° L'incessante diffusion du tabagisme, et spécialement de la cigarette. En dehors même de son action nocive sur l'organisme, dont la stimulation permanente ne paraît pas étrangère au nervosisme de plus en plus accusé, surtout dans la classe ouvrière, l'usage de la cigarette, qui ne quitte plus les lèvres des nouvelles générations, est devenu un besoin factice nécessitant, d'une part, la hausse des salaires, et occasionnant, de l'autre, une diminution très considérable des heures de travail utile et même de la qualité de l'effort produit, qui n'a pas la même énergie, la bouche étant close.

Séance du 18 janvier 1912. — M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le Bureau, au nom de M. Marsan, associé ordinaire, la *Correspondance de Gérard de Nerval,* publiée par notre confrère, auquel des remerciements seront adressés.

M. le Dr GARRIGOU fait une communication intitulée : *Étude comparative hydrogéologique des terrains profonds et superficiels par l'étude chimique des cours d'eau et des sources* (imprimé p. 45).

M. LAPIERRE informe l'Académie que M. Cartailhac vient

Digitized by Google

d'être nommé Conservateur du Musée Saint-Raymond. Il se félicite de cette nomination et rappelle que l'Académie a déposé au musée son médaillier, auquel M. Cartailhac donnera certainement tous ses soins.

M. le Président exprime la même conviction en présentant à M. Cartailhac les félicitations de l'Académie.

M. Cartailhac l'en remercie et donne sur l'état du Musée Saint-Raymond et les transformations qu'il va subir des renseignements qui intéressent vivement l'Académie.

Séance du 25 janvier 1912. — M. Lapierre fait une communication intitulée : *Contribution à l'histoire de l'Académie.*

M. Lapierre apporte un document nouveau à l'*histoire de l'Académie des Sciences* et, en particulier, du rétablissement de cette Académie, en 1809. A ce sujet, notre ancien confrère, M. Dumège, si savant en toutes choses, si laborieux, si chercheur, mais d'un esprit trop inventif, avait rédigé un rapport où il prêtait à l'Empereur un langage emphatique et hyperbolique à propos de l'Académie des Sciences de Toulouse. Mais pourquoi accréditer ces paroles et baser sur elles une légende locale nouvelle?... Il y en a déjà bien assez dans l'histoire de Toulouse. Il faut dire, d'une façon certaine, que l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse fut rétablie, en 1809, par un Arrêté du Préfet de la Haute-Garonne, qui obéissait à des instructions ministérielles et nommait souverainement le personnel renouvelé des diverses Classes de l'Académie.

Aujourd'hui que, après bien des vicissitudes, l'Académie des Sciences est reconnue comme *établissement d'utilité publique* (décret du 3 août 1909), elle n'a plus à défendre — comme cela s'est vu trop souvent — ses titres d'origine ancienne. M. Lapierre montre l'Académie détruite et spoliée une fois : désormais, elle ne doit plus l'être. Son histoire n'est pas à faire, elle est écrite dans la collection imprimée des travaux et mémoires de ses membres. L'impression a été commencée en 1827 et continuée sans interruption jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

Un échange de vues s'engage à la suite de la communication de M. Lapierre, et, sur la proposition de M. Cartailhac, il est décidé que tous les documents officiels concernant l'Académie seront réunis et reliés.

Conformément à une proposition de M. Cartailhac, l'Académie délègue M. le Président Desazars de Montgailhard, MM. Lécrivain et Saint-Raymond pour opérer, de concert avec notre confrère, Conservateur du Musée Saint-Raymond, le récolement des médailles appartenant à l'Académie qui y sont déposées.

Séance du 1er février 1912. — M. SAINT-BLANCAT fait une communication intitulée : *Observations photométriques sur la planète Neptune* (imprimé p. 59).

M. CARTAILHAC, qui avait bien voulu, à la prière de l'Académie, négocier l'achat d'un de nos Registres de comptabilité (1746-1794), disparu depuis la Révolution et retrouvé à Montauban, annonce qu'il a pu mener cette affaire à bonne fin et que le Registre a réintégré nos archives.

M. le Président exprime à M. Cartailhac les félicitations de l'Académie.

Séance du 8 février 1912. — M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le Bureau, au nom de l'auteur, M. de Gélis, membre de l'Académie, un exemplaire offert par lui de son *Histoire critique des Jeux Floraux (1323-1694) depuis leur origine jusqu'à leur transformation en Académie.*

M. LE PRÉSIDENT exprime à M. de Gélis les félicitations et les remerciements de l'Académie.

Celle-ci prie M. le Baron Desazars de Montgailhard de bien vouloir rendre compte de cet ouvrage dans une séance ultérieure.

M. le Dr MAUREL communique une étude intitulée : *Les températures sous-vestiales et cubitiales. — Le zéro physiologique. — Données générales sur le vêtement.*

M. le Dr MAUREL expose les recherches qu'il a faites pour déterminer les températures que nous avons sous nos vêtements

Digitized by Google

et près de nous, dans le lit, et qu'il désigne sous les noms de températures *sous-vestiales* et *cubiliales*.

Il établit le rapport constant existant entre ces températures et notre température centrale, et il arrive à ces conclusions :

1° La température humaine, prise dans son ensemble, est la même pour toutes les races et sous tous les climats ;

2° La température varie pour chaque partie du corps, mais les mêmes variations se retrouvent également pour toutes les races et quelle que soit la température ambiante ;

3° La température centrale de chaque partie du corps commande la température cutanée de la région correspondante ;

4° La température cutanée de chaque région commande le zéro physiologique de cette région, c'est-à-dire la température qui, pour cette région, ne nous donne ni la sensation du froid, ni celle de la chaleur ;

5° Pour chaque région, le zéro physiologique est inférieur de 3 degrés environ à la température cutanée de cette région ;

6° C'est ce zéro physiologique qui commande la température sous-vestiale et la cubiliale, c'est-à-dire celle de l'espace compris entre notre surface cutanée et le vêtement qui en est le plus rapproché ;

7° Quelle que soit la température ambiante, c'est dans la température de l'espace sous-vestial ou cubilial que nous vivons ;

8° Cette température, quels que soient la saison ou le climat, se maintient, selon la région, entre 29 et 35°. Quand elle est au-dessous, nous avons froid et nous nous couvrons davantage ; quand elle est au-dessus, nous avons chaud et nous nous découvrons ;

9° Le but des vêtements est donc de nous assurer, au-dessous d'eux, la constance de ces températures.

En partant de ces conclusions, le Dr Morel s'est demandé quelles sont les conditions des vêtements qui peuvent le mieux nous assurer la constance de ces températures, et il commence l'exposé d'une série de recherches qui sera continué dans la séance suivante.

Digitized by Google

Séance du 15 février 1912. — M. CARTAILHAC présente à l'Académie, au nom de l'auteur, deux ouvrages de M. A. Bresson, préparateur de géologie à la Faculté des Sciences de Besançon, intitulés : *Études sur les formations anciennes des Hautes et Basses-Pyrénées* (*Hautes-Chaines*), et *Étude des éléments tectoniques du massif ancien des Hautes-Corbières, massif de Mouthoumet* (*Aude*). M. Cartailhac dit tout l'intérêt de ces ouvrages et des travaux du Service de la Carte géologique de France, à laquelle collabore M. Bresson.

L'Académie prie M. Cartailhac de transmettre à ce savant ses remerciements et ses félicitations.

M. le Dr MAUREL termine sa communication : *Recherches expérimentales sur les vêtements.*

Il continue l'exposé de ses recherches sur l'influence des divers tissus sur les pertes de calorique, et il les résume dans les conclusions suivantes :

1° A poids égal, avec le même mode de tissage et avec la même couleur, les tissus d'origine animale retiennent mieux le calorique que ceux d'origine végétale. De plus, la soie couvre plus que la laine et le coton que le fil. Mais ces différences sont peu marquées, et pour les faire constater il faut que les expériences soient faites avec soin.

2° Pour la même substance et pour le même poids, un tissu évite d'autant plus les pertes du calorique que son mode de tissage lui permet de retenir une plus grande quantité d'air entre ses fibres. La flanelle de coton retient le calorique plus que la finette et celle-ci plus que le tissu de coton ordinaire.

3° Pour les mêmes tissus et pour ceux ayant le même poids, le noir couvre plus que le blanc. Il en a été ainsi pour la flanelle, la soie, le molleton et le coton tricoté.

4° La peau de chèvre, quand elle est en contact avec le corps rayonnant, retient mieux la chaleur quand le poil est en dehors que lorsqu'il est en dedans. Il en est de même quand la peau est à 1 centimètre environ du corps rayonnant, mais d'une manière moins marquée.

5° Tous les tissus évitent plus le refroidissement quand ils

Digitized by Google

sont à 1 centimètre environ du corps rayonnant que lorsqu'ils sont en contact immédiat avec lui. Il en a été ainsi pour les tissus en fil, en coton, en laine, en soie et aussi pour les peaux, que celles-ci soient privées de leurs poils ou avec leurs poils.

Mais tous ces tissus placés au contact, qui cependant diminuent moins les pertes de calorique que lorsqu'ils sont placés à distance, conservent à l'espace compris entre eux et le corps réfrigérant une température plus élevée que lorsqu'ils sont placés à 1 centimètre de distance.

En appliquant ces derniers faits à nos vêtements, il semble résulter de ces expériences que les vêtements étroits économisent moins notre calorique que ceux qui sont à distance, mais qu'ils conservent une température sous-vestiale plus élevée.

Ces expériences ont été faites par un temps calme ; mais le Dr Maurel fait en ce moment des expériences sur les pertes du calorique sous l'influence de la ventilation, et il communiquera plus tard le résultat de ces expériences à l'Académie.

Séance du 22 février 1912. — M. CHALANDE fait une communication sur *Les formations alluviales dans le bassin de la Garonne à Toulouse depuis le douzième siècle et les causes qui les ont déterminées* (imprimé p. 65).

Séance du 29 février 1912. — M. MARSAN lit une étude intitulée : *Notes sur Charles Nodier* [*documents inédits*] (imprimé p. 81).

M. MASSIP signale l'intérêt que présente pour les études d'histoire méridionale le fonds Doat, qui se trouve à Paris. Or, une copie complète des pièces le composant a été établie par un érudit, M. Cabié, dont les héritiers se disposent à vendre la bibliothèque.

MM. Massip et Cartailhac estiment qu'il est du devoir de l'Académie d'appeler sur ce fait l'attention du Conseil municipal de Toulouse et de lui demander d'acquérir, pour la Bibliothèque de la Ville, la copie du fonds Doat et tous les ouvrages relatifs au Midi réunis par M. Cabié.

Digitized by Google

L'Académie, en remerciant MM. Massip et Cartailhac de leur communication, prie M. Pasquier de vouloir bien dresser à ce propos, pour la prochaine séance, un projet de délibération qui, après discussion, sera transmis au Conseil municipal.

Séance du 7 mars 1912. — Sur la proposition de M. PASQUIER, conformément à la décision prise dans la séance précédente, l'Académie émet, après délibération, le vœu suivant :

« Considérant que la collection Doat, faite, entre 1660 et 1670, sous la surveillance du président de ce nom, par ordre du ministre Colbert, aux frais de l'État, et conservée à la Bibliothèque Nationale, contient la transcription de nombreux documents existant alors dans les dépôts de la région du Sud-Ouest, et dont un grand nombre a été perdu depuis cette époque;

« Considérant que cette réunion méthodique de pièces est tellement nécessaire à l'histoire du Sud-Ouest que plusieurs périodes ne pourraient être ni élucidées, ni même suffisamment connues, si la collection Doat n'offrait pas les éléments d'information pour les étudier : tel est le cas pour les questions concernant l'hérésie des Albigeois, le fonctionnement de l'Inquisition dans le Languedoc;

« Considérant que, depuis deux siècles et demi, ont pu seuls profiter de la collection Doat ceux qui étaient à même de la consulter à la Bibliothèque Nationale ou d'y faire prendre des copies;

« Considérant que, par suite de cette situation, cette collection ne peut pratiquement être mise à profit pour les provinces qu'elle concerne;

« Considérant qu'il en serait autrement si une bonne copie de la dite collection était, dans un dépôt de Toulouse, mise à la disposition des travailleurs, de plus en plus nombreux, qui s'intéressent à l'histoire régionale;

« Considérant qu'une acquisition de ce genre donnerait une importance capitale au dépôt où elle serait conservée, contribuerait, en augmentant les ressources offertes aux travailleurs,

Digitized by Google

à accroître le renom scientifique de la ville et attirerait un nombre considérable de chercheurs ;

« Considérant qu'une série de trois cent vingt registres in-4°, contenant la copie de la collection Doat, est en ce moment mise en vente dans une localité voisine de Toulouse ; que cette copie, faite à la Bibliothèque Nationale sous la direction et aux frais de feu M. Edmond Cabié, ancien élève de l'École des Chartes, offre toute garantie de fidélité et d'exactitude ;

« Considérant que le Conseil municipal de Toulouse a montré en maintes circonstances l'intérêt qu'il portait au progrès des études, en consentant d'importants sacrifices pour augmenter les ressources des établissements scientifiques ;

« L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres

« Emet le vœu :

« Que le Conseil municipal de Toulouse veuille bien voter « un crédit destiné à faire l'acquisition, pour la Bibliothèque « de la Ville, des registres provenant de la succession Edmond « Cabié et contenant la copie de la collection Doat. »

Ce vœu sera transmis à la municipalité de Toulouse.

M. Lécrivain lit un travail sur le *Témoignage dans le droit grec*.

Après avoir indiqué les noms techniques du témoin, l'origine du témoignage dans l'assistance réciproque que se prêtaient en justice les membres des familles, des clans, des tribus et les restes de ce régime primitif à l'époque historique, il étudie les deux groupes de témoins, judiciaires et instrumentaires. Pour les témoins judiciaires, il expose les conditions d'aptitude, les déclarations des esclaves, qui ne sont valables que par la torture, au civil et au criminel ; la pratique et l'interprétation de cette torture ; la manière de choisir les témoins, en particulier d'après la loi de Gortyne ; l'obligation générale du témoignage, sauf en certains cas ; le serment qui permet d'échapper à cette obligation et les trois actions principales contre le témoin récalcitrant ; le serment des témoins, son caractère, sa portée ; la forme du témoignage d'abord oral, puis

Digitized by Google

en général, dès le quatorzième siècle avant J.-C., rédigé par écrit et confirmé ensuite oralement devant le tribunal ; les modalités du témoignage et la façon de le recueillir; les modes de citation des témoins; la valeur du témoignage par rapport aux autres preuves; l'action contre le faux témoignage; les causes qui ont discrédité les témoins dans le monde grec et créé leur mauvaise réputation. La seconde partie de la lecture a été consacrée aux témoins instrumentaires dont l'emploi, en nombre variable, a subsisté jusqu'à la fin, à côté des actes écrits, pour presque tous les actes juridiques, pour les affaires de famille, les contrats, les actes de procédure.

M. Dop donne lecture d'une étude sur *La Flore de l'Indo-Chine française.*

Séance du 14 mars 1912. — M. le Secrétaire perpétuel présente une brochure biographique et bibliographique, avec portrait, relative à sir Joseph Dalton Hooker, offerte à l'Académie par le fils de notre regretté associé honoraire.

M. le Secrétaire perpétuel dépose également sur le Bureau un ouvrage intitulé : *Les Reclus de Toulouse sous la Terreur. Registres officiels concernant les citoyens emprisonnés comme suspects*, offert par l'auteur, M. le Baron R. de Bouglon, auquel des remerciements seront transmis.

M. Leclerc du Sablon fait une communication sur *La Classification des sciences.*

Il faut distinguer les sciences des simples connaissances; une science ne résulte pas des faits particuliers, si nombreux et si importants soient-ils, mais des lois générales que l'on peut déduire de ces faits.

La logique ou science du raisonnement est la condition *sine qua non* de toutes les sciences; elle est la base de l'édifice scientifique.

Les sciences mathématiques sont caractérisées par la méthode déductive et sont fondées sur un petit nombre de notions simples. L'arithmétique suppose la notion de nombre, la géo-

Digitized by Google

métrie les notions de nombre et d'espace, la mécanique les notions de nombre, d'espace et de force.

Les sciences de la nature recherchent les lois qui régissent les phénomènes naturels, lesquels sont la manifestation des propriétés des corps. On peut, d'après les propriétés qu'elles étudient, classer les sciences de la nature suivant une série qui représente en même temps l'ordre décroissant de généralité et l'ordre croissant de complexité.

La physique étudie les propriétés physiques qui sont communes à tous les corps, bruts ou vivants, simples ou composés.

La chimie étudie les propriétés chimiques relatives aux combinaisons des corps entre eux; elle est moins générale et plus complexe que la physique, car les propriétés chimiques ne peuvent exister sans les propriétés physiques, tandis que ces dernières peuvent exister seules.

La biologie étudie les propriétés physiologiques qui, chez certains corps seulement, viennent s'ajouter aux propriétés physiques et chimiques; la biologie est donc moins générale et plus complexe que la chimie.

Chez les animaux supérieurs et chez l'homme, une nouvelle propriété, la conscience, vient s'ajouter aux propriétés physiologiques communes à tous les êtres vivants; la psychologie, qui étudie les phénomènes de conscience, viendra donc après la biologie dans l'ordre décroissant de généralité.

Le libre arbitre vient s'ajouter à la conscience, tout au moins chez l'homme et se manifeste par des phénomènes qui sont les actes volontaires. La morale, qui est la science des actes volontaires, sera donc la moins générale et la plus complexe des sciences.

La physique, la chimie, la biologie, la psychologie et la morale sont les cinq sciences principales; on peut admettre qu'elles sont apparues dans cet ordre pendant l'évolution de l'univers.

Lorsque la température était assez élevée pour que tous les composés chimiques fussent dissociés, la physique était seule possible; puis, lorsque, la température s'abaissant, les corps ont pu se combiner, la chimie est apparue, entraînant avec elle

Digitized by Google

un développement de la physique, car les corps composés ont des propriétés physiques qui leur sont propres.

Après un nouvel abaissement de température, la matière vivante s'est formée, la biologie s'est ajoutée à la physique et à la chimie, qui ont elles-mêmes reçu un accroissement en rapport avec les propriétés physiques et chimiques propres aux êtres vivants.

C'est seulement plus tard que les animaux supérieurs, puis l'homme, ont pu exister; la psychologie et la morale sont donc les dernières venues des sciences de la nature.

Toutes les autres sciences de la nature peuvent se rattacher aux cinq sciences principales :

L'astronomie ou science des astres comprend, outre une partie descriptive qui n'est pas à proprement parler de la science, l'étude des mouvements des astres, qui est de la mécanique, et l'étude de leurs propriétés physiques, qui est de la physique.

La minéralogie ou science des minéraux se rattache à la géométrie par l'étude des formes des cristaux, à la physique et à la chimie par l'étude de leurs propriétés physiques et chimiques.

La géologie tient de la physique, de la chimie et de la biologie; la géographie se rattache à la physique, à la chimie, à la biologie et aussi à la psychologie et à la morale lorsqu'elle apprécie les manifestations de l'activité humaine par rapport aux différents lieux. La partie descriptive est très importante dans la géologie et la géographie.

L'histoire, qui est surtout narrative, devient une science quand elle recherche les lois qui relient les événements, et à ce titre elle relève de la psychologie et de la morale. La science du droit se rattache également à la psychologie et à la morale. La linguistique, qui recherche les lois de la formation et de l'évolution des langues, est tributaire non seulement de la psychologie et de la morale, mais encore de la biologie.

La sociologie, qui s'intéresse à tous les faits relatifs à l'homme vivant en société, est plutôt un ensemble de notions réunies par un point de vue commun qu'une science propre-

Digitized by Google

ment dite; elle emprunte ses éléments à la biologie, à la psychologie et à la morale, englobe la science du droit tout entière, et une bonne partie de l'histoire et de la linguistique.

A leur origine, les sciences sont surtout descriptives et indépendantes les unes des autres; en progressant, elles ont entre elles des rapports de plus en plus étroits. Les sciences composées, telles que l'astronomie ou la minéralogie, se dissocient en leurs éléments, qui vont se fonder dans les sciences principales correspondantes. Les sciences principales elles-mêmes se pénètrent de plus en plus les unes les autres à mesure qu'elles se développent. Le progrès réunit les sciences plus qu'il ne les sépare.

Séance du 21 mars 1912. — M. SAINT-RAYMOND lit une étude sur les débuts de l'Ecole publique de dessin à Toulouse et la première Société des beaux-arts (imprimé p. 171).

Séance du 28 mars 1912. — M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL informe l'Académie que M. Mathias, Secrétaire perpétuel honoraire, vient d'être nommé Doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Clermont-Ferrand. Des félicitations lui seront adressées au nom de l'Académie.

L'Académie prie M. le Secrétaire perpétuel d'exprimer ses condoléances à M. Prunet, associé ordinaire, éprouvé par un deuil.

M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL signale, parmi les publications reçues par l'Académie, un ouvrage offert par M. Sarrasi (de Capella), intitulé : *Fruits tardifs*.

M. J. CHALANDE lit une *Étude sur les armoiries capitulaires au Capitole* (imprimé p. 105).

Séance du 18 avril 1912. — M. LE PRÉSIDENT exprime la satisfaction que l'Académie éprouve de la nomination de M. E. Cartailhac au grade d'officier de la Légion d'honneur.

L'Académie prie M. le Secrétaire perpétuel de transmettre ses félicitations à notre confrère.

Digitized by Google

Elle prend connaissance d'une protestation contre le projet d'élargissement de la rue Saint-Rome, envoyée au Maire de Toulouse par la Société archéologique du Midi et que celle ci communique.

Un travail intitulé : *Essai de classification du genre Castanea*, envoyé par l'auteur, M. Lavialle, est remis pour rapport à M. Leclerc du Sablon.

L'Académie a également reçu, en hommage de l'auteur, M. Fleury-Vindry, un volume sur *Les Parlementaires français au seizième siècle. Le Parlement de Toulouse.*

M Duméril, Secrétaire perpétuel, fait une communication intitulée : *Éloge des Éloges* (imprimé p. 131).

L'Académie prend connaissance de la liste des travaux envoyés pour les concours de 1912 et désigne les rapporteurs chargés de les examiner.

Séance du 25 avril 1912. — M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre par laquelle M. Cartailhac remercie l'Académie des félicitations qu'elle lui a exprimées à l'occasion de sa récente nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Parmi les ouvrages parvenus à l'Académie, M. le Secrétaire perpétuel signale une brochure de M. le professeur Giuseppe Bellucci, de Pérouse, membre correspondant, intitulée : *Amuleti italiani antichi e contemporanei.*

M. le Dr Tourneux communique une étude sur *la Théorie vertébrale du crâne* (imprimé p. 157).

Séance du 2 mai 1912. — M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le Bureau trois ouvrages offerts pour la Bibliothèque par M. Cazac, correspondant de l'Académie : *Lamartine au Lycée national de Mâcon. — Le philosophe Francisco Sanchez le Sceptique* (1550-1623) et *Les Maisons galiciennes de Castro. — El lugar de origen y las fechas de nacimiento y de defunción del filósofo Francisco Sanchez.*

Des remerciements seront exprimés à l'auteur.

Digitized by Google

M. Barrière-Flavy donne lecture d'une *Note sur un juge-mage du comté de Foix au quinzième siècle : Jean de Roquefort.*

Jean de Roquefort fut, dans la seconde moitié du quinzième siècle, conseiller du comte Gaston IV. Ce prince le tenait en grande estime et l'employa souvent dans des ambassades auprès du roi de Navarre son beau-père, du roi de France Charles VII et du Pape même. Il mourut d'ailleurs à Rome en 1411. Il avait testé, deux ans auparavant, devant un notaire de la cité de Pamiers.

Ce testament, dont une copie a été retrouvée, donne de curieux renseignements sur ce personnage et sur sa famille. Il permet d'évaluer approximativement la fortune considérable que son crédit auprès du comte de Foix lui avait valu. On y relève, en outre, une énumération intéressante des livres de sa bibliothèque, nombreux et rares à cette époque.

Les descendants directs de ce juge-mage, qui modifièrent ensuite le nom de Roquefort en celui de Rochefort, s'éteignirent en la personne de François-Etienne de Rochefort, seigneur de Vivié et de Miremont, marié à Marguerite de Garaud, fille de François de Garaud et d'Anne de Bernuy.

Celui-ci, durant les troubles de la Ligue, guerroyait dans la région au sud de Toulouse, et se retrancha, avec une bande de gens armés, dans la place de Miremont, d'où le duc de Joyeuse vint le déloger, sur l'ordre du Parlement, après un siège sanglant, en février 1592.

Séance du 9 mai 1912. — M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre par laquelle M. Leclainche, associé ordinaire, qui a quitté Toulouse, demande à devenir associé correspondant. Il le devient de droit.

M. Caralp communique une étude sur *Les gisements de mercure dans les Pyrénées* (imprimé p. 149).

M. le Baron Desazars de Montgailhard, en une étude intitulée : *Les Jeux Floraux et leur nouvel historien*, analyse l'ouvrage récent de M. de Gélis.

Digitized by Google

Après avoir rappelé tous ceux qui se sont occupés de cette histoire et avoir dit pourquoi leurs travaux ont été incomplets ou erronés, il montre M. de Gélis dépouillant, avec autant de soin que de compétence, les divers manuscrits qui sont conservés dans les archives de l'Académie des Jeux Floraux et qui fournissent des renseignements authentiques sur les origines et l'organisation de l'institution des Jeux Floraux, en même temps que sur les diverses phases de son histoire.

Ces phases principales sont au nombre de deux : la période *romane* et la période *française*.

La période romane commence en 1323, avec les concours poétiques inaugurés par les sept troubadours, aidés des subsides de la ville de Toulouse. Ces concours avaient pour but de réagir contre l'avilissement de la langue d'Oc, abandonnée littérairement pour le latin et politiquement pour le français. Ils furent l'œuvre de la Bourgeoisie se substituant à la Noblesse indigène, singulièrement appauvrie par les condamnations à l'exil et les confiscations terriennes, à la suite de la Croisade contre les Albigeois.

Après avoir exposé les origines de la fondation des Jeux Floraux d'après l'ancien manuscrit intitulé : *Las Leys d'Amors*, c'est-à-dire les « Lois de Poésie », M. de Gélis rappelle leur fonctionnement. Puis, il analyse le second manuscrit intitulé : *Las Flors del Gay Saber*, plus spécialement rédigé en vue de l'enseignement du public.

Enfin, il fait connaître le *Registre de Raymond Cornet*, remontant au quatorzième siècle, et le *Registre de Galhac*, datant du seizième siècle, tous deux donnant les principales poésies connues ou couronnées de leur temps. Il en profite pour faire connaître les principaux genres poétiques pratiqués à ces époques.

L'influence de l'Ecole poétique de Toulouse fut grande tant en France qu'en Espagne, où elle s'est prolongée même au seizième siècle.

La phase française nous est connue par deux autres manuscrits : *Le Livre rouge*, formant deux volumes allant de 1513 à 1641, qui nous montre le « Gai Consistoire » devenant dès la

Digitized by Google

première moitié du seizième siècle le *Collège de Science et de Rhétorique*, pour s'appeler plus volontiers *Collège de Poésie* dans la seconde moitié du dix-septième siècle, et, en 1555, pour la première fois, *Jeux Floraux*.

Cette nouvelle période est étudiée par M. de Gélis avec la même conscience et les mêmes précisions. Elle nous mène jusqu'à la constitution du Collège de Rhétorique en « Académie », par lettres patentes signées par Louis XIV à Fontainebleau le 26 septembre 1694.

Chemin faisant, M. de Gélis avait eu à parler des conflits des capitouls avec le Collège de Rhétorique à propos des legs attribués à Clémence Isaure. Il a voulu traiter à son tour ce qu'il a appelé : « La Légende de Clémence Isaure », et il l'a fait en rappelant tous les documents qui s'y rattachent et en éclairant la « légende », sans la supprimer. Il est arrivé ainsi à un compromis qui fait de Clémence Isaure la patronne des Jeux Floraux tout en réservant aux sept troubadours le mérite d'être leurs vrais fondateurs.

Cette *Histoire critique des Jeux Floraux* justifie bien son titre. Elle est une exacte reconstitution du passé, qu'elle nous fait revivre dans ses détails ignorés ou peu connus.

Elle vient compléter de la façon la plus utile les deux volumes qu'Axel Duboul avait consacrés aux Jeux Floraux depuis leur érection en Académie en 1694 jusqu'en 1894.

C'est donc avec raison que l'Académie a accordé à son auteur, le 2 mai, un jeton d'or pour lui témoigner sa satisfaction.

Séance du 23 mai 1912. — Sur la demande de M. LE PRÉSIDENT, l'Académie prend en considération la déclaration de vacance de deux places d'associés dans la classe des Sciences (section des Sciences mathématiques).

Cette décision sera portée à la connaissance de tous les membres par une convocation motivée.

La déclaration de vacance définitive aura lieu le 13 juin prochain.

M. VERSEPUY fait une communication sur *L'État actuel de la*

Digitized by Google

mécanographie et présente à l'Académie diverses machines à calculer.

Séance du 30 mai 1912. — M. LECLERC DU SABLON rend compte d'un ouvrage qu'il a bien voulu analyser : *Essai de classification du genre Castanea*, *Limoges*, *1911*, offert précédemment à l'Académie par l'auteur, M. Lavialle.

M. DUMAS lit une étude sur *L'Achat de l'hôtel de Bastard par la Bourse des Marchands de Toulouse en 1778.*

La Bourse des Marchands, créée en 1549, eut son siège dans une maison située sur la place actuelle de la Bourse, au coin de la rue Clémence-Isaure.

Par suite du développement de la juridiction, de l'encombrement causé par les greffes et les archives, cet immeuble devint insuffisant. De plus, au dix-huitième siècle, il était complètement délabré, et, malgré les nombreuses et coûteuses réparations dont il était l'objet, il menaçait ruine.

Aussi, la Bourse des Marchands fut-elle heureuse d'acquérir, en 1778, l'hôtel de Bastard, situé également place de la Bourse, sur l'emplacement actuellement occupé par la Chambre et le Tribunal de commerce. Le prix d'achat s'éleva à 71.200 livres. Pour en acquitter le payement, la Bourse des Marchands demanda l'établissement d'un droit de 20 sous par jugement. L'intendant appuya sa demande. Mais, comme les formalités légales n'avaient pas été observées, Necker, directeur général des finances, après une enquête qui dura près de deux ans, fit casser l'acte d'achat par un arrêt du Conseil et obligea la ville à fournir provisoirement un local à la Bourse des Marchands.

Aussitôt, tous les intéressés protestèrent. La ville refusa de fournir le local qu'on lui demandait ; les acquéreurs de l'ancien immeuble, les frères Latapie, demandèrent la confirmation de leur achat ; la Bourse des Marchands, Mme de Bastard, M. de Vergennes, gendre de feu M. de Bastard, intervinrent auprès du directeur général des finances.

L'intendant fit ressortir tous les inconvénients de l'arrêt de cassation, et le successeur de Necker, Joly de Fleury, se dé-

Digitized by Google

cida alors à faire rendre un nouvel arrêt, en juillet 1781, autorisant la vente de l'ancien immeuble, l'acquisition de l'hôtel de M. de Bastard et l'établissement d'un droit de 20 sous par jugement rendu, pour acquitter le payement de l'immeuble, payer les réparations et même, plus tard, une partie des dettes de la Bourse des Marchands.

Sur la proposition de M. LE PRÉSIDENT, l'Académie prend en considération la déclaration de vacance d'une place d'associé ordinaire dans la classe des Sciences (Section de physique).

Cette décision sera portée à la connaissance de tous les membres par une convocation motivée.

Il sera délibéré sur la déclaration de vacance définitive dans la séance du 20 juin prochain.

Séance du 6 juin 1912. — M. THOUVEREZ lit une étude intitulée : *Sociologie et morale.*

Séance du 13 juin 1912. — M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL signale, dans la correspondance imprimée, une importante étude sur *Les Sépultures des âges protohistoriques dans le sud-ouest de la France*, parue dans la *Revue archéologique,* et dont l'auteur, M. Léon Joulin, associé ordinaire, a offert un exemplaire à l'Académie, qui lui est reconnaissante de cet envoi.

M. le Dr MAUREL, Trésorier perpétuel, offre à l'Académie le quatrième et dernier volume de son *Traité de l'alimentation et de la nutrition à l'état normal et pathologique.*

Ce volume, consacré à l'alimentation pendant les maladies, étudie les divers régimes d'alimentation pour chaque maladie, l'alimentation par les voies anormales, l'alimentation des malades en commun.

M. FABRE, Directeur, lit une note sur *Les Applications de la photographie à la micrographie.*

Il décrit les divers modes d'éclairage employés et montre comment cette question est liée à l'ouverture numérique des

Digitized by Google

objectifs, seule importante pour la détermination des détails les plus délicats.

Conformément à l'ordre du jour, l'Académie est appelée à délibérer sur la déclaration de vacance de deux places d'associés ordinaires dans la classe des Sciences (sous-section de Mathématiques pures).

Sur la proposition de M. le Président, l'Académie accepte de déclarer ces places définitivement vacantes.

Avis de cette décision sera porté à la connaissance du public par la voie de la presse, et les candidats seront invités à produire leur demande, accompagnée de leurs travaux et de la liste de leurs titres, avant le 20 juin courant.

A l'issue de la séance, les Commissions scientifiques, chargées de l'examen des ouvrages présentés aux concours de 1912, se réunissent et entendent les conclusions des rapporteurs.

PRIX GAUSSAIL. — Le rapporteur, M. Fabre, estime qu'il n'y a pas lieu de décerner une récompense au seul manuscrit présenté au concours : *De la recherche du plomb dans les végétaux servant à l'alimentation.*

PRIX OZENNE. — La Commission, après avoir entendu les rapports de M. le Dr Maurel sur le livre de M. Jean-Paul Tourneux : *Base cartilagineuse du crâne et organes connexes,* et sur celui de M. Aimé Mouchet : *Étude radiographique des artères du cerveau;* de M. Camichel sur le volume de M. Jean Signorel : *L'Électrification des grandes lignes de chemins de fer*, propose d'accorder au premier de ces ouvrages 200 francs sur le prix Ozenne, au second 100 francs sur le même prix et au troisième 100 francs prélevés, avec l'assentiment de M. le Trésorier, sur les ressources ordinaires de l'Académie.

PRIX MAURY. — La Commission, après avoir entendu le rapport de M. Sabatier sur l'ouvrage de M. Georges Gaudion : *Nouvelle méthode générale de synthèse des amines formintiques par l'hydrogénation catalytique des éthers nitreux;* le rapport de M. Prunet sur les thèses de M. J.-B. Gèze : *Études botaniques et agronomiques sur les typha et quelques autres*

Digitized by Google

plantes palustres, ainsi que sur son étude de *L'Exploitation des marais;* le rapport, enfin, de M. Leclerc du Sablon sur *Les Algues d'eau douce par M. Comère*, propose d'accorder une récompense de 400 francs à chacun des deux premiers ouvrages et une récompense de 200 francs au troisième.

Médailles d'encouragement. — Après avoir pris connaissance des rapports de M. Geschwind sur le mémoire de M. le Dr E. Tournier : *Du traitement de la tuberculose chirurgicale par les corps immunisants de Carl Spengler* et sur le *Dessin pour tous,* brochure accompagnée de cartes postales représentant des paysages et monuments d'Alsace, par M. Rouge, d'Andlau, la Commission propose d'attribuer une médaille d'argent à chacun de ces concurrents.

Sur le rapport de M. Giran, elle estime ne devoir rien demander pour un manuscrit relatif aux *Moyens de déterminer le degré de pollution des eaux potables,* cette étude ayant été publiée avant le concours, ce qui est contraire au règlement.

Telles sont les propositions présentées à l'Académie par ses Commissions scientifiques.

M. Camichel est nommé rapporteur général du concours de 1912.

Séance du 20 juin 1912. — M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Duméril, Secrétaire perpétuel, pour des raisons purement personnelles, déclare résigner ses fonctions.

L'Académie, vivement émue de cette détermination, qu'elle ne veut pas croire définitive, décide à l'unanimité, sur la proposition de M. Maurel, Trésorier perpétuel, pour montrer à M. Duméril toute sa sympathie, de ne pas accepter sa démission.

Elle prie M. le Président de faire une démarche pressante auprès de M. le Secrétaire perpétuel pour obtenir le retrait de sa décision.

Communication est donnée d'une lettre par laquelle M. Buhl, professeur à la Faculté des Sciences, pose sa candidature à

Digitized by Google

l'une des places d'associés ordinaires (Classe des Sciences, sous-section de Mathématiques pures), déclarées vacantes dans la séance du 13 juin 1912.

Cette lettre est accompagnée des travaux de M. Buhl.

Son dossier est renvoyé à la Commission des candidats, qui désigne comme rapporteur M. Drach.

Invitée à se faire représenter aux fêtes du bi-centenaire de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, l'Académie délègue M. Fabre, Directeur.

Il est procédé aux élections annuelles.

Sont élus, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages, pour l'année 1912-1913 :

Président.....	MM. FABRE.
Directeur.....	DUMAS.
Secrétaire adjoint.....	GIRAN.

Sont élus pour remplacer les membres sortants du Comité de librairie et d'impression : MM. JUPPONT, LECLERC DU SABLON, PASQUIER.

Et pour remplacer les membres sortants du Comité économique : MM. GIRARD, CARALP, SAINT-RAYMOND.

M. LE PRÉSIDENT désigne, conformément au règlement, M. THOUVEREZ pour remplir les fonctions d'économe.

L'Académie décide de ne point déclarer encore la vacance d'une place d'associé ordinaire dans la Classe des Sciences (Section de physique).

Séance du 27 juin 1912. — M. LE PRÉSIDENT communique une lettre par laquelle M. Duméril, Secrétaire perpétuel, déclare qu'il consent volontiers à continuer ses fonctions jusqu'à la rentrée de novembre.

L'Académie, craignant que M. le Secrétaire perpétuel ne se

Digitized by Google

soit mépris sur le sens de sa délibération du 20 juin, qui était un refus pur et simple de la démission de M. Duméril, prend la nouvelle délibération qui suit et décide qu'elle sera communiquée par le Bureau à M. le Secrétaire perpétuel :

« L'Académie,

« Appréciant hautement la manière dont M. Duméril s'est acquitté de ses fonctions de Secrétaire perpétuel, a décidé, par un vote unanime, de ne pas accepter sa démission, et délègue son Bureau pour lui demander de continuer ses fonctions. »

L'Académie, après avoir pris connaissance d'une lettre par laquelle M. Lattès, professeur à la Faculté des Sciences, pose sa candidature à la seconde des places d'associés ordinaires (classe des Sciences, sous-section de mathématiques pures), déclarées vacantes le 13 juin, prie M. Drach de présenter un rapport sur cette candidature dans la séance de rentrée de novembre.

M. le Dr Abelous fait une communication sur *Une observation de vision supra-sensorielle* (*vision à travers les corps opaques*).

M. Pasquier donne lecture d'une étude sur *La Coutume de Daubèze* (*Lot-et-Garonne*).

M. Pasquier donne connaissance de la charte des Coutumes communales de Daubèze, dépendance de La Monjoie, dans le Brulhois, non loin de Nérac. Le texte n'est pas donné d'après l'original, mais d'après une transcription faite, en 1347, sur un cahier de parchemin, conservé jadis dans des archives aujourd'hui dispersées, où M. Pasquier l'a découvert. La charte, rédigée en gascon tel qu'on le parle dans la région de Nérac, a été concédée, le 28 février 1271, aux habitants par le seigneur du pays. La lecture du texte est facile, sauf dans quelques passages où des trous et des taches empêchent le déchiffrement; elle est rédigée dans un style qui dénote de la part de l'auteur la connaissance des formules du droit romain. La charte contient soixante et onze articles qui ne sont pas groupés par nature

Digitized by Google

d'affaires. Le rédacteur, après avoir traité un sujet, n'hésitait pas y revenir pour le compléter.

Les Coutumes de Daubèze ne se distinguent des autres documents de ce genre que par quelques innovations; comme eux, elles concernent le régime des biens et des personnes. Le régime municipal, lors de la promulgation, était organisé; il comprenait un baile, représentant du seigneur; un conseil de prud'hommes, dont les jurats mettaient les décisions à exécution. Les magistrats communaux avaient la juridiction au civil et au criminel, jouissaient de la faculté de faire des règlements de police et de lever des taxes pour le pays. Il est question des poids et mesures, de la réglementation des tavernes et d'autres affaires locales. La majeure partie des articles est consacrée à la procédure devant la justice du lieu, au dépôt des centimes, à la citation des témoins; c'est un manuel à l'usage des plaideurs; on trouve l'énumération des peines contre les adultères, qui, s'ils ne pouvaient payer l'amende, étaient attachés et devaient courir nus à travers le village. Les meurtriers devaient être enterrés sur le corps de leurs victimes. Ce qui distingue cette charte, c'est l'application de principes empruntés au droit civil, notamment en ce qui concerne la dot de la femme et la façon dont ses biens étaient protégés pendant le mariage. Quand un incendie éclatait, les jurats avaient le droit de le circonscrire en faisant démolir autour du foyer les maisons qui étaient ensuite rebâties aux frais de la commune.

En terminant l'étude de la charte, M. Pasquier fait remarquer qu'elle est de l'Agenais, pays de M. Brissaud, le regretté professeur de droit, membre de l'Académie, qui s'était voué à l'étude des Coutumes du Sud-Ouest; il engageait ses élèves à découvrir ces documents et à les publier; grâce à son impulsion, des résultats avaient été obtenus, et, avec M. Pasquier, il avait fait émettre le vœu par plusieurs Sociétés savantes que le Ministère de l'Instruction publique fît rechercher les Coutumes communales du Sud-Ouest pour en dresser la liste par régions et en préparer la publication. La mort de M. Brissaud a nui à la réalisation du projet.

Au nom de la Commission des candidats, M. Drach lit un

Digitized by Google

rapport favorable sur les titres et les ouvrages de M. Adolphe Buhl, professeur à la Faculté des Sciences. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Le scrutin, dépouillé, ayant donné à M. Buhl le nombre de suffrages exigé par les règlements, M. le Président le proclame associé ordinaire dans la Classe des Sciences, sous-section de Mathématiques pures.

Digitized by Google

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

AVEC LESQUELLES L'ACADÉMIE ÉCHANGE SES PUBLICATIONS[1]

FRANCE.

AIN. — Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts) de l'Ain, à **Bourg**. — *Annales*, 60.096.

AISNE. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de **Saint-Quentin**. — *Mémoires*, 60.050.

ALLIER. — Société d'émulation du Bourbonnais (lettres, sciences et arts), à **Moulins**. — *Bulletin*, 60.092.

ALPES-MARITIMES. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à **Nice**. — *Annales*, 60.137.

AUBE. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à **Troyes**. — *Mémoires*, 60.553.

AVEYRON. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à **Rodez**. — *Mémoires*, 60.131.

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation. — *Bulletin*, 60.104.

BOUCHES-DU-RHONE. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'**Aix**. — *Séance publique*, 60.140.

— Académie des sciences, belles-lettres et beaux-arts, à **Marseille**. — *Mémoires*, 60.142.

— Comité médical des Bouches-du-Rhône, à **Marseille**. — *Recueil des Actes*, 60.380.

— Faculté des sciences de **Marseille**. — *Annales*, 51.099.

CALVADOS. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de **Caen**. — *Mémoires*, 60.066.

1. Les chiffres qui suivent le titre de chaque publication indiquent le numéro d'inscription au catalogue de la bibliothèque de l'Académie.

Digitized by Google

CALVADOS. — Société des beaux-arts, à **Caen**. — *Bulletin*, 51.056.
— Société linnéenne de Normandie, à **Caen**. — *Bulletin* et *Mémoires*, 60.216 et 51.089.

CHARENTE. — Société archéologique et historique de la Charente, à **Angoulême**. — *Bulletin* et *Mémoires*, 60.163.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à **Saintes**. — *Revue*, 60.179.
— Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure; Académie de **La Rochelle**. — *Annales*, 60.703.

CORRÈZE. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à **Brive**. — *Bulletin*, 60.090.

CÔTE-D'OR. — Académie des sciences, arts et belles-lettres de **Dijon**. — *Mémoires*, 60.097.

DEUX-SÈVRES. — Société d'agriculture des Deux-Sèvres, à **Niort**. — *Journal (Maître Jacques)*, 60.238.

DOUBS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de **Besançon**. — *Procès-verbaux*, *Mémoires* et *Bulletin*, 60.099.

EURE. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à **Évreux**. — *Recueil*, 60.061.

FINISTÈRE. — Société académique de **Brest**. — *Bulletin*, 60.074.

GARD. — Société scientifique et littéraire d'**Alais**. — *Revue cévenole. (Mémoires et comptes rendus)*, 60.146.
— Académie de **Nîmes**. — *Mémoires*, 60.145.

GIRONDE. — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de **Bordeaux**. — *Actes*, 60.118.
— Commission météorologique de la Gironde, à **Bordeaux**. — *Observations pluviométriques et thermométriques*, 60.351.
— Société des sciences physiques et naturelles, à **Bordeaux**. — *Procès-verbaux des séances*, 60.275.

HAUTE-GARONNE. — Société des études du Comminges, du Nébouzan et des Quatre-Vallées, à **Saint-Gaudens**. — *Revue de Comminges*, 60.715.
— Académie des Jeux Floraux, à **Toulouse**. — *Recueil*, 60.203.
— Académie de législation, à **Toulouse**. — *Recueil*, 60.383.
— Commission météorologique, à **Toulouse**. — *Bulletin*, 51.171.
— Société d'agriculture de la Haute-Garonne, à **Toulouse**. — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France*, 60.223.
— Société archéologique du midi de la France, à **Toulouse**. — *Mémoires* et *Bulletin*, 51.065.
— Société de géographie, à **Toulouse**. — *Bulletin*, 60.150.
— Société d'horticulture, à **Toulouse**. — *Annales*, 60.222.

Digitized by Google

HAUTE-GARONNE. — Université de **Toulouse**. — *Annuaire* 60.457 et *Rapport annuel du Conseil de l'Université*, 60.519.
— Ville de **Toulouse**. — *Bulletin municipal*, 51.158.

HÉRAULT. — Société archéologique, scientifique et littéraire de **Béziers**. — *Bulletin*, 60.177.
— Société d'études des sciences naturelles, à **Béziers**. — *Bulletin*, 60.298.
— Académie des sciences et lettres de **Montpellier**. — *Bulletin*, 60.613; *Mémoires* (section de médecine, des sciences, des lettres) 51.053, 51.054, 51.055.
— Société archéologique de l'Hérault, à **Montpellier**. — *Mémoires*, 60.405.
— Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, à **Montpellier**. — *Annales*, 60.228.

ILLE-ET-VILAINE. — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, à **Rennes**. — *Bulletin* et *Mémoires*, 60.172.

ISÈRE. — Académie delphinale, à **Grenoble**. — *Bulletin*, 60.339.

LOIR-ET-CHER. — Société des sciences et des lettres de Loir-et-Cher, à **Blois**. — *Mémoires*, 60.422.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Société des sciences naturelles de l'ouest de la France, à **Nantes**. — *Bulletin*, 60.301.
— Société académique de **Nantes**. — *Annales*, 60.073.

MAINE-ET-LOIRE. — Société d'horticulture d'**Angers**. — *Annales*, 60.233.
— Société industrielle et agricole d'**Angers**. — *Bulletin*, 60.079.
— Société nationale d'agriculture, sciences et arts, à **Angers**. — *Mémoires*, 60.080.

MANCHE. — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de **Cherbourg**. — *Mémoires*, 60.274.

MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, à **Châlons-sur-Marne**. — *Mémoires*, 60.071.
— Académie nationale, à **Reims**. — *Travaux*, 60.056.
— Société industrielle, à **Reims**. — *Bulletin*, 60.057.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Académie Stanislas, à **Nancy**. — *Mémoires*, 60.075.
— Société des sciences, à **Nancy**. — *Bulletin*, 60.300.

NORD. — Société d'émulation de **Cambrai**. — *Mémoires*, 60.051.

OISE. — Société académique d'archéologie, sciences et arts, à **Beauvais**. — *Mémoires*, 60.060.

PAS-DE-CALAIS. — Académie des sciences, lettres et arts d'**Arras**. — *Mémoires*, 60.037.

Digitized by Google

PAS-DE-CALAIS. — Société académique de **Boulogne-sur-Mer**. — *Mémoires* et *Bulletin*, 60.043.

Société des Antiquaires de la Morinie, à **Saint-Omer**. — *Mémoires* 60,159 et *Bulletin*, 60,158.

PUY-DE-DÔME. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de **Clermont-Ferrand**. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* et *Mémoires*, 60.089.

— Station limnologique de **Besse**. — *Annales*, 60.610.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à **Perpignan**. — *Bulletin*, 60.121.

RHÔNE. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de **Lyon**. — *Mémoires*, 60.108.

— Société d'agriculture, sciences et industrie de **Lyon**. — *Annales*, 51.090.

— Société linnéenne de **Lyon**. — *Annales*, 51.088.

SAÔNE-ET-LOIRE. — Académie de **Mâcon**. — Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture. — *Annales*, 60.109.

— Société d'histoire naturelle, à **Mâcon**. — *Bulletin*, 60.120.

SARTHE. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au **Mans**. — *Bulletin*, 60.072.

— Société historique et archéologique du Maine, au **Mans**. — *Revue*, 60.168.

SAVOIE. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie, à **Chambéry**. — *Mémoires*, 60.103.

SEINE (**Paris**). — Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Compte rendu des séances*, 60.381.

— Académie de médecine. — *Bulletin*, 60.313.

— Académie des sciences. — *Compte rendu des séances*, 51.107.

— Académie des sciences morales et politiques. — *Notices biographiques et bibliographiques*, 60.713.

— Association pour l'encouragement des études grecques. — *Revue*, 60.200.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. — *Bulletin archéologique* 60.151 ; *Bulletin historique et philologique*, 60.191.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. — *Compte rendu des Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements (section des sciences)*, 60.251.

— Comité des travaux historiques et scientifiques (section des sciences économiques et sociales). — *Bulletin*, 60.192.

— Congrès des Sociétés savantes. — *Discours prononcés à la séance générale*, 51.177.

— École des Chartes. — *Bibliothèque de l'École des Chartes : Revue d'érudition*, 60.188.

Digitized by Google

SEINE (**Paris**). — École polytechnique. — *Journal*, 51.100.
— Institut de France. — *Journal des Savants*, 51.076.
— Ministère de l'Instruction publique. — *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France*, 51.175.
— Ministère de l'Instruction publique : Caisse des recherches scientifiques. — *Rapports sur les travaux entrepris*, 51.150.
— Ministère de l'Instruction publique. — *Catalogue général des manuscrits*, 60.207.
— Ministère de l'Instruction publique. — *Documents inédits sur l'histoire de France*, 51.223.
— Musée Guimet. — Annales : *Bibliothèque d'études* 60.368 et *Bibliothèque de vulgarisation*, 60.369.
— Musée Guimet. — *Revue de l'histoire des religions*, 60.190.
— Office de la propriété industrielle, *Bulletin*, 51.159; *Les marques internationales*, *Bulletin*, 51.161.
— *Romania*. — *Recueil consacré à l'étude des langues et littératures romanes*, 60.153.
— Société nationale d'acclimatation de France. — *Bulletin*, 51.176.
— Société nationale des antiquaires de France. — *Bulletin*, 60.170; *Mémoires* 60.154; *Mettensia*, *Mémoires et documents*, 60.169.
— Société centrale d'aquiculture et de pêche. — *Bulletin*, 60.435.
— Société philomathique. — *Bulletin*, 60.058.

SEINE-ET-OISE. — Société des sciences morales, des lettres et des arts. — *Revue de l'histoire de* **Versailles**, 60.407.
— Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à **Versailles**. — *Mémoires*, 60.209.

SEINE-INFÉRIEURE. — Société havraise d'études diverses au **Havre**. — *Recueil des publications*, 60.048.
— Académie des sciences, belles-lettres et arts de **Rouen**. — *Précis analytique des travaux*, 60.047.
— Société des Amis des sciences naturelles, à **Rouen**. — *Bulletin*, 60.299.

SOMME. — Académie des lettres, arts et sciences, à **Amiens**. — *Mémoires*, 60.052.
— Société des antiquaires de Picardie, à **Amiens**. — *Bulletins*, 60.156; *Documents*, 51.286; *Mémoires*, 60.157.
— Société linnéenne du nord de la France, à **Amiens**. — *Bulletins* 60.211; *Mémoires*, 60.702.

TARN-ET-GARONNE. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, à **Montauban**. — *Recueil*, 60.111.
— Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à **Montauban**. — *Bulletin*, 60.160.

Digitized by Google

VIENNE. — Société des antiquaires de l'Ouest, à **Poitiers**. — *Bulletin*, 60.167.

— Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à **Poitiers**. — *Bulletin*, 60.078.

YONNE. — Société des sciences historiques et naturelles, à **Auxerre**. — *Bulletin*, 60.098.

MADAGASCAR.

Académie malgache, à **Tananarive**. — *Bulletin*, 60.430.

ALSACE-LORRAINE.

Académie de **Metz** (lettres, sciences, arts et agriculture). — *Mémoires*, 60.067.

— Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à **Strasbourg**. — *Bulletin*, 60.100.

ALLEMAGNE.

BERLIN. — Berliner mathematische Gesellschaft. — *Jahrbuch über die Fortschritte der Mathematik*, 60.256.

DANZIG. — *Schriften* der naturforschenden Gesellschaft, 51.116.

ERLANGEN. — Physikalisch-medizinischen Sozietät. — *Sitzungsberichte*, 60.329.

HEIDELBERG. — *Verhandlungen* naturhistorisch-medizinischen Vereines, 60.305.

KÖNIGSBERG. — *Schriften* der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft, 51.124.

LEIPZIG. — Königl. sächsische Gesellschaft der Wissenschaften, mathematisch-physische Klasse. — *Abhandlungen*, 51.131; *Berichte über die Verhandlungen*, 60.333.

— *Jahresbericht* der fürstlich Jablonowskischen Gesellschaft, 60.333[1].

MÜNICH. — Königlisch-Bayerische Akademie der Wissenschaften; Mathematisch-physikalische Klasse. — *Sitzungsberichte*, 60.699; Philosophisch-philologische und historische Classe. — *Sitzungsberichte*, 60.700.

AUSTRALIE.

SYDNEY. — Royal Society of New South Wales : *Proceedings*, 60.240.

Digitized by Google

AUTRICHE.

BRÜNN. — Naturforschenden Vereines *Verhandlungen*, 60.282.

CRACOVIE. — *Catalogue* of Polish Scientific Literature, 60.399.

— Académie de Cracovie : *Mémoires* (biologie) 51.002*a*; (histoire et philosophie) 51.001 ; (philologie) 51.003; (mathématiques et physique) 51.004*b*.

— Académie des Sciences, *Bulletin international*. — Classe des sciences mathématiques et naturelles, 60.003, — Classe de philologie. — Classe d'histoire et de philosophie, 60.003[1].

VIENNE. — Kaiserlich-Königlichen geologischen Reichsanstalt : *Verhandlungen*, 51.111; *Jahrbuch*, 51.112.

BELGIQUE.

BRUXELLES. — Académie royale d'archéologie de Belgique : *Bulletin*, 60.175.

— Institut international de bibliographie : *Bulletin*, 60.602.

— Observatoire royal de Belgique : *Annales astronomiques*, 51.255; *Annales (physique du globe)* 51.256; *Annuaire astronomique*, 60.612.

— Société royale de botanique de Belgique : *Bulletin*, 60.218.

— Société des Bollandistes : *Analecta bollandiana*, 60.343.

— Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie : *Nouveaux Mémoires*, 51.167 ; *Bulletin*, 60.263.

LIÈGE. — Société géologique de Belgique : *Annales*, 51.156.

— Société royale des Sciences de Liège : *Mémoires*, 60.239.

BRÉSIL.

RIO-DE-JANEIRO. — Biblioteca nacional : *Rapports et publications*, 51.249.

— Observatorio nacional : *Annuario*, 60.332; Boletim mensal, 51.154.

CANADA.

HALIFAX. — Nova Scotian Institute of Sciences : *Proceedings and Transactions*, 60.016.

OTTAWA. — Geological Survey Branch. — Department of Mines : *Summary Report for the Calendar Year*, 60.607; *Report*, 60.622.

Digitized by Google

OTTAWA. — Royal Society of Canada : *Proceedings and Transactions*, 51.033.

TORONTO. — Canadian Institute : *Transactions*, 60.029.

CHILI.

SANTIAGO. — *Anales* de la Universidad, 60.429.

ÉGYPTE.

LE CAIRE. — Institut égyptien : *Bulletin*, 60.001 ; *Mémoires*, 51.006.

ESPAGNE.

BARCELONE. — Institut d'estudis catalans : *Publications*, 3.409.
— Real Academia de buenas letras : *Boletin*, 51.135.
— Real Academia de ciencias y artes : *Memorias*, 51.133; *Boletin*, 51.134.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — The Johns Hopkins University *American Journal of Mathematics*, 51.103; *American Journal of Philology*, 60.201.

BERKELEY. — University of California : *Publications* (botany, 51.139; geology, 51.140; physiology, 51.141; pathology, 51.142[1]; zoology, 51.142)[2]; *Chronicle*, 60.341.

BOSTON. — American Academy of Arts and Sciences : *Proceedings*, 60.292.
— Society of Natural History : *Proceedings*, 60.287.

BROOKLYN. — Institute of Arts and Sciences : *Science Bulletin*, 60.355.

CINCINNATI. — *Biographical Contribution from the Lloyd Library*, 60.704.
— Lloyd Library of Botany, Pharmacy and Materia Medica : *Bulletin*, 51.192.
— *Mycological Notes by Lloyd*, 60.510.

COLORADO. — Colorado College Publication Science Series : *Bulletin*, 60.398.

DAVENPORT. — Academy of Sciences : *Proceedings*, 60.290.

LAWRENCE. — University of Kansas : *Science Bulletin*, 51.146.

Digitized by Google

NEWHAVEN. — Connecticut Academy of Arts and Sciences; Publications of Yale University : *Transactions*, 60.024.

NEW-YORK. — Academy of Sciences : *Annals*, 60.306.
— Public Library : *Bulletin*, 51.155.

ORONO. — Maine Agricultural Experiment Station : *Bulletin*, 60.706.

PHILADELPHIA. — Academy of Natural sciences : *Proceedings*, 60.297.
— The American Philosophical Society for promoting useful Knowledge : *Proceedings*, 60.427.

ROCHESTER. — Academy of Science : *Proceedings*, 51.178.

SAINT-LOUIS. — Academy of Sciences : *Transactions*, 60.283.
— Missouri Botanical Garden : *Annual report*, 60.338.

TOPEKA. — Kansas Academy of Sciences : *Transactions*, 60.036.

TUFTS. — Tufts College : *Studies* (scientific series) 51.180.

WASHINGTON. — Bureau of American Ethnology : *Annual Report*, 51.200.
— Department of the Interior United States geological Survey : *Bulletin*, 60.281; *Professionnal paper*, 51.144; *Water supply paper*, 60.456.
— *Report* of the librarian of Congress, 60.701.
— Library of Congress : *Publications*, 60.709.
— Smithsonian institution : *Annual Report*, 60.034; Bureau of American Ethnology : *Bulletin* 60.374; *Contributions to Knowledge*, 51.032; *Miscellaneous Collections* 60.032.
— United States National Museum : *Report*, 60.034[1].

GRÈCE.

ATHÈNES. — Observatoire national : *Annales*, 51.137.

ITALIE.

BOLOGNE. — R. Accademia delle scienze dell' Istituto de Bologna : *Memorie*, 51.094; *Rendiconti*, 60.352.

CATANE. — Accademia gioenia di scienze naturali : *Bollettino*, 51.017, 60.365.

— Società di storia patria per la Sicilia orientale : *Archivio historico*, 60,366.

FLORENCE. — Biblioteca nazionale centrale : *Bollettino delle publicazioni italiane*, 60.221.

MILAN. — R. Instituto lombardo di scienze e lettere : *Rendiconti*, 51.036; Classe di scienze matematiche e naturali : *Memorie*, 51.039.

Digitized by Google

MODÈNE. — Accademia di scienze, lettere ed arti : *Memorie*, 51.035.

PALERME. — Collegio degli ingegnori e architetti : *Atti*, 51.172.

— Societa di scienze naturali ed economiche : *Giornale di scienze naturali ed economiche*, 51.114.

PÉROUSE. — Università di Perugia : *Annali della Facoltà di medicina*, 60.307.

ROME. — Reale Accademia dei Lincei : *Annuari*, 60.449; *Atti* : *Rendiconto dell' adunanza solenne*, 51.046 ; *Atti* : *Rendiconti* (classe di scienze fisiche, matematiche e naturali) 51.045; (classe di scienze morali, storiche e filologiche) 60.086.

SASSARI. — Università di Sassari : *Studi Sassaresi*, 60.428.

JAPON.

SENDAÏ. — The *Science Reports* of the Tôhoku Imperial University, 51.285.

TOKYO. — Imperial University of Tokyo : *Journal* of the College of Science, 51.095; *Calendar* 60.432.

LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG. — Société des naturalistes luxembourgeois. — *Bulletins*, 60.710.

MEXIQUE.

MEXICO. — Instituto geologico : *Parergones*, 60.437.

— Observatorio astronomico nacional : *Boletin*, 51.287.

— Observatorio astronomico nacional de Tacubaya : *Annuario*, 60.467.

— Sociedad geologica mexicana : *Boletin*, 60.698.

— Sociedad scientifica Antonio Alzate : *Memorias* y *Revista*, 60.241.

NORVÈGE.

CHRISTIANIA. — *Forhandlinger i Videnskabselskabet*, 60.018.

PAYS-BAS.

AMSTERDAM. — Certamen poeticum Hoefftianum : *Poemata laudata*, 60.337.

Digitized by Google

AMSTERDAM. — Koninklijke Akademie van Wetenschappen : *Verhandelingen*, 51.019; *Proceedings* of the section of Sciences, 51.027; *Verslagen en Mededeelingen*, 60.006.
— *Nieuw Archief voor Wiskunde*, 60.009.
— Société mathématique : *Revue des publications mathématiques* 60.257.

HARLEM. — Musée Teyler : *Archives*, 51.118.

PORTUGAL.

LISBONNE. — Academia real das sciencias : *Actas* das sessoes da primeira classe, 60.707.
— *Boletin* da segunda classe, 60.708.

PORTO. — Academia polytechnica : *Annaes scientificas* 60.426.

ROUMANIE.

BUCAREST. — Institutul meteorologic : *Buletinul* lunar al observatiunilor meteorologice din România, 51.153.

ROYAUME-UNI DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE

DUBLIN. — Royal Dublin Society. — *Economic Proceedings*, 60.382; *Scientific Proceedings*, 60.254.
— Royal Irish Academy. — *Proceedings*, 51.259. — Section A (mathematical) : *Proceedings*, 51.259*a*; Section C (archaelogy) : *Proceedings*, 51.259c.

EDIMBOURG. — Royal Society of Edinburgh. — *Proceedings*, 60.253.

LONDRES. — Royal Astronomical Society. — *Memoirs*, 51.129. — Royal Society, série A (mathematical and physical sciences) : *Proceedings*, 60.244*a*; séries B (biological sciences) : *Proceedings*, 60.244*b*; *Philosophical Transactions*, séries A et B, 51.093*a* et *b*. — *Year Book*, 60.370.
— Royal Microscopical Society : *Journal*, 60.277.

MANCHESTER. — Literary and Philosophical Society : *Memoirs and Proceedings*, 60.007.

RUSSIE.

KHARKOW. — Société des sciences physico-chimiques (annexée à l'Université) : *Travaux* 60.325.

MOSCOU. — Section de la Société impériale technique de Russie : *Mémoires* 60.455.
— Société impériale des naturalistes de Moscou : *Bulletin* 60.278.

Digitized by Google

ODESSA. — Société des naturalistes de la Nouvelle-Russie : *Mémoires*, 60.276.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Académie impériale des sciences : *Bulletin*, 51.010; *Mémoires* (classe physico-mathématique) 51.008; (classe historico-philologique) 51.009.

— Horti Petropolitani *Acta*, 60.227.

— Société impériale archéologique russe : *Mémoires*, 51.061; 51.062; 51.063.

SUÈDE.

GÖTEBORG. — *Högskolas Arsskrift*, 60.378.

STOCKHOLM. — R. Witterhets Historie och Antikvitets Akademien : *Fornwännen Meddelanden*, 60.604.

— *Les prix Nobel*, 60.446.

— Nordiska Museet Fataburen kultur historisk *Vidskrift*, 60.606.

— Sveriges offentliga Bibliotek, (Stockholm-Uppsala-Lund-Göteborg) : *Accessions katalog*, 60.021.

— K. Svenska Vetenskaps Akademien i Stockholm : *Arkiv för Botanik*, 60.415; *Arkiv för Kerni Mineralogi och Geologi*, 60.414; *Arkiv för Matematik, Astronomi och Fysik*, 60.417; *Arkiv för Zoologi*, 60.416; *Arsbok*, 60.412; *Hemdlingar*, 51.014.

— Vetenskaps Akademiens-Nobel Institut : *Meddelanden*, 60.413.

UPSAL. — Académie royale des sciences de Suède : *Observations météorologiques* suedoises exécutées sous la direction de l'Institut central de météorologie. 51.015.

— *Inbjudiningsskrift*, 60.714.

— Kungl. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet. *Skriften*, 60.386.

— Kungl. Universitetets i Uppsala : *Redogörelse för det Akademiska üret*, 60.621.

SUISSE.

BERNE. — Geographische Gesellschaft : *Jahresberichte*, 60.198.

GENÈVE. — Société de physique et d'histoire naturelle : *Mémoires* 51.122.

NEUCHATEL. — Société neuchâteloise de géographie : *Bulletin*, 60.434.

URUGUAY.

MONTEVIDEO. — Museo nacional : *Annales*. 51.157.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

État des membres de l'Académie VII

Syntaxe des verbes simples dans Psellos (*suite*), par M. Émile RENAULD 1

Un désastre allemand en Calabre au dixième siècle : La bataille de Stilo, par M. le Dr GESCHWIND 17

Supplément d'enquête sur le manuscrit apocryphe de Saint-Savin, par M. F. DE GÉLIS 33

Étude comparative hydrogéologique des terrains profonds et superficiels par l'examen chimique des cours d'eau et des sources soit ordinaires, soit minérales. — Application à la vallée de Rabat (Ariège), par M. le Dr F. GARRIGOU 45

Résultats d'observations photométriques d'Uranus et de Neptune, par M. D. SAINT-BLANCAT 59

Les formations alluviales dans le bassin de la Garonne à Toulouse depuis le douzième siècle, par M. J. CHALANDE 65

Notes sur Charles Nodier (Documents inédits), par M. Jules MARSAN 81

Les armoiries capitulaires au Capitole, par M. J. CHALANDE 105

Éloge des Éloges, par M. DUMÉRIL 131

Le mercure dans les Pyrénées et le Sud-Ouest de la France, par M. CARALP 149

Théorie vertébrale du crâne et théorie segmentaire de la tête, par M. P. TOURNEUX 157

Les débuts de l'École publique de dessin à Toulouse et la première Société des Beaux-Arts, par M. E. SAINT-RAYMOND 171

Digitized by Google

Séance publique annuelle. — Discours d'ouverture : Le progrès scientifique et les Académies provinciales, par M. le Baron Desazars de Montgaillard..... 203

Rapport général sur les concours de 1912, par M. Camichel.... 219

Programme des prix pour les années 1913 et 1914..... 233

Bulletin des travaux de l'Académie pendant l'année académique 1911-1912..... 237

Liste des Sociétés savantes avec lesquelles l'Académie échange ses publications..... 275

Toulouse, Imp. Douladoure-Privat, rue S'-Rome, 39. — 9615

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YE 07425

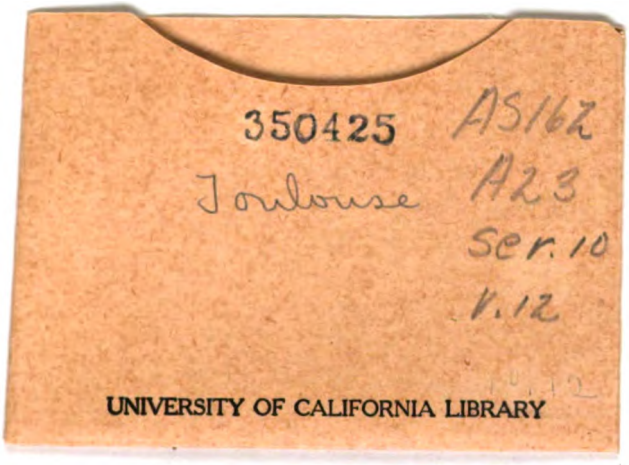

Digitized by Google